مكرر من الأصل





QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12556 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 13 JUIN 1985

Ces hommes qui viennent du froid

Il est difficile d'imaginer un cadre plus approprié pour un échange d'espions entre l'Est et l'Ouest que cette ville de Berlin, dont le mur symbolise la division de l'Europe en blocs antagonistes et qui a été par deux fois l'enjeu d'affrontements dramatiques entre eux.

Les hommes de l'ombre et du silence ont trouvé ces dernières décennies dans cette cité, jadis si vivante, aujourd'hui figée dans la séparation, un lieu de prédilection pour leurs agissements secrets. Quoi de plus normal, dans ces conditions, que des mesures d'élargissement les concernant se déroulent sur ce seuil entre l'Est et l'Ouest, selon un cérémonial désormais bien rodé et auquel ne manque même pas le détail pittoresque : pour superviser toute l'opération sur le fameux pont de Glienicke, devenu au fil des ans le « pont des espions », M. Richard Burt, le représentant américain, arborait d'épaisses lunettes noires...

S'il est l'un des plus importants pour le nombre d'agents échangés au cours des vingt-cinq dernières années, et l'un des moins discrets – il a été filmé en direct comme le sont aujourd'hui certains massacres au Liban ou jadis la guerre du Vietnam, – le troc réalisé mardi entre les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Est ne paraît pas s'inscrire, dans l'état actuel des informations, dans une logique politique particulière. Les espions en question n'étaient apparemment pas des « super-agents ».

L'identité des Occidentaux relâchés n'est pas encore connue, et l'on ignore même s'il s'agissait de véritables espions ou de prisonniers détenus pour des manifestations d'opposition au communisme. L'opération s'apparente donc à première vue à ces affaires courantes que les Etats appartenant à des camps idéologiques adverses traitent à intervalles réguliers avec la froideur requise par les circonstances et sous le couvert de préoccupations « humanitaires ». Business as usual...

Le paradoxe veut que cette affaire intervienne au moment même où, aux Etats-Unis, le FBI est sur les dents pour mettre au jour les ramifications d'une opération d'espionnage au profit de l'Union soviétique qui aurait permis à cette dernière, de l'avis du secrétaire américain à la marine, John Lehman, d'obtenir des « informations très précieuses » sur le système de codage et de communication entre unités de l'US Navy. Toute une famille américaine était impliquée dans cette affaire extraordinaire qui n'avait apparemment d'autre motivation que l'appât du gain. Mais, par son audace tranquille, elle a attiré l'attention du Congrès et de l'opinion sur les facilités, semble-t-il, de plus en plus grandes dont bénéficient aux Etats-Unis les agents de l'Est.

Dans quelques mois ou dans quelques années, la famille Walker sera peut-être échangée contre un nouveau lot d'espions ou de prisonniers retenus de l'autre côté de ce qu'on appelait il n'y a pas si longtemps encore le rideau de fer. La détente entre l'Est et l'Ouest, pas plus qu'aujourd'hui, n'y gagnera grand-chose. A la fin du mois de mars, c'est aussi sur le pont Glienicke qu'était rendu aux autorités américaines le corps du commandant Nicholson, tué quelques jours plus tôt en RDA par un garde soviétique.

(Lire nos informations page 3.)

Un mot d'ordre de M. Gorbatchev : moderniser l'économie

M. Gorbatchev a sévèrement critiqué, le mardi 11 juin, les méthodes de gestion de l'économie en URSS, héritées pour l'essentiel de Leonid Brejnev. Des sanctions s'annoncent contre plusieurs ministres, nommément mis en cause. Le secrétaire général du PC soviétique a souligné l'urgence de changements « radicaux ».

De notre correspondant

Moscou. – M. Gorbatchev est persuadé que la modernisation de l'économie soviétique présente un caractère d'urgence. Le secrétaire général s'efforce actuellement de faire partager ce sentiment aux cadres du parti et, à travers eux, au pays tout entier. *« Il ne nous reste plus de temps, il faut aller de l'avant en accélérant »*, a-t-il déclaré *le mardi 11 juin* devant un parterre de responsables du parti, de ministres, de savants et de directeurs d'entreprises.

Toute la direction soviétique était présente, à l'exception de M. Gregori Romanov – qui fut le rival de M. Gorbatchev pour le pouvoir suprême, et dont l'absence avait été également remarquée lorsque le secrétaire général a effectué à la mi-mai une tournée à Leningrad, ville dont M. Romanov fut longtemps le patron.

M. Gorbatchev est visiblement hanté par le spectre d'un retard croissant de l'URSS sur le reste du monde industriel. Il a relevé au passage la *« faible compétitivité »* des machines soviétiques sur le marché international. *« Même les produits de catégorie supérieure ne supportent pas la comparaison »*, a-t-il remarqué, avant de faire appel à la *« fierté nationale »* pour redresser la qualité de la « marque URSS ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)

La mort de Mengele : des doutes malgré des indices concordants

En dépit de nombreux indices concordants, les déclarations du fils du bourreau d'Auschwitz, M. Rolf Mengele, selon lesquelles le corps exhumé au Brésil est bien celui de son père mort en 1979, ont été accueillies avec scepticisme par la plupart des « chasseurs de nazis ». Le procureur de Francfort, chargé de l'enquête, devait se prononcer ce mercredi 12 juin sur ces révélations.

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – En 1962, il s'appelait Peter. « Peter le Suisse. » Il avait alors une cinquantaine d'années, et il gérait une ferme dans l'Etat de Sao-Paulo pour le compte d'un couple de Hongrois naturalisés brésiliens. Ceux qui l'ont connu à l'époque disent qu'il était très autoritaire et qu'il s'irritait facilement. *« Je ne l'aimais pas,* raconte un employé de la ferme. *Il adorait commander, mais il ne connaissait rien à l'agriculture. »*

Il portait toujours un chapeau, et très souvent une cape, vêtement inhabituel dans le pays. Il n'était pas très bavard mais se querellait fréquemment avec les employés. Un jour, il opéra lui-même un veau d'une hernie. Selon les témoins, il fit l'incision puis la suture avec beaucoup d'adresse.

« Peter le Suisse », c'était Josef Mengele, si l'on en croit les témoignages recueillis ces jours derniers par la police : celui qui devint plus tard tout simplement Pedro ou bien *« M'sieur Pedro »*, comme l'appellent encore aujourd'hui ceux qui ont travaillé pour lui ; l'homme qui a été enterré le 8 février 1979 sous le nom de Wolfgang Gerhardt après s'être noyé sur une plage pauliste, et dont on a exhumé les ossements le 6 juin dernier du cimetière d'Embu, petite ville située près de Sao-Paulo.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 2.)

PRIX DES CÉRÉALES :

Les Dix restent divisés

Les dix ministres de l'agriculture du Marché commun, réunis à Luxembourg, devaient trancher par un vote, ce mercredi 12 juin, le conflit qui les oppose sur le prix des céréales. L'Allemagne fédérale a continué de refuser une réduction des prix des céréales supérieure à 0,9 %, en affirmant que les agriculteurs d'outre-Rhin ne pourraient supporter une nouvelle baisse de leurs revenus. Or la commission et plusieurs pays membres préconisent une baisse de 1,8 %.

La décision du ministre italien – qui détient actuellement la présidence – de faire procéder à un vote met la RFA en difficulté. Si le gouvernement de Bonn fait jouer son droit de veto – un droit auquel il a toujours été défavorable – cela risque d'avoir des conséquences importantes sur le sommet de Milan, à la fin du mois de juin, qui devait décider une amélioration du fonctionnement des institutions européennes. Mais si l'Allemagne se laisse battre, cela risque de mécontenter fortement ses agriculteurs.

(Lire page 30 l'article de PHILIPPE LEMAITRE.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Michel Rocard, aux marges du palais

Depuis son départ du ministère de l'agriculture, M. Michel Rocard multiplie les prises de positions. Il recevra chez lui, le jeudi 13 juin, TF 1 pour l'émission « Questions à domicile ».

par LAURENT GREILSAMER et DANIEL SCHNEIDERMANN

Revoilà donc Rocard, plus Rocard que jamais. Sautillant de mille engouements réfrénés, de mille indignations juvéniles. Enthousiaste, vibrant, insupportable d'optimisme. Quatre ans de muets tourments gouvernementaux l'ont conservé comme dans les glaces.

Cet optimisme ! L'étendard de la deuxième gauche s'est effiloché sous les grêlons de la crise ? L'utilité de son combat apparaît moins évidente, alors que l'on pratique, sans lui, sa politique de réalisme et de rigueur ? Qu'importe ! S'il le faut, il courra vers le blanc mirage élyséen fort de son seul atout éternel : ses sondages au beau fixe, sa séduction intacte.

« Ah ! ils m'en ont fait voir ! » Il rebondit sur sa chaise, dans son bureau du boulevard Saint-Germain, à 100 mètres du lieu de ses supplices, l'immeuble du PS, rue de Solferino. Il happe une Gauloise, éclate d'un rire rauque. Fragile, lui ? *« Un petit mec sans nerfs »*, comme le qualifia naguère un mitterrandiste ? Allons donc ! Trente ans de réunions enfumées, de corvées politiques, et l'œil lance encore des lueurs enfantines. Depuis quatre ans, il a au moins démontré qu'il pouvait avaler un vivarium entier de couleuvres.

Comme une balle de caoutchouc, il a rebondi sur toutes les murailles où l'a projeté la froide cruauté du prince. L'expédier, lui, au ministère du Plan ! On a dû pouffer, ce jour-là, dans les rangs mitterrandistes. Dans le code des congrès socialistes, toute allusion au Plan était devenue, au fil des années, une charge anti-Rocard. *« Il ne m'a pas fallu dix secondes pour comprendre que c'était un placard. »*

Un placard pas même doré. Tout ministre d'Etat qu'il soit, Michel Rocard, quand il invite des visiteurs à déjeuner, doit quémander des couverts à l'hôtel Matignon. Et les fourchettes sont toujours en retard : on imagine la perplexité des invités étrangers. Les premiers mois, le ministère ne dispose pas même d'un garde républicain. A deux reprises, des manifestants pénètrent dans les locaux, atteignant une fois son bureau. Son cabinet doit appeler Michel Delebarre, bras droit de Pierre Mauroy : *« Si vous ne nous donnez pas un garde, vous apprendrez bientôt par la presse que Michel a été séquestré. »*

Mesquineries d'intendance. Invitée par l'équipe de Rocard à collaborer, la direction de la prévision se voit un temps interdire... de communiquer ses prévisions. Un représentant de la Banque de France doit prendre une demi-journée de congé pour venir assister à une commission du Plan. Réticences de la Rue de Rivoli fréquentes sous la Ve République, il est vrai. Mais les rapports électriques de Rocard et Delors, ces deux cousins ennemis, n'arrangent pas les choses.

En présence du grand argentier, Rocard gaffe immanquablement. Au lendemain du faux remaniement ministériel de mars 1983, Mauroy s'étant succédé à lui-même, Rocard, épanoui, jovial, rend visite à Jacques Delors : *« Alors, Jacques, tu as failli être le premier ministre ! »* lance-t-il à l'autre, qui grince derrière son bureau.

Se retourner alors vers Pierre Mauroy ? Mauroy le « copain » de toujours qui, en 1974, attira au PS Rocard, alors secrétaire national du PSU ? Mauroy qui, en 1981, rajoute, consolateur, l'aménagement du territoire au titre de Rocard, *« pour faire un peu plus long »*. Mauroy, hélas ! a d'autres chats à fouetter.

Or l'homme le plus populaire de France, on s'en doute, rêve d'autre chose que de brillantes spéculations vouées aux tiroirs. Relégué dans son ministère de la Belle au bois dormant, sans budget, sans services, sans contreseing, il ne lui reste qu'un seul recours : la parole. Non pas dans les médias, car les mitterrandistes, le doigt sur la gâchette, guettent le moindre de ses manquements. Mais à l'intérieur du gouvernement, avec la fièvre des pestiférés.

Chaque mardi soir, à peine connu l'ordre du jour du conseil des ministres du lendemain, son entourage, et quelques « copains » bien placés, lui bricolent à la hâte des fiches sur les sujets les plus variés. *« Pour ton information, n'interviens pas »*, écrit en marge son directeur de cabinet et complice de toujours, Jean-Paul Huchon.

Mais Rocard, invariablement, se passionne. La tentation l'emporte. Et le lendemain, autour de la table verte, ses pairs, plus souvent excédés que fascinés, subissent un exposé rocardien sur les affaires étrangères ou la condition féminine à travers les âges. *« En tant que ministre du Plan, bien entendu... »*, commence-t-il le plus souvent. *« Le bien entendu est de trop »*, le coupe un jour, impérial, François Mitterrand.

Souhait charitable d'éviter au gouvernement ses plus grosses *bévues, besoin presque pathétique* d'exister : Rocard parle, parle. Survient, le 13 décembre 1981, la proclamation de l'état de guerre en Pologne. *« Bien entendu, nous n'allons rien faire »*, commente Claude Cheysson, déchaînant la polémique.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Mort

Karen Quinlan, une jeune Américaine qui « vivait » dans le coma depuis dix ans, a fini par mourir. Ses parents, au terme d'une procédure judiciaire qui fit grand bruit, avaient obtenu en 1976 qu'on cesse l'acharnement dit thérapeutique. Mais, une fois « débranchée », elle avait survécu. Elle s'est éteinte mardi, à son heure.

Josef Mengele, qui vivait caché depuis quarante ans, a peut-être échappé, par la mort – mais quand ? – à ceux qui s'acharnent, au nom de la justice, à débusquer les criminels nazis.

Thérapeutique ou expiatoire, l'acharnement est forcément, un jour ou l'autre – imprévisible, – annulé par la mort. Elle met tout le monde d'accord.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

étranger

LES RÉVÉLATIONS SUR LA MORT EN 1979 DE JOSEF MENGELE

La chasse au nazi Josef Mengele semble toucher à sa fin avec les révélations de son fils. Pour la première fois, la famille du criminel de guerre recherché depuis quarante ans, a rompu le silence mardi 11 juin *en affirmant* que le cadavre retrouvé la semaine dernière au Brésil est celui de l'ancien médecin d'Auschwitz.

Son propre fils, l'avocat d'affaires M. Rolf Mengele, âgé de quarante et un ans, a assuré dans un communiqué publié à Munich, que le cadavre exhumé dans le cimetière d'Embu est bien celui de son père. Le porte-parole de la famille, M. Herbert Bauermeister, a précisé que M. Rolf Mengele apportera ces prochains jours des éléments de preuve au procureur de Francfort.

L'épouse du demi-frère de M. Rolf Mengele a affirmé que *« la famille de Rolf, qui habite à Fribourg* [sud-ouest de la RFA] *vivait dans la terreur depuis que l'affaire Mengele avait recommencé à faire la « une » des journaux. Nous avons déjà reçu plusieurs menaces de mort »*, a ajouté Mme Hackenjos.

A la suite de ces révélations, les « chasseurs de nazis » ont exprimé leur scepticisme. Me Serge Klarsfeld a ainsi affirmé qu'il *« n'était toujours pas convaincu »* par les déclarations de M. Rolf Mengele. Pour lui, *« l'hypothèse de la mort de Mengele comme celle d'un montage sont possibles. Dans les deux cas, sa famille a intérêt à annoncer sa mort »*, a estimé Mme Klarsfeld. M. Simon Wiesenthal a déclaré pour sa part à New-York qu'il doutait encore de la mort du criminel nazi malgré la confirmation apportée par le fils du bourreau d'Auschwitz.

Le procureur de Francfort, chargé de l'enquête, devait se prononcer ce mercredi sur les éléments fournis par M. Rolf Mengele. *« Ma tâche est de retrouver Mengele, or la piste actuelle mène à un cadavre »*, a déclaré M. Heinz Haueisen. A Tel-Aviv, les Israéliens qui s'occupent de l'affaire ont indiqué qu'ils ne croyaient pas que le criminel nazi soit mort, comme son fils l'a affirmé. *« C'est une façon élégante de détourner l'opinion publique d'une affaire qui n'est guère plaisante pour elle* [la famille Mengele] *»*, a affirmé M. Gideon Hausner, directeur du mémorial Yad Vashem, qui présida le procès d'Adolf Eichmann en 1964. Parallèlement, un porte-parole du ministère israélien de la justice a fait savoir que le gouvernement israélien *« poursuivrait ses efforts pour retrouver la trace de Mengele, de manière à le juger en Israël »*.

Plusieurs survivants d'Auschwitz, sur lesquels le criminel de guerre s'était acharné au nom de prétendues « expériences médicales », ont de même mis en doute la mort de leur bourreau. Mme Vera Kriegel, qui se trouva à l'âge de cinq ans dans les laboratoires de Mengele, a indiqué que l'organisation des anciens « jumeaux d'Auschwitz » est *« toujours sur la piste de Josef Mengele »* ; elle a ajouté que les révélations du fils de celui-ci sont *« un pur mensonge destiné à brouiller les pistes »*.

A Sao-Paulo, cependant, les indices du décès par noyade au Brésil, en 1979, du bourreau d'Auschwitz s'accumulent – à défaut de la preuve définitive attendue de l'expertise en cours à Sao-Paulo de ses restes mortels supposés, – avec en particulier une série de témoignages de personnes affirmant avoir hébergé Josef Mengele. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

Des doutes malgré des indices concordants

(Suite de la première page.)

La ferme où travaillait « Peter le Suisse » en 1962 se trouvait dans un endroit au nom prédestiné pour un nazi : « Nova Europa », c'est-à-dire « Nouvelle Europe ». Elle était située à 350 kilomètres de la métropole pauliste et appartenait à Geza Stammer ainsi qu'à sa femme Gitta, deux Hongrois arrivés au Brésil après la dernière guerre. Gitta Stammer, aujourd'hui âgée de soixante-cinq ans, a raconté aux enquêteurs que « Peter le Suisse » lui avait été présenté par un Autrichien du nom de Wolfgang Gerhardt, dont le supposé Mengele devait emprunter plus tard l'identité. Gerhardt lui avait dit : *« C'est quelqu'un qui pourra vous aider. Il est seul, sans ressources. Il sera toujours à votre disposition. »*

Les Stammer acceptèrent. Mais bientôt le nouveau venu se révéla « impossible », au dire de Gitta Stammer. *« Il se mêlait de tout, y compris de l'éducation de nos enfants. Plusieurs fois, nous avons eu des discussions violentes avec lui. »*

Le « Suisse » avait des papiers au nom de Peter Hochbichlet. Mme Stammer affirme n'avoir su sa véritable identité qu'au bout de deux ans, après avoir vu par hasard sa photo dans les journaux : *« Il ne parlait jamais de lui. Il disait qu'il était célibataire, sans enfants, et qu'il avait rompu avec la famille de paysans suisses dont il était originaire. Il ne parlait jamais de la guerre. Il lisait beaucoup, écrivait sur la métaphysique, la philosophie. Il disait qu'il n'aimait pas les juifs. Quand on le photographiait, il ne se montrait que de dos. »*

Gitta Stammer raconte encore qu'un jour elle demanda au supposé Mengele pourquoi, s'il était si fier de son passé, il n'assumait pas sa véritable identité et ne répondait pas de ses actes comme l'avaient fait bien des nazis de Hongrie. *« Cela l'a tellement irrité*, dit-elle, *qu'il m'a presque agressée physiquement. »*

Le chef de la police de Sao-Paulo, le commissaire Romeu Tuma, estime, sur la foi de ce témoignage, qu'entre les Stammer et leur contremaître, les rapports s'étaient inversés, et que c'était ce dernier qui finalement commandait. Gitta Stammer se plaignait à Wolfgang des rapports difficiles qu'elle avait avec son protégé, mais l'Autrichien lui demanda de le garder un certain temps encore en attendant d'organiser sa fuite *« vers l'Égypte ou la Libye »*. Et il ajouta : *« Vous devriez être contents de faire quelque chose d'utile dans votre vie. »*

« Peter » vécut avec les Stammer pendant treize ans dans trois fermes successives. La femme, qui est la seule à répondre aux questions des enquêteurs en l'absence de son mari, justifie la protection accordée au fugitif par les menaces dont elle prétend avoir été l'objet. *« Wolfgang Gerhardt m'a dit qu'il pourrait arriver quelque chose à mes enfants si Mengele était dénoncé. »*.

« Un homme généreux... »

Un Allemand prénommé Hans serait venu à deux reprises pendant cette période apporter des dollars à « M'sieur Pedro ». Les policiers de Sao-Paulo pensent qu'il s'agit de Hans Sedlmeier, avocat, qui travaillait à l'époque dans l'entreprise de la famille Mengele à Gunzburg, et chez qui la police ouest-allemande a trouvé l'agenda qui a conduit à la piste brésilienne et déclenché les révélations de ces derniers jours. Gitta Stammer affirme aussi avoir vu dans les mains de « Peter » une carte d'identité paraguayenne établie au nom de José Mengele, le seul changement étant dans le prénom, qui avait été hispanisé.

A partir de 1975, « Peter-Pedro » a vécu dans une maison de la lointaine banlieue pauliste, prêtée par un couple d'Autrichiens, Wolfram et Liselotte Bossert, qui l'avaient connu quelques années plus tôt grâce à Wolfgang Gerhardt, qu'on retrouve à chaque épisode et qui était un militant nazi bien connu à Sao Paulo. Il distribuait dans la colonie allemande de la littérature spécialisée éditée en Argentine. Gerhardt ayant décidé de retourner cette même année 1975 en Autriche, il laissa ses papiers d'identité à son protégé qui changea de nom et de nationalité. Le couple Bossert dînait au moins une fois par semaine avec son locataire. Ensemble, ils écoutaient de la musique classique.

« M'sieur Pedro était un homme généreux, attentionné, raconte l'employé qui faisait son ménage. *Tous les mois, un homme d'environ soixante-dix ans, qui parlait allemand, lui apportait une enveloppe, et chaque fois, le lendemain, j'étais payée. »*

Peter-Pedro tenait alors son journal. Il consignait dans un calepin les menus faits de ses journées, s'attardant volontiers sur les erreurs et les défaillances d'autrui. Toujours habillé d'un complet avec cravate, il ne se séparait pas de son chapeau : selon Wolfram Bossert, c'était pour cacher les cicatrices laissées par une chirurgie plastique faite en Argentine et ratée. Bossert affirme également que le fugitif s'était fait arracher une incisive supérieure pour la remplacer par un bridge parce qu'un léger écartement avec la dent voisine – visible sur les photos de jeunesse – aurait pu le dénoncer. Chez les Stammer, Peter-Pedro disait qu'il n'aimait pas les juifs. Aux employés de Bosser, il disait qu'il n'aimait pas les nègres et que l'esclavage n'aurait jamais dû être supprimé.

C'est Wolfram Bossert qui a révélé à la police que Rolf Mengele était venu à deux reprises au Brésil : la première fois en 1977 pour voir celui qu'il appelait son père, et la seconde fois après la mort de ce dernier pour connaître les circonstances du décès et recueillir les affaires personnelles du défunt.

La plupart des témoignages recueillis par la police concordent. Ils se contredisent pourtant sur deux points : le même homme qui refusait de se laisser photographier de face du temps des Stammer semblait avoir pris goût, par la suite, aux photos de famille... Le dossier des enquêteurs comporte plusieurs clichés montrant Peter-Pedro dans diverses positions. En outre, une dentiste de Sao-Paulo affirme que l'homme dont le portrait a été publié par les journaux a suivi un traitement dans son cabinet jusqu'en avril 1979, soit deux mois après sa mort officielle. En revanche, trois sauveteurs de la police militaire ont reconnu sur ces mêmes photos le noyé qu'ils ont recueilli le 7 février 1979 sur une plage pauliste et près de qui se trouvait Liselotte Bossert en larmes.

« C'est un élément de plus dans la mosaïque », a déclaré le commissaire Romeu Tuma en apprenant, mardi, la déclaration de M. Rolf Mengele. Le policier se dit convaincu que les Stammer et les Bossert appartenaient à un réseau d'assistance aux nazis. Il va faire une enquête sur l'origine de leurs biens et de leurs propriétés. Outre la fameuse organisation Odessa, les milieux juifs de Sao-Paulo parlent d'une association baptisée Kamaradenwerk, qui opérerait en Amérique latine.

Les policiers ont interrogé, mardi, de nouvelles personnes ayant prêté assistance à Pedro, notamment un médecin d'origine allemande qui l'aurait soigné pendant plusieurs semaines, alors qu'il avait été victime d'une congestion cérébrale. Pedro et ce médecin avaient été photographiés ensemble au cours d'un pique-nique dans les montagnes de Rio-de-Janeiro.

Un expert nord-américain doit arriver bientôt au Brésil avec des documents rédigés autrefois de la main de Mengele qui seront comparés aux notes laissées par Peter Pedro dans la maison des Bossert. Le gouvernement de Bonn doit envoyer aussi aux mêmes fins des manuscrits de l'ancien médecin-chef du camp d'Auschwitz.

Mais c'est de l'institut médico-légal de Sao-Paulo qu'on continue d'attendre le dernier mot. Les experts qui analysent les ossements exhumés ont détecté une anomalie dans un os de la hanche. Or le Centre Simon-Wiesenthal a indiqué que Mengele avait souffert en 1944 d'une fracture du bassin à la suite d'un accident de moto.

Le travail d'identification ne sera pas facile, car les os détériorés par l'humidité sont déminéralisés et ils risquent de se briser pendant les manipulations. Ceux de la face sont pratiquement impossibles à analyser. Les spécialistes comptaient, pour leur expertise, sur une déformation congénitale dont Mengele souffrait à une phalange de la main. Mais aujourd'hui, on pense que ce défaut affectait les cartilages et non l'os lui-même.

CHARLES VANHECKE.

La déclaration de M. Rolf Mengele

Munich *(AFP)*. – Voici le texte intégral du communiqué de M. Rolf Mengele, publié mardi 11 juin à Munich.

« Je n'ai aucun doute que le cadavre exhumé le 5 juin 1985 dans le cimetière d'Embu au Brésil constitue les restes mortels de mon père Josef Mengele.

» Je suis certain que l'examen médico-légal confirmera cela très prochainement. Ma famille est prête à fournir d'autres indices utiles.

» Je me suis assuré personnellement sur place, en 1979, des circonstances de sa mort. J'ai observé le silence jusqu'ici par égard pour les gens qui étaient en relation avec mon père ces trente dernières années.

» J'adresse, avec ma famille, nos profondes condoléances à toutes les victimes et à leurs parents.

Francfort, le 11 juin 1985. »

L'itinéraire de l'« ange de la mort »

Josef Mengele est né le 6 mars 1911 à Günsburg (Bavière) d'une famille d'industriels aisés, fabricants de machines agricoles. Après un doctorat de philosophie à l'université de Munich, il obtient en *1938* son diplôme de docteur en médecine à l'université de Francfort (1), où il devient l'assistant d'un professeur réputé. Lorsque la guerre éclate, Mengele, qui a adhéré entre-temps au parti nazi, s'engage dans les SS, et il est rapidement promu médecin de la division SS Wiking. Grièvement blessé en 1943 à Donetsk (Ukraine), sur le front de l'Est, il n'est plus apte au combat et devient, en mai de la même année, médecin du camp de concentration d'Auschwitz, puis, très vite, médecin-chef.

C'est Mengele en personne qui, du haut de la rampe où arrivent les convois, décide du sort des déportés, sélectionnant ceux qui seront aussitôt dirigés vers la chambre à gaz. Il choisit des cobayes pour ses « expériences médicales », d'une extrême cruauté. Ses victimes préférées sont les jumeaux, comme en ont témoigné des survivants lors d'un procès Mengele, organisé à Jérusalem en janvier 1985 (*le Monde* daté 10-11 février). Il est considéré comme responsable de la mort de 300 000 à 400 000 personnes.

Après la guerre, Mengele retourne dans son village natal où il s'occupe de l'affaire familiale, qui rachète la moitié de *Fardo Farme KG*, une entreprise argentine de construction de machines agricoles. Selon le chasseur de nazis Simon Wiesenthal, il est arrêté puis relâché par les Américains en 1947 à Vienne, ce qu'a formellement démenti le Pentagone.

En 1949, Mengele gagne l'Argentine, grâce, vraisemblablement, à un passeport établi à Gênes, en Italie, par la Croix-Rouge internationale, au nom de Helmut Gregor.

A Buenos-Aires, il tient un cabinet médical sous son propre nom dans la rue Virrey-Ortiz. En 1955, après la chute de Juan Peron, il gagne le Paraguay, où il utilise une carte d'identité délivrée par la police fédérale d'Argentine. Il retourne peu de temps après en Argentine et s'occupe de l'affaire familiale. Il obtient le *27 novembre 1959* la citoyenneté paraguayenne par décision de la Cour suprême d'Asuncion, ce qui permet aux autorités de ce pays d'opposer aux demandes allemandes d'extradition – dont la première date de *1960* – une fin de non-recevoir pour ce *« citoyen paraguayen sans antécédents judiciaires »*.

« J'étais vétérinaire »

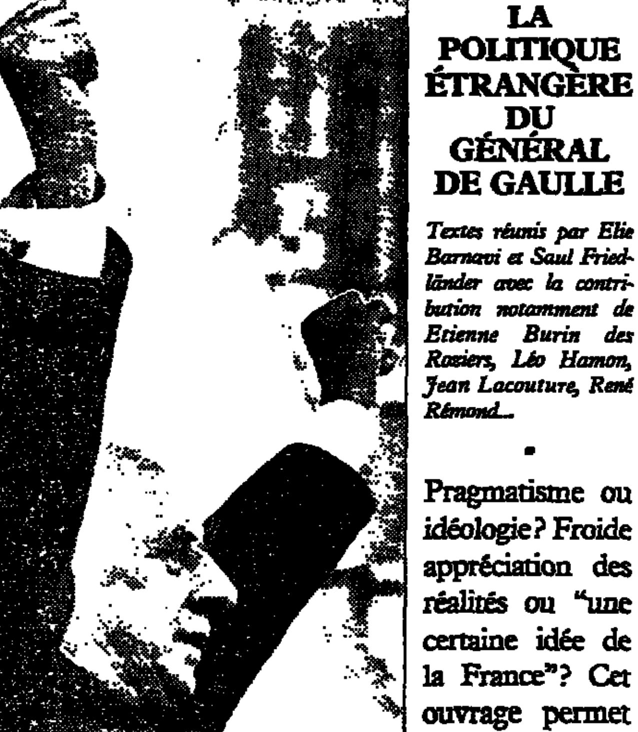
Il pourrait avoir séjourné au Canada en 1962 sous le nom de Joseph Menke, selon un ancien officier de la gendarmerie royale du Canada. Une demande de visa est en tout cas déposée à Buenos-Aires à la fin du mois de mai 1962. A partir de cette date, l'itinéraire du tristement célèbre « ange de la mort » est de plus en plus lié aux recherches qui sont entreprises pour l'arrêter. Le total des primes offertes par différents pays pour sa capture s'élève à plus de 10 millions de deutschemarks (environ 30 millions de francs).

Ses apparitions, maintes fois signalées au Paraguay, et notamment au sein de la communauté mennonite, une secte religieuse très stricte installée près de la frontière bolivienne, sont peu crédibles depuis la découverte de son corps.

Selon les témoignages récents, il a vécu au Brésil depuis 1962, où il a été présenté à ses différents hôtes par un Autrichien, Wolfgang Gerhardt. Avant son retour en Autriche en 1975, Gerhard avait donné ses pièces d'identité à Mengele (*le Monde* du 8 juin). Son fils, Rolf Mengele, lui aurait rendu visite à Sao-Paulo en 1977, et y serait retourné après la noyade de son père, sur la plage de Bertioga, le 7 février 1979.

Un de ses employés, Luis Rodrigues, a affirmé bien se souvenir des « manies » de son patron, et affirme qu'il s'était présenté à lui en disant : *« En Europe, j'étais vétérinaire, spécialiste des piqûres au bétail. »*

(1) Le tribunal administratif de Kassel a annulé, le 23 janvier 1964, son titre de docteur en médecine, après une requête de l'université de Francfort.



Les « chasseurs de nazis » recherchent encore une douzaine de grands criminels

Les magistrats ouest-allemands spécialisés dans les poursuites contre les criminels de guerre nazis – poursuites dont la coordination est assurée par une administration centrale installée à Ludwigsburg, près de Stuttgart – chiffrent actuellement à une douzaine les « grands » de l'*« assassinat de masse »*, selon le terme employé outre-Rhin, ayant à ce jour échappé à la justice ou aux combats de la fin de la seconde guerre mondiale. Encore ne s'agit-il que de hauts responsables du régime hitlérien présumés vivants : quarante ans après l'écroulement du Reich, les plus jeunes d'entre eux sont au moins septuagénaires...

Outre Goering, qui s'est suicidé, le procès de Nuremberg a abouti à la condamnation à mort, suivie d'exécution, de dix des principaux dignitaires nazis. Trois autres ont été condamnés à la prison à vie (dont Rudolf Hess est le seul survivant, dans sa prison berlinoise de Spandau), deux à vingt ans de prison, un à quinze ans et un à dix ans. Trois accusés ont été acquittés. Si l'on élargit le concept d'ancien criminel de guerre à tous ceux qui ont eu une responsabilité personnelle dans des actes contraires aux lois de la guerre, les estimations atteignent quelque 120 000 *personnes, dont environ* 20 000 ont été jugées en République fédérale.

Les « chasseurs de nazis », toutefois, ont en général concentré leurs efforts sur les chefs, en petit nombre. Leurs recherches ne les ont pas seulement conduits en *Amérique latine, même si* les régimes d'extrême droite du sous-continent se sont montrés, à partir de 1945, très accueillants pour les rescapés de la débâcle nazie. Certains pays arabes ont jadis fait preuve, eux aussi, de beaucoup de compréhension, en particulier au nom de la lutte contre Israël, pour les anciens criminels de guerre allemands.

Dernièrement, Aloïs Brunner, ancien chef du camp de Drancy, responsable de la *déportation* de milliers de juifs français et notamment de plus de trois cents enfants des écoles de la région parisienne, le 31 juillet 1944, a été repéré en Syrie, et la RFA a demandé son extradition à Damas. L'ancien adjoint d'*Adolf Eichmann (enlevé, lui*, par les services secrets israéliens en Argentine, jugé et exécuté en Israël) vivait en Syrie sous le nom de Georg Fischer.

On cherche toujours à localiser, *en revanche, un certain nombre* d'autres criminels de guerre, parmi lesquels Heribert Heim, qui, comme Mengele, quoique à une moindre échelle, poursuivit d'horribles « recherches » pseudo-médicales sur des prisonniers lorsqu'il était le médecin des camps d'Oranienburg et de Mauthausen, et Walter Kutschmann, qui ordonna des exécutions massives de juifs polonais. Sa trace fut retrouvée en 1976 en Argentine, où il dirigeait une société commerciale. Mis en accusation par Simon Wiesenthal, il *disparut puis fut à nouveau repéré en* 1983 sous le nom de Pedro Olmo, avant de disparaître à nouveau.

Le mystère Peiper

Certains ont également trouvé refuge aux États-Unis, en dissimulant leur passé, mais ont été démasqués par la suite. Ce fut le cas, par exemple, de collaborateurs des nazis en Union soviétique, comme George Theodorovitch, qui avait obtenu la nationalité américaine, mais à qui celle-ci fut retirée en janvier 1984 lorsqu'il fut révélé qu'il avait participé, en août 1942 à Lvov, en Ukraine, à un massacre de juifs. Washington a même expulsé vers l'URSS, en décembre 1984, *un ancien gardien du camp de* concentration de Treblinka, âgé de soixante-douze ans, accusé d'avoir commis différentes exactions. Au total, depuis la création, au département fédéral de la justice, d'un bureau d'enquêtes spécialisé dans *la recherche des anciens criminels* de guerre nazis, une demi-douzaine d'entre eux ont été démasqués, déchus de leur citoyenneté *américaine* et expulsés.

Parmi ceux dont on recherche encore la trace figure également Geza Stammer, ancien responsable nazi d'origine hongroise, qui aurait d'ailleurs aidé Mengele à se cacher, de 1968 à 1975, à Franco de Rocha, près de Sao-Paulo. On pensait tout d'abord l'avoir identifié en Europe. Aux dernières nouvelles, que rapportait lundi 10 juin le quotidien ouest-allemand *Die Welt*, il se trouverait au Japon. Wilhelm Sassen, ancien capitaine SS condamné à mort par contumace aux Pays-Bas, vivrait, lui, en Équateur.

Les anciens dignitaires du Reich *ont toujours cherché à brouiller leur* piste, non seulement en changeant d'identité et de nationalité (tout en devant se limiter aux pays germanophones) mais aussi, parfois, en organisant avec l'aide d'amis leur propre « disparition ». C'est évidemment la raison pour laquelle le premier réflexe de ceux qui les recherchent, lorsqu'on annonce la mort probable de *l'un d'entre eux*, est le scepticisme.

Celui-ci s'est manifesté, quoique *de façon discrète, lors de l'incendie* de la maison de l'ex-colonel SS Joachim Peiper à Traves (Haute-Saône), en juillet 1976. Il est vrai que, dans ce dernier cas, il s'agissait d'un homme ayant purgé sa peine (condamné à mort en 1946 par le tribunal militaire américain de Dachau, il avait vu la sentence commuée, et était sorti de prison *en 1957*). Trois jeunes gens avaient d'abord été soupçonnés d'être les auteurs de l'incendie, dans les décombres duquel un corps calciné, impossible à identifier, avait été retrouvé. L'affaire s'est soldée, en 1982, par un non-lieu...

BERNARD BRIGOULEIX.

هكذا من الأصل

LES OBJECTIFS DE M. GORBATCHEV

Un mot d'ordre : moderniser l'économie

(Suite de la première page.)

Ce tableau de l'économie soviétique est sombre, même si la sévérité du constat est artificiellement atténuée par l'impression d'énergie donnée par le secrétaire général lui-même. Au risque d'être cruel, on pourrait résumer ainsi son discours : le système de production socialiste est le meilleur qui soit au monde mais il n'a pas très bien fonctionné jusqu'à maintenant. Attelons-nous donc à la tâche d'utiliser au mieux cet outil incomparable.

Le volontarisme de M. Gorbatchev, son appel à la mobilisation de toutes les forces et compétences du pays pour mieux utiliser le progrès scientifique et technique n'ont pas un sens exclusivement économique. *« La nécessité*, dit-il, *d'accélérer le développement est aussi dictée par des circonstances extérieures (...) ; nous ne pouvons pas accepter une supériorité militaire de l'impérialisme sur nous. »*

Le secrétaire général fait remonter à Brejnev l'origine de la stagnation actuelle. *« Certaines difficultés se sont fait sentir à partir des années 70 »*, a-t-il affirmé. Cette condamnation de l'immobilisme brejnévien est d'autant plus claire que le court mandat de Tchernenko, héritier politique de ce dernier, est systématiquement passé sous silence alors qu'on présente depuis mardi à Moscou un film de soixante-dix minutes à la gloire d'Andropov décrit comme un dirigeant travailleur, actif et éclairé. Ce document sera diffusé samedi soir par la télévision soviétique à une heure de grande écoute. M. Gorbatchev, seule personnalité montrée dans ce film, au côté du secrétaire général défunt, n'a pas jugé bon de faire réaliser un documentaire identique sur Tchernenko pourtant son prédécesseur immédiat.

Quatre ministres sanctionnés

La filiation avec Andropov se manifeste également par les sanctions qui semblent imminentes contre quatre ministres. Fait sans précédent, celles-ci ont été annoncées en public, le discours de M. Gorbatchev ayant été retransmis mardi soir à la télévision. *« Le ministre de la fabrication des machines pour l'élevage, Constantin Beliak, montre une rare obstination à demander des moyens supplémentaires et à réduire les exigences du Plan. Le ministre de l'industrie des matériaux de construction, Alexei Yachine, n'adopte pas une attitude meilleure. Nous n'avons pas besoin de responsables qui entraînent le pays dans d'énormes dépenses injustifiées »*, a déclaré M. Gorbatchev.

Le secrétaire général a également cloué au pilori le ministre de la sidérurgie ferreuse, M. Ivan Kazanets, et celui de l'industrie pétrochimique, M. Viktor Fedorov. Tous quatre avaient été nommés par Brejnev. Une sévère admonestation est en même temps adressée aux responsables du territoire de Krasnoyarsk, la région natale de Constantin Tchernenko.

M. Gorbatchev s'inquiète du *« vieillissement d'une partie considérable de l'appareil de production »*, mais il refuse la fuite en avant pratiquée du temps de Leonide Brejnev, qui consistait à mettre en chantier de nouvelles installations industrielles sans envisager le rendement de l'opération. *« Il faut renoncer sans hésiter au stéréotype qui s'est établi dans le passé, quand la construction de nouvelles entreprises était considérée comme la meilleure méthode pour accroître la production, alors que bien des entreprises existantes n'avaient pas été modernisées depuis de longues années »*, explique-t-il.

Des machines moins voraces

Le maître-mot est donc le *« rééquipement industriel »*, moins coûteux et plus rentable dans l'immédiat que le lancement de nouveaux projets. *« Dans le volume total des investissements, la part assignée à la modernisation doit passer, dès les prochaines années, du tiers à la moitié au moins pour l'ensemble du pays »*, estime M. Gorbatchev. L'accent est mis sur l'installation de machines moins voraces en énergie et sur une plus grande utilisation de l'informatique et de la robotique. Moderniser l'appareil de production, cela veut dire également recourir moins à l'acier et davantage aux matériaux nouveaux, tels que le plastique ou les céramiques.

Le second leitmotiv est la lutte contre le gaspillage. L'économie soviétique utilise trop de minerais, de pétrole et de matières premières en tout genre, pour le résultat fourni : *« Huit millions de tonnes d'essence sont gaspillées chaque année en raison des retards dans le passage du parc automobile aux moteurs Diesel. »* Des centrales thermiques vétustes gaspillent quelque vingt millions de tonnes de combustibles par an. La palme revient sans doute au complexe agro-industriel, pourtant l'ancien secteur de M. Gorbatchev, dans lequel des sommes colossales ont été investies alors que *« le rendement reste insuffisant »*.

En matière de gestion, les recettes de M. Gorbatchev ne brillent pas par leur originalité. Il n'est pas question de remettre en cause le système central de planification. Il faut seulement lui donner un caractère *« plus scientifique »* et supprimer les échelons intermédiaires, et notamment les ministères qui, dans chaque République, « doublent » souvent le travail des organismes fédéraux.

Le secrétaire général propose donc de renforcer l'ensemble par le haut (le comité d'Etat au plan) et par le bas (les entreprises ou les unions industrielles qui seraient dotées d'une plus grande autonomie comptable) en faisant sauter quelques maillons bureaucratiques. Tout cela a été dit cent fois, notamment sous Brejnev, sans grands résultats. On ne peut en effet demander aux entreprises de respecter scrupuleusement les innombrables indicateurs contenus dans le plan et de faire preuve en même temps d'autonomie et d'initiative. Tout au plus peut-on restreindre un peu le nombre de ces indicateurs, ce qui a d'ailleurs été annoncé par M. Gorbatchev.

Le secrétaire général, après bien d'autres, propose d'établir une *« interdépendance entre les résultats du travail des collectivités et leur rémunération »* qui pourrait aller jusqu'à un *« lien direct »*. L'expérience existe déjà dans bon nombre d'entreprises avec les « brigades sous contrat ».

Perfectionner le processus de formation des prix

Le secrétaire général souhaite d'autre part mettre fin à une des plaies du système soviétique, la fabrication d'articles conformes au plan mais dont aucun consommateur ne veut. Ces produits, qui passent directement de l'usine à la décharge, gonflent les statistiques et rassurent les bureaucrates. *« Nous avons besoin d'un mécanisme qui rendrait désavantageuse la production d'articles périmés et inutilisables »*, affirme M. Gorbatchev, qui désire également *« perfectionner radicalement le processus de formation des prix »* de façon à favoriser la création de produits nouveaux. Là encore, il s'agit de vœux pieux difficilement réalisables dans le contexte actuel.

M. Gorbatchev tente donc d'adresser à ses concitoyens un message plus nouveau par sa forme que dans le fond. Avec une énergie dont aucun numéro un n'avait fait preuve à un tel degré depuis Khrouchtchev, il leur demande en fait de se mettre au travail et de mieux faire fonctionner le système existant.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le Gosplan critiqué

M. Gorbatchev a directement critiqué le Gosplan pour les travaux préparatoires qu'il a réalisés sur le prochain plan quinquennal (1986-1990) et les plans à long terme de développement de l'économie soviétique.

« Le bureau politique, a-t-il dit, *vient d'examiner le projet des grandes options et d'approuver dans les grandes lignes les orientations et les objectifs qui y sont fixés. Mais il a formulé de sérieuses objections et demandé que le projet soit mis au point. Car on n'a pas su y prévoir des mesures qui assureraient à plusieurs secteurs de l'industrie le passage prioritaire sur les rails de la croissance intensive, ni équilibrer tous les indices. Le projet exige encore du travail, et il est à noter que les objectifs prévus doivent être considérés comme minimaux pour l'élévation de la productivité. »*

Plus loin, M. Gorbatchev déclare : *« Espérer que le Gosplan pourra étudier tous les détails des rapports intersectoriels et choisir une variante optimale signifie se bercer d'illusions. »*

Le président du Gosplan, M. Nikolai Baibakov, occupe ses fonctions depuis 1965.

Le mauvais exemple de la sidérurgie

« Cinquante milliards de roubles d'investissements ont été assignés à la sidérurgie en quinze ans, a dit M. Gorbatchev. *La majeure partie en a été affectée au financement de la construction de nouvelles capacités* [de production] *d'ailleurs incomplètes, alors que le rééquipement technique des entreprises a été négligé. En raison de la politique fautive de la direction du ministère de la sidérurgie et du ministre, le camarade Kazanets, ce secteur n'a pu réaliser les objectifs ni du dixième ni du onzième quinquennat. La situation qui s'y est créée exige des changements radicaux. »*

M. Jean Perrin est nommé ambassadeur à Kuala-Lumpur

Le *Journal officiel* de ce mercredi 12 juin annonce la nomination de M. Jean Perrin, jusqu'alors chargé d'affaires à Téhéran, au poste d'ambassadeur à Kuala-Lumpur (Malaisie). Il y remplace Mlle de Corbie, récemment affectée à Luxembourg.

[Né le 2 octobre 1932, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales (japonais, cambodgien, laotien), certifié d'études supérieures de lettres (russe), M. Jean Perrin a déjà été en poste à Kuala-Lumpur, comme deuxième conseiller, de 1973 à 1979. Auparavant, il avait successivement été affecté à Rangoon (1954-1956), Bangkok (1957-1958), Calcutta (1959-1960), de nouveau à Rangoon (1961-1964), à l'administration centrale (Asie-Océanie) puis à Hongkong (1966-1968) et à Tokyo (1968-1970), avant de revenir à l'administration centrale, à la même direction puis au service d'information et de presse. Après son premier séjour à Kuala-Lumpur, M. Perrin est retourné à Bangkok, de 1979 à 1982, puis a été nommé premier conseiller à Téhéran, en mars 1982, poste où il a été chargé d'affaires, en l'absence d'ambassadeur de France dans la capitale iranienne.]

DIPLOMATIE

L'échange d'espions entre les Etats-Unis et la RDA est l'aboutissement de trois ans de négociations

Trois ans de contacts et de négociations entre Bonn, Berlin-Est, Washington et Moscou ont abouti, mardi 11 juin, dans l'ancienne capitale du Reich, à l'un des plus importants échanges d'espions entre l'Est et l'Ouest. Le troc s'est déroulé sur le pont de Glienicke, que les Allemands de l'Ouest, dans un espoir de réunification, avaient surnommé après la guerre le « pont de l'Unité », mais qui est devenu depuis l'échange historique, en 1962, entre le pilote de l'avion U2 américain Gary Powers et l'agent soviétique Rudolf Abel le « pont des espions ».

L'opération de mardi concerne, d'une part, vingt-cinq agents occidentaux, dont dix-sept Allemands de l'Ouest – deux d'entre eux sont toutefois restés en RDA pour *« régler des affaires personnelles ou familiales »*, – d'autre part, quatre ressortissants d'Europe de l'Est : un Polonais, un Bulgare et deux Allemands de l'Est. La discrétion habituellement observée par les Etats impliqués dans ce genre d'affaires n'a pas été respectée en la circonstance : pour la première fois, une chaîne de télévision ouest-allemande était présente sur les lieux et a filmé l'échange en direct.

Le déroulement des événements a été supervisé du côté américain par M. Richard Burt, qui devrait devenir prochainement l'ambassadeur des Etats-Unis en République fédérale, et, du côté est-allemand, par l'avocat WolfGang Vogel, qui sert généralement d'intermédiaire au gouvernement de Berlin-Est dans ce genre d'opérations. C'est lui qui, en 1962, avait déjà servi de courtier lors de l'échange entre Gary Powers et Rudolf Abel, et, depuis lors, son nom a été mêlé à pratiquement toutes les actions dites humanitaires de libération et d'échange de prisonniers ou d'espions entre les deux Allemagnes.

L'identité des agents occidentaux n'a pas été révélée, et on ignore s'ils étaient détenus pour raisons politiques ou pour de réelles activités de renseignements. Un haut fonctionnaire du département d'Etat, qui a requis l'anonymat, a précisé que les familles des personnes libérées – qu'il a toujours qualifiées de « prisonniers » – seraient rapidement autorisées à s'établir en Occident si elles en exprimaient le désir. Il a aussi confirmé des informations en provenance de Washington selon lesquelles les Etats-Unis avaient tenté à la faveur de cette tractation d'obtenir la libération de deux célèbres opposants soviétiques, le physicien Andrei Sakharov et le mathématicien Anatoly Chtcharansky. Toutefois, Moscou ayant refusé d'envisager une telle éventualité, les Américains auraient conclu que la mise en liberté de vingt-cinq personnes étaient *« un pas important du point de vue humanitaire et justifiait pleinement l'accord »*.

Pas de « super-agents »

Les quatre agents est-européens remis aux autorités de la RDA n'étaient pas, estiment les observateurs, des super-espions. Ils avaient tous été arrêtés, ces quatre dernières années, aux Etats-Unis, par la sûreté fédérale (FBI). Le plus redoutable était sans doute Marian Zacharski, un Polonais de trente-trois ans, condamné en 1981 à la prison à vie pour avoir recueilli des renseignements importants sur les chasseurs F-15, les bombardiers B-1 et Stealth, ainsi que sur le système de missiles Phenix.

Les deux Allemands de l'Est sont un physicien, Alfred Zehe, qui avait été, en 1983, le premier citoyen de RDA jamais inculpé d'espionnage aux Etats-Unis, et une femme, Alice Mickelson, soixante-sept ans, arrêtée en octobre 1984 à l'aéroport Kennedy, à New-York. Alfred Zehe avait été condamné, le 4 avril dernier à Boston, à huit ans de prison et à 5 000 dollars d'amende pour avoir tenté d'obtenir des documents secrets de la marine américaine. Pour l'achat de ce matériel, il avait offert, entre novembre 1982 et juillet 1983, au total, 21 000 dollars à un prétendu employé de l'US Navy, qui était en réalité un agent du FBI. Alice Mickelson était considérée, quant à elle, comme un « courrier » de l'Union soviétique.

Le dernier des quatre espions de l'Est échangés mardi est un Bulgare du nom de Penyu Konstandinov. Agé de quarante-trois ans, il travaillait au bureau commercial bulgare à New-York. Il avait été arrêté en septembre 1983 par le FBI pour avoir reçu des documents secrets sur les armes nucléaires américaines d'un étudiant qui coopérait avec le FBI. Les autorités bulgares ayant fait valoir que l'agent bénéficiait de l'immunité diplomatique, l'affaire était allée jusqu'à la Cour suprême, qui avait décidé, en octobre dernier, qu'il ne pouvait pas bénéficier d'une telle immunité.

Dans une interview à la chaîne de télévision ouest-allemande ARD, l'un des Occidentaux libérés, Gerhard Suess, a déclaré qu'il avait été frappé pendant sa détention et contraint de prendre des drogues.

Les principaux précédents depuis vingt-cinq ans

L'échange de vingt-cinq espions occidentaux contre quatre agents de l'Est, intervenu mardi 11 juin à Berlin, s'il est le plus important depuis la deuxième guerre mondiale, a cependant eu des précédents. Voici un rappel des principales opérations de ce genre connues au cours des vingt-cinq dernières années :

10 FÉVRIER 1962. – Le pilote américain Francis Gary Powers, dont l'avion espion U-2 avait été abattu par une fusée en 1960 en URSS, est échangé contre le célèbre espion soviétique Rudolf Abel, détenu depuis deux ans aux Etats-Unis pour détournement de secrets militaires.

27 AVRIL 1979. – Cinq dissidents soviétiques, dont les écrivains Alexandre Guinzbourg et Edouard Kouznetsov, sont échangé à New-York contre des espions soviétiques employés aux Nations unies, condamnés en 1978 à cinquante ans de prison.

1er OCTOBRE 1981. – Le maître espion est-allemand Günter Guillaume, dont les activités à la chancellerie ouest-allemande avaient précipité la chute, en 1974, de Willy Brandt, est échangé, après sept ans de détention contre plusieurs dizaines d'agents occidentaux détenus à l'Est. Il s'agit alors de la plus vaste opération de ce genre entre les deux Allemagnes depuis 1949.

12 MAI 1982. – Un espion soviétique, Alexei Kozlov, arrêté en 1980 en Namibie alors qu'il était chargé par le KGB de « vérifier » en Afrique australe les activités de mouvements de libération nationale, est échangé au poste-interallemand de Herleshausen-Wartha contre huit agents de renseignement occidentaux (six Allemands de l'Ouest, un Français et un Britannique) et un soldat sud-africain prisonnier de la Swapo à Luanda (Angola).

15 MAI 1983. – Huit techniciens ouest-allemands, détenus en Libye *depuis un mois sous l'inculpation « d'espionnage au profit de la CIA »*, sont échangés contre deux Libyens poursuivis en République fédérale pour tortures sur deux de leurs compatriotes.

7 DÉCEMBRE 1983. – Un agent du KGB (Services de renseignement soviétiques) M. Guennadi Batachev, condamné en 1983 à deux ans et demi de détention en RFA, est échangé contre plusieurs prisonniers ouest-allemands (huit, semble-t-il) dans des conditions non divulguées. Ces libérations sont annoncées seulement le 29 février 1984.

Le dernier échange en date remonterait à quatre mois. Le 7 février dernier, on apprenait à Bonn qu'un officier des services de renseignement est-allemands, Rolf Horst Hecht, condamné en mars 1982 en RFA à six ans de prison pour « espionnage » concernant du matériel militaire, avait été récemment échangé contre un nombre indéterminé d'agents occidentaux détenus dans les pays de l'Est. La nouvelle n'a toutefois pas été confirmée officiellement.

SELON L'AGENCE TASS

Les Etats-Unis s'engagent « sur la voie de la violation » des accords SALT II

De notre correspondant

Moscou. – La direction soviétique a rapidement et vivement réagi à la décision du président Reagan de ne respecter désormais l'accord SALT II de 1979 que *« dans la mesure où l'URSS observera une modération identique »* (*le Monde* du 12 juin). Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Vladimir Lomeiko, avait affirmé, mardi 11 juin en fin de matinée, que Moscou allait *« étudier »* les détails des propos de M. Reagan avant de leur donner une réponse appropriée. *« Contrairement à l'administration américaine, nous ne faisons pas de déclarations précipitées »*, avait même cru devoir ajouter M. Lomeiko. Le porte-parole soviétique a été en fait contraint de revenir, quelques heures plus tard, mardi, devant les correspondants étrangers pour leur faire part de la position officielle de Moscou. Celle-ci a pris la forme d'une « déclaration » de l'agence Tass.

Une « erreur dangereuse »

« Ce qui a été dit par le président Reagan confirme à l'évidence que l'administration des Etats-Unis a décidé d'agir en vue de détruire le système contractuel entravant la course aux armements nucléaires, en commençant par le traité SALT II », affirme Tass. L'agence soviétique estime que les Etats-Unis *« s'enfoncent de plus en plus dans la voie de la violation »* de SALT II, et met ceux-ci en garde contre *« l'erreur dangereuse »* qui consisterait à croire que l'URSS va *« s'accommoder »* de cette situation.

« L'Union soviétique tirera les conclusions adéquates dictées par sa sécurité et celle de ses alliés », ajoute Tass. M. Lomeiko a refusé de préciser si par cette phrase l'URSS considérait qu'elle n'était plus désormais elle-même liée par les engagements de SALT II, qui limitent à mille deux cents, de chaque côté, le nombre de missiles intercontinentaux.

Tass précise que la décision américaine de désarmer le sous-marin nucléaire *Poseidon* lorsque entrera en service un nouveau submersible *« ne change pas le tableau général, qui est le sabotage, par les Etats-Unis, de tout ce qui a été accompli jusqu'ici de positif dans le domaine de la limitation des armements stratégiques »*. Le lancement de l'*Alaska* à l'automne prochain aurait fait dépasser de vingt-quatre le plafond de missiles américains autorisés par SALT II si le *Poseidon* avait été simultanément maintenu en activité.

Tass, enfin, rejette les accusations américaines concernant les *« violations soviétiques »* de SALT II. Le traité signé en 1979 par Leonid Brejnev et M. Carter, mais jamais ratifié par le Sénat américain, ne permet la création que d'un seul type d'armes intercontinentales. Washington estime que le SS-25 soviétique s'ajoute effectivement au SS-24. Tass rétorque que le SS-25 n'est qu'une version améliorée du vieux SS-13, et qu'il ne peut donc être considéré comme un engin nouveau, à la différence du Midgetman que Washington a l'intention de produire.

D. Dh.

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE DE M. FABIUS A BERLIN-EST

La France va presque doubler le volume de ses échanges avec la RDA d'ici à la fin de l'année

De notre envoyée spéciale

Berlin-Est. — M. Laurent Fabius a annoncé le mardi 11 juin, avant de quitter Berlin-Est à l'issue d'une visite officielle de deux jours, que la France et la RDA s'étaient engagées à porter à 7 milliards de francs le volume de leurs échanges d'ici à la fin de l'année 1985 (ils sont de 4 milliards actuellement).

Mme Edith Cresson, qui accompagnait le premier ministre ainsi qu'une importante délégation d'industriels français, a précisé que les achats de la RDA porteraient notamment sur des produits sidérurgiques, chimiques, des machines textiles et des wagons. Les engagements pris devraient être concrétisés lors de la réunion de la commission mixte France-RDA la semaine prochaine à Paris. Les deux pays se sont également donné pour objectif de porter à 20 milliards de francs (soit cinq fois plus que le niveau actuel) le volume de leurs échanges en 1990.

M. Fabius ne rentre donc pas les mains vides de son voyage en RDA, conçu essentiellement comme une visite de travail, et dont les résultats dans le domaine économique prendront effet dès les prochains mois. Certes, les engagements ne portent pas remède au mal qui affecte le commerce de la RDA avec la France (et avec tous les pays occidentaux sauf la RFA), à savoir sa très grande irrégularité, due au fait qu'il repose essentiellement sur la conclusion ponctuelle de grands contrats plutôt que sur un flux stable d'échanges courants.

Mais le premier ministre a insisté sur la nécessité d'assurer un « suivi » dans les relations économiques avec ce pays et c'est l'une des raisons pour lesquelles il a convié le chef de l'Etat est-allemand, M. Honecker, à se rendre à son tour à Paris pour une visite de travail. Sur le plan politique, on ne pouvait guère s'attendre à des gestes spectaculaires ni à ce que se dessine une convergence de vues sur les grands problèmes de la politique internationale.

Faisant mardi le bilan de sa visite, M. Fabius a rappelé les différences et les divergences qui séparent les deux pays, mais il a insisté sur les vertus du dialogue et du contact direct. La longue conversation à bâton rompu qu'il a eue lundi avec M. Honecker lui a permis d'entendre de la bouche du chef de l'Etat est-allemand non seulement l'exposé des positions déjà connues de la RDA sur les questions de sécurité, mais aussi des explications sur les objectifs de *la politique intérieure est-allemande*, en matière sociale notamment, et même — chose exceptionnelle — les appréciations que porte M. Honecker sur la situation intérieure en République fédérale.

Un préjugé favorable

Le chef de l'Etat est-allemand se serait même laissé aller à commenter les récentes victoires du SPD en Sarre et en Rhénanie du Nord-Westphalie, et à donner son sentiment sur l'échéance électorale de 1987 en RFA. M. Fabius a également retiré de ces conversations l'impression que les relations interallemandes fonctionnaient à un rythme de routine et qu'il ne fallait pas s'attendre à des développements spectaculaires dans ce domaine dans un avenir proche.

Etant la première visite d'un chef de gouvernement de l'une des *trois puissances occidentales garantes du statut de l'Allemagne*, la visite de M. Fabius pouvait comporter des pièges, dans lesquels on n'est pas tombé. Le premier ministre a en effet été clair, sur trois points en particulier.

D'une part, il a réaffirmé publiquement l'attachement de la France à l'actuel statut de Berlin, coupant court de la sorte à toute *interprétation* qui tendrait à présenter sa venue comme un signe de reconnaissance par la France de Berlin-Est comme capitale de la RDA. D'autre part, il a souligné l'attention que la France porte au respect des droits de l'homme et en particulier aux principes de la libre circulation et du libre établissement. Les déclarations du premier ministre français ont été intégralement reproduites dans la presse est-allemande de mardi. Elles ne sont en réalité pas vraiment gênantes pour la propagande officielle, qui depuis longtemps fait valoir que la fermeture des frontières et le mur de Berlin ne sont dus qu'aux menaces que l'Occident fait peser sur le système politique et social de la RDA. Mais de telles affirmations ont au moins le mérite de la clarté. M. Fabius a par ailleurs part demandé aux autorités est-allemandes d'examiner le cas d'une trentaine de personnes, dont il a remis la liste, et qui attendent pour la plupart des autorisations de sortie.

Enfin, M. Fabius a su éviter que ce premier rapprochement franco-est-allemand ne soit exploité par Berlin-Est aux dépens de la République fédérale. Il a précisé, lors de sa conférence de presse de mardi, que sa visite avait fait l'objet d'une concertation préalable avec la République fédérale, précision dont les Allemands de l'Est se seraient sans doute volontiers passés.

La France bénéficie incontestablement en République démocratique d'un préjugé favorable, non seulement parce qu'elle est perçue comme capable d'une certaine autonomie par rapport aux Etats-Unis, mais aussi parce qu'une large partie des hommes au pouvoir à Berlin-Est ont des souvenirs de lutte qui les attachent à ce pays. Ce sont des anciens de la guerre d'Espagne ou d'anciens résistants, *des antifascistes allemands*, dont M. Honecker disait, lundi soir, qu'*« ensemble avec les meilleurs des fils et des filles de France, ils ont lutté contre la guerre menaçante et, plus tard, dans la Résistance »*. Et le numéro un est-allemand de rappeler les manifestations auxquelles il avait lui-même participé à Paris, au début des années 30.

Ces liens sont très réels. Mais ils cachent aussi très souvent une *arrière-pensée* : le souci de se démarquer de la République fédérale, qui serait *« la mauvaise Allemagne »*, la RDA étant présentée comme le seul des deux Etats allemands à avoir radicalement rompu avec la période du IIIe Reich. M. Laurent Fabius ne s'est pas non plus laissé entraîner sur ce terrain. Il a su couper court d'une phrase à cette *interprétation tendancieuse* de l'histoire, lorsque, répondant, lundi, au discours de M. Honecker, il a souligné que c'est dans un esprit de réconciliation *« avec tous les Allemands »* que la France avait fêté récemment le quarantième anniversaire de la défaite du nazisme.

CLAIRE TRÉAN.

M. RAJIV GANDHI A WASHINGTON

« Des espoirs, mais pas d'illusions »

Après une visite de vingt-quatre heures à Alger, où il a déclaré que l'Inde et l'Algérie se consulteraient désormais régulièrement *sur les questions concernant les pays en développement*, notamment au sein du Mouvement des pays non alignés, M. Rajiv Gandhi est arrivé mardi soir 11 juin à Washington.

Le président Reagan est « impatient d'établir de bons rapports » avec le premier ministre indien, a déclaré un haut responsable du département d'Etat, à la veille de cette visite officielle de cinq jours.

De notre correspondant

New-Delhi. — *« Des espoirs oui, mais pas d'illusions. »* Tel est, résumé par l'un de leurs diplomates *à Delhi*, le sentiment des Américains à l'heure où M. Rajiv Gandhi est reçu à la Maison Blanche. Pour *faire bonne mesure*, disons qu'on ne s'attend pas non plus à des miracles du côté indien, même si, pour reprendre la terminologie officielle, *« la visite du premier ministre aux Etats-Unis devrait permettre d'améliorer les relations entre les deux pays »*.

C'est la loi du genre, on va tout faire de part et d'autre pour transformer *la visite en succès*, et l'effort portera surtout, du moins publiquement, sur les domaines où les idées et les intérêts des deux pays coïncident à peu près. *« Il y a tellement de choses que nous pouvons faire ensemble »*, confie cette semaine M. Gandhi au magazine *Time*. *« Fondamentalement, nous défendons les mêmes valeurs de liberté, de démocratie, d'indépendance »*. Référence creuse et rituelle aux clichés qui uniraient *« les deux plus grandes démocraties de la planète »* ?

Le fait est que les pommes de discorde entre Delhi et Washington sont importantes et nombreuses. *« Nos principaux désaccords portent sur notre région, le sous-continent et l'océan Indien »*, souligne M. Gandhi. Allusion à trois grands problèmes qui empoisonnent depuis longtemps les relations entre les deux pays et pour lesquels on ne voit guère d'issue possible : le Pakistan, l'Afghanistan et le renforcement de la présence militaire américaine dans l'océan Indien. Sur ce dernier *point, une conférence internationale*, soutenue par l'Inde, sur le thème « océan Indien, zone de paix » a été reportée à 1987.

Les deux autres problèmes sont liés et autrement plus urgents. Depuis l'invasion soviétique de l'Afghanistan, Washington déverse sur le Pakistan des centaines de millions de dollars d'armes sophistiquées. *Pour les Etats-Unis, et pas* seulement pour eux, l'Etat islamique de l'Asie du Sud est devenu, face à l'expansionnisme soviétique, le pays privilégié de la ligne de front. Pour New-Delhi, *par* contre, Islamabad demeure l'ennemi potentiel numéro un, celui avec lequel il y a eu affrontement armé trois fois en trente-cinq ans.

M. Rajiv Gandhi demandera donc, comme sa mère l'avait fait avant lui, que cesse l'armement de son voisin. Il fera valoir encore une fois que les deux tiers de l'armée pakistanaise *sont déployés le long* de la frontière indienne et non pas sur la ligne de démarcation afghane. Il exigera surtout de ses hôtes américains qu'ils empêchent Islamabad de fabriquer un engin nucléaire. Et la Maison Blanche lui répondra, comme à *l'ordinaire*, de ne pas s'inquiéter, car l'Amérique veille à la non-prolifération de *l'atome, ajoutant que le président* Zia Ul Haq s'est engagé à ne pas s'aventurer sur ce terrain, et que l'idéal, pour l'Inde, serait de signer un traité d'amitié avec le Pakistan, tout en joignant son effort aux siens pour contraindre l'armée *rouge à rentrer chez elle. Refrains* connus, dialogue de sourds.

A des années-lumière

Les choix et les priorités géostratégiques des deux pays sont à des années-lumière. Président du Mouvement des non-alignés, M. Rajiv Gandhi mène la croisade contre la « guerre des étoiles ». Son pays reconnaît le gouvernement provietnamien du Kampuchéa, *et vient juste d'offrir* le statut diplomatique à la SWAPO namibienne. Au Proche-Orient, l'Inde est du côté de l'OLP et n'a pas de relations avec Israël. En Afrique australe, New-Delhi soutient l'ANC contre l'*« engagement constructif »* prôné depuis quatre ans par le président Reagan. Bref, sur tous les grands sujets, c'est le désaccord complet. Le voyage à Washington n'y changera rien.

Une perception nouvelle

Ce qu'il peut changer, par contre, et l'évolution a déjà commencé, c'est la perception que les deux pays ont l'un de l'autre. *L'élite indienne*, dans sa grande *majorité*, est persuadée qu'au fond l'Amérique est opposée à l'émergence d'une Inde industrielle et politique trop puissante. L'Oncle Sam, de son côté, a un peu trop tendance à percevoir les Indiens comme des crypto-communistes et ne s'est jamais tout à fait réconcilié avec l'idée que New-York *avait signé en 1971 un traité* d'amitié avec Moscou. *« L'Inde ne penche ni vers l'Est ni vers l'Ouest »*, disait Indira Gandhi, il y a quatre ans à Washington. *« Elle va son chemin, sur ses deux pieds, à la verticale. »* M. Rajiv Gandhi ne *dira pas autre chose, mais ses* chances d'être cru sont beaucoup plus grandes. C'est toute la différence.

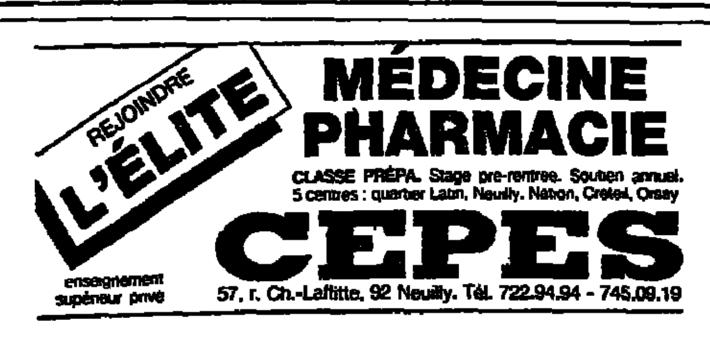
La jeunesse du nouveau premier ministre, son éducation occidentale, ses propos sur la nécessaire ouverture de son économie, le budget *« très reaganien »* (dixit le *Wall Street Journal*) qu'il a présenté *récemment*, tout cela contribue à accréditer l'idée, dans les milieux d'affaires américains, que l'ère du socialisme indien prosoviétique a pris fin avec la mort d'Indira. On sait bien, à la Maison *Blanche, que la diplomatie d'un* grand pays n'est pas seulement dictée par les préférences supposées d'un individu, aussi puissant soit-il, mais on ne peut s'interdire tout à fait de rêver.

Ainsi, M. Fred Ikle, le sous-secrétaire à la défense, en visite à Delhi le mois dernier, imaginait-il une Inde *« qui, d'ici à la fin du siècle, aurait contribué à la stabilité du monde telle que nous la voyons à Washington »* ? Et le haut fonctionnaire du Pentagone, venu finaliser un accord-cadre pour le transfert de technologies militaires, avait prédit *« l'ouverture d'un nouveau chapitre des relations indo-américaines similaire sur certains points au changement initié ces dernières années avec la Chine »*.

Pour l'heure, comme on dit dans les allées du pouvoir à New-Delhi, *« on va se contenter d'explorer les possibilités de s'entendre. Notamment dans les domaines culturel et économique »*. L'Amérique, il ne faut pas l'oublier, demeure au coude à coude avec l'URSS pour la première place de partenaire commercial de Delhi (4 milliards de dollars d'échanges annuels), et les investissements américains en Inde comptent pour plus du quart des intérêts étrangers dans le pays. *IBM, Coca-Cola* et *Pepsi* envisagent même leur retour à New-Delhi...

PATRICE CLAUDE.

● *Rencontre entre le ministre indien de la défense et son homologue britannique.* — Le ministre indien de la défense, M. P.V. Narasimha Rao, a rencontré, mardi 11 juin, pendant une heure à Londres, son homologue britannique, M. Michael Heseltine, a annoncé un porte-parole du ministère britannique. M. Rao a fait une escale de cinq heures à Londres, avant de rejoindre le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, à Washington. — *(AFP.)*



EUROPE

Pologne

AU PROCÈS DE GDANSK

De lourdes peines sont requises contre MM. Frasyniuk, Lis et Michnik

Le procureur du tribunal de Gdansk a requis mardi 11 juin une peine de cinq ans de prison ferme pour Wladyslaw Frasyniuk, et des peines de quatre ans de prison pour Bogdan Lis et Michnik. Les trois hommes sont accusés d'avoir participé à la direction d'une *« organisation illégale »* (Solidarité clandestine) et d'avoir appelé à une grève de protestation de quinze minutes.

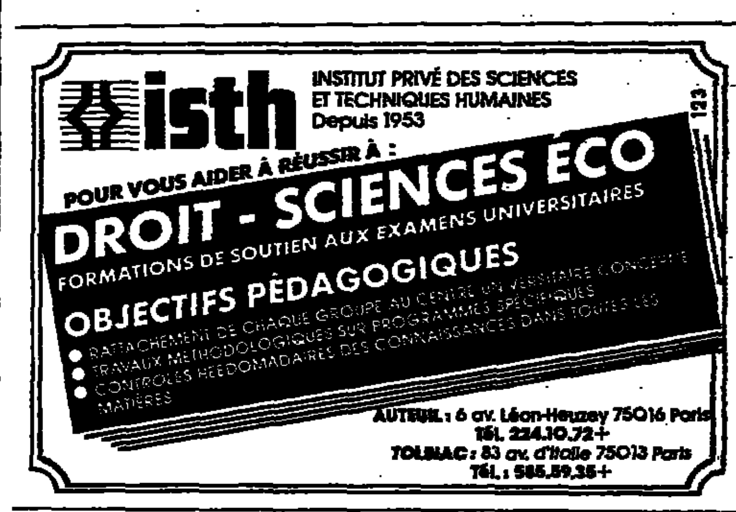
Le procureur a prononcé un réquisitoire très violent, et essentiellement politique, alors que les accusés avaient été empêchés par le juge d'exposer les motifs de leurs actions. Il a traité les trois hommes *« d'agents anti-polonais à la solde des centres de subversion étrangers hostiles à la Pologne »*, leur a reproché leur *« arrogance »*, leur *« cynisme »* et leur démagogie, qualifiant l'historien Adam Michnik de *« boy-scout en culottes courtes, cynique et anti-polonais, ayant pour seul but des activités contre-révolutionnaires »*. La compagne d'Adam Michnik — Barbara Szwedowska, — qui est aussi la seule représentante de la « famille » de l'accusé, a été empêchée mardi de pénétrer dans la salle d'audience, après qu'elle eut refusé de subir une fouille corporelle « approfondie ».

Fait exceptionnel, les huit avocats de la défense ont présenté au tribunal une motion dénonçant *« sa partialité et son hostilité envers les accusés à qui il n'a jamais été permis de parler librement ni d'organiser leur défense »*. De son côté, M. Lech Walesa, qui avait été cité la veille en tant que témoin, a déclaré, mardi, que le déroulement du procès et la nature du réquisitoire risquaient de remettre en cause *« les méthodes pacifiques de lutte pour les réformes et les libertés syndicales »*. *« Nous lançons*, a-t-il dit, *un appel à la société tout entière, à tous les gens de bonne volonté, pour qu'ils empêchent la Pologne de s'engager dans la voie de la haine et de la terreur. »*

Deux prêtres condamnés

D'autre part, le tribunal de Jedrzejow, dans le centre du pays, a condamné, mardi, à un an de prison ferme, le Père Marek Labuda, l'un des deux vicaires de la paroisse du bourg de Wloszczowa accusés d'avoir *« dirigé la protestation illégale »* de plusieurs centaines de lycéens qui avaient occupé leur établissement pendant treize jours, en décembre dernier, pour s'opposer au retrait des crucifix des salles de classe. Les autorités ont visiblement voulu mettre un terme à ce type de protestation en organisant ce procès. Des sanctions ont aussi été prises contre les élèves eux-mêmes, en particulier des exclusions, — et la plupart des élèves de terminale ont subi un échec à leur baccalauréat (— qui, en Pologne, n'est en principe qu'une formalité). L'autre vicaire accusé, le Père Andrzej Wilczynski, a été condamné à dix mois de prison avec sursis et à une forte amende. — *(AFP, AP, UPI.)*

● *Annulation de la visite du ministre irlandais des affaires étrangères.* — M. Peter Barry, le ministre irlandais des affaires étrangères, a annulé une visite officielle en Pologne, prévue pour le mois de juillet, en raison de l'attitude des autorités de Varsovie qui s'opposaient à ce qu'il rencontre des personnalités proches de Solidarité. Le ministre belge des affaires étrangères avait annulé récemment, pour les mêmes raisons, sa propre visite en Pologne.



Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

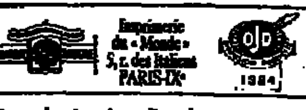
Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse *définitifs* ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

EUROPE

L'ADHÉSION DES ÉTATS IBÉRIQUES A LA CEE

Aubaine ou désastre pour l'Espagne ?

II. – *La sérénité des industriels*

De notre correspondant THIERRY MALINIAK

Dans un premier article (*Le Monde* du 12 juin), notre correspondant a analysé les conséquences sur son agriculture de l'adhésion de l'Espagne à la CEE.

Madrid. – Paradoxe : autant les agriculteurs espagnols protestent et tempêtent à la veille de l'adhésion de leur pays à la CEE, autant les industriels affectent la sérénité. *« Si les règles du jeu sont les mêmes pour les chefs d'entreprise espagnols et européens, je ne vois pas pourquoi notre secteur industriel ne serait pas à même de s'adapter »*, affirme M. José-Luis Ceron, qui dirige la commission économique de la CEOE, la puissante confédération patronale espagnole. *« N'oublions quand même pas que nous sommes aujourd'hui la onzième puissance industrielle du monde ! »*

Secrétaire général de la Confemetal, l'association patronale du métal, M. Julio Pascual semble du même avis. *« Ne croyez pas que ce soit aujourd'hui la panique dans nos rangs*, assure-t-il. *Plutôt la curiosité, face à cette intégration que tous les chefs d'entreprise, dans le fond, savaient inévitable. Nous sommes prêts à relever le gant. »*

Assurance de façade ? Autopersuasion ? Observateurs et diplomates étrangers à Madrid ne partagent pas le bel optimisme des industriels espagnols. L'adhésion, affirment-ils au contraire, constitue un redoutable défi pour des industriels longtemps habitués au confortable cocon du protectionnisme franquiste. En entrant dans la CEE, l'Espagne ne rompt-elle pas, en économie comme en politique, avec des décennies d'un isolationnisme qui a créé de fâcheuses habitudes ?

L'industrie espagnole, il est vrai, s'est constituée sur des bases quelque peu artificielles. L'ostracisme diplomatique qui frappa le régime franquiste après la seconde guerre mondiale se traduisit par un système de type autarcique : il s'agissait de tout produire, quel que soit le coût, et sans concurrence étrangère. C'est seulement à partir du *« plan de stabilisation »* de 1959 que l'économie espagnole commença à entrouvrir ses portes au monde extérieur. Encore cette action n'exclut-elle pas le maintien de barrières protectionnistes et de contingentements.

L'accord préférentiel signé en 1970 entre Madrid et la CEE permit d'ailleurs aux industriels espagnols de conserver cette position privilégiée : tandis que la Communauté abaissait en moyenne de 40 % ses droits de douane – déjà plus faibles au départ – pour les produits venus d'Espagne, cette dernière, en revanche, ne consentait qu'une réduction moyenne de 25 %. Rien d'étonnant, dans ces conditions, si le taux de couverture de la balance commerciale espagnole avec la CEE passait, entre 1969 et 1971, de 43,8 % à 66,7 % !

A cette protection extérieure s'ajouta longtemps celle, intérieure, assurée par l'Etat franquiste. Une pression fiscale très faible jusqu'en 1977, des crédits aux industriels généreusement subventionnés par les deniers publics, des salaires d'autant plus réduits que le mouvement syndical se trouvait proscrit, l'assurance que les entreprises privées en difficulté seraient renflouées par le secteur public : autant d'éléments qui permirent aux patrons espagnols d'évoluer dans un contexte économique bien plus favorable... et bien moins compétitif, que leurs homologues européens.

« Compétitifs par nécessité »

Certes, depuis la mort de Franco, les industriels au sud des Pyrénées ont bien dû prendre en marche le train de la libéralisation, politique et économique. Ces dix dernières années ont-elles été suffisantes pour les adapter au moule européen ? *« La crise économique nous a obligés à nous tourner vers l'extérieur, à rechercher de nouveaux marchés pour compenser l'insuffisance de la demande intérieure*, affirme M. Julio Pascual. *Nous avons appris à devenir compétitifs par nécessité ! »*

L'évolution de l'industrie automobile espagnole semble à première vue corroborer cette thèse. Entre 1977 et 1983, les ventes intérieures du secteur baissaient de 28 %, tandis que les exportations augmentaient de 129 %. La part des ventes à l'extérieur passait ainsi, dans le même laps de temps, de 31 % à 60 % du total (dont 91 % à la CEE). Reste que, là aussi, le protectionnisme facilita les choses : tandis que les véhicules espagnols exportés vers la CEE acquittent des droits de douane de 4,2 %, ceux vendus à Madrid par les Dix en versent... 36,7 %. Rien d'étonnant si, lors des négociations d'adhésion, les filiales espagnoles de Renault et de Peugeot-Talbot furent parmi les premières à demander que l'abaissement des barrières douanières se réalise graduellement !

Il s'agira désormais, avec l'adhésion, de lutter à armes égales avec les concurrents européens. Pour s'y préparer, les industriels espagnols disposeront d'une période transitoire de sept ans, avec un abaissement des barrières douanières relativement lent au départ (10 % deux mois après l'adhésion et 12,5 % supplémentaires à la fin de la première année). Des contingents, calculés en volume ou en valeur, pourront être maintenus durant quatre ans pour certains *« produits sensibles »*, tels que télévisions en couleurs, machines à coudre, tapis et armes.

Dans le secteur automobile, l'Espagne acceptera, la première année, un contingent de 32 000 véhicules avec droits de douane limités à 17,4 %. Enfin, en ce qui concerne la sidérurgie, Madrid pourra maintenir les aides publiques à la reconversion du secteur durant trois ans, avec un objectif de production de 18 millions de tonnes pour 1989, soit une réduction de 16 % par rapport à 1980, un pourcentage assez proche de la moyenne communautaire.

Les conditions du traité d'adhésion ont été jugées *« globalement satisfaisantes »* par les associations patronales espagnoles. Leurs griefs à l'égard du gouvernement portent plus sur les *« désavantages comparés »* dont ils s'estiment victimes par rapport à leurs concurrents communautaires. Ils réclament, comme le rappelle M. Ceron, une plus grande *« flexibilité »* du marché de l'emploi (c'est-à-dire, en clair, la possibilité de licencier plus facilement et plus vite), et protestent contre le *« poids excessif »* des cotisations patronales à la Sécurité sociale.

Licencier, il est vrai, reste plus difficile – et plus coûteux ! – en Espagne que dans la plupart des pays de la Communauté. Il s'agit là, paradoxalement, d'un héritage du franquisme, qui assurait aux ouvriers, en échange de leurs bas salaires, une certaine stabilité de l'emploi. Quant à l'apport des patrons à la Sécurité sociale, il représente à lui seul, selon la CEOE, 69 % du total des rentrées, contre 42 % seulement en moyenne dans la CEE. Toutefois ce que le patronat espagnol ne précise pas, c'est que la pression fiscale totale à laquelle il est soumis (impôt sur les sociétés et prélèvements sociaux additionnés) reste inférieure à celle qui prévaut dans la plupart des pays industrialisés : 11 % du produit national brut, contre 14 % aux Etats-Unis ou 20 % en France par exemple. Plutôt que son montant global, c'est davantage le mode de financement de cette charge fiscale qui apparaît donc critiquable : le poids excessif des cotisations à la Sécurité sociale par rapport à l'impôt décourage l'emploi, et grève les entreprises en fonction de leur personnel, et non de leurs bénéfices.

Le choc

L'introduction, à partir du 1er janvier 1986, de la TVA, pourrait aider à corriger cette situation. Elle devrait en effet se traduire par une augmentation des recettes qui permettra à l'Etat d'accroître son apport à la Sécurité sociale, réduisant d'autant celui du patronat. La TVA aura toutefois une autre conséquence, moins souhaitée par les chefs d'entreprise espagnols : en rendant plus transparent le système fiscal, elle empêchera désormais les aides déguisées à l'exportation, qui restaient monnaie courante, et qui représentaient, elles, un indéniable *« avantage comparé »* pour les industriels espagnols (*le Monde* du 30 mars).

Avantages et désavantages comparés se neutralisant, le secteur secondaire espagnol est-il paré pour assimiler le choc de l'adhésion ? La réponse doit être nuancée. *« Une partie de l'industrie espagnole s'est déjà habituée à fonctionner suivant les normes internationales, notamment dans les secteurs où la pénétration du capital étranger est importante, alors qu'une autre n'a jamais regardé au-delà des frontières »*, observe un diplomate en poste à Madrid. L'impact de l'entrée dans la CEE semble d'autant plus difficile à mesurer que, contrairement à ce qui se passera dans l'agriculture, perdants et gagnants, dans l'industrie, ne se répartiront pas clairement par secteur.

Les PME, qui représentent toujours l'essentiel du tissu industriel espagnol (les entreprises de moins de cinq cents travailleurs regroupent 76 % des salariés), ne seront d'ailleurs pas forcément les plus mal loties, d'autant qu'elles ont jusqu'ici plutôt mieux résisté à l'impact de la crise que les *« grands »* de l'industrie. Quelle que soit leur taille, la plupart des entreprises devront en tout cas vaincre un sérieux handicap : le faible niveau du savoir-faire et de la technologie espagnols.

Quels peuvent être les « points forts » de l'Espagne face à la CEE ? Un coup d'œil à l'état actuel du commerce bilatéral fournit à cet égard quelques indications. Depuis 1983, la balance commerciale est favorable à Madrid, qui pouvait faire état, en 1984, d'un taux de couverture sans précédent de 120 %. L'Espagne a réalisé l'an dernier avec les Dix 49 % de ses exportations et 33 % de ses importations. Elle achète avant tout à la CEE des biens d'équipement (machines-outils, matériel de transport, etc.), et lui vend davantage de produits agricoles et de biens de consommation.

Sa compétitivité semble assurée, notamment pour les secteurs de la chaussure, du cuir, du bois et du vêtement, ainsi que pour l'industrie agro-alimentaire. Elle l'est beaucoup moins, par exemple, pour les produits chimiques, le secteur pharmaceutique et médical, le plastique et les instruments scientifiques.

Avec l'adhésion, l'industrie espagnole concentrera-t-elle davantage ses efforts sur ses secteurs les plus compétitifs ? Pourra-t-elle dégager des « créneaux » qui feront sa force dans le cadre européen ? Au ministère de l'industrie, on se garde à cet égard de trop prophétiser : bien malin, affirme-t-on, celui qui peut prédire comment se fera demain la répartition des tâches industrielles entre les Douze ! *« Ce que nous pouvons faire dès aujourd'hui*, ajoute-t-on, *c'est à la fois accélérer la reconversion de nos secteurs traditionnels, tels la sidérurgie et les chantiers navals, et stimuler les secteurs de pointe, comme l'électronique et l'informatique. C'est la meilleure manière de rendre plus facile notre entrée dans la CEE. »*

Quels que soient ses effets sur la production industrielle au sud des Pyrénées, l'adhésion aura en tout cas des conséquences sur les producteurs ! Elle ne pourra que provoquer une relève au sein du patronat espagnol, reléguant au second plan ceux qui, tout en se réclamant des vertus du libéralisme, s'étaient longtemps contentés de vivre à l'abri de la protection de l'Etat. *« L'annuaire espagnol des conseillers d'entreprise en 1990 n'aura certainement pas grand-chose à voir avec l'actuel ! »*, observe M. Julio Pascual. C'est qu'en descendant dans l'arène européenne les industriels espagnols se doivent d'enterrer définitivement ce qui fut pour beaucoup d'entre eux l'*« époque dorée »* du franquisme.

Prochain article :

LE RÊVE INQUIET DU PORTUGAL
par JOSÉ REBELO

LES RELATIONS FRANCO-ESPAGNOLES

Il y a encore des Pyrénées

Pour la grande majorité des Français, l'Espagne est un pays ami, très attrayant du point de vue touristique, plutôt agréable bien qu'il apparaisse aujourd'hui comme un concurrent de la France au sein de la Communauté européenne. En revanche, la plupart des Espagnols sont carrément irrités par le complexe de supériorité des Français. Ils n'aiment guère la France. Les Catalans, en particulier, la jugent même « gênante ». Et les Espagnols sont unanimes pour redouter la concurrence française dans la CEE.

Telles sont du moins, pour l'essentiel, les conclusions d'un sondage d'opinion, réalisé entre le 25 avril et le 10 mai 1985 de part et d'autre des Pyrénées (1) à la demande de l'association d'amitié franco-espagnole Dialogo (2). On peut toujours faire des réserves sur la valeur de ce type de sondages, minutieux, et même pointilleux, dont les responsables ne prétendent pas à la rigueur « scientifique » tout en admettant seulement 2 % de marge d'erreur.

Dialogo avait demandé à un certain nombre de journalistes, espagnols et français, de juger et de commenter ces résultats. Et quelques-uns d'entre eux ont effectivement mis en cause la méthodologie employée, particulièrement en Espagne, pays de « régions ». Une question « candide », suggérée par la lecture du sondage : *« Pourquoi, par exemple, les cadres supérieurs catalans sont-ils plus hostiles à la France que les ouvriers agricoles d'Estramadure ? »*

Il reste que les sondages opportunément sollicités par Dialogo illustrent globalement un état d'esprit moyen bien réel. Les Espagnols, pour de mauvaises et parfois de très bonnes raisons, n'ont pas en général une sympathie excessive pour les Français, qui n'ont pas, de leur côté, tendence à considérer l'Espagne comme un pays *a priori* hostile. Aux réactions volontiers passionnelles des Espagnols à l'égard du voisin « du nord » correspond une certaine « indifférence » française. Des raisons historiques – et d'abord l'invasion de la péninsule par les troupes napoléoniennes, – mais aussi culturelles et de voisinage expliquent ce décalage. La France a eu la « chance » d'avoir plusieurs ennemis « héréditaires » successifs. Vue d'Espagne, elle est le pays « dominant » et même « oppresseur ». Un brin « méprisant » et condescendant, souvent « coupable » de manque de « compréhension ».

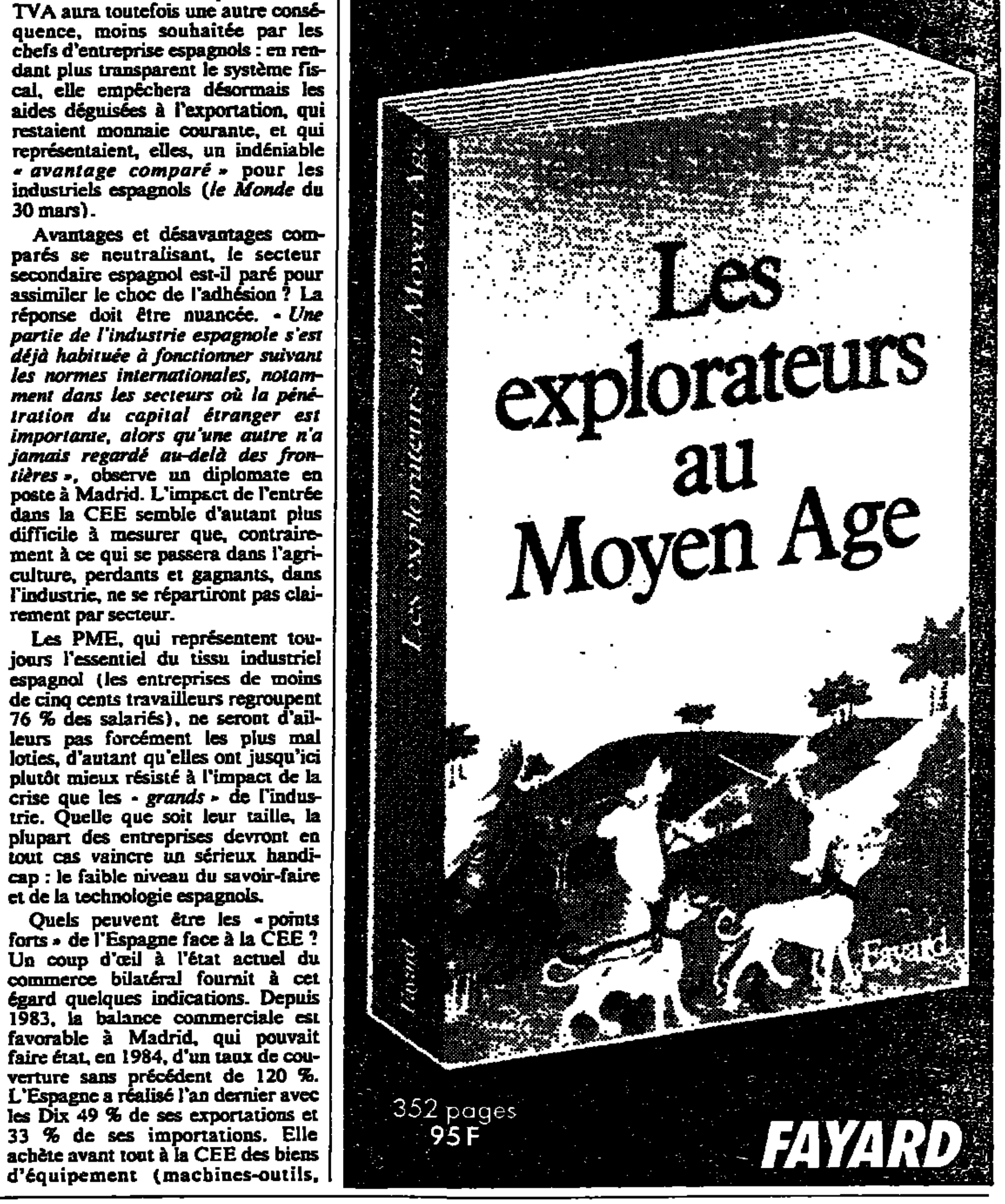
Le terrorisme basque est d'abord une affaire espagnole. Les causes profondes remontent aux guerres carlistes du dix-neuvième siècle. La politique – ou l'absence de politique – du gouvernement français sur cette question explosive a pourtant souvent suscité des commentaires incendiaires, à la limite de l'insulte grossière, dans certains organes de presse espagnols. Un exemple, parmi d'autres, d'un contentieux délicat. Conséquence de la question basque et des interminables négociations pour l'entrée de l'Espagne dans la CEE ? La majorité des Français n'ont pas changé d'opinion sur l'Espagne au cours de ces dernières années malgré l'instauration d'un régime démocratique.

Une note optimiste quand même : une très forte majorité de personnes interrogées de part et d'autre des Pyrénées estiment qu'une association tendant à favoriser de meilleures relations et une plus grande compréhension entre les deux pays est utile. Les porte-parole des instituts de sondage ayant, bien entendu, précisé que cette dernière conclusion n'avait pas été suggérée par Dialogo, on ne peut que s'en féliciter... Tout en souhaitant bonne chance aux promoteurs d'une association qui a bien du travail en perspective.

M. N.

(1) Sondages réalisés par la SOFRES et SOFEMASA.

(2) Dialogo, association privée, a été créée à Madrid en 1983 pour améliorer la connaissance mutuelle des réalités françaises et espagnoles. Elle est présidée en Espagne par M. Leal, ancien ministre de l'économie. La section française, créée en 1984, est dirigée par M. Pierre Dreyfus, ancien ministre de l'industrie.



ASIE

Japon

La fin de la carrière politique du « parrain » de la majorité

Tokyo. – Quand on s'appelle Kakuei Tanaka, on ne met pas la clé sous la porte de son « bureau politique » sans provoquer quelques remous. *A fortiori*, lorsqu'on reste théoriquement le plus puissant des chefs de faction mais que, en réalité, on est si mal en point que la décision doit être prise par procuration.

L'annonce, la semaine dernière, de la fermeture du quartier général de M. Tanaka, à Hirakawacho (Tokyo), *par sa famille a* donc provoqué, pour reprendre quelques expressions de la presse locale, « une onde de choc », l'« effet d'une bombe ». Les conséquences du geste risquant d'être proportionnelles à la puissance politique de l'intéressé et à l'âpreté avec laquelle son héritage est déjà disputé, le contraire eût été étonnant.

D'abord, ce développement survient après l'ébranlement qu'avait constitué pour l'ensemble du monde politique et, tout particulièrement, pour les factions du Parti libéral démocrate (PLD) l'hospitalisation du « parrain » de la majorité à la suite d'une trombose *cérébrale, en février dernier*. Aujourd'hui, trois mois plus tard, c'est, en quelque sorte, le *deuxième centre nerveux de l'empire* politique et financier de M. Tanaka qui cesse de fonctionner avec la fermeture du bureau de Tokyo. Hirakawacho était le centre de financement et de planification des campagnes électorales de la faction de l'ex-premier ministre, une sorte de passage *obligé pour une clientèle politique* et d'affaires nombreuse et variée.

Ensuite la décision de fermeture a été prise par la famille sans consultations préalables avec l'état-major politique de l'ancien premier ministre. L'antagonisme entre ces deux entourages aux intérêts et aux sentiments divergents n'est d'ailleurs un secret pour personne. Enfin, elle intervient alors que s'accélère le processus de dislocation de la faction Tanaka (la plus puissante de la *majorité) sous les effets d'une* lutte de succession opposant ses numéros deux et trois, MM. *Susumu Nikaido, vice-président du* PLD, et Noboru Takeshita, ministre des finances.

Le dossier Lockheed

Comment imaginer, compte tenu de tout cela, que celui qui fut le héros de la politique Japonaise d'après *guerre* avant d'en devenir le vilain (mais sans jamais cesser d'en être l'éminence grise) puisse *recouvrer et la santé et son rôle* politique dans un avenir prévisible ? Certains continuaient encore *récemment à le croire, ou à le* faire croire. L'absence de tout signe d'amélioration de l'état de *santé du politicien, toujours paralysé*, et, avant même la fermeture de son Q.-G., la décision de sa famille de lui faire quitter l'hôpital contre l'avis de son entourage politique et de ses médecins *devraient sonner* le glas de telles illusions.

Il paraît difficile, aujourd'hui, de ne pas croire que la vie politique de Kakuei Tanaka touche à sa fin. Certains ne le regretteront pas. Pas, en tout cas, les socialistes et les communistes, qui semblaient voir en lui la corruption faite homme et qui avaient exigé, sans succès, sa démission à la suite de sa mise en accusation, puis après sa condamnation dans l'affaire des pots de vin Lockheed.

Les sentiments de M. Nakasone devraient être moins tranchés. La disparition politique de M. Tanaka, à qui il doit d'être depuis trois ans à la tête du gouvernement, le débarrasserait d'un allié contraignant et politiquement gênant. Mais que la faction Tanaka éclate ou qu'elle soutienne un autre candidat et M. Nakasone risque de perdre pied. Nouveau *dilemme*.

Enfin, suprême ironie pour cette fin de règne, au moment où l'on ferme la boutique politique de M. Tanaka, la justice ouvre une nouvelle fois les dossiers de l'interminable affaire Lockheed. Alité, paralysé, impuissant, l'ancien *premier ministre du Japon* en a peut-être fini avec la politique, mais, pour toutes sortes de raisons, *ni la politique, ni la justice* n'en ont encore fini avec lui.

R.-P. PARINGAUX.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

WASHINGTON RECHERCHE DES « SOLUTIONS POLITIQUES ET NON MILITAIRES » AU NICARAGUA déclare M. Reagan

Washington *(AFP, UPI)*. – Le *président* Reagan, *qui recevait*, mardi 11 juin, des représentants démocrates et républicains favorables à une aide à la guérilla antisandiniste au Nicaragua, a affirmé qu'il recherchait *« des solutions politiques et non militaires en Amérique centrale »*. Ces propos, qui tranchent avec de récentes déclarations de certains membres de l'administration américaine n'excluant pas à terme une intervention directe dans cette région troublée, devraient faciliter le vote par la Chambre des représentants, prévu ce mercredi 12 juin, d'une aide financière aux « contras » d'un montant de 27 millions de dollars. Le Sénat a approuvé, le 6 juin, l'octroi de subsides *« humanitaires »* s'élevant à 38 millions de dollars en deux ans (1985-1986).

Dans une lettre adressée au représentant démocrate de l'Oklahoma, M. David McCurdy, et qu'il a lue *lors de l'entrevue avec les membres* du Congrès, M. Reagan écrit : *« Nous ne cherchons pas à renverser militairement le gouvernement sandiniste ou à installer à sa place un gouvernement qui s'appuierait sur les partisans de l'ancien régime Somoza. »* M. Reagan poursuit : *« Mon gouvernement est déterminé à rechercher des solutions politiques et non militaires en Amérique centrale. Notre politique au Nicaragua est la même que celle que nous poursuivons au Salvador : soutien au centre démocratique contre les extrêmes de droite et de gauche, garanties pour la démocratie et une paix durable par le dialogue national et des négociations régionales. »*

AFRIQUE

LA VISITE DE M. MITTERRAND A M. BOURGUIBA A L'AMBASSADE DE TUNISIE

« Un geste d'amitié »

M. François Mitterrand a effectué, mardi 11 Juin, un geste d'amitié *à l'égard du président* Habib Bourguiba, en se rendant à l'ambassade de Tunisie à Paris, où les deux chefs d'Etat ont eu un entretien de trois quarts d'heure. M. Bourguiba s'est notamment félicité de l'intention du président de nommer notre collaborateur Eric Rouleau comme ambassadeur de France à Tunis. *« Nous allons avoir un rédacteur du* Monde *ambassadeur »*, a-t-il dit, sans le nommer. *« C'est un connaisseur »*, lui a répondu le président français.

A l'issue de l'entretien, qualifié de part et d'autre de *« très chaleureux »*, le président tunisien, âgé de quatre-vingt-deux ans, a raccompagné son hôte en le tenant par la main, jusqu'au porche de l'ambassade.

Le ministre tunisien des affaires étrangères, M. Beji Caid Essebsi, qui assistait à cette rencontre avec M. Habib Bourguiba junior, conseiller spécial et fils du chef de l'Etat tunisien, a déclaré que M. Mitterrand avait *« fait un geste en venant rendre visite au doyen des chefs d'Etat africains, qui est également un ami de la France »*. *« Il n'y a aucun contentieux entre nos deux pays, qui entretiennent des relations privilégiées. Sur la plupart des sujets évoqués, nous avons une convergence de vues »*, a-t-il ajouté.

M. Essebsi s'est rendu, mardi après-midi, au Quai d'Orsay, où il s'est entretenu avec M. Roland Dumas de la conjoncture au Maghreb et au Proche-Orient, et plus particulièrement de la situation au Liban.

Condamnant le détournement de l'avion jordanien qui s'était produit dans la matinée, le ministre tunisien a indiqué que *« la Tunisie est contre le terrorisme, le fanatisme et l'extrémisme »*. Réaffirmant sa *« préoccupation, ainsi que celle du gouvernement français »*, à propos de *« la guerre des camps à Beyrouth »*, il a souligné que *« les perspectives étaient peu encourageantes quant à une solution rapide »* de ce conflit. Il a estimé qu'il existait *« une possibilité de déblocage de la situation si Israël s'engageait dans un processus de paix »*.

Interrogé sur les dernières démarches jordano-palestiniennes, M. Essebsi a déclaré que *« le problème palestinien intéresse au premier chef les Palestiniens. Il leur appartient de dire dans quel sens ils veulent agir. Les Arabes, dans le cadre de la solidarité, doivent prêter main-forte aux Palestiniens »*, a-t-il conclu.

[Eric Rouleau est né le 1er juillet 1926 au Caire. Entré en 1953 au service Moyen-Orient de l'Agence France-Presse, il a commencé à collaborer au *Monde* en 1956. Il a dirigé la rubrique du Proche et du Moyen-Orient à partir de 1960. En 1974 et en 1978-79, il a été détaché du journal d'abord pour donner des cours à l'université de Californie, puis pour effectuer des recherches au *Council on Foreign Relations* à New-York. En 1983, Eric Rouleau avait été nommé consultant auprès de TF 1. Il a publié plusieurs livres, notamment en collaboration avec Jean Lacouture et J.-F. Held *le Troisième Combat* (le Seuil, 1967), une biographie de Kurt Waldheim (Stock, 1977), une autre d'Abou Iyad (Fayolle, 1979) et une étude sur les Palestiniens (le Monde-la Découverte, 1984). Outre l'anglais, Eric Rouleau parle l'arabe littéraire et dialectal ainsi que l'hébreu classique.]

PROCHE-ORIENT

Le monde arabe face au « plan de paix » de M. Pérès

Les gouvernements égyptien et jordanien, qui ont joué un rôle-clé dans la réactivation des efforts de paix, se sont refusés à tout commentaire officiel sur les propositions du premier ministre israélien. Cependant, le quotidien d'Amman *Sawt Al-Chaab* les a qualifiées de « contre-attaque contre la paix ».

Au Caire, un haut responsable égyptien a déclaré que son gouvernement attendait des explications sur deux points essentiels : le rôle que les membres du Conseil de sécurité pourraient jouer et la représentation palestinienne dans les négociations envisagées. Le directeur du bureau de l'OLP à Amman, a accusé M. Pérès de *« refuser tous les moyens de parvenir à la paix »*.

Enfin la radio saoudienne a reproché à M. Pérès d'exclure les cinq membres permanents du Conseil du sécurité de l'ONU ainsi que l'OLP des négociations, et a ajouté que ce plan était une *« manœuvre »* destinée à saboter les efforts déployés par la Jordanie et l'OLP pour parvenir à un règlement et à empêcher *« l'OLP d'être reconnue par les États-Unis »*. – *(AP.)*

Egypte

● *Interdiction de la marche islamiste*. – Le gouvernement a rejeté, mardi 11 juin, l'ultimatum des maximalistes musulmans réclamant l'*« application immédiate »* de la loi islamique avant le 14 juin (*le Monde* du 29 mai) et interdit toute manifestation. Les islamistes avaient menacé d'organiser à cette date des *« marches vertes »* sur la présidence si leur revendication n'était pas satisfaite. Des milliers de fidèles ont prêté serment *« de lutter pour l'application de la loi de Dieu, même si cela impliquait le martyre »*. – *(Corresp.)*

LE RETRAIT ISRAÉLIEN DU LIBAN DU SUD

« Ils » sont toujours là...

De notre envoyée spéciale

Nakoura. – Devant la barrière métallique qui ferme la route côtière surplombant la mer, deux jeunes gens souriants, blue-jeans, chemise sport, savates, s'approchent. Les soldats de l'Armée du Liban du Sud (milice créée et financée par Israël) restent en retrait. Les deux Israéliens en civil contrôlent nos papiers et, après avoir indiqué au chauffeur libanais qu'il ne pouvait pas, lui, passer, *s'apprêtent à ouvrir le portail*. C'était sans compter avec le troisième homme qui, il y a quelques jours encore, gardait le poste en uniforme israélien. Aujourd'hui, seul son fusil Galil le distingue de ses camarades. *« Ils sont nouveaux*, dit-il pour excuser leur invite à pénétrer dans la bande frontalière, *c'est interdit, il vous faut une autorisation de l'ALS... à Marjayoun. »* Hier encore, c'était à Tel-Aviv. Ce qui ne change rien sur le fond, puisque Marjayoun est en zone toujours occupée par l'armée israélienne.

A quelque 500 mètres de là, sur la route du retour, deux gendarmes libanais s'enquièrent : *« Les Israéliens sont-ils toujours là ? »* Sans doute ont-ils vu, lundi soir sur les écrans de la télévision libanaise, les chars repasser la frontière et entendu le premier ministre, M. Shimon Pérès, annoncer solennellement que *« l'Etat d'Israël se dégage du Liban et de la politique libanaise »*.

De Nakoura à Nabatieh, la réalité est tout autre, et les soldats israéliens semblent même s'être multipliés aux points de contrôle gardant les entrées de la zone de sécurité. A Kfar-Tibnit, le long convoi de voitures et de camions attend. Les soldats de l'ALS viennent parler à leurs compatriotes, puis ils se tournent vers un groupe d'une dizaine d'Israéliens, muets, fusil en bandoulière, pour expliquer leur impuissance. *« C'est le capitaine qui donne les ordres »*, dit Mohamed. Il voudrait bien que nous puissions aller voir son chef, le général Lahad, et fait une dernière tentative auprès d'un gradé assis à l'écart. En vain. *« Le commandant ne veut pas*, dit-il ; *ici c'est lui qui commande. »* Les soldats israéliens vont-ils rester ? *« Oui*, répond-il, *longtemps, tant que nous serons là. »*

« J'aimerais bien rentrer... »

La petite route qui monte à Kantara est déserte. Serpentant au milieu des collines arides, elle conduit, à travers les points de contrôle des Finlandais de la FINUL, au village protégé de remblais de terre en chicane. Des soldats de l'ALS surgissent brusquement. Le même mot revient : *« Interdit »*. Après quelques palabres, le soldat avoue : *« Je vous laisserais bien passer, mais, si je le fais, ils vont m'envoyer en prison. » « Ils »* s'accompagne d'un regard vers la maison qui domine la route. Seul un treillis qui sèche dans un jardin révèle la présence des Israéliens.

A Jmeymé, changement de décor. De la fenêtre d'un immeuble en construction, un homme fait de grands gestes. La mitrailleuse pointée sur la route est suffisamment dissuasive pour que tout le monde stoppe. Un jeune milicien barbu, débardeur vert olive, sans fusil, vient à notre rencontre. *« Non*, affirme-t-il, *pas de problème, à pied vous pouvez passer. »* Protecteur, il nous accompagne au poste en riant. Fier de ses quelques mots de français, il *réclame même une cigarette*. Mais voici que, sur un toit, surgit un soldat israélien visiblement *étonné de nous voir là. Le milicien* tente d'expliquer qu'il n'y a pas de problème. Trop tard. Une *quinzaine de soldats israéliens surgissent* : gilet pare-balles, cartouchière, fusil à la main, ils barrent la route. Un lieutenant s'avance : *« Personne ne passe ici. Même pas les habitants des villages voisins. Aucune dérogation, même pour le médecin ou l'école*, tient-il à préciser. *Nous sommes ici parce que le général Lahad a donné l'ordre de bloquer le passage, et notre rôle consiste à faire respecter cet ordre par les soldats de l'ALS. »*

Allez-vous rentrer en Israël ? Le lieutenant soupire : *« J'aimerais bien, mais on a l'ordre de rester ici. »* Combien de temps ? *« Revenez tous les jours, vous verrez bien. »*

« Retrait canular », titrait mardi, à Beyrouth, *le Réveil*, journal proche de la présidence libanaise. La *« bonne foi »* israélienne, vantée lundi par M. Shimon Pérès, *reste encore à prouver*.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● *Le terroriste Kozo Okamoto aurait « repris le combat »*. – Seul survivant des auteurs du massacre de Lod en 1972, relâché le mois dernier par Jérusalem lors d'un échange de prisonniers palestiniens et israéliens, il aurait rejoint *« son groupe de guérilla »*, a affirmé, mardi 11 juin, au Liban, Mme Fusako Shigenobu, chef de l'Armée rouge japonaise. Selon l'agence de presse Kyodo, Mme Shigenobu a fait cette révélation à trois journalistes japonais dans un lieu tenu secret dans la plaine de la Bekaa où seraient basés des commandos du mouvement terroriste japonais. – *(AFP.)*

Israël

VINGT-DEUX ÉCOLIERS TUÉS ET DIX-SEPT BLESSÉS DANS UNE CATASTROPHE FERROVIAIRE

Tel-Aviv *(AFP)*. – Vingt-deux écoliers israéliens se rendant à la plage ont trouvé la mort mardi 11 juin, près de Haïfa, lorsque l'autobus qui les transportait a été percuté à grande vitesse par l'express Haïfa - Tel-Aviv à un passage à niveau non gardé. Dix-sept enfants ont été blessés, dont plusieurs sont dans un état très grave. Un deuil national est observé ce mercredi en Israël.

L'autobus faisait partie d'un convoi d'autocars conduisant les enfants d'une école primaire de Petah-Tiqwa, un quartier de la banlieue de Tel-Aviv, à un pique-nique à la plage.

Le sort des Français enlevés

« AUCUN CONTACT N'EST NÉGLIGÉ » déclare M. Dumas

« Les Français doivent savoir que tout est mis en œuvre pour obtenir la libération de nos quatre compatriotes [MM. Fontaine, Carton, Seurat et Kauffmann, enlevés à Beyrouth]. *Aucun contact, aucune filière ne sont négligés. Aucun moyen de dialogue n'est écarté »*, a affirmé M. Dumas, mardi 11 juin, à l'Assemblée nationale.

De son côté, l'épouse du journaliste de l'*Evénement du Jeudi*, Mme Joëlle Kauffmann, est arrivée mardi à Beyrouth-Est, *via* Chypre. Elle s'est rendue à Beyrouth-Ouest *« afin d'y rencontrer des personnalités qui pourraient l'aider à retrouver son mari »*.

A Paris, un nouvel appel en faveur de M. Michel Seurat, signé de neuf universitaires, dont MM. René Rémond, Fernand Braudel et Alain Touraine, vient d'être publié. Les signataires se *« portent garants de l'intégrité morale et professionnelle »* du jeune orientaliste et demandent à *« tous leurs collègues, au Liban et ailleurs, d'intervenir pour que Michel Seurat recouvre sa liberté »*.

هكذا من الأصل

مكبرا من الأصل

AFRIQUE

République sud-africaine

Le rapport judiciaire sur la tuerie de Langa souligne la mauvaise organisation de la police

De notre correspondant

Johannesburg. — Le rapport de M. Donald Kannemeyer, le magistrat chargé d'enquêter sur les circonstances de la tuerie de Langa, qui causa la mort de vingt Noirs le 21 mars dernier, a été remis au Parlement mardi 11 juin. Il fera l'objet d'un débat jeudi et vendredi. Ce document de 166 pages, rédigé après plus d'un mois d'auditions, aboutit à deux conclusions principales : si la police avait été normalement équipée avec le matériel anti-émeute habituel et si elle n'avait pas interdit le déroulement des funérailles auxquelles se rendait le cortège, il n'y aurait pas eu vingt morts à Langa ce jour-là, date du vingt-cinquième anniversaire d'une autre fusillade qui, à Sharpeville, avait provoqué la mort de soixante-neuf autres Noirs.

Commissaire unique, le magistrat souligne que « *le défaut d'équipement approprié (gaz lacrymogènes, balles en caoutchouc, petits plombs) est le résultat d'une politique délibérée dont la responsabilité n'a pu être déterminée* ».

Néanmoins, M. Kannemeyer estime qu'on ne peut reprocher au lieutenant John Fouche d'avoir ordonné d'ouvrir le feu, car « *la responsabilité des morts et des blessés ne peut être attribuée à une erreur de jugement ou à la faiblesse de quiconque* ».

M. Kannemeyer a repris, point par point, toutes les questions soulevées par ce drame. Il reconnaît que la décision d'interdire à deux reprises les obsèques des trois victimes auxquelles se rendaient les habitants de Langa n'était pas justifiée. « *Rien n'indique*, constate-t-il, *que les manifestants faisaient partie d'une organisation ayant l'intention d'attaquer la population blanche.* » Il relève « *le sérieux manque de discipline* » de la part des policiers et déplore que « *des remarques provocantes* » aient été faites.

M. Kannemeyer a établi de façon certaine qu'aucun cocktail Molotov n'avait été lancé, même si les débris de deux d'entre eux ont été retrouvés sur les lieux du drame, et que la foule n'était pas en possession d'« *armes dangereuses* ». Il constate que « *la majorité des cinquante coups de feu tirés l'ont été alors que la foule commençait à se disperser et à fuir* ». En ce qui concerne la suite des événements, M. Kannemeyer rejette les différentes allégations de témoins affirmant que des blessés avaient été maltraités, laissés trop longtemps sans soin, voire achevés.

Manque de coordination

Le magistrat a également rejeté la thèse de la « conspiration » policière pour monter un récit fallacieux des circonstances de la fusillade. Après examen, il estime que la version inexacte des faits relatés le jour même au Parlement par le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, n'était pas délibérée mais était « *le résultat d'une tentative de justification de l'attitude du lieutenant Fouche en exagérant l'importance de la situation à laquelle il avait à faire face* ».

Pour porter remède au mauvais fonctionnement de la police ainsi dénoncé, le ministre de la loi et de l'ordre a rendu public, mardi, un mémorandum annonçant la création d'une commission d'enquête, la réforme de la procédure d'interdiction des funérailles et le contrôle permanent de la fourniture de matériel anti-émeute, afin « *de réduire au maximum les risques pour le public et pour la police* ». Ce mémorandum indique également que, depuis le 21 mars, l'entraînement a été amélioré et *qu'un centre opérationnel* permanent fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre a été créé à Pretoria pour « *coordonner le contrôle des unités* ».

Il y a 47 000 policiers en Afrique du Sud pour une population de 26 millions d'habitants (homelands indépendants non compris). Un peu plus de la moitié d'entre eux sont des « non-Blancs ». « *C'est la police sud-africaine qui porte le plus lourd fardeau*, a déclaré M. Le Grange, *dans l'accomplissement de sa tâche. Quelquefois en petit nombre, ses hommes sont exposés à de grands dangers.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

LE PRÉSIDENT DU TOGO A L'ÉLYSÉE

« Nous sommes en train de faire quelque chose pour les fils du Tchad » déclare M. Eyadema

Le président togolais, le général Gnassingbe Eyadema, s'est déclaré satisfait du niveau de l'aide française accordée à son pays, à l'issue de l'entretien d'une heure qu'il a eu, mardi 11 juin, à l'Elysée, avec le président François Mitterrand.

M. Eyadema a indiqué qu'il avait évoqué avec le président français, la coopération bilatérale et « *fait un tour d'horizon des problèmes de l'heure en Afrique et dans le monde, et plus particulièrement de la Namibie et du Tchad* ». « *Nous sommes en train de faire quelque chose pour que les fils du Tchad puissent se retrouver autour d'une table de réconciliation* », a-t-il ajouté, précisant : « *La France peut hâter la tenue de cette conférence. Le Togo appuie les gens qui ont pris la décision de jouer ce rôle.* » A propos du Sahara occidental, le président Eyadema a exprimé son soutien à la résolution 104 du dix-neuvième sommet de l'Organisation de l'unité africaine, annonçant qu'il assisterait au prochain sommet de l'OUA (prévu en juillet prochain à Addis-Abeba, et consacré à l'économie) ainsi qu'au prochain sommet franco-africain qui aura lieu à Paris.

M. Eyadema, qui avait reçu M. Hernu, mardi matin, a invité le ministre français de la défense à se rendre au Togo, en 1986. Paris et Lomé sont liés, depuis 1963, par un accord de défense auquel s'est ajouté, en 1976, un accord de coopération militaire technique.

(Lire pages 23 à 25 notre supplément sur le Togo.)

Zaïre

ANCIEN PREMIER MINISTRE EN EXIL A BRUXELLES

M. Karl i Bond appelle à la réconciliation nationale

De notre correspondant

Bruxelles. — L'opposition zaïroise en exil est-elle en train, sinon de capituler, du moins de rechercher très sérieusement une réconciliation avec le régime du maréchal Mobutu ? C'est, en tout cas, ce qui peut être déduit des propos tenus, mardi 11 juin à Bruxelles, par M. N'Guza Karl i Bond, ancien premier ministre de Kinshasa, réfugié en Belgique depuis 1981 et qui, au terme d'une carrière mouvementée, a été condamné à mort par le régime du président Mobutu. Jusqu'ici, il était considéré comme l'« opposant numéro un » au gouvernement de Kinshasa.

Il est vrai que depuis quelque temps déjà circulaient des rumeurs difficilement vérifiables selon lesquelles M. Karl i Bond aurait secrètement rencontré le président Mobutu à Paris au mois d'avril. L'intéressé affirme toutefois qu'il n'a eu « *aucun contact* » avec le président zaïrois. Mais le fait est que, aujourd'hui, le plus prestigieux représentant de l'opposition extérieure au régime du Zaïre tend de nouveau la main et offre ses services au chef de l'Etat de Kinshasa. Au cours d'une conférence de presse dans la capitale belge, celui qui a été le champion du combat contre le président Mobutu a fait appel à « *la paix des cœurs* » et à la « *réconciliation nationale* ».

Si cette réconciliation « *offerte de la façon la plus sincère* » était réalisée, M. Karl i Bond se déclare prêt à se rendre à Kinshasa pour prendre part, le 30 juin, à la commémoration de l'indépendance zaïroise. « *Il y a*, dit-il, *des moments historiques où il faut prendre des décisions. Ici, en Europe, vous avez eu des unions sacrées. Après la guerre, le général de Gaulle a fait un gouvernement d'union nationale où se retrouvaient l'extrême droite et l'extrême gauche. C'était pour reconstruire la France...* »

J. W.

politique

LE DÉBAT DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La France est prête à recevoir M. Gorbatchev

Il fallait avoir la naïveté *politique, feinte ou* réelle, de M. Olivier Stirn pour voir dans le débat de politique étrangère, le mardi 11 juin à l'Assemblée nationale, de larges plages de consensus. *Car en de*hors des grands principes, comme les droits de l'homme, sur lesquels tout le monde tombe d'autant plus facilement d'accord qu'ils sont évoqués dans leur généralité ; de dehors de l'acceptation du rôle primordial de la force de dissuasion française, qui, *pourtant, a divisé* longtemps la classe politique ; en dehors de gestes humanitaires évidents, comme le souhait de voir libérer les quatre Français détenus au Liban, pour lesquels M. Roland Dumas a assuré que *« tout était mis en œuvre »*, rien, vraiment rien, ne réunit les quatre principales forces politiques françaises.

M. Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne) a beau assurer que le *« sillon tracé »* par le général de Gaulle, en politique étrangère, est *« si profond »* qu'il est difficile de s'en écarter, le RPR et l'UDF ont, sur des points aussi importants que l'initiative de défense stratégique des Etats-Unis ou l'avenir de la construction européenne, des positions divergentes. Le PCF, qui, lorsqu'il participait au gouvernement, avait mis un bémol à ses positions traditionnelles, y revient avec un plaisir évident.

Les socialistes se retrouvent bien seuls, d'autant que l'UDF a abandonné la relative modération de ses critiques du tout début du septennat. Si giscardo-barristes et néo-gaullistes sont d'accord pour penser que la diplomatie française a changé depuis un an, ce que nie M. Dumas, la nouvelle orientation qu'ils discernent ne trouve pas plus grâce à leurs yeux que l'ancienne.

Dans son discours introductif, le ministre des relations extérieures a dressé *une vaste fresque* de l'action diplomatique de la France, n'apportant guère de nouveauté sur le sujet. Seule information, la probable venue en France, avant la fin de l'année, de M. Mikhaïl Gorbatchev, M. Dumas ayant déclaré que l'échange de vues, commencé à Moscou lors du voyage de M. Mitterrand, *« se poursuivra au plus haut niveau, probablement avant la fin de 1985 »*.

Dans un autre domaine, il a annoncé que la France, *« contactée en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU »*, va accepter de recevoir la délégation palestino-jordanienne ; les autres membres de la Communauté européenne qui vont devoir, eux aussi, se prononcer sur une telle demande de rencontre, vont être avertis de cette position française.

Pour le reste, M. Dumas a confirmé que *« l'europe ne saurait renoncer à se défendre elle-même »* ; que *« la France reste, aujourd'hui encore, le seul pays qui puisse agir du côté des Israéliens autant que du côté des pays arabes »* ; que pour le Liban, *« elle s'est employée à créer les conditions d'une intervention plus efficace des Nations unies »* ; qu'en Afrique, elle *« ne saurait accepter que la guerre ajoute ses ruines à celle de la misère »* ; qu'elle n'accepte pas *« la situation de fait »* créée par la Libye au Tchad.

Abordant les problèmes de défense, le ministre a souligné que la France entend maintenir la capacité de sa force de dissuation nucléaire *« dans le contexte difficile que créent l'accélérations des changements technologiques et l'apparition de menaces nouvelles »*, et que si elle ne conteste à personne le droit de procéder à des recherches sur la guerre dans l'espace, c'est à la condition que ces recherches ne soient pas en contradiction avec le traité de 1972 sur les armes anti-missiles. Il s'est dit préoccupé par *« le développement incontrôlé d'une course aux armements dans l'espace (...) facteur d'instabilité dans l'équilibre de la dissuasion »*.

M. Dumas juge non *« négligeable »* l'initiative de défense stratégique américaine, mais il a demandé : *« Comment pourrait-on répondre à l'invitation de participer à l'éxécution de ce que l'on ne connaît pas, à ce que l'on ne mesure pas, alors que, nulle part, il ne nous est proposé de participer à la décision, ce qui, à nos yeux, est déterminant ? »* D'où le projet Eurêka, qui s'il relève *« fondamentalement du domaine civil »*, permettra à l'Europe *« d'accroître sa capacité à assumer sa propre sécurité »*. *« Elle fera ses choix en fonction de ses intérêts, le moment venu, si elle le veut »*, a-t-il dit. C'est un tel pas vers l'Europe de la technologie que le ministre français attend du prochain sommet européen de Milan, ainsi que la rénovation de la pratique et des institutions. Il a confirmé, à ce propos, que la France *« appellera, une fois encore, les Européens à l'édification d'une véritable union européenne »*.

M. Couve de Murville : l'hypothèque communiste

M. Maurice Couve de Murville n'a pas critiqué cette position française sur l'IDS, au contraire ; mais il en voit la justification dans l'évolution de la politique intérieure. Pour lui, tant que le PS était allié au PCF, la France a été contrainte à *« un zèle atlantiste »* comme *« jamais depuis la lointaine IVe République »*, et elle n'a plus entretenu avec l'Union soviétique, *« comme cela était cependant devenu normal depuis plus de quinze ans, des relations entre dirigeants au plus haut niveau »*. Pour l'ancien ministre des affaires étrangères, ce n'est que *« libéré de l'hypothèque communiste »* que le pouvoir a pu *« reprendre contact avec la Russie et se raidir avec Washington »*. En tout cas, à propos de la « guerre des étoiles », M. Couve de Murville a reconnu *« qu'il n'existe aucune raison pour nous d'être associés au projet dans les conditons proposées par Washington »*.

L'UDF a une position diamétralement opposée. Mme Florence d'Harcourt (app. UDF, Hauts-de-Seine) a déclaré : *« Vous créez de toutes pièces une querelle entre alliés occidentaux et, surtout, entre Européens, alors qu'il y aurait là une source nouvelle de collaboration et de renforcement de la solidarité occidentale (...). Ce projet redonnerait aux alliés du pacte atlantique, solidaires, l'initiative qu'ils ont perdue depuis longtemps dans le dialogue Est-Ouest. »* De plus, pour Mme d'Harcourt, *« l'IDS ne relance pas la course aux armements »*.

M. Robert Montdargent (PC, Val-d'Oise) n'en croit pas un mot. Au contraire, il reproche au gouvernement français d'avoir changé de position sur la « guerre des étoiles », en l'acceptant après l'avoir refusée. Il n'arrive pas à croire que le projet Eurêka soit opposé au projet américain ; pour lui, ils sont complémentaires. *Le porte-parole communiste* refuse, aussi, la construction d'un avion de combat européen, qui serait *« un pas de plus dans la soumission de notre défense nationale au bloc atlantique »*. C'est d'ailleurs toute la politique européenne de la France qu'il conteste, reprochant au Parti socialiste de vouloir se placer dans une perspective confédérale, refusant l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, n'acceptant pas que soit retirée à un pays membre de la CEE la possibilité de faire jouer son droit de veto contre une décision de ses partenaires.

Sur ce point, il est d'accord avec M. Couve de Murville, qui, dans une telle éventualité, *« ne donnerait pas cher de l'avenir de la Communauté »*. Bien loin de la tonalité très européenne des orateurs de l'UDF, *le porte-parole du RPR est resté, en* effet, fidèle aux positions traditionnelles des gaullistes en la matière. Au cours d'échanges assez vifs avec M. Dumas et Mme Catherine Lalumière, il a justifié la position prise par la France en 1966, qui avait abouti à ce que l'on a appellé *« le compromis de Luxembourg »*, à la suite duquel il est devenu habituel de prendre toutes les décisions à l'unanimité Pour l'ancien ministre des affaires étrangères, c'est cela qui a permis la mise en place de la politique agricole commune. Pour l'actuel ministre des relations extérieures, *« c'est la cause principale des déboires de la Communauté depuis une quizaine d'années »*.

Au Liban : les apparences de l'action

Le secrétaire d'Etat aux affaires européennes a, en tout cas, confirmé la volonté de la France d'obtenir sur ce point une réforme des pratiques communautaires, qui, au moins, obligerait ceux qui veulent user du droit de veto à déclencher une procédure plus solennelle ; toutefois, avec M. Couve de Murville, Mme Lalumière a reconnu que toutes les difficultés de l'Europe ne viennent pas des problèmes institutionnels. Elle espère que *« le brouillard »* qui flotte sur l'Europe se dissipera, mais elle n'a guère apporté de précisions sur les propositions que pourraient faire la France au sommet de Milan.

Comme le souhaitaient les socialistes, qui sont intervenus sur le sujet, Mme Lalumière s'est montrée très ferme vis-à-vis des Etats-Unis sur la politique agricole, soulignant que, en pourcentage du PNB, ceux-ci subventionnent plus leur agriculture que l'Europe et que, dans les échanges agricoles, celle-ci est déficitaire de 4 milliards de dollars.

Les socialistes n'ont pourtant pas eu entière satisfaction. Mme Véronique Neiertz et M. Claude Estier n'ont pas caché qu'ils auraient aimé que *M. Fabius ne renvoie pas à 1987* d'éventuelles sanctions contre l'Afrique du Sud.

Le Liban a fait l'unanimité, mais, simplement, pour que chacun s'émeuve de la situation actuelle. RPR et UDF ne sont même pas d'accord sur les raisons de celle-ci. M. Couve de Murville renvoir dos à dos Israël et la Syrie, alors que M. Jean-Marie Daillet (UDF, Manche) ne met en cause que cette dernière. Le porte-parole du RPR reproche au gouvernement de s'être, d'abord, *« aligné »* sur les Etats-Unis, puis de n'offrir que *« les apparences de l'action »*, de faire trop confiance aux Nations unies et à la Communauté européenne ; il souhaite un dialogue avec toutes les communautés, libanaises, regrettant, à ce sujet, le retrait de l'ambassadeur, nommé haut commissaire à Nouméa. L'orateur de l'UDF, lui, a mis en cause MM. Nabih Berri et Walid Joumblatt et s'intéresse particulièrement au sort de la communauté chrétienne, M. Daillet a reconnu que seule la France est en position de proposer une conférence internationale sur le Liban.

A l'un comme à l'autre, M. Dumas a répliqué que le gouvernement français veut respecter l'état de droit et, donc, ne rien faire sans l'accord *« du gouvernement légal du Liban »*, en privilégiant l'appel à l'ONU.

Aveu d'impuissance ? Peut-être pas, mais sur le Liban, comme sur autres sujets abordés — conflit Iran-Irak, drame de l'Afrique noire, évolution de la Namibie et de l'Afrique du Sud, le ministre et ses trois secrétaires d'Etat ont semblé plein, de bonnes intentions, mais bien en peine de les faire entrer dans les faits.

THIERRY BRÉHIER.

La saveur des choses rares

« Votre indifférence à notre égard est un peu arrogante. » Sourcil levé et ton mesuré, M. Couve de Murville a laissé transparaître, au cours du débat à l'Assemblée nationale, une certaine contrariété — équivalant pour lui aux imprécations chez un parlementaire moins doué pour la litote et la maîtrise de soi. Il est vrai que le déjà lointain prédécesseur de M. Dumas à la tête du Quai d'Orsay se faisait en l'occurrence le porte-parole de nombre de ses collègues, qui sont loin d'appartenir tous à l'opposition, et qui regrettent comme lui le manque d'informations dont le Parlement dispose aujourd'hui sur la politique étrangère de la France.

On déplore en particulier, au Palais-Bourbon, de n'avoir pu, en presque six mois, entendre qu'une seule fois, et plutôt brièvement, M. Dumas en commission des affaires étrangères. Même l'organisation du débat de mardi, qui relève pourtant de la tradition, a dû être demandée avec quelque insistance, bien que le ministre ait ouvert son discours en remerciant les députés de l'occasion ainsi offerte au gouvernement de s'expliquer sur sa politique étrangère... Un discours qui avait la saveur et le prix des choses rares, mais non, hélas ! un contenu d'une équivalente richesse.

Les parlementaires ne sont pas, il est vrai, les seuls à bénéficier, si l'on peut dire, de la très grande discrétion du ministre des relations extérieures. Les journalistes français et étrangers en poste à Paris se souviennent, par exemple, avec quelque regret, de la brièveté de l'intervention de M. Dumas lors du déjeuner que l'Association de la presse diplomatique avait organisé pour l'entendre en mars dernier, et que le ministre, entre deux rendez-vous, a dû abréger en raison d'un emploi du temps incontestablement surchargé.

Situation d'autant plus frustrante, pour les uns et pour les autres que, manifestement, ce n'est pas par manque d'informations que M. Dumas en donne lui-même si peu. Succédant à un titulaire du Quai, M. Cheysson, qui s'était acquis la réputation de parler un peu trop, et d'une façon qui n'enchantait pas nécessairement l'Elysée, le brillant avocat et ami personnel du président se serait-il découvert, sur le tard, une vocation pour le mutisme ?

On aura tout de même appris, il est vrai, au détour d'une phrase rajoutée a son discours au tout dernier moment, que M. Gorbatchev viendrait probablement à Paris avant la fin de l'année. Puis, très tard dans la soirée, que la France serait prête à recevoir une délégation jordano-palestinienne, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies (ou peut-être au titre de la CEE, mais la présidence italienne du conseil européen serait, dans ce cas, plus indiquée).

Il n'empêche : on aimerait entendre M. Dumas plus souvent. Et l'entendre dire plus de choses. Pas seulement au Palais-Bourbon.

B. B.

La responsabilité financière des architectes est allégée

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 11 juin en deuxième lecture, le projet de loi sur la maîtrise d'ouvrage public et ses rapports avec les maîtres d'œuvre privés. Comme en première lecture, l'opposition a voté contre, et le PC s'est abstenu (*le Monde* des 14 et 18 décembre 1984). L'Assemblée, comme le souhaitait M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, et M. Guy Malandain (PS, Yvelines), rapporteur de la commission de la production, n'a pratiquement retenu aucune des modifications apportées par les sénateurs (*le Monde* du 23 mai 1985).

En revanche, l'Assemblée a adopté quelques ajouts au texte qu'elle avait voté en première lecture l'hiver dernier. A l'initiative du gouvernement, elle en a étendu la portée aux équipements industriels. Elle a rangé parmi les maîtres d'ouvrage concernés certains syndicats mixtes. Comme le souhaitait M. Malandain, elle a prévu que, même si la législation ne l'y oblige pas, le maître d'ouvrage devra consulter les personnes concernées par la construction envisagée.

Surtout, à la demande de M. Quilès, l'Assemblée a adopté des dispositions qui auraient dû figurer dans la loi sur l'architecture, que finalement le gouvernement a renoncé à déposer. Il s'agit donc de simples modifications à la loi de 1977 dont l'essentiel reste en vigueur. Les nouvelles dispositions vont dans le sens de ce que souhaitaient les architectes : ils pourront constituer des sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée dont le statut est en cours de discussion parlementaire, ce qui leur évitera d'être responsables sur tous leurs biens propres pour les incidents financiers de leurs activités professionnelles.

De même, lorsqu'ils constitueront des sociétés commerciales d'architecture sous forme de sociétés anonymes ou de sociétés anonymes à responsabilité limitée, ils ne seront plus responsables sur l'ensemble de leur patrimoine de leur acte professionnel. Les architectes enseignants pourront accomplir des activités de conception architecturale et de maîtrise d'œuvre avec leurs étudiants dans le cadre de leur activité pédagogique.

Enfin, la loi sur l'enseignement supérieur pourra s'appliquer aux écoles d'architecture même sans l'avis conforme de leur conseil d'administration, contrairement à ce que cette loi prévoyait pour toutes les écoles d'enseignement supérieur.

Th. B.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

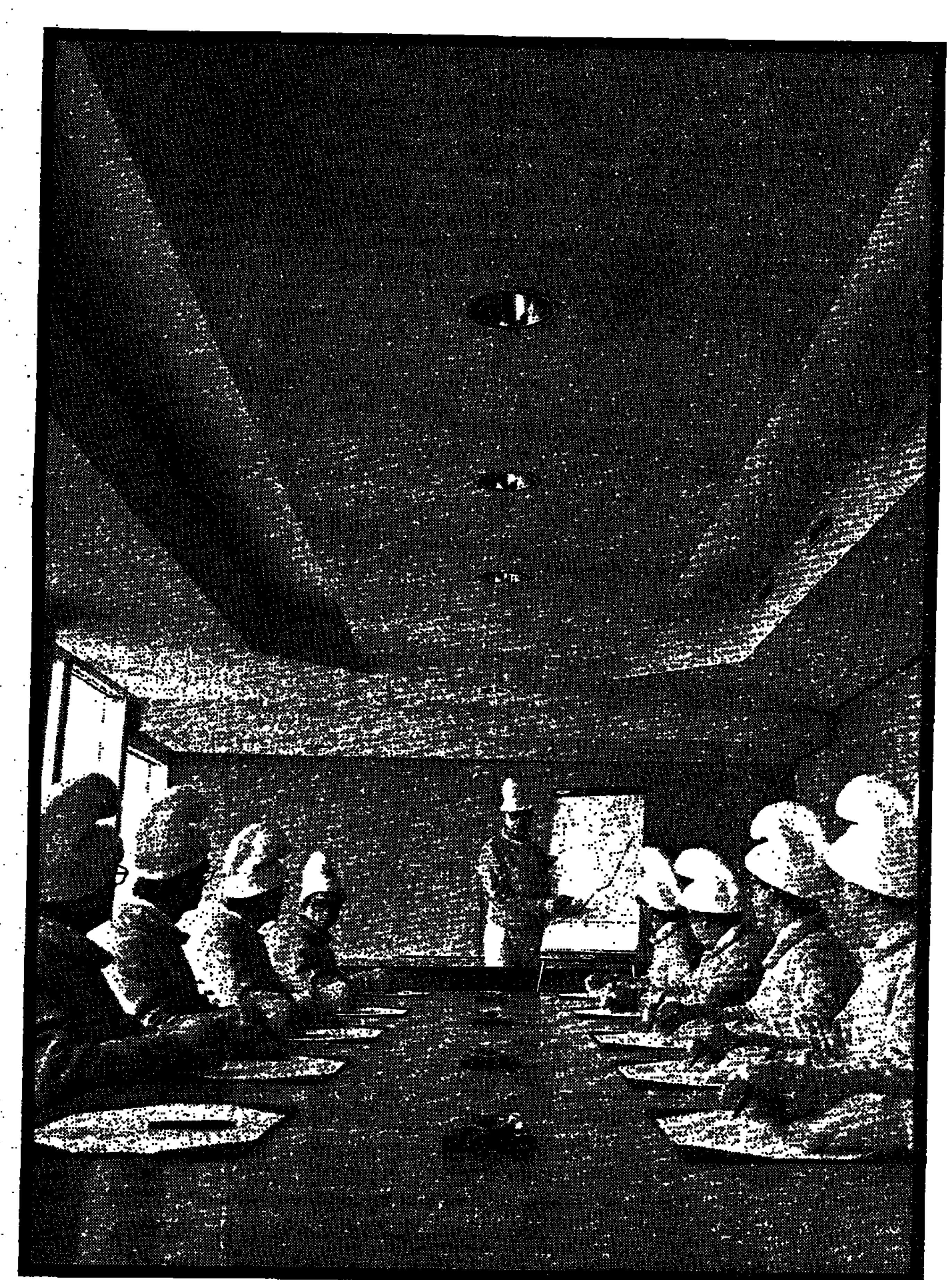
...BLÉE NATIONALE

M. Gorbatchev

La responsabilité financière des architectes est allégée

...PLUS GRANDS ...FRONTIERES

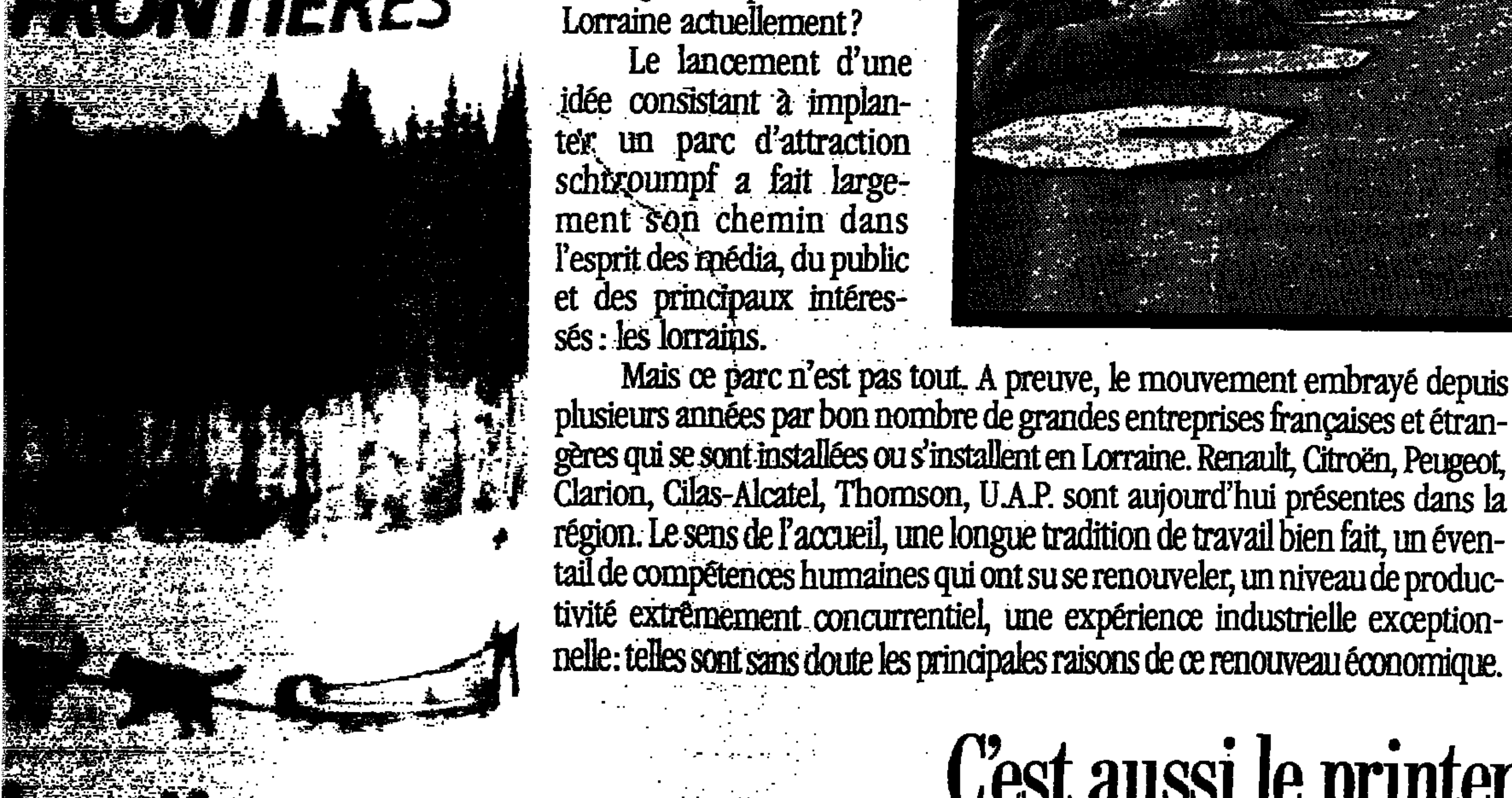
Inutile d'avoir une cervelle de schtroumpf pour comprendre le redémarrage économique lorrain.



Il vous suffit d'être français, allemand, belge, japonais ou simplement vous-même, pour apprécier ou encore profiter du redémarrage économique lorrain.

Que se passe-t-il en Lorraine actuellement?

Le lancement d'une idée consistant à implanter un parc d'attraction schtroumpf a fait largement son chemin dans l'esprit des média, du public et des principaux intéressés : les lorrains.



Mais ce parc n'est pas tout. A preuve, le mouvement embrayé depuis plusieurs années par bon nombre de grandes entreprises françaises et étrangères qui se sont installées ou s'installent en Lorraine. Renault, Citroën, Peugeot, Clarion, Cilas-Alcatel, Thomson, U.A.P. sont aujourd'hui présentes dans la région. Le sens de l'accueil, une longue tradition de travail bien fait, un éventail de compétences humaines qui ont su se renouveler, un niveau de productivité extrêmement concurrentiel, une expérience industrielle exceptionnelle: telles sont sans doute les principales raisons de ce renouveau économique.

Auxquelles il faut ajouter le rôle de SOLODEV et de SODILOR. SOLODEV et SODILOR - sociétés du groupe SACILOR pour le développement de la Lorraine - proposent aux investisseurs une série d'aides et de services : diagnostic de faisabilité, mise en rapport avec les interlocuteurs adéquats, montage financier, conseil marketing, aides financières. SOLODEV et SODILOR sont des équipes toutes entières au service des industriels désireux de s'installer en Lorraine.

Vous voyez que ce n'est pas bien schtroumpf de comprendre le renouveau économique lorrain. Et que c'est encore moins schtroumpf d'en profiter.

LES SOCIETES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DU GROUPE SACILOR
SOLODEV. TEL : 16 (8) 736.12.11
SODILOR. TEL : 16 (8) 285.32.01

GROUPE SACILOR

C'est aussi le printemps pour la Lorraine.

POLITIQUE

Michel Rocard, aux marges du palais

(Suite de la première page.)

Le lendemain, tout le cabinet de Rocard est dans la rue, devant l'ambassade, avec sa femme *Michèle* (« Michèleu » pour les intimes). Pas Rocard. Au téléphone, puis – procédure *rarissime* – dans une instruction écrite au gouvernement, Pierre Mauroy a rappelé l'interdiction faite aux ministres de manifester. Il ronge son frein jusqu'au conseil des ministres suivant.

La vapeur rocardienne, là encore, déborde, et le ministre d'Etat se lance dans une vibrante condamnation du coup de force, bientôt suivi, à sa grande surprise, par... Louis Mexandeau et quelques autres. Il a décidément la Pologne à fleur de peau : *n*'avait-il pas, en 1980, proposé d'envoyer la Royale chercher à Gdansk les Polonais désireux de quitter leur pays, au risque de se faire traiter de « *Bibi Fricotin amiral* » par Michel Poniatowski ?

Autant qu'à la Pologne, Rocard a mal au franc. Il faut dévaluer de 15 %, pense-t-il le jour de l'investiture de François Mitterrand : 10 % d'« *enregistrement des faits acquis* » – « *L'héritage, on peut l'invoquer quarante-huit heures, pas plus* » – et 5 % de « *dévaluation de combat* » pour financer le programme social. Mais à l'approche des législatives, le gouvernement refusera de dévaluer.

Petite musique

Tout au long du premier mouvement de la symphonie de l'état de grâce, le *ministre du Plan laisse en*tendre à huis clos des dissonances grinçantes. Il est opposé à la dissolution de l'Assemblée nationale. Il fait largement savoir ses préférences pour une prise de contrôle à 51 % plutôt qu'à 100 % des entreprises nationalisables. *Une solution* praticable seulement par accords à l'amiable, qui eût frustré le « peuple de gauche » du grand pugilat parlementaire. L'état de grâce, il en a la certitude, *n'est qu'une douloureuse* illusion.

« *J'étais ému de l'enthousiasme des autres, et en même temps dramatiquement inquiet.* » Même au soir du 10 mai 1981, cette raideur sur les réalités *que le grand souffle* ne parvient pas à plier, ce refus viscéral des concessions à la démagogie : tout Rocard est là. Mais quand se profile la rigueur delorienne, sa *petite musique devient parfois sur*prenante, de la part d'un chantre du réalisme.

L'Elysée ayant ordonné que le déficit budgétaire de 1983 ne dépasse *pas 3 %, Michel Rocard explique en* privé que le déficit peut servir à financer l'investissement des entreprises. Il demande que l'on mette à l'étude les théories de son ami Lucien Pfeiffer, aujourd'hui président de l'Union de banques à Paris, qui préconise *que la Banque de France* prête directement aux entreprises, à taux zéro. Une proposition qui séduit davantage les « laxistes » du CERES que le camp de la rigueur.

Il plaide pour un vigoureux programme d'économies d'énergie. Objectif : réduire la dépendance extérieure. N'a-t-il pas appliqué ses idées sur le terrain, à Conflans-Sainte-Honorine, la ville des Yvelines dont il est le maire ? On lui objecte qu'en l'état de faiblesse actuel de l'industrie française, ce programme, intéressant à long terme, pourrait bien se traduire à court terme par des importations massives de matériels. Négligeant les querelles d'experts, il insiste, allant jusqu'à accuser le gouvernement, à la convention *socialiste* de décembre 1984, de pratiquer « *une gestion notariale des finances publiques* ».

Alors que, en 1982, Pierre Mauroy se bat seul, pied à pied, pour imposer la rigueur au gouvernement, Michel Rocard, à plusieurs reprises, se fait l'avocat de relances sectorielles. *Si justifié* que soit son refus « *d'appuyer sur tous les freins en même temps* », devait-il, alors que bien des proches du pouvoir prêtaient l'oreille aux sirènes de la relance, venir grossir ce chant-là, même dans le secret des délibérations gouvernementales ? Mauroy ne l'a pas oublié.

« Plus jamais ça »

Ces exercices de contrepoint, heureusement, prennent fin quand on lui propose le portefeuille de l'agriculture. Il aurait préféré l'économie, les affaires étrangères ou encore, mais oui !... la défense. Qu'importe. Enfin un vrai ministère, un vrai budget, une population entière à gérer, des leviers de commande qui n'attendent que sa main, des négociations internationales où il s'impose. Enfin peut-il peser face au chef de l'*Etat, élu de toute éternité d'un dé*partement rural, et qui connaît le poids de la paysannerie. Enfin un rôle gratifiant.

Pourtant, la lune de miel avec la FNSEA ne dure pas. Au dernier congrès de Narbonne, en mars 1985, François Guillaume, président du syndicat agricole, va jusqu'à *moquer* les mains lisses du ministre, qui blêmit. Rocard répond en endormant la salle d'un exposé définitif sur l'ECU et les montants compensatoires. « *Plus jamais ça* », l'entend-on soupirer dans l'avion du GLAM qui le ramène à Paris. Quelques jours plus tard, au cœur de la nuit du 3 au 4 avril, il avise par téléphone le chef de l'Etat de sa démission.

Bien entendu, les outrances de François Guillaume ne sont pas la raison principale du départ de Rocard. Pas davantage le prétexte officiel : le *changement de mode* de scrutin. Son problème essentiel s'appelle Fabius, contre lequel il livre une guerre des sondages serrée. Jusqu'à la nomination de Laurent Fabius à Matignon, Rocard a espéré que l'on ferait appel à lui, conforté dans cet espoir, à coups de discrètes allusions à l'avenir, par un François Mitterrand virtuose dans l'art du *laisser-entendre et du laisser-espérer*.

Mitterrand et Rocard ! Comment imaginer incompréhension plus *constante, plus désespérante* ? « *Quelle inculture !* » se désole Mitterrand. « *Quelle incompétence !* » réplique Rocard. Tout les oppose : histoire, formation, inclinations. La littérature, les arts ? Rocard, certes, ne les juge pas subalternes, mais tout simplement dévoreurs d'emploi du temps. Lui fait-on lire *Belle du Seigneur* d'Albert Cohen ? Il est tellement emballé par le roman qu'il le recase, un an durant, dans toutes ses discussions, et ses conseillers doivent l'arrêter discrètement. Assurément, il préfère la sociologie (par exemple Alain Touraine, Michel Crozier, l'auteur de *la Société bloquée*, avec qui travaille sa femme Michèle (maître-assistante à Science-Po), et, encore, dîne plus volontiers avec les auteurs *en vue qu'il ne* lit leurs ouvrages.

A l'opacité mitterrandienne, Rocard oppose une *désarmante* transparence. Ni recoin ni mystère. Les publicitaires n'ont nul besoin de tordre son image, de lui faire jouer de l'accordéon ou de lui limer les canines. *Dans* l'exubérante spontanéité rocardienne, il ne s'agit que de polir, couper en tranches ses phrases de vingt lignes, balayer ses néologismes, ralentir son débit saccadé : *rude tâche*.

Ils ne parlent pas le même langage. Les néologismes militanto-technocratiques écorchent les oreilles du fin lettré. Quand Rocard souhaite « *poser un acte* » ou juge une situation « *ingérable* », Mitterrand reste perplexe. Que peuvent se dire cet amoureux d'une terre et d'une culture et cet enfant de la technostructure ? *Le florentin* et le protestant anguleux ? « *Ah, ces gens qui déposent encore des amendements à minuit moins le quart !* » soupira un jour Mitterrand, alors que les rocardiens *faisaient* durer, plus que de raison, une réunion du comité directeur.

Le courant ne passe pas mieux avec Michèle. Cette femme de tête, grande passionnée – « *un brûlot* », dit un ami, – dîne un soir à la même table que le premier secrétaire, à l'ambassade du Portugal, après la « révolution des œillets ». François Mitterrand explique à Santiago Carillo, secrétaire général du PC espagnol, les inconvénients de l'alliance avec les catholiques. « *Au Pays basque, du temps de Franco, les prisons étaient tout de même pleines de curés* », coupe Michèle, se barrant ainsi définitivement l'accès à la cour du premier secrétaire. Michèle qui avait déjà eu un haut-le-corps en découvrant, à peine arrivée au PS, à la tribune du congrès de Pau en 1975, une brochette d'anciens notables SFIO de la période algérienne.

L'incompréhension entre Mitterrand et Rocard *reflète le fossé* entre les deux cultures du socialisme français. Produits typiques de cette « nouvelle gauche », coulée au creuset du refus de la guerre d'Algérie, issus de ce PSU des années 60, parti de boy-scouts idéalistes et de militants *de bonne volonté*, proches des luttes de libération nationale et de leurs dirigeants, proches des lettres de libération nationale et de leurs dirigeants comment les amis de Rocard ne se *fussent-ils pas défiés* de l'ancien ministre de l'intérieur et de la justice de la IVe République ?

A l'inverse, le moralisme sentencieux des « cathos de gauche » exaspère Mitterrand. Lui qui n'oublie rien, il se souvient comment son « *passé algérien* », en 1959, lui ferma les portes du PSA (ancêtre du PSU). En 1974, encore, alors que Rocard s'apprête à entraîner au PS un bon tiers du PSU (mille cinq cents militants), Mitterrand confie à qui veut l'entendre sa méfiance envers « *cette OPA catholique* » sur le parti dont il s'est rendu maître trois ans plus tôt à Epinay. « *Il a toujours assimilé Rocard à ce bourgeon chrétien affublé d'un faux nez socialiste* », explique Jean-Pierre Cot, ancien ministre de la coopération.

« *Vous êtes soutenu par tout ce qui m'a déclaré la guerre* », déclare-t-il à Rocard, peu après les législatives de 1978, au cours d'un déjeuner en tête à tête dans une auberge des environs de Conflans. Comme Rocard sourit, Mitterrand reconnaît : « *Oui, je sais bien, vous-même êtes, protestant* », mais n'en exhale pas moins longuement sa défiance à l'égard des « cathos de gauche ».

Au dessert, le *premier secrétaire* se radoucit-il et évoque-t-il, comme l'affirment certains, sa prochaine succession ? Rocard assure aujourd'hui *qu'il n'en fut rien*. De ce déjeuner, organisé à la demande de Mitterrand par Jacques Attali, constant trait d'union entre les deux hommes, on peut dater la *déclaration de guerre*.

Protestant-type, Rocard ? Son père, Yves Rocard grand résistant, physicien nucléaire, ancien directeur du laboratoire de physique de l'Ecole *normale supérieure*, aujourd'hui marginalisé au sein de la communauté scientifique pour ses recherches sur les baguettes de sourciers (domaine jugé peu sérieux) est issu d'une famille catholique conservatrice de l'Ouest. Et sa mère est une catholique convertie à l'âge de vingt ans au protestantisme sous l'influence d'un prof de philo.

Il n'empêche. *Michel a longuement* fréquenté le temple et les éclaireurs unionistes – sous le totem « Hamster érudit ». Quand le secrétaire national du PSU accorde, sans *bien connaître* le magazine, une interview à *Lui*, et s'amuse ensuite du tollé, est-ce là la rigidité, le puritanisme prêtés aux réformés ? « *C'est l'Évangile qui a fait de moi un socialiste*, dit-il aujourd'hui sans s'appesantir sur la question. *Mais je suis devenu lentement et gentiment agnostique, les problèmes du siècle m'étant apparus plus urgents.* » De son éducation protestante, sous la tutelle d'un pasteur du quartier La*tin, il reconnaît aujourd'hui* avoir gardé « *le goût de la sincérité, l'authenticité* ».

« Parler vrai », oui, mais Rocard fut aussi l'un des premiers à cultiver son image. Quand il se retrouve à la tête du PSU, devenu bateau ivre après 1968, envahi de gauchistes de tous poils, il *se cramponne* de plus belle à sa destinée personnelle. « *Nous traduisions en français chaque communiqué du PSU, et nous le placions dans la bouche de Michel Rocard* » se souvient son ami Roland Cayrol, l'un de ses premiers conseillers en communication.

En un mot, si « Hamster érudit » traverse dans les clous, gare sa voiture aux emplacements autorisés et préfère *les joies simples* – le scrabble, le ski, les virées vers l'Irlande sur son bateau de dix mètres, *l'Epsilon* – aux transports esthétiques, il n'entend pas en dégoûter les autres. Rocard est un tolérant authentique. Même en politique ? Certaines faiblesses, là, *le* révoltent : promettre par exemple, ce qu'on ne pourra pas tenir. Voilà pourquoi Michèle, du moins l'explique-t-elle ainsi, amertume en prime, fond en larmes au *soir du 10 mai 1981*.


Dessin de BERENICE CLEEVE.

Ni protocole, ni rancune

Regardons Rocard face à Mitterrand. Figé par le respect dû au chef de l'État par son ministre, *dévoré* par une jalousie d'autant plus empoisonnée qu'elle est inavouable, *mais aussi démangé* par le désir, jamais éteint malgré les rebuffades, d'être reconnu comme le fils préféré. « *Un peu les mêmes rapports qu'entre Mitterrand et de Gaulle*, risque un proche. *Le sentiment que ce fauteuil, occupé par l'autre, vous était dû.* » « *Vous n'êtes pas un chef* », avait-il un jour reproché à Alain Savary, dont il fut en 1956 membre du cabinet. Rocard a bel et bien trouvé un chef.

Ce chef, en quarante ans de vie publique, a su tisser autour de lui une redoutable toile d'araignée d'amitiés. Rocard, lui, s'y est toujours refusé. La Rocardie est un pays sans honneurs ni prébendes. On ne vient pas à lui pour faire carrière *mais séduit* par le personnage, pour faire avancer une idée, pour aider.

On lui écrit, il ne répond pas toujours. Quand son vieux compagnon Savary, désavoué, démissionne du gouvernement en 1984, il ne reçoit pas le moindre petit mot de Rocard. *Veut-on le rejoindre*, le quitter ? On est libre. Ni protocole, ni rancune. Jusque dans la *vie privée* ? « *Si un jour je décidais de le quitter*, assure sa femme, *il serait très malheureux, mais il ferait mes valises.* »

De ces réticences à intervenir en faveur de ses proches, plusieurs ressentent une frustration qu'il est du dernier mauvais goût, bien sûr, d'avouer. N'aurait-il *pu*, voyant fondre la représentation de son courant au gouvernement, après les départs successifs de Jean-Pierre Cot et Louis Le Pensec, faire un geste pour *sauver ou replacer* tel *ou* tel ? La question, aujourd'hui encore, rouvre une plaie. « *Si je m'étais prosterné, je l'aurais payé trop longtemps en dépendance. Je ne voulais rien devoir.* » Conception du devoir que certains jugent égoïste.

La baguette du pédagogue

A sa décharge, on ne lui a pas épargné les coups de badine sur les doigts. Le nom de son ami Claude Alphandéry, proposé pour la présidence *d'une banque nationalisée*, ne fut-il pas biffé au dernier moment par la main présidentielle ? Un exemple parmi d'autres. Même dégoût en ce qui le concerne : avoir dû se *cramponner au titre* de ministre d'Etat que l'on tentait de lui retirer à la faveur d'un remaniement, demeure une des hontes de sa vie. Mais « *quand on est dans un système grotesque, il faut épouser la logique du grotesque* ».

Bref, toute considération personnelle est subalterne. Des autres, de tous les autres, l'ordinateur rocardien *ne retient que* les arguments qu'ils défendent, les objections qu'ils formulent, pour s'en jouer ensuite et y rebondir, d'un saute-mouton dialectique.

Convaincre, convaincre encore, quand la jungle politique imposerait de tuer. D'où les trois longs feuillets de l'appel de Conflans, à l'automne 1980, dans lesquels il se déclare candidat si François Mitterrand renonce. Ce fut un flop retentissant. « *Quatre lignes à l'AFP suffiront* » lui avait recommandé Claude Marti, son conseil en communication.

Au moment de porter le coup fatal, *la dague lui* tombe des mains. La certitude naïve d'être le meilleur candidat des socialistes lui tient lieu de volonté de vaincre. Mais les caméras impitoyables ne retiennent que la lueur déchirée du renoncement.

« *Une vie publique dont on pourrait dire qu'elle fut calme, sereine, respectueuse de la démocratie, ce ne serait pas mal, non ?* » La politique est aussi, au sens noble, un service, où l'on n'est pas condamné à commettre l'infamie : voilà le rêve, fou et précieux, qui porte Rocard au sommet des sondages. La France s'attendrit de sa légendaire maladresse tactique, de son inaptitude à « faire des mandats » dans les Congrès, de son côté Tintin dans la mare aux crocodiles. Terrible est sa tâche dans les prochains mois : apprendre à tuer sans se tuer lui-même dans le cœur des Français.

LAURENT GREILSAMER et DANIEL SCHNEIDERMANN

LA NOTICE AU « WHO'S WHO »

Rocard (Michel, Louis, Léon), inspecteur des finances, homme *politique, ancien député*, ministre. Né le 23 août 1930 à Courbevoie (Seine). *Fils d'Yves* Rocard, professeur, et de Mme, née Renée Favre. Marié en secondes noces à Mlle Michèle Legendre (deux enfants : Olivier, *Loïc ;* et *deux enfants : Sylvie*, Francis du premier mariage). Etudes : lycée Louis-le-Grand et faculté des lettres de Paris. Diplômes : licencié ès lettres, *diplômé de l'Institut d'études* politiques de Paris et du Centre d'études des programmes économiques. Carrière : secrétaire national de l'Association des étu*diants socialistes* SFIO (1955-1956), élève à l'Ecole nationale d'administration (1956-1958), inspecteur des finances (1958), au service des études économiques et *financières* (depuis 1962), chef de la division des budgets économiques à la direction de la prévision (1965) et secrétaire général de la commission des comptes et des budgets économiques de la nation (1965), *secrétaire national* (1967-1973) du Parti socialiste unifié (PSU), candidat non élu, en 1969, à la présidence de la République ; député de la 4e circonscription des Yvelines (La Celle-Saint-Cloud, Marly) (1969-1973), quitte le *PSU* pour s'inscrire au Parti socialiste (1974) dont il est membre du bureau exécutif (depuis 1975) et secrétaire national chargé du secteur *public (1975-1979), inspecteur* des finances de 1re classe (1974), maire de Conflans-Sainte-Honorine (depuis 1977), réélu député des Yvelines (3e circonscription : Conflans-Sainte-Honorine) le 19 mars *1978 et* le 21 juin 1981, cède son siège à Martine Frachon (voir à ce nom), ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire (1981-1983), puis *de l'agriculture (depuis 1983)*. Œuvres : *la Convention collective des métaux de Belfort-Montbéliard* dans l'ouvrage collectif *Expériences françaises d'action syndicale ouvrière, les Partis politiques français* (sous le pseudonyme de Jacques Malterre et en collaboration avec Paul Benoist), *le PSU et l'Avenir socialiste de la France* (1969), *Des militants du PSU présentés par Michel Rocard* (1971), *Questions à l'Etat socialiste* (1972), *Un député, pour quoi faire ?* (1973), *le Marché commun contre l'Europe* (1973), en collaboration avec B. Jaumont et D. Lenègre), *l'Inflation au cœur* (en collaboration avec Jacques Gallus, 1975), *Parler vrai* (1979). Sports : ski, navigation de plaisance.

PORTRAITS

« Il y a une autre face de votre personnalité qui complique dramatiquement votre tâche et compromet bien plus encore vos chances de réussir la percée militante que vous allez maintenant tenter : c'est que vous êtes le contraire d'un imbécile. C'est utile, vous savez, d'être un ignorant patenté, un aimable crétin en politique.(...)

» Théologien du socialisme, longtemps hérétique, errant de secte en secte, vous avez échappé au bûcher. Echapperez-vous désormais à l'hérésie, réussirez-vous à concilier vos convictions et vos élans avec les impératifs de la tactique, les exigences de la stratégie, les craintes de vos camarades ? La réponse décidera de votre destin et peut-être aussi, d'une certaine façon, du nôtre. »

(PIERRE VIANSSON-PONTÉ, *Lettre ouverte aux hommes politiques*, Albin Michel, 1976.)

∴

« C'est en 1952 que je vis arriver pour la première fois un jeune homme vif et actif, Michel Rocard. Il sera bientôt le secrétaire national des Etudiants socialistes. Nous le rencontrions peu.

» Très pris par ses études, il passait en coup de vent à la Cité Malesherbes et seulement quand c'était nécessaire pour l'accomplissement de son mandat. Il donnait déjà de lui cette image qu'on lui connaît aujourd'hui : il savait ce qu'il voulait, allait tout droit à l'essentiel. Je me rappelle encore ses arrivées rapides en Solex, sa manière de régler les questions à toute allure, sa silhouette décidée et son air toujours pressé. Nous étions différents. Tout aurait pu nous opposer. Nous devînmes des amis pourtant. Nous le sommes toujours. »

(PIERRE MAUROY, *Héritiers de l'avenir*, Stock 1977.)

∴

« La chasse la plus acharnée, suivie malgré moi, avec compassion et admiration pour le gibier, a été la chasse au Rocard. Oui, le ministre du Plan puis de l'agriculture ! Sans doute l'animal, petit mais éveillé, ne lâchait rien de son système de défense, montrant les dents pour intimider, signifiant que, bousculé aujourd'hui, il se ferait rendre justice demain, de bonne ou mauvaise grâce, par le roi des Animaux. Trêve de plaisanteries.(...)

» Les meutes ou les dogues de garde pouvaient bien se déchaîner au moindre de ses mouvements ou s'il se risquait à prendre la parole, il ne semblait en avoir cure. Ce qui était dit était dit et devait être dit ! Quel spectacle de voir quelques-uns de ses collègues, réputés parmi les plus proches du chef de l'Etat, donner immédiatement de la voix et découvrir, même dans la banalité d'un propos, l'hérésie, en guettant l'encouragement et l'approbation sur le visage présidentiel. Un geste souverain et détaché imposait le silence, assez éloquent pour signifier : « Allons ! laisez-là ce qui n'est que dérisoire ! »

(MICHEL JOBERT, *Par trente-six chemins*, Albin Michel, 1984.)

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AU PS

Les « si » de M. Jospin

De notre envoyé spécial

Metz. – M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, après avoir passé une partie de la journée du mardi 11 juin au Parlement de Strasbourg, participait à Metz à une rencontre avec la presse locale, puis à un dîner-débat avec des élus et des militants socialistes. Il a précisé ses positions sur la préparation des élections législatives de 1986 et sur l'attitude à adopter vis-à-vis du PCF.

M. Jospin a réaffirmé qu'il convient, pour les élections législatives, d'ouvrir les listes du PS *« de façon raisonnée »*. Si le premier secrétaire du PS a cité le MRG et les noms de Mme Huguette Bouchardeau, ou de M. Olivier Stirn, il estime qu'*« il n'y a pas de force politique, à gauche ou au centre »*, qui justifie cette ouverture à *« vingt, trente ou quarante personnes »*. M. Jospin estime, de surcroît, que les personnalités que le PS peut accueillir sur ces listes ne lui apporteront pas *« 5 % ou 10 % »* de voix supplémentaires.

Dans ces conditions, M. Jospin est franchement hostile à toute idée de *« dissolution »* du PS dans un *« front républicain »*, où le mot « socialiste » n'apparaîtrait pas, ce qui serait faire peu de cas des efforts accomplis pour *« reconstituer une grande force socialiste en France »*.

A propos des élections elles-mêmes, M. Jospin affirme en substance : « si le PS est à 30 %, si le PC se ressaisit un peu, si donc la gauche est relativement proche de la majorité, *si* la droite classique n'a pas à elle seule la majorité et que l'extrême droite est maintenue hors du jeu politique, alors nous serons capables d'entraîner derrière nous, de créer une dynamique au Parlement, et le PS pourra conduire une politique sur la base de ses propres propositions ».

Parlant de la direction du PCF, M. Jospin a estimé qu'elle *« revient à son discours d'avant 1981, à sa tentation ancienne de la division »*. M. Jospin a souligné qu'en 1986, *« il y aura un choix à faire sur la politique économique et sociale »* entre la droite et la gauche et que la direction du PC, ses militants et son électorat, devront se situer clairement. En attendant, M. Jospin ne souhaite *« pas de guéguerre du PS en direction du PC »*. Ainsi, il regrette la mise en cause, dans *l'Unité*, de l'attitude de M. Georges Marchais pendant l'Occupation (*le Monde* daté 9-10 juin).

Pour M. Jospin, c'est *« typiquement ce qu'il ne faut pas faire »*. Face à la politique *« sectaire, dure, critique, anti-unitaire »* du PCF, M. Jospin affirme que si *« une certaine euphorie unitaire »* a vécu, le PS doit cependant rester fidèle à « l'esprit unitaire » de son congrès constitutif d'Epinay, en 1971.

J.-L. A.

LA PROCÉDURE DE DÉSIGNATION DES CANDIDATS

M. Lionel Jospin, *premier secrétaire du PS*, a rappelé, mardi 11 juin à Metz, que la procédure de désignation des candidats du parti pour les élections législatives et régionales *« n'est pas ouverte »* dans les fédérations. L'adoption définitive des listes se fera soit au congrès, soit lors d'une convention nationale extraordinaire. Le choix n'est pas dénué d'implications politiques, dans la mesure où la constitution des listes, et notamment la représentation des minorités du parti, est l'un des éléments actuellement en débat au sein du PS.

Une commission chargée de déterminer une méthode de constitution des listes électorales du PS a été créée pour tenter de trouver une solution acceptable par tous. Après un premier constat de désaccord (en particulier avec les rocardiens sur le rôle respectif des commissions exécutives fédérales et des militants) devant le bureau exécutif (*le Monde* daté 19-20 mai), cette commission de la méthode a donné naissance à une commission élargie, qui se réunit tous les jeudis, afin d'effectuer un « tour de France » des situations électorales.

Samedi 15 juin, les premiers secrétaires fédéraux du PS seront consultés et le comité directeur, le 6 juillet, devrait en principe dégager une proposition de procédure.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

« Si nous gagnons les législatives, nous ferons disparaître aussitôt le statut Fabius », déclare M. Dick Ukeiwé

Dans une interview publiée par *la Croix* daté du 12 juin, le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, M. Dick Ukeiwé, déclare : *« Si nous gagnons les législatives en 1986, nous ferons disparaître aussitôt le statut Fabius et organiserons un référendum avec cette question : « Voulez-vous, oui ou non, rester Français ? »* Le sénateur RPR ajoute que, en attendant, son parti, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République, *« si tout se passe normalement, atteindra la barre des 70 % »*, élections régionales qui auront lieu sans doute le 8 septembre. Mais, a-t-il ajouté *« Nous ne participerons à ce scrutin qu'à condition que les électeurs puissent voter librement. »*

La « résistance » de M. Lafleur

Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, a raconté « sa » Nouvelle-Calédonie aux militants RPR des Hauts-de-Seine conviés, mardi soir 11 juin, à un dîner-débat organisé par le maire de Levallois-Perret, M. Patrick Balkany. Le député du territoire a fait huer la « promotion-évacuation » de M. Edgard Pisani, qui, a-t-il dit, a remplacé à la conduite du dossier *« M. Fabius, M. Rien ! »*. Evoquant sa courte expérience parlementaire, il a souligné : *« Avec les députés socialistes je croyais avoir tout vu, mais quand j'ai vu Pisani alors j'ai compris qu'il pouvait y avoir beaucoup plus mal... On ne pouvait pas trouver plus mal, plus mauvais, plus infatué de lui-même que Pisani. »*

M. Lafleur a affirmé à son auditoire que le gouvernement envoie généralement en Nouvelle-Calédonie *« des ratés à qui l'on promet des fonctions »*. Selon lui, le successeur de M. Pisani appartient à cette catégorie : *« M. Wibaux avait demandé à aller au Liban, quelques mois après il a demandé à en repartir. Il avait un besoin urgent de trouver une place. »* Le député RPR n'accorde donc pas grand crédit au nouveau haut commissaire : *« S'il n'est pas aussi mauvais que Pisani, il n'est certainement pas très bon parce qu'il applique la politique du gouvernement, c'est-à-dire qu'il a pour mission de conduire la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance. Qu'il le fasse avec prudence et aussi plus de diplomatie, cela me paraît évident, mais il faut le voir à l'ouvrage... »*

Cet avis tombait à pic ! Sur le coup de 22 heures, en effet, le président du gouvernement territorial, M. Ukeiwé, revenu le jour même à Nouméa, est intervenu dans le débat en direct, par la grâce du téléphone, et, après avoir exprimé la volonté *« des Mélanésiens loyalistes »* de *« rester des hommes libres »*, le sénateur RPR a justement demandé à son collègue parlementaire quelle attitude il devait adopter à l'égard du successeur de M. Pisani : *« J'en profite pour te dire que Wibaux a demandé que je le reçoive, cet après-midi, à mon bureau. Qu'est-ce que tu me conseilles de faire ? »* M. Lafleur a conseillé à M. Ukeiwé de se montrer conciliant dans la mesure où *« il y a un progrès par rapport à Pisani... »*.

Cela dit, M. Lafleur compte beaucoup sur l'appui de l'opposition métropolitaine pour combattre *« ce gouvernement qui a condamné la population calédonienne par idéologie et par fantasmes »*. Au passage il a remercié chaleureusement M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, pour son appui constant. Souhaite-t-il que ses amis descendent dans la rue à Paris, comme ils l'avaient fait dans la « guerre » scolaire ? *« Mon espoir est que les métropolitains le fassent »* répond-il.

Le président de la République ne mérite-t-il pas, au fond, d'être traduit devant la Haute Cour de justice ? *« Ça vaut effectivment la Haute Cour »* dit-il.

Dans l'immédiat le mouvement anti-indépendantiste va s'employer à remporter les élections régionales, pour « survivre » ensuite jusqu'à l'échéance législative de 1986 : *« Alors, si l'opposition gagne, la Nouvelle-Calédonie sera sauvée. Mais elle ne pourrait certainement pas survivre à cinq ans de plus de socialisme abruti. Nous sommes déterminés à résister jusqu'en mars 1986, au-delà je ne sais pas ce que nous sommes capables de faire... »*

Existe-t-il chez ses partisans locaux la tentation du terrorisme ? *« Oui*, déclare M. Lafleur, *il y a des gens qui sont tentés par la violence et je le redoute. Je souhaite qu'on mette un terme à la violence mais il ne doit pas y avoir deux poids et deux mesures. Il faut commencer par arrêter ceux qui sont à l'origine de ces violences. »*

Le député RPR condamne les fabricants de bombes et les racketteurs arrêtés ces jours derniers à Nouméa : *« Nous n'avons rien à voir ni avec les racketteurs, ni avec les gens qui posent des bombes. Que ceux qui viennent d'être arrêtés aient été démasqués, tant mieux ! »*

En revanche, le président du RPCR estime que l'inculpation du chef du service d'ordre de son parti, M. Henri Morini, accusé de complicité dans une tentative de vol, n'est qu'*« une provocation de plus de la part du haut-commissariat »*. M. Lafleur défend son collaborateur en affirmant que celui-ci, contrairement à la plainte déposée contre lui par M. Pisani après les affrontements du 8 mai à Nouméa, a joué, ce jour-là, un rôle modérateur.

Pour le député RPR, au demeurant, c'est le pouvoir socialiste qui génère la violence. Il en veut pour preuve son cas personnel : *« Je vous assure que je suis un modéré, un non-violent. Ils ont fait de moi un agitateur qui n'est plus disposé à tout subir sans réagir ! »*

M. Lafleur a été encouragé à persévérer par l'assistance, et le maire de Levallois-Perret lui a remis la médaille de sa ville.

ALAIN ROLLAT.

Nouvelles brèves

● *L'Elysée et Matignon associés à la préparation du « contrat de législature » du PS.* – Un représentant de l'Elysée et un représentant de l'hôtel Matignon participeront au groupe de travail d'une trentaine de dirigeants et d'experts du PS qui est chargé d'élaborer le « contrat » de législature que le PS doit adopter lors de son prochain congrès, ou lors d'une convention nationale extraordinaire quelques semaines après le congrès de Toulouse. M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national du PS, chargé des études, dirige ce groupe de travail.

● *Post-scriptum.* – M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national du PS chargé des études, a présenté, lundi 10 juin, une nouvelle publication du PS, intitulée *Post-scriptum*, qui vise à *« corriger »*, quand le besoin s'en fera sentir, les chiffres mis en avant par les dirigeants de l'opposition. Le premier numéro de *Post-scriptum* présente des « corrections » à l'*« état économique et social de la France »* établi par M. Raymond Barre et au « pacte pour la France » du RPR.

De son côté, M. Jospin, premier secrétaire du PS, a annoncé, mardi 11 juin à Metz, que le PS va diffuser, à des centaines de milliers voire à un million d'exemplaires une analyse critique simple, en deux ou quatre pages, des propositions de l'opposition.

● M. LABBÉ : *listes séparées.* – M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a souligné, mardi 11 juin, que *« la proportionnelle oblige chacun à se présenter sous ses propres couleurs »*. Par conséquent, il y aura *« peut-être »* des listes d'union de l'opposition dans certains départements, mais, ceux-ci seront *« largement minoritaires »*. *« En ratissant plus large, nous ratisserons mieux (...). Nous n'allons pas vers une confédération RPR-UDF »*.

● Mme BOUCHARDEAU : *pas question de rejoindre le PS.* – *« La droite a confisqué une partie du marché intérieur des idées, il est anormal que, pendant ce temps-là, la gauche s'occupe seulement de gérer les affaires du pays »*, a déclaré le 11 juin à Besançon Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement. L'ancienne dirigeante du PSU a estimé qu'elle n'entend pas rejoindre le PS parce que sa présence au sein de celui-ci *« ne ferait pas*, a-t-elle précisé, *avancer le débat politique »*. – *(Corresp.)*

ERRATUM. – Une coquille a déformé les statistiques sur les acquisitions « automatiques » de nationalité, dans la première édition du *Monde* du 12 juin. Il fallait lire : *« En 1983, les articles 23 et 44 n'auraient* « produit » *respectivement que vingt mille et dix-sept mille nationalités françaises »*.



société

JUSTICE

LE RAPPORT DES EXPERTS MÉDICAUX SUR L'AFFAIRE DE L'HOPITAL DE POITIERS

Nicole Berneron est morte après une insufflation massive de protoxyde d'azote due à un sabotage au respirateur

M. Pierre Hovaere, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Poitiers, dispose aujourd'hui du rapport de synthèse du collège des experts sur les causes de la mort, voici plus de sept mois, de Nicole Berneron, à l'hôpital de Poitiers. Deux médecins anesthésistes-réanimateurs sont toujours inculpés d'assassinat et le chef du département d'anesthésie-réanimation de l'établissement, d'homicide involontaire. Ce rapport de synthèse cosigné par les neuf experts, est le fruit d'un long travail expérimental, une véritable première, ayant pour but d'établir, le plus scientifiquement possible, les causes de la mort de Nicole Berneron (1).

Il est acquis que le collège conclut à un décès par asphyxie *secondaire* à une insufflation massive de protoxyde d'azote pur, insufflation rendue possible par une inversion des tuyaux sur le respirateur pratiquée avant l'intervention chirurgicale.

Ce nouvel *élément contredit totalement* les conclusions des deux spécialistes parisiens d'anesthésie-réanimation qui, dans un document officieux, estimaient qu'une telle hypothèse n'était guère solide. Il survient aussi après le *rapport de synthèse* des policiers chargés de l'enquête qui concluait à la culpabilité du docteur Diallo.

De simples présomptions

De notre envoyé spécial

Poitiers. – Il y avait eu le premier acte : cette inacceptable déclaration publique du professeur Mériel qui accusait d'assassinat deux de ses proches collaborateurs, les docteurs Diallo et Archambeau. Il y eut ensuite ces incertitudes nées d'une instruction murée derrière un secret on ne peut plus hermétique. Vint alors, d'abord incidieusement, puis de plus en plus clairement, un affrontement direct entre le docteur Bakari Diallo et ses défenseurs d'un côté, le juge d'instruction de l'autre. On approche aujourd'hui de l'épilogue.

L'affaire de l'hôpital de Poitiers associe une enquête médicale à une enquête policière. On connaît les conclusions des policiers (*le Monde* du 23 mai). Il *restait à découvrir* celles des experts – enquêteurs médicaux. Les circonstances de l'autopsie de Nicole Berneron n'avaient malheureusement pas permis de tirer sans discussion toutes les conclusions qu'on aurait pu être en droit d'attendre. On se souvient, en particulier, que les deux médecins légistes présents – les docteurs Roger Junqua et Véronique Gasc-Villemonteix, assistés du docteur Baudier, étudiante en CES de *médecine légale* – n'avaient pas pris toutes les précautions nécessaires pour qu'on puisse ultérieurement mesurer sans difficulté les concentrations en gaz du sang de la victime.

Les deux médecins légistes poitevins avaient, en particulier, été vivement critiqués par leurs pairs à propos des conditions dans lesquelles ils avaient fait les prélèvements sanguins. « *Des prélèvements du sang de Mme Berneron ont été faits au moment de l'autopsie, soit environ vingt-quatre heures après sa mort* », écrivaient dans leur rapport les professeurs Jean Lassner et Maurice Cara, experts en anesthésiologie. « *Le plus important, de 120 millilitres, a été obtenu,* précisaient-ils, *par la ponction de la veine sous-clavière droite sur le cadavre non encore ouvert. Trois transvasements dans le bocal ont été nécessaires (...) et ont duré environ dix minutes, et ce bocal était d'une capacité d'un litre. Les deuxième et troisième prélèvements de sang ont été faits une fois le corps ouvert, au moment de la section des gros vaisseaux et au niveau de la gouttière pleurale droite où le sang était mêlé de liquide interstitiel. Ni au moment du prélèvement, ni dans les récipients, les échantillons n'ont été à l'abri de l'air, notamment de l'air contenu dans les flacons, qui ont été acheminés au laboratoire de toxicologie des docteurs Le Breton et Garat à Paris.* »

Travail expérimental

Il restait à expérimenter le plus scientifiquemment possible le résultat des analyses initiales des docteurs Le Breton et Garat. Ces derniers avaient établi, au départ, que la saturation du sang de Nicole Berneron en protoxyde d'azote ne correspondait pas à 6,2 % de la saturation complète. Déjà les professeurs Lassner et Cara concluaient, le 4 janvier dernier : « *Les gaz inhalés par Mme Berneron contenaient bien une trop forte proportion de protoxyde d'azote, alors que le débitmètre de protoxyde d'azote du respirateur se trouvait fermé. C'est-à-dire que l'inversion des tubes souples conduisant les gaz au respirateur a bien été antérieure à l'anesthésie de Mme Berneron.* »

Les défenseurs du docteur Diallo entreprirent alors de démontrer que de telles conclusions étaient scientifiquement infondées. Ils demandèrent à deux spécialistes d'anesthésie-réanimation – les professeurs Pierre Viars (groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière) et André Lienhart (hôpital Saint-Antoine) – de rédiger un rapport scientifique sur cette question. Au vu des pièces du dossier de la défense, ces deux spécialistes devaient alors conclure que l'hypothèse retenue par les professeurs Lassner et Cara n'était « *ni la seule, ni la plus probable* ». Et pourtant, précisément, c'est cette hypothèse que retient le collège des *neuf* experts, hypothèse retenue après que le collège eut, sur la demande du juge, entendu les docteurs Diallo et Archambeau, ainsi que les professeurs Viars et Lienart.

Les conclusions catégoriques du collège des experts s'appuient aussi sur un long travail expérimental tendant à établir, le plus précisément possible, qu'elle était la concentration de potoxydes d'azote dans le sang de Nicole Berneron au moment de sa mort. Des expériences ont *ainsi été menées sur* le chien et les prélèvements sanguins ont été faits sur un malade anesthésié dans un grand service parisien « *de manière,* nous a-t-on précisé, *à établir la cinétique des concentrations en protoxyde d'azote dans le sang et dans l'air expiré aux différents stades d'une anesthésie conduite normalement.* »

« *Au total,* nous a confié un expert, *le décès de Mme Berneron est bien la conséquence d'une insufflation massive de protoxyde pur et seule l'inversion des tuyaux antérieure à l'intervention chirurgicale permet de l'expliquer* ».

Aucune preuve de culpabilité

Quelles conséquences tirera-t-on de conclusions aussi accablantes, puisque l'enquête de police a, pour sa part, établi qu'une telle inversion ne pouvait correspondre qu'à un sabotage et non être le résultat d'une erreur ou d'une inattention ? Force est, d'une part, de constater que les conclusions du collège s'opposent à celles du docteur Diallo, qui depuis le début de l'affaire soutient que Nicole Berneron n'est pas morte des conséquences d'une inversion des tuyaux sur le respirateur, ses défenseurs développant, pour leur part, l'hypothèse « *d'une asphyxie accidentelle consécutive à un défaut de ventilation et de surveillance* », soulevant, par là même, la responsabilité *de l'infirmière* aide-anesthésiste présente dans le bloc opératoire pendant l'absence du professeur Mériel.

Conforté dans son intime conviction, le magistrat instructeur devra prendre de nouvelles *décisions*. On peut penser que le travail minutieux du collège des neuf experts lui permettra de refuser toute nouvelle demande de contre-expertise ou de complément d'expertise – sauf, peut-être, en matière psychiatrique – ces dernières ayant déjà été faites après la remise aux experts du rapport Viars et Lienhart.

De nouveaux interrogatoires de médecins pourraient prochainement être décidés. Reste toutefois aujourd'hui que s'il comporte bien un faisceau d'indices et de présomptions, le dossier ne contient aucune preuve formelle de la culpabilité des deux médecins inculpés d'assassinat, les policiers étant, pour leur part, convaincus de la culpabilité du docteur Diallo et pas loin de croire à l'innocence du docteur Archambeau.

Au vu des nouveaux éléments du dossier, la principale question est de savoir si les cas des deux médecins seront disjoints et, d'autre part, si le magistrat instructeur modifiera les chefs d'inculpation. Ce n'est, en effet, pas le moindre des paradoxes soulevés par cette affaire sans précédent, que d'imaginer qu'on pourrait en définitive abandonner l'inculpation d'assassinat pour les « *voies de fait ayant entraîné la mort sans intention de la donner* » ou pour « *l'administration de substances toxiques* » voire pour l'« *homicide involontaire* ».

JEAN-YVES NAU.

(1) Le collège des docteurs Roger Junqua, Véronique Gasc-Villemonteix (médecins légistes), Jean Payen, Philippe Babin et Louis Orcel (médecins légistes et anatomo-pathologistes), Roger Le Breton et Juliette Garat (médecins légistes et toxicologues), Jean Lassner et Maurice Cara (anesthésiologistes).

AU CONSEIL DE L'EUROPE

25 000 francs de dédommagement pour... un meurtrier

C'est, apparemment, le monde à l'envers. Un meurtrier, un Français, recevra bientôt 25 000 francs de dédommagement pour n'avoir pas été jugé assez tôt par la justice italienne. 25 000 francs qui auraient pu aller aux parents de la victime, à la veuve, à l'orphelin.

Les faits datent de 1976. Recherché en France pour un meurtre et une tentative de meurtre, un chauffeur de taxi de Clermond-Ferrand, Daniel Vallon, est arrêté à Gênes, en Italie, où il s'est enfui. Au gouvernement français qui réclame son extradition, la justice italienne dit « non ». En France, Daniel Vallon risque la guillotine, un supplice qui suscite en Italie, pays foncièrement abolitionniste, un haut-le-cœur. *Petite leçon d'humanité...*

Daniel Vallon sera donc jugé en Italie. Mais le procès se fait attendre. L'instruction traîne en longueur. Les commissions rogatoires délivrées par la justice italienne à la magistrature française lambinent, retardées par de multiples détours. En 1982, Daniel Vallon est enfin jugé. Il écope de quatorze ans d'emprisonnement. Six ans après les faits !

C'est beaucoup de temps, surtout pour une affaire aussi simple. Habilement conseillé, Daniel Vallon saisit la Commission de Strasbourg. *Ce n'est pas* la première fois que celle-ci est saisie d'une telle plainte, fondée sur l'article 5 de la convention européenne des droits de l'homme qui prévoit qu'un détenu « *a le droit d'être jugé dans un délai raisonnable* ».

Après d'autres détours, le dossier arrive entre les mains des juges de la Cour de Strasbourg. *Lucide, l'Italie préfère arrêter les* frais. Elle offre 6 millions de lires de dédommagement à Daniel Vallon, dont 1 million est allé à son avocat. De quoi améliorer l'ordinaire du meurtrier dans la geôle italienne, où il est toujours incarcéré.

La courte histoire de la Cour européenne des droits de l'homme a été émaillée de *condamnations de ce genre pour* non-observation du « *délai raisonnable* ». Cette affaire a toutefois le mérite de rappeler aux magistrats italiens comme à leurs collègues français qu'on ne détient pas des années sans jugement une personne présumée innocente. Le respect de cette présomption d'innocence peut paraître un luxe de pays démocratique, surtout quand il apparaît *a posteriori* que le présumé innocent est coupable. *Mais la démocratie n'a pas de prix.*

BERTRAND LE GENDRE.

LA COUR DE CASSATION REJETTE LES POURVOIS FORMÉS PAR DEUX MILITANTS CORSES

La Cour de cassation a rejeté, mardi 11 juin, le pourvoi formé par Jean-Michel Rossi, un militant corse condamné par la cour d'appel de Bastia, le 19 septembre 1984, à deux mois de prison pour détention d'armes et de munitions de première catégorie.

Jean-Michel Rossi soutenait que les policiers effectuant une perquisition, sur une commission rogatoire délivrée pour reconstitution de ligue dissoute, n'avaient pas qualité pour effectuer la saisie d'une arme et établir une procédure. Dans son arrêt, la Cour de cassation note que, si les officiers de police judiciaire, pratiquant dans un domicile une perquisition ordonnée par commission rogatoire d'un juge d'instruction, n'ont pas le droit d'y opérer une saisie se rapportant à une autre infraction, ils ont le pouvoir de constater un délit flagrant et de saisir toute pièce à conviction s'y rapportant.

Un second pourvoi formé par Jean-Michel Rossi et Rémy Delaitre a également été rejeté. Il concernait un arrêt de la cour d'appel de Bastia, du 25 octobre 1984, condamnant le premier à cinq ans de prison, et Rémy Delaitre à trois ans de prison, pour « *destruction volontaire d'un bien immobilier par l'effet d'une substance explosive, en bande organisée* », à la suite d'un attentat contre une vedette de la gendarmerie de Calvi, le 5 novembre 1983.

FAITS DIVERS

● *Le maire de Gennevilliers se plaint de violences policières lors d'une manifestation.* – Cent vingt personnes, venues manifester, le mardi 10 juin, devant l'Elysée contre les menaces de disparition de l'hôpital Saint-Jean à Gennevilliers, auraient, selon le maire de la commune, M. Lucien Lanternier (PC) été victimes de « violences policières ».

Le maire affirme que certains manifestants blessés ont dû recevoir des soins à l'hôpital et que lui-même aurait été malmené. De son côté, la police réfute ces accusations, précisant qu'elle s'est contentée d'interdire aux manifestants l'accès de l'Elysée, sans employer la force.

● *Un ouvrier tunisien victime d'une agression dans le Vaucluse.* – Un ouvrier tunisien âgé de cinquante ans, M. Mohamed Ben Jella, a été attaqué pendant la nuit du dimanche 9 au lundi 10 juin, à Carpentras (Vaucluse), par huit hommes armés de chaînes de vélo. La victime a été blessée au thorax et souffre d'une fracture de la jambe.

M. Ben Jella circulait à bicyclette, vers minuit, sur une route isolée, *sur le territoire de la commune* de Carpentras, lorsque deux voitures l'ont obligé à s'arrêter. Huit hommes ont alors roué de coups l'ouvrier tunisien avant de le laisser dans un fossé au bord de la route. Secouru, au matin, par les pompiers, M. Ben Jella n'a, semble-t-il, pu donner aux enquêteurs des renseignements permettant l'identification des agresseurs.

● *Remise en liberté d'un ressortissant algérien.* – M. Ali Adoul, qui avait fait la grève de la faim pendant *quarante-quatre jours,* a obtenu de la préfecture du Nord un titre de séjour en France. Ressortissant algérien, dépourvu de papiers en règle, M. Adoul avait été trouvé en possession d'un faux passeport, et incarcéré le 15 mars dernier à Loos-lès-Lille, puis transféré à Fresnes (*le Monde* du 29 mai). Après deux *mois et demi de détention, il a été* remis en liberté : le titre de séjour qui lui a été délivré, valable cinq mois, pourra être renouvelé.

● *Hold-up dans une banque parisienne : 3 200 000 francs de butin.* – Hold-up discret mardi 11 juin, vers 14 heures à Paris. Sans incident, sans coup de feu, deux malfaiteurs armés de pistolets ont réussi à s'emparer de 3 200 000 francs au siège de la Compagnie française de banques, 117, boulevard Haussmann (9e arrondissement).

Ils avaient atteint la caisse principale en s'introduisant dans les couloirs du rez-de-chaussée. Tenant les *employés sous la menace de* leurs armes, ils se sont emparés des liasses de billets dans les coffres-forts. Puis ils sont repartis, vraisemblablement dans la voiture qui les attendait, avec un complice, devant l'immeuble.

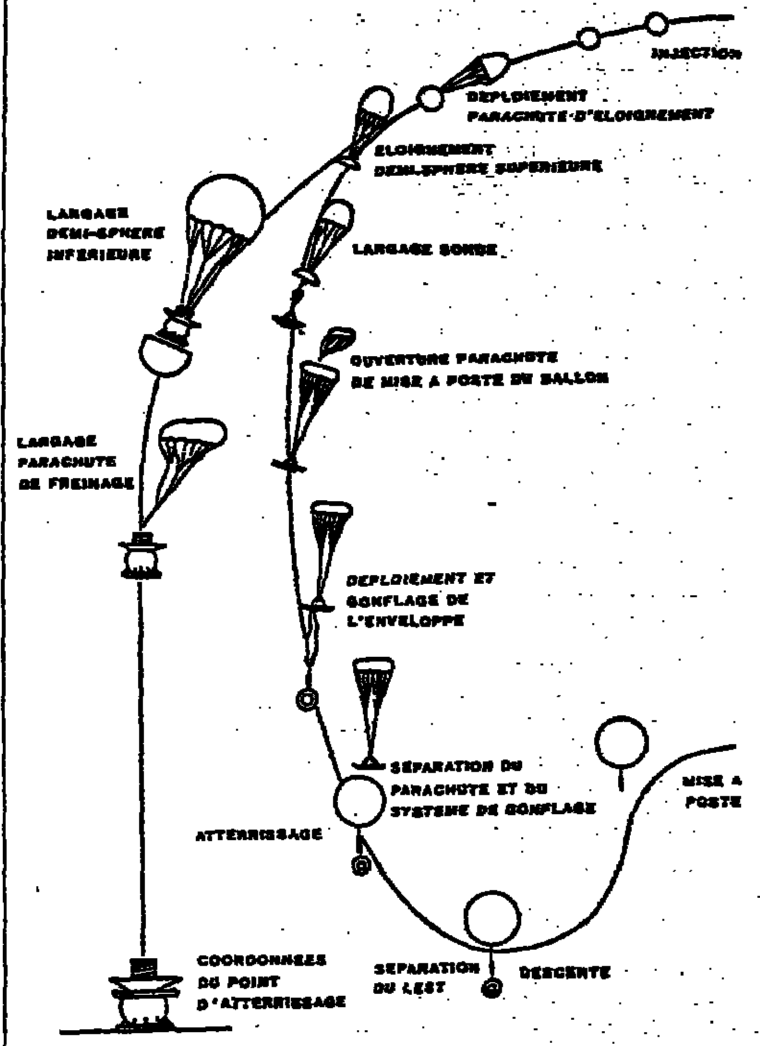
● *Une vieille dame assassinée à Paris.* – Mme Marie-Madeleine Marias, quatre-vingt-deux ans, a été trouvée morte, lundi après-midi 10 juin, dans son appartement, cours *de Vincennes, à Paris (12e). Elle gisait sur son lit,* une écharpe autour du cou, les vêtements en désordre. La porte de l'appartement n'était pas fracturée et les meubles n'ont *pas été fouillés. Seul le portefeuille* de la victime était vide. Selon la première hypothèse des enquêteurs de la 4e division de police judiciaire, Mme Marias aurait été attaquée vers *midi, au moment où elle rentrait* chez elle, après avoir fait des courses dans le quartier.

SCIENCES

UNE EXPÉRIENCE FRANCO-SOVIÉTIQUE RÉUSSIE

Le tour de Vénus en ballon

En réussissant à poser en douceur, *mardi 11 juin, une plate-forme d'instruments scientifiques* Véga-1, à la surface de la planète Vénus, les Soviétiques ont une nouvelle fois confirmé qu'ils étaient les champions de l'exploration de cette planète. Non que les Américains aient, dans le passé, complètement délaissé l'étude de Vénus, mais plus simplement parce que les Soviétiques ont longtemps fait de cette planète leur terrain réservé. Les chiffres dans ce domaine parlent d'eux-mêmes, puisqu'une vingtaine de sondes automatiques ont été lancées en un peu moins de vingt-cinq ans en direction de l'étoile du Berger. Résultat : *nombre de « premières » soviétiques* qui vont du premier survol de Vénus au premier atterrissage en douceur, en passant par les premiers clichés en couleur de la planète et par l'analyse des premiers échantillons de son sol.



Les deux sondes Vega que les Soviétiques ont lancées en direction de Vénus se composent de deux parties : un module de descente qui plonge dans l'atmosphère de la planète et se pose en douceur sur le sol de Vénus et un véhicule principal qui continue la route en direction de la comète de Halley qu'il survolera en mars 1986. La première partie de cette mission vient d'avoir lieu, et le module de descente de Vega-1 (à gauche), protégé par une demi-sphère de métal, s'est posé en douceur sur le sol de Vénus après avoir été ralenti par un parachute.

Peu de temps auparavant, un autre parachute – dit d'éloignement – a arraché au module de descente un équipement composé d'un ballon-sonde (à droite) qui, après toute une série de manœuvres (largage d'une sonde, déploiement et gonflage du ballon, séparation du lest, etc.), s'est automatiquement mis à poste à une altitude comprise entre 53 et 55 kilomètres d'altitude.

La plate-forme soviétique a, pendant sa descente, effectué des analyses de l'atmosphère de Vénus. Après s'être posée, elle a transmis pendant vingt et une minutes diverses informations, *notamment sur* la nature du sol de la planète. Comme les sondes qui l'ont précédée, elle a été, par la suite, mise hors d'usage par la température de 460 degrés qui règne au sol. Mais l'étude de Vénus continue, et c'est là une nouvelle première que les Soviétiques ont accomplie, avec l'aide des techniciens et des scientifiques français. Au cours de sa descente, l'engin a largué, avec succès, un ballon-sonde de 3,4 mètres de diamètre dans l'atmosphère de Vénus.

L'opération peut paraître banale, mais elle est en réalité beaucoup plus difficile qu'il n'y paraît. Tout d'abord en raison de la manœuvre de déploiement du ballon dont les spécialistes reconnaissent qu'elle est délicate à mener même sur Terre. Difficile aussi en raison de la présence, à l'altitude où le ballon croise (entre 53 et 55 kilomètres), de nuages contenant des gouttelettes d'acide *sulfurique* et *de* vents *particulièrement* violents, puisque des pointes de 360 kilomètres-heure ont été enregistrées dans les couches les plus hautes de l'atmosphère vénusienne.

Aussi ce ballon fabriqué par les Soviétiques et porteur d'expériences françaises, a-t-il peu de chances de résister à de telles agressions au-delà de soixante heures. C'est ce que devrait confirmer rapidement le réseau de poursuite au sol (vingt radiotélescopes sur les cinq continents) que la communauté internationale a mis en alerte pour suivre le ballon largué *par la sonde Véga-1 ; pour suivre* aussi celui qui sera largué le 15 juin par la sonde Véga-2, laquelle est déjà dans la banlieue de Vénus. De ce suivi de trajectoire, sur environ 10 000 kilomètres, et du dépouillement des mesures faites par les appareils installés dans la nacelle des ballons, pourra-t-on déduire, outre les conditions exactes régnant dans l'atmosphère de la planète, l'origine du phénomène de super-rotation des nuages de Vénus : ceux-ci tournent, en effet, considérablement plus vite que le globe lui-même. C'est toute la question. [illegible]

J.-F. A.

MÉDECINE

SELON UNE ENQUÊTE NATIONALE

Un donneur de sang sur mille a été en contact avec le virus du SIDA

Selon une étude du centre de transfusion de l'hôpital Cochin, cinq donneurs de sang sur mille seraient porteurs d'anticorps dirigés contre le LAV, le virus du SIDA. Cette enquête a porté sur sept mille cinq cents donneurs, parmi lesquels on a retrouvé trente-huit cas séro-positifs. Une autre enquête, faite par le Centre national de transfusion sanguine, sera publiée dans quelques jours. Elle montre que la proportion de donneurs positifs est plus faible (0,1 %) qu'à l'hôpital Cochin. Le recrutement de cet hôpital, situé au centre de Paris, pourrait en partie expliquer la différence.

« L'inconscience des pouvoirs publics »

Ces résultats signifient tout d'abord que, dans un certain nombre de cas, des anticorps dirigés contre le virus du SIDA sont transmis à des malades par l'intermédiaire d'une transfusion sanguine. Une simple projection mathématique faite à partir de l'étude de Cochin montre, selon le docteur Leibowitch, de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches, qu'environ cinquante personnes habitant la région parisienne reçoivent chaque semaine du sang séro-positif. Un chiffre que les responsables de la transfusion sanguine jugent crédible. L'examen du sang de ces donneurs signifie donc la trace d'une rencontre avec un virus, et non avec une maladie. Cette distinction est capitale, puisque la majorité des patients porteurs d'anticorps anti-LAV ne seront jamais atteints de SIDA.

Cela dit, il existe un risque — très minime mais réel — de transmission de la maladie par l'intermédiaire d'une transfusion. Un risque suffisamment important pour que les responsables de la santé en France se décident à accélérer la mise en place d'un dépistage systématique des porteurs d'anticorps anti-LAV dans les centres de transfusion sanguine. *« La commission nationale de transfusion sanguine se réunira le 20 juin »*, nous a confirmé le professeur Jacques Roux, directeur de la santé, *« et les autorisations d'agrément des trousses de dépistage seront très vite délivrées. La situation devrait donc s'améliorer dans les semaines qui viennent. »*

N'aurait-on pas pu accélérer les choses et mettre en place plus tôt, fût-ce en utilisant des trousses de diagnostic américaines, ce dépistage systématique ? A la direction générale de la santé, on fait valoir que, jusqu'à présent le stock de trousses françaises préparées par l'Institut Pasteur était insuffisant. Décider d'une telle stratégie préventive systématique pour très vite se retrouver en situation de manque de réactifs aurait été une mauvaise solution, affirme-t-on. Une attitude vigoureusement combattue par le docteur Leibowitch, qui dénonce *« l'inconscience des pouvoirs publics »*.

Tous les spécialistes que nous avons interrogés recommandent un dépistage systématique dans les centres de transfusion sanguine. A leur avis, le coût de ce dépistage — environ 120 millions de francs par an — ne devrait pas servir de prétexte à un nouveau retard.

FRANCK NOUCHI.

HÉROINE D'UN COMBAT POUR L'EUTHANASIE

Karen Quinlan meurt aux Etats-Unis après dix ans de coma

Karen Quinlan, la jeune Américaine âgée de vingt et un ans qui avait sombré dans le coma le 15 avril 1975, à la suite de l'absorption de drogues et d'alcool, est décédée dans la nuit du 11 juin à la clinique de Morris Plains dans le New-Jersey, où elle avait été transportée en mars 1976. Son cas avait défrayé la chronique internationale.

Les médecins du service hospitalier où elle avait été transportée au moment du drame avaient mis en œuvre tous les moyens modernes de réanimation permettant à la jeune fille de survivre artificiellement, en dépit de lésions cérébrales graves et irréversibles. Ses parents s'étaient heurtés à un refus du corps médical lorsqu'ils avaient demandé qu'il soit mis fin à ces moyens « extraordinaires » pour que leur fille puisse connaître une mort digne salvatrice.

Un procès fut dès lors intenté, à la suite duquel la Cour suprême de l'Etat de New-Jersey autorisait, en octobre 1975, le transfert de Karen Quinlan dans un établissement privé choisi par les parents, et le débranchement des appareils de réanimation. Après recours en appel des équipes médicales soignantes, ce transfert avait eu lieu en mars 1976, et Karen Quinlan survécut donc dix ans, toujours dans le coma, de manière végétative.

Une polémique passionnée avait suivi cette affaire, qui devait, pour une bonne part, motiver les larges débats législatifs et réglementaires conduits dans divers Etats ou centres hospitaliers américains. Débats qui ont rapidement conduit l'Etat de Californie à adopter une législation permettant aux patients de refuser certains traitements et même de rédiger au cours de leur existence des notes ayant valeur contraignante pour les médecins. Les directives ultérieures de l'Académie médicale suisse, tout comme les « recommandations aux gouvernements » du Conseil de l'Europe, s'inscrivent dans cette même ligne, qui consacrait le « droit des malades » sur leur propre corps, sur leur propre mort et sur les entreprises thérapeutiques des médecins.

En janvier dernier, la Cour suprême du New-Jersey tirait les conséquences logiques de la notion du droit à une mort digne en spécifiant — à propos d'une personne de quatre-vingt-quatre ans — que le corps médical pouvait non seulement débrancher le respirateur mais interrompre toute nutrition par tube de gavage chez les moribonds inconscients. Une telle initiative avait provoqué une tempête en Suisse en 1975, lorsqu'un chef de service hospitalier à Zurich, le professeur Haemmerli, avait été accusé d'euthanasie et suspendu de ses fonctions, pour avoir laissé mourir *« en paix »* des malades âgées et inconscientes dans son service...

Rappelons que les parents de Karen Quinlan (qui se trouvaient dans une situation juridique difficile, la jeune fille étant majeure) avaient été soutenus dans leur combat par un certain nombre de prêtre catholiques, qui témoignérent à leurs côtés en faveur du droit à la mort digne.

Jusqu'au bout ils se rendirent chaque semaine au chevet de leur fille, en dépit de l'éloignement de la clinique où elle se trouvait.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

RELIGION

Deux évêques français s'associent à un manifeste contre « l'enterrement de Vatican II »

A quelques jours de la sortie en France du livre controversé du cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, *Entretiens sur la foi*, (éditions Fayard), et alors que le conseil permanent de l'épiscopat français, réuni à Paris du 10 au 12 juin, est entièrement consacré à la préparation du synode extraordinaire qui aura lieu à Rome en novembre prochain pour dresser un bilan vingt ans après le concile Vatican II, deux évêques français sont sortis de leur réserve pour appuyer un appel lancé par un groupe de chrétiens contre toute tentative de restauration dans l'Eglise, sous le titre « Oui au synode, non à l'enterrement de Vatican II ».

Cet appel est dû à l'initiative d'un groupe de chrétiens, prêtres et laïcs, de la région de Montpellier. Après avoir passé en revue ce qui constitue, à leurs yeux, les bienfaits du concile, ces chrétiens écrivent : *« C'est pourquoi nous ne comprenons pas le constat décevant du cardinal Ratzinger lorsqu'il dit : « Les résultats du concile semblent cruel- » lement opposés à l'attente de tous, » à commencer par celle de » Jean XXIII et de Paul VI. On at- » tendait un nouvel enthousiasme, » et tant de gens ont fini dans le dé- » couragement et l'ennui. »*

» Le cardinal Ratzinger, poursuivent-ils, *en vient à parler de restauration (...). Nous regrettons qu'on abandonne la pratique de la collégiabilité et de la responsabilité de tous dans l'Eglise pour ne garder que l'exercice solitaire de l'autorité pontificale. Et nous avons de sérieuses raisons de craindre que ces procédés ne pèsent lourdement sur la liberté de conscience des Pères du synodes* (1). »

Parmi les dizaines de signatures que cet appel a reçues figure celle de Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux. Celui-ci nous a confirmé qu'il a non seulement signé le texte, mais également écrit pour encourager ses auteurs, en souhaitant que *« le texte gagne d'autres diocèses »*. Mgr Joseph Rozier, évêque de Poitiers, a écrit, pour sa part, dans une lettre de soutien au texte : *« Je pense que votre démarche à propos du synode converge avec un certain nombre d'autres, et je souhaite que cela porte du fruit pour le synode qui doit servir la marche en avant de l'Eglise. »*

A. W.

(1) Selon le cardinal Ratzinger, ce n'est pas lui-même mais un journaliste qui l'interrogeait qui a employé le mot *« restauration »*. Le cardinal est prêt, néanmoins, à accepter le mot au sens étymologique de *« rénovation »* ou *« moyen de retrouver un nouvel équilibre »* (*le Monde* du 14 mars).

DÉFENSE

● *Nouvel essai nucléaire français dans le Pacifique-Sud.* — La France a fait exploser une charge nucléaire de faible puissance dans son centre d'essais atomiques souterrain, situé sur l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique-Sud, ont annoncé, mardi 11 juin, des scientifiques néo-zélandais. L'explosion a été estimée à moins d'un kilotonne. Il s'agit du soixante-et-onzième essai français depuis le début des essais souterrains à Mururoa, il y a dix ans, et du quatrième de cette année. La France avait fait exploser une charge de dix kilotonnes la semaine dernière. — *(Reuter)*.

ÉDUCATION

CRAIGNANT UNE « NORMALISATION » PÉDAGOGIQUE ET RELIGIEUSE

Les parents de l'école Bossuet demandent le départ de la directrice

Un conflit particulièrement vif secoue l'école Bossuet, établissement catholique sous contrat d'association situé dans le quartier du Luxembourg à Paris, 51, rue Madame. Les enseignants du « petit collège » qui regroupe les classes élémentaires ont fait grève mardi *11 juin et 80 % des parents* n'ont pas envoyé leurs enfants à l'école, à l'appel de leur association, pour demander le départ de la nouvelle directrice, Mlle Orlando.

Cette école se caractérisait par l'originalité de ses méthodes pédagogiques qui faisaient une large part au travail individuel dans des ateliers et par le rôle joué par les parents qui assuraient en particulier la cathéchèse. Or il semble que la direction diocésaine ait voulu mettre un terme à cette orientation, puisque le directeur du « petit collège », le Père Jean-Michel Di Falco (qui était à l'origine de cette expérience) et son adjointe Mme Corinne Le Roy, qui en était le maître-d'œuvre, ont tous deux été changés et remplacés par Mlle Orlando, ancien professeur de mathématiques, ayant travaillé dans une école Montessori.

Si la nouvelle direction affirma son intention de maintenir le projet pédagogique de l'école, elle indiqua aussi qu'il convenait d'en corriger certains aspects et surtout d'affirmer davantage « *l'identité catholique de l'établissement* ». Le redressement annoncé devait se manifester notamment, indiquent les parents, par l'annonce, pour la prochaine rentrée, de la fermeture de certains ateliers, par le fait que la catéchèse serait désormais directement assurée par la directrice et par les pressions exercées sur certaines enseignantes pour qu'elles demandent leur mutation.

Les parents reprochent à la nouvelle direction son caractère autoritaire et son manque de concertation. Mais ils craignent aussi que cette reprise en main d'une école menant une expérience originale ne traduise une intention plus générale de la direction diocésaine de procéder à une « normalisation » pédagogique, de renforcer le caractère catholique des établissements et de réduire leur propre influence. Or ces parents, dont beaucoup appartiennent à la bourgeoisie intellectuelle caractéristique de ce quartier de Paris, étaient davantage attirés par le caractère novateur de cette école que par son appartenance religieuse.

Le secrétariat général de l'enseignement catholique a publié mercredi *12 juin un texte dans lequel il* juge l'inquiétude des parents « *compréhensible mais non fondée* ». Il indique que la direction interdiocésaine « *dément tout infléchissement radical de la pédagogie mise en œuvre à Bossuet. La nouvelle directrice a été formée à l'AIRAP, organisme de formation des chefs d'établissement et d'enseignants qui fonde son projet sur une pédagogie de l'autonomie et de la responsabilité. Les méthodes mises en œuvre par le précédent directeur, le Père Jean-Michel Di Falco, s'inscrivent tout à fait dans cette optique qui demeurera celle de l'école Bossuet* ».

F. G.

SPORTS

Après le drame du Heysel

SEPT PAYS EUROPÉENS PROPOSENT UNE CHARTE ANTI VOYOUS

Réunis le 11 juin à l'aéroport d'Amsterdam, *les ministres* des sports des Pays-Bas, de Grande-Bretagne, de France, de RFA, d'Italie, de Belgique et du Luxembourg se sont mis d'accord pour soumettre, le 27 juin à Strasbourg, à leurs collègues du Conseil de l'Europe, une charte destinée à lutter contre les agissements des voyous lors d'événements sportifs.

Cette charte prévoirait des peines sévères pour les auteurs d'actes de violence, des restrictions pour la vente d'alcool et une nouvelle réglementation pour les stades, avec l'obligation de séparer les supporters des équipes rivales.

La réunion du 27 juin ne sera pas réservée aux seuls représentants des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe afin que les pays de l'Est qui le souhaiteraient puissent aussi signer cette charte. – *(Reuter.)*

LES FAUX BILLETS DE ROLAND-GARROS

Contrairement à l'information *que nous avions publiée sur la foi* d'une dépêche de l'Agence France-Presse, à propos des faux billets de Roland-Garros (*le Monde* du 7 juin), M. Didier Morisson, directeur de l'imprimerie Serag à Sainte-Geneviève-des-Bois, nous indique qu'il n'avait pas connaissance que le travail qui lui avait été commandé concernait des faux. Le juge d'instruction l'a d'ailleurs laissé en liberté. Par ailleurs, M. Morisson nous indique : « *Je n'ai jamais été interpellé pour des affaires de vol, recel et maquillage de voitures, et mon casier judiciaire est vierge.* »

● TENNIS : *retraite de Vilas.* – Battu 6-3, 6-4 par le Yougoslave Goran Prpic (261e au classement ATP), mardi 11 juin, au premier tour du tournoi de Bologne, doté de 75 000 dollars, l'Argentin Guillermo Vilas a annoncé que ce match serait « *le dernier de sa carrière* ».

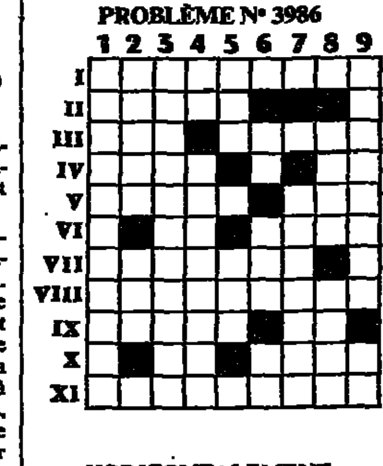
● BASKET-BALL : *championnat d'Europe.* – L'Italie a battu la France (97-71), *mardi 11 juin à* Stuttgart.



INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3986



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent se voir en robe ou sont *souvent enrobées.* – II. La guerre des étoiles. – III. Premiers pas du collectivisme en URSS. On y entre d'un bon pas ou on s'y trouve dans un mauvais pas. – IV. Rois du Danemark. Caractères typiquement français. – V. Maître d'armes. Tout *fret payé.* – VI. *Participe. Homme* de l'art. – VII. Se donne du mal pour la galerie. – VIII. N'arrive donc pas à bon « port ». – IX. N'a peut-être pas le sens du commerce. Terme de chimie. – X. Personnel. Il eut de riches idées. – XI. « Entretien » au sommet.

VERTICALEMENT

1. Le fruit de son travail dépend beaucoup du travail de ses fruits. – 2. On y vient sans raison. Est souvent retenu ou est souvent poussé. – 3. Joue sur les mots. – 4. Possessif. *Près du bonnet.* – 5. *Moment de crise.* Reste donc muet. – 6. Démonstratif. Personnification du Mal. Abréviation. – 7. Attire les minettes. – 8. Epreuve de « langue ». Tube de rouge. – 9. Ranime la flamme mais tue la tendresse. Avant Janvier.

Solution du problème n° 3985

Horizontalement

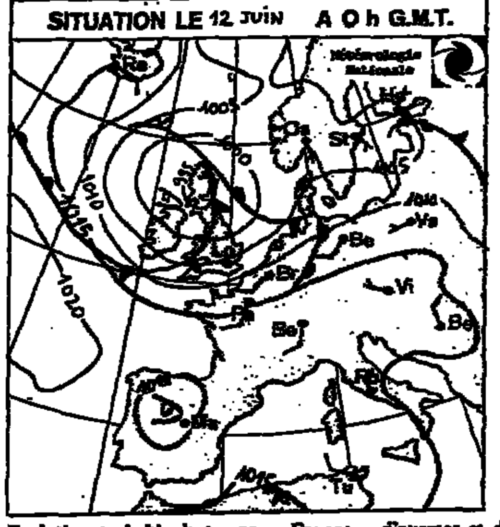
I. Bric-à-brac. – II. Remercier. – III. Olim. Ra. – IV. Cités. Pic. – V. Arantèle. – VI. Nette. Ont. – *VII. Renne. – VIII. Ecole. Ger. « Il n'y a plus de Pyrénées. »* – *IX. Nérée. – X. Ré. Suer.* – XI. Ventrue.

Verticalement

1. Brocanteurs. – 2. Relire. – 3. Imitation. – 4. Cément. Lèse. – 5. AR. Stérer. – 6. B.C.G. Est. – 7. Ri. Plongeur. – 8. Aérienne. Eu. – 9. Crac. Tertre.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 13.06.85 DÉBUT DE MATINÉE

Météorologie nationale

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 12 juin à 0 heure et le jeudi 13 juin à 24 heures.

Un flux cyclonique de secteur nord-ouest intéressera encore une moitié nord-est du pays avec circulation de masses d'air froid et instable tandis que des masses d'air chaud et orageux remonteront sur l'Espagne et ultérieurement sur le Sud-Ouest.

Jeudi, le temps sera encore frais avec des températures minimales en baisse *sur la moitié nord. Quelques averses se* produiront le matin sur les Alpes. De la Normandie au Nord, au Bassin parisien, au Nord-Est et au Jura, ces averses seront plus fréquentes et localement assez *fortes*, avec des rafales de nord-ouest à ouest encore assez fortes. Ce temps instable, avec alternance d'averses et d'éclaircies, devrait persister toute la journée avec des températures maximales en légère hausse.

Ailleurs, le temps sera ensoleillé avec quelques nuages. Les températures atteindront des maximales de 25 à 27 degrés dans le Sud-Est, 20 à *25 degrés dans le Sud-Ouest, 17 à* 20 degrés de la Bretagne à la Vendée et au Centre.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 juin ; le second, le minimum dans la nuit du 11 au 12 juin) : Ajaccio, 22 et 10 degrés ; Biarritz, 20 et 13 ; Bordeaux, 22 et 9 ; Bréhat, 15 et 11 ; Brest, 14 et 11 ; Cannes, 22 et 13 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 19 et 8 ; Dijon, 17 et 5 ; *Dinard, 16 et 12* ; Embrun, 19 et 6 ; Grenoble-St-M.-H., 22 et 8 ; Grenoble-St-Geoirs, 22 et 7 ; La Rochelle, 17 et 13 ; Lille, 16 et 12 ; Limoges, 17 et 9 ; Lorient, 17 et 12 ; Lyon, 18 et 7 ; Marseille-Marignane, 24 et 12 ; Menton, 21 et 14 ; Nancy, 15 et 10 ; Nantes, 19 et 11 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Montsouris, *18 et 12 ; Paris-Orly, 17 et 11 ;* Pau, 22 et 11 ; Perpignan, 26 et 12 ; Rennes, 19 et 12 ; Rouen, 16 et 11 ; Saint-Etienne, 18 et 7 ; Strasbourg, 15 et 11 ; Toulouse, 22 et 9 ; Tours, 18 et 10.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 16 ; Genève, 18 et 5 ; Lisbonne, 29 et 14 ; Londres, 16 et 11 ; Madrid, 31 et 13 ; Rome, 23 et 14 ; Stockholm, 17 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

CONCOURS

LES OSCARS DE LA VILLETTE. – Pour la troisième année consécutive, la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, attribue ses « oscars ». Ce concours, destiné à promouvoir les fabrications et créations françaises de jeux et jouets à caractère scientifique et technique, est ouvert aux concepteurs français. *Il récompense* trois projets ou produits : La date limite d'inscription est fixée au 30 juin, le dossier complet avec des descriptions du produit et maquette doit être remis avant le 30 septembre. Les prix seront décernés le 20 novembre.

★ **Inscriptions et renseignements : *Claude Gourdet ou Florence* Soufflet. Tour Pariferic. 6, rue Emile-Reynaud. 93306 Aubervilliers. Tél. : (1) 839-87-43.**

FESTIVAL

LES ESCALIERS DE LA BUTTE. – *Le premier festival* de la Butte Montmartre se déroulera du 15 juin au 10 juillet. Neuf compagnies de théâtre et danse se produiront aux arènes de Montmartre et à l'espace Ronsard.

★ **Festival de la Butte Montmartre, 14 *bis*, rue Sainte-Isaure, 75018 Paris. Tél. : (1) 262-46-22.**

LOISIRS

TOUS EN VILLE ! – Les 15 et 16 juin, sur le thème « Orsay dans la rue ! », le comité des fêtes de la ville organise diverses manifestations : braderie des commerçants, au centre-ville, spectacles sous *chapiteau (clowns et marionnettes)*, ateliers de maquillage, défilés de chars et d'ensembles folkloriques, nuit du cinéma fantastique, etc. Détail des manifestations, tél. : (1) 907-22-02, poste 262 ou 263.

UNE NUIT AU PARADIS. – Les Etats généraux des étudiants de l'Europe (association universitaire) organisent, vendredi 14 juin à la Conciergerie, leur premier gala international « In Paradise ».

NOSTALGIE

SPÉCIAL VAPEUR. – L'Internatio*nal ferroviaire Club organise*, le samedi 15 juin, un circuit en train spécial remorqué par la dernière locomotive à vapeur de la SNCF, la 230 G 353. Départ de Paris-Est vers 9 heures à destination de Reims. Arrêt à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne) pour participer aux festivités du centenaire de l'Hôtel de Ville. Retour vers Paris *via* La Ferté-Milon (Aisne). De nombreux arrêts photos sont prévus tout au long du parcours. Prix par personne : 230 F.

★ **Renseignements et inscriptions : IFC, 46, avenue de Savigny, 93600 Aulnay-sous-Bois. Tél. : (1) 384-78-17.**

VACANCES

CHENILS TROIS ÉTOILES. – Vous partez en vacances et ne savez à qui confier votre chien ou votre chat. *Le Guide des garderies et pensions pour chiens et chats*, édition 1985, vous donnera, par département, la liste des gardenes susceptibles d'accueillir votre compagnon, avec des précisions sur les services rendus (box, parc, promenade, régime suivant prescription, etc.).

★ **Cet ouvrage est adressé gratuitement sur demande téléphonique au service information consommateurs : (66) 88-63-02, ou en écrivant à Royal-Canin, BP 4, 30470 Aimargues.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 12 juin :

UN ARRÊTÉ

● Accordant la garantie de l'Etat à un emprunt du Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises.

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 26 juin 1970, relatif à l'application de la loi du 24 décembre 1969, instituant un régime d'allocations familiales des exploitants agricoles dans les départements d'outre-mer.

● Modifiant le code de la construction et de l'habitation en ce qui concerne les primes de l'Etat pour l'amélioration de l'habitat autre que locatif.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 14 JUIN

« Cent tombes célèbres de Flaubert à Braque », une journée en autocar en Ile-de-France et Normandie, 7 h 30. Inscriptions : (1) 387-30-41 (V. de Langlade).

« L'Opéra et son musée », 14 h 30, *hall* (D. Bouchard).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité (M.-C. Lasnier).

« Promenade dans le village de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 15, métro Saint-Germain-des-Prés (Mlle Rojon).

« Versailles : les salons du ministère *des affaires étrangères, la bibliothèque* municipale », 14 h 30, 5, rue de l'Indépendance-Américaine, autobus 171.

« Dans les ateliers d'un tourneur d'étain », 14 h 45, guichet métro Arts-et-Métiers (M. Ragueneau).

« Le Marais », 15 heures, métro Bastille, sortie Saint-Antoine (C.-A. Messer) ou 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Autour de Saint-Sulpice, chapelles fermées et rues paisibles », 15 heures, portail Saint-Sulpice.

« La Nouvelle Athènes », 15 heures, entrée square Trinité.

« Gustave Doré au Petit Palais », 15 heures (G. Caneri).

« De Saint-Roch aux hôtels de la rue Saint-Honoré », 14 h 30, métro Tuileries.

CONFÉRENCES

6, place des Vosges, 16 h 30 : « La maison de Victor Hugo » (M. Bramfeld).

Institut musulman de la Mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Ermite, 18 h 15 : « Le Coran, la dernière mission divine ».

1, rue Victor-Cousin (Bachelard) : « *Qui sont les vrais maîtres spirituels ?* ».

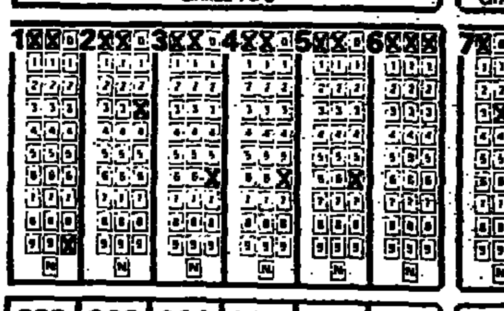
Musée du Louvre, porte Denon, 15 heures, cours-conférence : département des antiquités grecques.

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Les voies de la libération ».

LOTO SPORTIF N° 005

TIRAGE DU LUNDI 10 JUIN

TENNIS Grilles 1 à 6 — TENNIS Grilles 7 et 8



		Nombre de bulletins gagnants	Gains pour une mise de base de 12,50 F
Bloc 1 + Bloc 2	Grand Chelem	2	1 303 905,00 F
Bloc 1 Grilles 1 à 6	Bloc 1 + 5 nos du 5/20	—	—
	Bloc 1 + 4 nos du 5/20	—	—
	Bloc 1 seul	49	9 880,00 F
Bloc 2 Grilles 7 et 8	Bloc 2 + 5 nos du 5/20	—	—
	Bloc 2 + 4 nos du 5/20	26	224,00 F
	Bloc 2 seul	4 994	93,00 F
Tirage du 5/20	5 nos du 5/20 seuls	10	3 359,00 F
	4 nos du 5/20 seuls	1 213	38,00 F

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Rembrandt, Véronèse, Patinir mais aussi les objets de la vie quotidienne juive à travers les âges illustrent l'exposition « De la Bible à nos jours ». Mais, hélas les manuscrits de la mer Morte sont absents.

La Bible mère des arts

LE RENDEZ-VOUS DU GRAND PALAIS

AUX carrefours les plus passants de Paris, l'affiche de l'exposition capte le regard. Elle plaît, avec son côté superpéplum à la Cecil B. de Mille, voire à la *Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ*, de Jean Yanne. Elle vous a un de ces côtés « Construction de la tour de Babel » qui séduit le chaland. Même choc « monumental » avec le catalogue, coûteux (250 francs), pavé doré de quelque cinq cents pages.

Les dépliants distribués, les articles de presse parus avant même l'inauguration, le 6 juin, de la manifestation par le président François Mitterrand, ont fortifié l'attente d'une super-exposition d'une ampleur vraiment biblique : *« Pour la première fois à Paris, les manuscrits originaux de la mer Morte »*, proclame le prospectus officiel ; *« Dieu est au Grand Palais »*, claironne en lettres géantes un hebdomadaire parisien ; *« L'un des manuscrits originaux présentés à l'exposition* [provient] *d'une grotte de Qoumrane »*, ne craint pas d'annoncer un très sérieux organe juif français.

Qoumrane est ce lieu-dit escarpé de la rive nord-ouest de la mer Morte (aujourd'hui en Cisjordanie occupée – depuis 1967, – par Israël, mais auparavant rattaché au royaume hachémite de Jordanie) où, en 1947, un berger bédouin à la recherche d'une de ses brebis découvrit par hasard dans une grotte une jarre pleine de manuscrits.

Ces documents, ainsi que d'autres mis au jour ensuite sur le site de Qoumrane, écrits en hébreu ou en araméen (la langue de Jésus) avec une encre à base de noir de fumée en général sur de la peau de Pergame (en grec : *pergaménê*, d'où le mot parchemin) ont considérablement enrichi la science biblique des origines du christianisme.

Une partie notable de ces manuscrits, dont l'ensemble est considéré comme la découverte la plus importante du siècle pour le monde judéo-chrétien (et on pourrait sans doute ajouter pour l'islam puisque les musulmans se placent aussi dans la filiation abrahamique), se trouve aujourd'hui conservée dans deux musées de Jérusalem (parties arabe et juive).

La charge émotionnelle, spirituelle, historique de ces documents sans prix, miraculeusement parvenus lisibles jusqu'à nous, est tellement respectable qu'on ne peut que regretter – malgré tout le battage fait autour de l'exposition du Grand Palais, qu'aucun original des deux cents textes de Qoumrane n'y soit présenté, à l'exception d'un fac-similé du Rouleau d'Isaïe, l'un des sept premiers documents découverts. Car il s'agit d'un fac-similé. Deux manuscrits originaux sont bien venus du Musée d'Israël à Paris : un parchemin noirci où l'on distingue encore des caractères hébreux reproduisant quatorze lignes du Psaume 82 de la Bible et un papyrus d'un beau jaune doré mais très « mité » où une certaine dame Babata s'exprime en grec, en araméen et en nabatéen sur une affaire compliquée d'hypothèques et d'intérêts.

Le premier de ces documents mérite bien le qualificatif de biblique et est certainement d'un grand intérêt scientifique, mais il ne provient ni de Qoumrane ni de la période antéchrétienne comme la plupart des fragments de l'Ancien Testament découverts dans ce dernier lieu. Il a été trouvé à Massada, à 30 kilomètres de Qoumrane, et date du premier siècle de notre ère. Quant à la Lettre de Babata, elle n'a absolument rien de biblique, même pas son époque puisqu'elle date d'environ 135 de l'ère chrétienne.

Il n'y a donc pas, *stricto sensu*, au Grand Palais de documents que le grand public connaît depuis trente ans sous le vocable de « manuscrits de la mer Morte », même si les deux parchemins, au reste rares et captivants, qui sont offerts à l'ardente curiosité du public viennent bien de sites proches.

Passé la déception, il y a en revanche au Grand Palais une fort bonne exposition hétéroclite au bon sens du terme, et qui vaut tout à fait le déplacement, afin d'y contempler une série d'œuvres d'art françaises ou étrangères, juives ou non, parfois d'ailleurs à notre portée puisque plusieurs viennent de Paris (comme les Rembrandt des musées Jacquemart-André et Cognacq-Jay) mais qui sont ordonnées ici dans une perspective « biblique » finalement pas plus arbitraire, et peut-être même moins que beaucoup d'autres. Qui connaissait le blême *Judith et Holopherne* de Véronèse, du Musée des beaux-arts de Caen ? Qui n'a eu plaisir à voir ou revoir l'idyllique *Paysage avec le repos pendant la Fuite en Egypte* de Patinir (seizième siècle) amené de Lugano (collection Thyssen) ?

Temple moabite, IXᵉ-VIIIᵉ siècle av. J.-C. Mont Nébo (Jordanie).

On se penchera aussi avec plaisir sur ces pièces exceptionnelles peu connues comme la Bible Foa (seizième siècle) dont les enluminures hébraïques charmèrent jusqu'au siècle dernier de leur éternelle fraîcheur une famille judéo-italienne, la première carte en hébreu de la Terre sainte (Amsterdam, 1621) ou encore ces deux dalles en marbre du onzième siècle gravées de versets bibliques et provenant du mausolée du prophète Ezéchiel en Mésopotamie, quoique ayant été retrouvées vers 1940 au Liban.

Sont réunis en tout plus de trois cents objets touchant de près ou de loin à la Bible, depuis la minuscule grenade d'ivoire qui devait orner, il y a trois mille ans, la houlette d'un prêtre du temple de Jérusalem jusqu'à des créations d'artistes israéliens contemporains, en passant par les désormais inévitables (mais toujours savoureux) orientalistes du XIXᵉ siècle, les menus objets de la vie quotidienne juive à travers les âges et les continents et la Palestine ottomane comme si on y était encore, avec les photos de Bonfils. Bref, un ensemble plein de bonnes surprises qui touchent tantôt au grand art, tantôt au témoignage émouvant.

En outre, autour de cet hommage rendu à l'Ancien Testament inspirateur des beaux-arts, le 96ᵉ Salon des indépendants, dans le cadre duquel se déroule l'exposition « De la Bible à nos jours », a organisé l'éblouissante sarabande des artistes juifs de l'Ecole de Paris du début du siècle : Pissarro, Modigliani, Chagall, Zadkine, Soutine, Kisling, etc. Ce dernier écrivait de Vence en 1953 à la Société des artistes indépendants : *« Je vous adresse toutes mes bonnes intentions, en sachant bien que vous ne pourrez pas les exposer. »* En effet... Et les manuscrits de la mer Morte, nous irons, si Dieu veut, les voir l'été prochain à Jérusalem.

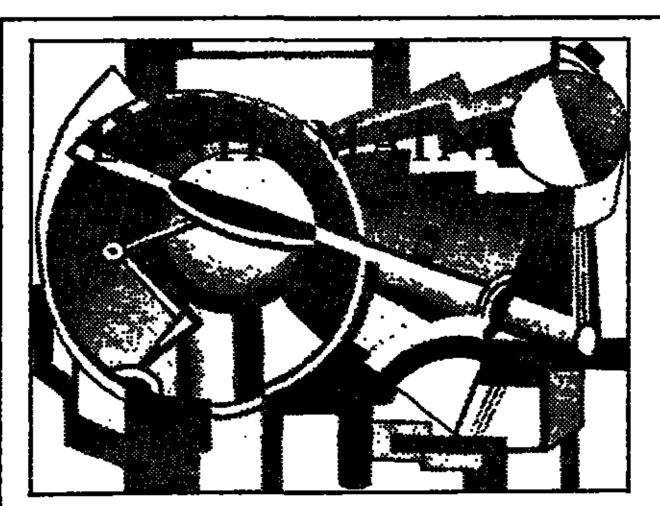
JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

★ « De la Bible à nos jours, trois mille ans d'art », Grand Palais, Paris, Salon des indépendants, 6 juin-28 juillet 1985. Tél. : (1) 246-45-08. Commissaires de l'exposition : Mᵐᵉ Solange Auzias de Turenne (France) et M. Yona Fischer (Israël). L'aspect « biblique » de la manifestation est organisé par le comité français Terre d'Israël présidé par Mᵉ Joseph Roubache. Deux « Que sais-je » ? complètent fort bien le catalogue : *l'Art juif*, de Gabrielle Sed-Rajna et *les Manuscrits de la mer Morte*, de E. M. Laperrousaz.

"L'Inhumaine"

L'Inhumaine, de Marcel L'Herbier (1923), renaît de son silence grâce au compositeur Jean-Christophe Desnoux. Ce monument du muet attend que les autorités concernées prêtent l'oreille.

LES FÉERIES DE MARCEL L'HERBIER



C'EST le chef-d'œuvre de Marcel L'Herbier. C'est beau, et même pis. On est sorti dans un état de béatitude littérale de la projection de *l'Inhumaine*, accompagnée en direct par Jean-Christophe Desnoux, tantôt au piano, tantôt lançant à points donnés des bandes préenregistrées. C'était le premier lundi soir de ce mois de juin, dans le cinéma du musée au Centre Georges-Pompidou. Deux heures quatorze minutes de jubilation.

Il y avait là Mˡˡᵉ Marie-Ange L'Herbier, la fille du cinéaste, sa « providence » comme il disait. Elle a donné son accord : elle a signé le contrat passé entre les Archives du film et le producteur Patrick Brunier, patron de la Boîte à images, assez optimiste pour penser que *l'Inhumaine*, réédité à neuf, ne sera pas seulement un film muet sonorisé de plus, mais autre chose, et autrement.

La partition de Jean-Christophe Desnoux, encore à l'état de maquette, d'heureux bricolage construit avec les moyens du bord, est un matériau inspiré, véridiquement sensible, et déjà s'accorde avec l'impressionnisme visionnaire de l'« auteur de films » qui aimait tant Debussy (1). L'Herbier, ce cinégraphe rêvant de cinéphonie, dès 1921, pour un autre film, *l'Eldorado*, avait demandé à un certain Marius François Gaillard une musique originale. Ensuite, lors de la sortie en 1928 de *l'Argent* – le parlant allait arriver, – il mit au point des disques synchrones, où il faisait entendre ici des clameurs de foule spéculant à la Bourse, là des moteurs d'avion.

Au générique spectaculaire de *l'Inhumaine*, dont les décors furent signés Fernand Léger, Mallet-Stevens, Claude Autant-Lara, Alberto Cavalcanti... parmi ces noms-là qui deviendraient célèbres un peu plus tard, ne figurait pas seulement celui de Pierre Mac Orlan, l'adaptateur. Darius Milhaud, rien moins, était aussi dans le coup. Il écrivit pour trois moments précis de l'histoire de la très étrange et adulée Claire Lescot, cantatrice fortunée et bourreau des cœurs, trois petites partitions pour percussions. Les premières notes, si l'on en croit la légende, ne devaient arriver qu'au bout d'une heure, timbales et tambours, au pic du drame, cet instant longuement annoncé où l'on voit du haut d'une falaise fatale la torpédo de l'ingénieur Einar Norson, soupirant éconduit, se précipiter vers l'eau ténébreuse. Deux autres séquences – dans le laboratoire futuriste du même charmant Einar, pas mort du tout après son faux suicide – devaient être également illustrées de sons.

A une bribe près, la partition de Darius Milhaud a disparu dans un naufrage (un vrai). Jean-Christophe Desnoux, vingt-sept ans, n'a pas cherché à ressembler à Milhaud, ni même à extrapoler dans ce sens-là. Au contraire : « *En écoutant*, dit-il, *les œuvres pour piano à deux ou à quatre mains de ce compositeur, on a l'impression qu'elles colleraient avec n'importe quel film muet.* » Ancien élève des Arts décoratifs, où il est toujours technicien vidéo, Desnoux a appris la musique à Niort, dans les Deux-Sèvres, et non point, comme il se doit, au Conservatoire de Paris, puis il a joué les piano-bars ici ou en Martinique. De cabarets en performances peinture-musique, d'environnements sonores en morceaux pour courts métrages ou vidéo ; bref, dans les marges mal reconnues sinon périlleuses de la « pluridisciplinarité », cette gueuse, et aussi en passant par les studios électroacoustiques du GERM (2), il a accumulé des sons, des idées de rythmes, il s'est fabriqué une palette de couleurs bien à lui.

On lui a demandé un peu par hasard – à l'occasion d'un festival de films scientifiques dans le Val-de-Marne – de concocter un accompagnement sonore pour *l'Inhumaine*. Le hasard fait bien les choses : un type des Arts déco pour le plus art déco des films, et non point un routier patenté des orchestrations sur mesure, c'est bien trouvé. Dans un respect quasi pieux de ces images où le noir est si noir et le blanc si blanc, où l'on peut distinguer à leurs reflets la texture d'un velours et celle d'une soie, où les plantes vertes semblent respirer, Desnoux ne cherche nullement à renforcer l'incongru de l'action. Il se contente modestement de correspondre à un esprit, à l'atmosphère, il s'inscrit dans l'insolite, reflète les degrés multiples de l'œuvre.

Il a tiré de sa phonothèque personnelle des extraits de bandes qu'il intercale et cale à la seconde près comme autant de bruitages évidents entre les moments où le piano, sous l'écran, comme s'il prenait le spectateur par la main, il va au-devant des cadences déconcertantes de L'Herbier. Il *irradie les suspens pareils à des* trous d'air en avion : les sous-titres d'une typographie inouïe, dessinés par Léger, annoncent qu'il va se passer quelque chose. On lit : « Soudain »... et rien n'arrive pendant quarante secondes.

Parfois les enregistrements et le piano se superposent discrètement, parfois le silence s'installe. Puis reviennent des notes lunaires, marines, à l'évidence inspirées de Debussy, mais aussi de Satie – Satie, ce rigolo qui se trouvait justement dans les studios de Joinville lors du tournage de *L'Inhumaine*. Il y avait de quoi rôder : ce qui s'inventait là annonçait *Metropolis*.

L'Herbier joue des surimpressions, pratique avant l'heure le flash-back, défie les lois du montage. Desnoux le suit avec une fidélité proche de la naïveté.

Dans le salon où Georgette Leblanc fait languir sa cour de ministres, de banquiers, de princes indiens, d'humanistes révolutionnaires – plus l'ingénieur transi Jaque Catelain, – L'Herbier montre un orchestre de jazz, des cracheurs de feu africains, des saltimbanques jongleurs : Desnoux, donc, passe tout bonnement des airs de jazz d'époque (Fats Wallers, Bix Beiderbecke) ou des choses traditionnelles du Sénégal. La cantatrice se met à chanter ? C'est la voix d'Ouliana Tchaïkowski, claire et russe, qui s'élève. Airs russes intimes une première fois pour les amis, puis très publics la deuxième fois au Théâtre des Champs-Elysées. Il y eut authentique bagarre ce jour-là, où L'Herbier avait engagé trois mille figurants, les enfermant une journée entière sur le thème : « Aimez-vous la musique moderne ? » Passe une bande dans le registre chahut, lui succèdent des applaudissements. Treize minutes d'applaudissements enregistrés avant que le piano ne se fasse réentendre en direct. La troisième fois, la belle découvrant les prodiges futurs de la télévision dans la salle des machines mises au point pour le bien-être futur de l'humanité (sons synthétisés) a la voix de la chanteuse Tamia : complainte fragile de l'utopie. Quant à la musique « odieuse » entendue dans le tombeau du mort-vivant, ce n'est autre qu'un extrait de Weber, car on le détestait en ce temps-là ; Schoenberg passait tout juste.

Décoration :	**FERNAND LEGER** (laboratoires)
	MALLET-STEVENS (architectures)
	Pierre CHAREAU (meubles)
	Cl. AUTANT-LARA (jardin)
Adapt. décorat. :	**Alberto CAVALCANTI**
Adapt. musicale :	**DARIUS MILHAUD**
Adapt. littéraire :	**PIERRE MAC ORLAN**
Phot. et Tirage :	**Georges Specht et Georges-Maurice**

Aujourd'hui, Desnoux, qui répète qu'il ne s'agit bien que d'une maquette, a envie d'écrire pour d'autres instruments que le sien. Il a convaincu l'excellent quatuor Arditti, le violoniste Hervé Cavelier et d'autres instrumentistes de la même eau. Leur idée, qui semble tenter aussi bien la Cinémathèque de Toulouse que le Festival de musique de Saint-Céré, est de jouer en direct aussi souvent qu'il sera possible, sur les images de L'Herbier. En attendant, une version sonorisée pourrait être établie quasi telle que, et passer en permanence dans un endroit fixe – pourquoi pas au Musée d'art moderne ? Il y aurait des amateurs, tous les jours.

Les deux possibilités ne s'excluent pas. Ce qui s'est passé pour le *Napoléon* d'Abel Gance, ou *l'Eldorado* du même L'Herbier prouve toutefois que les séances de muet en concert, pour être exceptionnelles, ne sont jamais, hélas ! que des feux d'artifice.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Marcel L'Herbier, en 1937, réalisa un film sur la musique de *Children's Corner* et, en 1965, un hommage à Debussy.

(2) Groupe d'études et de recherches musicales.

JEAN-LOUIS Benoit

« LES POINGS FERMÉS », PREMIER FILM



JEAN-LOUIS BENOIT est un auteur qui fait peu de bruit et qui travaille et réussit, sans que son nom forcément parvienne aux oreilles de tout un chacun. Il y a trois ans, son court métrage, *l'Apache*, enchantait les Festivals de Hyères et de Clermont-Ferrand. Ecrivain et metteur en scène de théâtre (1), il est aussi un complice d'Arthur Joffé, ce jeune cinéaste imaginatif et avisé dont on attend *Harem*, pour le mois de septembre. Jean-Louis Benoit, lui, présente maintenant son premier long métrage, *les Poings fermés*.

Comme dans *l'Apache*, un enfant en est le héros. Un enfant qui joue au soldat et à la mort, parce qu'il a sous la main un compagnon obsédé, qui s'en revient de la guerre, la grande et la vraie, celle de 14-18.

Envoyé par sa mère à la campagne (son père est à l'hôpital, dans le coma), l'enfant se retrouve dans le silence d'un plateau hanté par le vent, au bord d'une voie ferrée. C'est un mirage de gare qu'habitent Mme Cazal (Marie-Hélène Dasté) et sa fille, la muette souriante. Le train qui dépose l'enfant chez elles est lui-même un chargement de fantômes, combattants hagards, morts-vivants.

D'un de ces convois descend Henri, le fils, le rescapé. Chargé de dépouilles terribles, illuminé de visions indélébiles, il va continuer de se battre, de tuer, de menacer, de hurler et pleurer, parce que le sang lui manque, parce qu'il lui faut des ennemis.

Jean-Louis Benoit aime les images de l'enfance associée à la mort. Les Poings fermés : une atmosphère plus qu'une histoire.

Comme s'il était dans un décor de théâtre, Jean-Louis Benoit procède par allusions : ce n'est pas l'illusion du cinéma (le réalisme) qui l'intéresse. Sans doute croit-il que ses signes et ses pistes sont suffisants, que le spectateur saura déchiffrer les regards, saisir les plaisirs et les douleurs, se contenter des mots d'explication. Le cérémonial d'Henri, la participation fiévreuse et tranquille à la fois de l'enfant, la complicité de la muette, sont autant de simulacres. Ordinairement, dans les films, la vérité des personnages passe par moins de discrétion et d'énigmes. L'œil, ici, va s'attarder sur des détails encombrants, dont on ressent pourtant l'inutilité, dont on sait qu'ils sont absorbés dans l'indifférence par le paysage.

Des figures étranges complètent le quatuor, bizarre comme l'atmosphère. Peu importe alors le sujet. Ce n'est plus tout à fait l'histoire qui nous retient, ni l'enfant, ni même l'enfance, ni l'homme fou de guerre. C'est une façon de diluer le temps dans l'espace, de faire glisser la caméra latéralement, comme si la raison se perdait, s'oubliait, d'un objet, d'un visage à l'autre.

Pour cette recherche du côté de la perception, pour sa sensualité particulière, *les Poings fermés* était une expérience à tenter.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

(1) Récemment : *les Incurables* (*le Monde* du 15 mars.)

Le caravagisme

LA PEINTURE COMME « OFFICE DES TÉNÈBRES »

par ANDRÉ CHASTEL

L'ITALIE méridionale n'en finit pas de célébrer Caravage. Et c'est très bien ainsi. Le grand surintendant que fut Raffaello Causa avait compris, comme son maître Roberto Longhi, que cette peinture « noire », et, au sens propre, pathétique, dotée de puissance émotive, de pathos, était d'une certaine manière accordée à notre temps. Nous sommes accoutumés à regarder des écrans lumineux dans les ténèbres. Le gros plan sous les projecteurs, le « close up », règne dans nos images. Partout, sauf en France, où pour des raisons anciennes et comme viscérales, l'allergie à cette peinture forte semble subsister, les tableaux chocs de Merisi de Caravaggio attirent la foule des grands jours. L'exposition qui est maintenant ouverte dans les magnifiques salles claires de Capodimonte (1), a été fort bien reçue à New-York. Et autour d'elle gravitent plusieurs manifestations complémentaires qui méritent, comme toujours, l'attention.

Après la mémorable exposition de 1901 à Milan, où pour la première fois le grand jeu des « ténébristes » était déployé, le « caravagisme » apparut décidément comme une des clefs de l'art européen. Son rayonnement relie en étoile toutes les grandes manifestations du XVII[e] siècle, de Vélasquez à Vermeer, mais à travers des filtrages, des glissements révélateurs. L'apparition de cette « manière obscure », et la formation même de Caravage restent à approfondir. On ne peut pas dire que l'exposition de cette année y soit parvenue en dépit d'un long et d'ailleurs passionnant préambule, qui semble y prétendre. Elle a du moins le mérite de remettre sous les yeux cet énorme héritage : une quarantaine de tableaux rassemble tout ce qui peut voyager de l'œuvre accompli de 1592 à 1610, en moins de vingt années, par le robuste Lombard au teint sombre. Ce sont – on le sait – des gamins pomponnés porteurs de fruits, de terribles drames bibliques pleins de meurtres (dans une des compositions de Malte qui vient d'être volée, le peintre a même cru bon de fixer son nom dans le sang du Précurseur), quelques allégories provocantes comme *l'Amour vainqueur* (Berlin), un des nus les plus forts et les plus décents du monde.

Ce peintre était un spadassin. Il a très tôt défrayé la chronique. Mais finalement moins par ses aventures criminelles que par les propos insolents qui secouaient le monde de la peinture. Deux siècles et demi avant Courbet, il annonce le prestige du « réel » ; un admirateur rapporte qu'il se flattait de mettre autant de métier *(manifattura)* pour un tableau de fleurs que pour des figures. Tout objet pictural doit être doté de la clarté, de la définition serrée, de l'éclat de la nature morte. La merveilleuse *Corbeille de fruits* (Ambrosiana), fraîche comme la vie, reparaît dans cinq ou six toiles. Ce qui n'est pas une raison pour attribuer aux années d'apprentissage – toujours mal connues – du peintre deux étalages « à la flamande » d'une grande banalité (Galerie Borghèse).

L'image picturale subit une double inversion : l'enveloppe noire au lieu du fond lumineux, qui, comme diront les critiques, enferme tout dans une cave, et la domination au premier pland de la face humaine : visages ridés, rictus, crispations douloureuses, têtes coupées, mais cela ne va jamais jusqu'à la caricature, et le tableau, flamand lui aussi, de *l'Arracheur de dents* (Florence), ne rentre pas dans l'œuvre. Pas plus, semble-t-il, que le suave



Caravage : *Judith* (détail), vers 1595, palais Barberini, Rome.

Narcisse (galerie Borghèse), dont la grâce même laisse perplexe. Cet art a enseigné aux peintres à faire surgir de l'ombre les éléments « expressifs » : face, épaule, genou... comme des fragments. L'immense toile des *Œuvres de miséricorde* (Vienne) est parfaitement éloquente à cet égard. Seules les ailes immenses d'un ange, une des obsessions de Caravage, confèrent une sorte d'unité à l'entassement des « motifs » noyés dans la nuit.

L'introduction au caravagisme est fournie par une longue suite de salles dont l'accrochage est meilleur que la conception. A New-York, ce préambule était à peu près inintelligible. Dans le palais napolitain, dont R. Causa a su rénover l'aménagement, les groupements suivent une bonne scansion : Vénitiens-Lotto, Jacopo Bassano, Tintoret, tous attentifs aux jeux de l'ombre, – et Lombards – avec le grave Savoldo... On progresse donc parmi ceux que le catalogue nomme suivant un usage discutable les précurseurs. Car il s'agit d'un phénomène général, répandu dans toute l'Italie et d'ailleurs aussi dans le nord flamand : l'intérêt pour le rayonnement des torches, pour les nocturnes, les figures à demi éclairées. Cette mode des enveloppements obscurs touchait aussi bien vers 1580 un Cambiaso à Gênes que, à Crémone, les Campi – à qui une grande exposition a été réservée dans leur ville. Elle était si forte qu'elle atteint Rubens, au cours de ses années d'apprentissage en Italie, Annibal Carrache dans sa *Nativité* (Orléans) et même le doyen des peintres romains d'alors le cavalier d'Arpin qui offrait vers 1593 un *Saint François et l'ange* (Douai) mollement peint mais vaguement enténébré. C'est chez cet honnête producteur de tableaux pieux que Caravage, arrivant à Rome sans le sou, allait passer quelques mois. Mais justement, tous ces ouvrages ne peuvent pas être présentés sous la même définition du « ténébrisme ». Il y a nocturne et nocturne. Caravage n'était pas l'homme des ombres douces.

On pourrait craindre une grande confusion, si l'exposition avait voulu présenter une thèse. Dieu merci, on a seulement réuni une quantité considérable de tableaux, souvent peu connus, illustrant l'époque, c'est-à-dire la fin du seizième siècle, où la peinture d'église connaissait une activité, on peut dire une expansion, incroyables. Et encore après 1600, quand on pense aux contemporains et aux adeptes du caravagisme avec Manfredi, dont la formidable *Fessée de Cupidon* (Chicago) provoquera toujours la stupeur, et l'émouvant *Saint François soutenu par l'ange* de Gentileschi (Madrid) où les accessoires – la robe de bure et les grandes ailes – seraient, d'après un chroniqueur, précisément ceux que le peintre aurait prêtés à Caravage pour un tableau similaire.

LA RÉCUPÉRATION A COUPS DE PROJECTEURS

Ce que Caravage a refusé, c'est le paysage. Un Allemand de Francfort, Elsheimer, fixé à Rome autour de 1600, eut connu un succès européen avec ses petites compositions, vrais nocturnes sur thèmes bibliques, gravés par un confrère hollandais. On pressent tout à coup les projecteurs de Rembrandt. Le Florentin Gentileschi s'y intéressa en peignant sur cuivre – ce qui est typique – un petit paysage autour de *Saint Christophe* (Berlin), aux tons froids coupés d'ombre. Carlo Saracerri de Venise se livre à des exercices analogues avant de bien marquer, dans son *Saint Roch* effondré sur un rocher au clair de lune (Rome, Galerie Doria), son adhésion au caravagisme. L'enseignement de Merisi était net : jamais de paysage (la seule exception *la Fuite en Egypte*, absente de l'exposition, démontre bien les raisons de ce refus). Pour lui, la nature s'enferme dans une corbeille.

Si l'on veut se faire une idée de ce que peut la ferveur « campaniliste », avec ses enthousiasmes et sa touchante récupération des ouvrages anciens, il faut se rendre à Crémone avant l'été. La peinture locale du seizième siècle a été regroupée dans sa diversité inégale sous une forme particulièrement solennelle. Crémone était importante ; de grands artistes dont Pordenone ont travaillé à décorer la nef de la cathédrale ; des Flamands de passage laissaient leurs tableaux ; les Lombards intéressaient par leur vision un peu terre-à-terre ; on y trouvait des femmes-peintres, les cinq sœurs Anguissola dont Sophonisbe, célèbre par ses portraits. Il n'y avait pas que les luthiers, mais les instruments de musique comptaient déjà beaucoup : pour les volets d'orgue de l'église de Plaisance, Boccaccino a campé dès 1530 un *David* en turban qui tient rêveusement une viole. Vers 1550-1560 trois frères, les Campi, occupent le terrain, l'éclectisme est leur fort dans de grands tableaux d'autel pleins de figures et de draperies traversées de nappes d'ombre. C'est là qu'on voit se former vers 1580, dans des scènes garnies de torches ou de braseros l'interprétation « luministe » de l'espace, annonciatrice, si l'on veut, de la révolution prochaine (2).

Pour Naples même, fortement hispanisée après 1600, des panoramas importants ont déjà rappelé les développements nombreux de la peinture « noire » (3). D'autres expositions sont projetées pour Ribera et Stanzione, qui permettront sans doute de nuancer les choses, en fonction des relations avec l'Espagne, ou avec le grand style élégant de Van Dyck, quand l'heure de l'adoucissement fut venu. Ce qu'on anticipe avec l'œuvre d'un joli peintre du milieu du XVII[e] siècle, formé sur place, Bernardo Cavallino (4). Sentimental et rusé, il appartient à la génération terriblement avertie des ressources et des subtilités de l'art. Sur quelque soixante tableaux connus, qu'on ne sait d'ailleurs pas très bien mettre en ordre, un seul daté de 1645 : une *Sainte Cécile en extase*, perdue comme une cantatrice émue dans des jeux fugaces d'ombre et de clarté, que domine un drapé bleu intense.

A l'ordre du jour est le rapetissement des formats et des scènes ; des épisodes rares de la Bible comme *le Banquet d'Absalon* ou de la fable *Mucius Scaevola* se déroulent dans une lumière rousse, bizarre, avec des faces douloureuses, des draperies frippées. Les figures glissent et se perdent dans la pénombre brune, où éclatent toujours des bleus inattendus, marque du peintre. Rien de tout cela n'était possible évidemment sans Caravage. Dans une *Mort de saint Joseph* (collection Naples) la composition est dominée par une aile d'ange vue de profil, en coupe verticale, dont la franchise accuse d'autant mieux son origine que l'accessoire emplumé n'a pas changé depuis 1600.

On voudrait conclure en soulignant le long effort accompli par deux grands responsables des musées napolitains, Bruno Molajoli et Raffaello Causa. Entre le chaos urbanistique et les ravages du « terremoto », le cheminement est difficile. Les accords privilégiés conclus avec les musées américains ont permis beaucoup de choses. L'Institut français et le Centre Jean-Bérard participent à une évolution si souhaitable par l'étude des archéologues et des voyageurs.

Une fondation bravement intitulée Napoli Novantanove (Naples 99) en souvenir de la République parthénopéenne (1794) ou pour anticiper la fin de siècle, entend regrouper les bonnes volontés pour aider aux restaurations urgentes et favoriser les études (5). Elle introduit ainsi au milieu du flux irrépressible du tourisme le souci de culture et de dignité nécessaires.

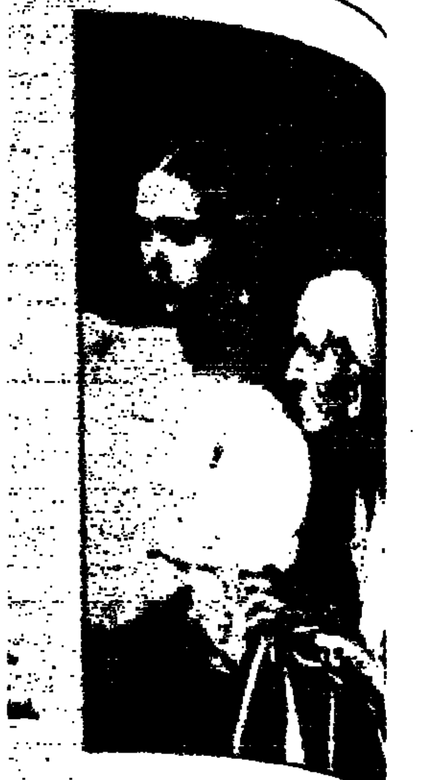
(1) *Caravaggio e il suo tempo*, cent tableaux présentés par N. Spinosa ; introduction par G. Galasso, L. Salerno, R. Spear et M. Gregori, musée national de Capodimonte (jusqu'au 30 juin).

(2) *Les Campi et la culture artistique de Crémone au seizième siècle.* Tableaux, gravures, dessins, présentés par M. Gregori et ses collaborateurs. Ancien hôpital de Santa-Maria-della-Pietà (jusqu'au 28 juillet).

(3) *La peinture à Naples (1606-1705)* a été présentée en 1982 à New-York puis à Londres, enfin au Grand Palais en 1983.

(4) *Bernardo Cavallino (1616-1656)*, musée Pignatelli, Naples (jusqu'au 30 juin).

(5) Voir F. Haskell, « A Future for Naples », éditorial du *Burlington magazine*, novembre 1984.



"La femme et le pantin"

LA PLAIE ET LE COUTEAU

On croit connaître Sternberg, on croit connaître Marlène. Joseph et Dietrich : leur dernier film ensemble, leur film préféré et maudit, revient, dans tout son éclat. Baroque, évidemment.

AU début du siècle, dans une ville d'Espagne – laquelle, peu importe, – la foule se livre aux joies du carnaval. Un bel homme brun, masqué, cherche des filles. Sur un char qui passe, il entrevoit, au milieu d'une grappe de ballons, deux yeux étincelants sous un loup de dentelle. Avec une fronde, l'homme fait éclater les ballons, un à un, et le visage ensorceleur se précise. La bouche sourit comme une promesse, les épaules sont nues, les mains et les bras gantés de la même dentelle que le loup. L'apparition saute du char. Du haut de sa chevelure jusqu'à ses pieds, un voile orné de gros pompons flotte derrière elle. L'homme poursuit la femme sur les marches d'un grand escalier désert, couvert d'un fouillis de serpentins. Elle disparaît derrière une grille.

C'est ainsi qu'Antonio Galvan (César Romero), républicain en difficulté avec la police, rencontra la danseuse Concha Perez (Marlène Dietrich), qui, après l'avoir aguiché, lui glissa un billet de rendez-vous et lui fit oublier toute prudence. Un peu plus tard, Antonio allait apprendre d'un ancien ami, don Pascual (Lionel Atwill), la vérité sur cette Concha Perez, à cause de laquelle celui-ci, officier de la garde civile, avait été révoqué. Mais rien n'y fit.



La Femme et le Pantin, le dernier des films que Josef von Sternberg tourna avec Marlène Dietrich (en 1935) a souffert, depuis sa première sortie, d'une malédiction qui l'a écarté du grand public. En France, on avait pu le voir au « Cinéma de minuit » de FR 3, en novembre 1976. Mais cette nouvelle sortie en salle (distribution Action, avec la Fondation Apple pour le cinéma) est une première, on croit connaître Sternberg, on croit connaître Marlène, et ce film-là réserve tant de surprises qu'il faut tout redécouvrir.

Le roman licencieux de Pierre Louys, publié en 1898, est l'histoire d'une jeune coquette affolant les sens d'un homme qui l'aime et la désire, et auquel elle se refuse constamment. Pour le film de Sternberg, rebaptisé *The Devil Is a Woman*, l'adaptation fut confiée à John Dos Passos, l'un des grands rénovateurs de la littérature américaine des années 20. La narration à tiroirs, sur des alternances de rythmes, introduit le véritable sujet – les rapports érotiques, très intenses dans leur non-accomplissement, de *Pascual et Concha*, – après une exposition qu'on pourrait dire traditionnelle : un homme attiré par une femme peu farouche. L'expérience de Pascual mettant en garde Antonio est sa propre vision, son propre fantasme de Concha, dont il s'est fait, volontairement, le « pantin ». On peut s'étonner que même les intellectuels ne se soient pas avisés, à l'époque, de cette originalité fondamentale.

En Amérique, les critiques s'acharnèrent sur Sternberg, coupable, selon eux, d'avoir, plus encore que dans *l'Impératrice rouge*, noyé Marlène Dietrich dans la décoration, les ornements, les costumes extravagants. Ailleurs, ce fut l'incompréhension. Sternberg ayant conçu les décors, supervisé les robes de Travis Banton et dirigé lui-même la photographie, on eut tendance à ne voir dans sa démarche que la mégalomanie d'un amoureux délirant. Or, même si Lionel Atwill – qui avait déjà été le partenaire de Marlène Dietrich dans *le Cantique des cantiques*, de Robert Mamoulian (1933) – ressemble à Sternberg, Pascual n'est pas l'incarnation du réalisateur face à une partenaire qui serait plus Marlène que Concha Perez.

Laissons la piste autobiographique. Femme mystérieuse et fatale, Concha, en faisant souffrir et en humiliant Pascual, retourne le mythe de *l'Ange bleu*. Il n'y a plus déchéance d'un bourgeois décati par une petite poule de bastringue, mais complicité d'un amour fou (au sens surréaliste) entre deux êtres qui ne peuvent pas se passer l'un de l'autre. Antonio, avec son physique d'« amant latin » n'est qu'un pion dans le jeu de Concha. Pour Pascual, le désir s'exacerbe et brûle en imagination. Pour Concha, cet adorateur qu'elle mène aux portes de la mort est son préféré. « *La plaie et le couteau* », en citant Baudelaire. Pourquoi pas ? Le dandysme de Sternberg était baudelairien, et sa mise en scène est celle d'un rêve, bercé par le thème musical du *Capriccio espagnol* de Rimski-Korsakov. Rêve glauque façonné par une utilisation quasi-magique des éclairages.

Pour Sternberg, il n'y avait, au cinéma, ni réalisme ni naturel. *La Femme et le Pantin* marque la perfection totale de son esthétique baroque. Rigoureusement cadré, presque sans profondeur, chaque plan grouille de détails ciselés en pleine image, associe les personnages aux décors, donne un sens immédiat, fulgurant, à chaque moment du récit (ainsi, au moment du duel sous une pluie battante qui va opposer Antonio et Pascual, Concha affectant de ne se préoccuper que de la position de son parapluie). Ce film est un univers sublime à la gloire d'une actrice.

Avant de rompre leur association de sa propre volonté, Sternberg a terminé, pour Marlène, ce qu'il avait commencé avec *l'Ange bleu*. De la beauté, il a tiré un jeu stylisé et varié, une gamme de gestes, d'expressions, d'émotions, dont la modernité nous fascine. A ne voir que les travestissements, les dentelles blanches, les mantilles, le chapeau penché sur l'œil et la robe noire de « femme-vampire » de Concha, paysanne, cigarière, chanteuse et danseuse, on se priverait de l'essentiel : la faculté donnée à Marlène – si bien assimilée par elle – d'exprimer l'indifférence, l'ironie, la coquetterie, la fantaisie, la gravité, la passion, l'instinct de vie contre la pulsion de mort qui est dans tout amour.

Génial Sternberg, géniale Marlène. Cinquante ans après, l'éclat inaltérable de ce film, qui était leur préféré, nous éblouit, des yeux au cœur.

JACQUES SICLIER.

★ Sortie le 19 juin.

Autres adaptations du roman de Pierre Louys :

– *la Femme et le Pantin*, de Jacques de Baroncelli (1929), avec Conchita Montenegro ;

– *la Femme et le Pantin*, de Julien Duvivier (1958), avec Brigitte Bardot ;

– *Cet obscur objet du désir*, de Luis Bunuel (1977), avec Carole Bouquet et Angelina Molina.

Eventails

BELLE ÉPOQUE

Au Musée de la mode et du costume, où l'on en sait long au sujet des objets, un éventail d'éventails, le mieux présenté qui soit.

SI les éventails n'avaient jamais servi qu'à éventer, il est probable que la plupart de leurs utilisateurs seraient déjà morts d'asphyxie. Ce sont des masques (au dix-huitième siècle ils sont troués d'yeux et de bouches), d'audacieuses excroissances de parures, des cache-sommeil et médisances pour l'opéra, et pour le bal, des paravents où escamoter ses mots galants, ses fermetés et ses abandons.

Du marabout ou du flamant rose, du lophophore ou du coq de roche, quelle est la plume qui donne le plus beau panache ? Le gouvernement du Cap de Bonne-Espérance, en Afrique du Sud, publie la courbe ascendante du déplumage de ses autruches, entre 1838 et 1911. Voilà pourquoi la nouvelle exposition du Musée de la mode et du costume s'appelle : « L'éventail, miroir de la Belle Epoque », désespoir de l'autruche frisée.



Le Masque (vers 1760).

Ils sont pourtant splendides, tous ces éventails dans leurs vitrines : céruléens arrogants comme des coiffes d'Indiens, blancs comme des montagnes de chantilly, capricieux comme des queues de paons en colère, arcs des moires, bouclés ouragans d'aigrettes, scintillants comme des rigoles de métaux en fusion.

Le vocabulaire des éventaillistes nous apprend que l'éventail, en se moulant sur le buste d'une femme et en l'exténuant de bruissements (il peut aussi désigner ou ravir au regard telle parcelle d'un décolleté), lui emprunte la terminologie de son anatomie : l'éventail est muni d'une gorge – généralement d'écaille blonde ou de nacre noire, – d'une tête, d'un œil et d'une épaule. L'ossature de l'éventail, dénué de son panache, n'est pas moins bouleversante que l'instrument froufroutant : c'est un corps fragile, comme un déshabillé, le rêve en équerre d'un physicien, soleil démantelé finement numéroté au crayon sur chacun de ses rayons et livré à la ciselure.

Le Musée du costume nous raconte l'histoire de la vie d'un éventail : ce n'est d'abord qu'un copeau d'ivoire des Indes, l'écaille jaspée d'une tortue marine, la nacre d'une haliotide. La scie, les couteaux à ratisser, les grêles et les écouanettes vont les débiter en lamelles. Puis le papier plissé, la soie ou la dentelle, ayant revêtu leurs motifs et leurs emblèmes, vont habiller les tiges. Mais un éventail ne doit pas aller seul : outre son étui de taffetas pâle, il va avec le sac, le gorgerin, les jumelles miniatures. Un éventail, de même, peut aussi bien être porteur d'art ou de frivolité que de réclames, de publicités patriotiques ou religieuses. Il peut être le support d'un poème autographe de Mallarmé ou de Cocteau. Regroupés sous le titre « les insolites », voici enfin des éventails faux jumeaux d'autres objets, traînant avec eux un binocle ou se camouflant dans une canne, un rasoir à main, un ventilateur à hélice ou un bouquet postiche. Chaque éventail doit avoir son double, suppôt de jour ou de nuit, de salon ou d'alcôve, allégorique et coquin, déployant de troublantes transparences ou d'irrévocables opacités.

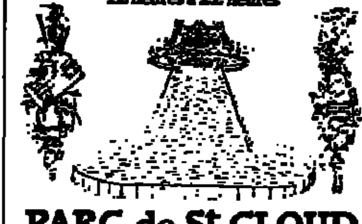
Une fois de plus, ce n'est pas quand l'objet est assorti à un costume ou prend place dans un portrait en relief qu'il est le plus émouvant : c'est suspendu dans l'irréalité de sa beauté, devenu presque abstrait, tache de couleurs, sensation de matières. Une fois de plus, les conservatrices du Musée de la mode et du costume ont inventé des œuvres d'art éphémères, posant par exemple dans une vitrine, sur une pyramide de carton, quelques feuilles d'or froissées sur lesquelles se répand le miroitement hasardeux d'une boîte de paillettes renversées.

HERVÉ GUIBERT.

★ 10, avenue Pierre-Ier de Serbie - Jusqu'au 27 octobre - Catalogue : 140 F.









Sélection

CINÉMA

Le jour le plus long

C'est un ticket d'un genre particulier : il coûte le même prix que les autres (environ 30 F), mais il permet de voir autant de films que l'on veut, à partir de 14 heures, le 14 juin, sacré « jour le plus long du cinéma ». Cela pour toute la France et pour toutes les salles qui auront choisi de participer à l'aventure, la fête en deux temps organisée par le ministère de la culture avec le concours des professionnels (le sommet ayant lieu les 21 et 22 septembre).

Comment cela se passera-t-il dans les files d'attente des œuvres à succès où se piétineront les porteurs du ticket spécial et les autres ? A chacun de tenter sa chance, on aura toujours le loisir de se rabattre sur les titres moins courus qui sont parfois les meilleurs. Dans un moment où l'on déplore la désaffection des spectateurs (– 14 % au premier trimestre), il sera intéressant de tester les appétits cinéphiliques.

ET AUSSI : *Assoiffé*, de Guru Dutt (splendeurs du mélodrame indien). *Le Baiser de la femme-araignée*, d'Hector Babenco, et *Mask*, de Peter Bogdanovich (deux prix d'interprétation à Cannes pour deux belles histoires). *Escalier C.* de Jean-Charles Tacchella (un critique d'art habite ici). *A.K.*, de Chris Marker (en compagnie de Kurosawa, sur le tournage de *Ran*). *Nostalghia*, d'Andréi Tarkovski (la flamme de la foi). *Détective*, de Jean-Luc Godard (le plus beau punching-ball). *La Rose pourpre du Caire*, de Woody Allen (aux innocents les mains pleines).

THÉÂTRE

« Hélène 1927 » au Studio des Mathurins

Le destin colonial d'une fille bien élevée. Née à Angers, Hélène se marie pendant la guerre, celle de 1914. Jeune veuve indépendante, elle rêve d'évasion. Les nuits d'Indochine sont lourdes de mystère. Elle part et rencontre l'amour. Hélène aime un homme brillant. Trop brillant, pense-t-elle. Il repart pour la France, elle reste, ils s'écrivent.

A partir de ces lettres, Mona Thomas a recréé Hélène, femme solitaire, insolite en son temps. Hélène Surgère lui donne son sourire, le rêve de ses yeux. Elle donne son humour tempéré, sa douceur, face à Josiane Stoleru, celle qui cherche à savoir. Deux voix, deux comédiennes, une femme, un délice. – C. G.

MUSIQUE

Bonnes occasions

Belle semaine pour les chœurs et les orchestres de Radio-France qui prêteront leur concours à deux grandes œuvres de musique sacrée romantique que l'on a trop rarement l'occasion d'entendre en concert : la *Symphonie « Cantate » (Lobgesang)*, de Mendelssohn (le 13 juin, au Théâtre des Champs-Elysées), avec le Nouvel Orchestre philharmonique dirigé par Leopold Hager, puis la *Missa Solemnis*, de Beethoven, présentée par le Festival de Saint-Denis dans la basilique illuminée (les 16 et 17 juin) avec l'orchestre placé sous la direction de Wolfgang Sawallisch.

A côté de ces ouvrages illustres, il faut signaler d'autres curiosités : le Grand Quatuor d'Albéric Magnard à Radio-France (le 12 juin) ; le Trio de Boëly au Théâtre Montansier de Versailles (le 13) ; un concert consacré à Michel Philippot au Centre Georges Pompidou (le 17), et une soirée de création-surprise au musée Grévin par les Musiciens amoureux (le 18, à 19 heures). – G. C.

JAZZ

Festival aux Trinitaires de Metz

Marvelous Band et *la Marmite infernale*, leur humour et leur goût de l'invention viennent de transporter les acquis de l'ARFI (Association à la recherche d'un folklore imaginaire) sur les hauteurs de Metz, aux Trinitaires. Le programme va se conclure les 14 et 15 par un trio attendu : André Eckart à la guitare, John Greaves et le batteur toujours recherché Jacques Thollot. Cette rencontre de styles, d'histoires et de légendes ne saurait laisser indifférent. Elle ressemble bien à l'activité générale des Trinitaires. – F. M.

ROCK ET VARIÉTÉS

Espéranto place de la Concorde

A l'initiative de l'association SOS Racisme, sous le label « Touche pas à mon pote » désormais familier, un concert gratuit aura lieu place de la Concorde dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 juin de 19 h à 5 h du matin. Deux scènes (77 mètres d'ouverture) accueilleront des chanteurs, des groupes, des comédiens de différentes nationalités et de toutes tendances qui ont répondu à l'appel de *« Fais-moi une place dans ta musique, fais-moi une place dans ta culture. »* Alain Bashung, Guy Bedos, Michel Boujenah, Francis Cabrel, Joe King Carrasco, Castelhemis, Coluche, Charlélie Couture et Tom Novembre, Djurdjura, Jean-Jacques Goldman, Indochine, Karim Kacel, Bernard Lavilliers, Jean-Luc Lahaye, Malavoi, Murray Head, Nas El Ghiwane, Steel Pulse ont déjà confirmé leur présence.

L'événement sera également le point de départ de la caravane Jericho réunie autour de Femi A. Kuti (le fils de Fela), Mory Kante, Ray Lema, Ghetto Blaster et Xalam, pour soutenir Fela A. Kuti, actuellement en prison au Nigéria. Telephone, OMD, Sirocco, Fine Young Cannibals associeront leur nationalité, leur spécificité et leurs instruments à cet espéranto musical. La caravane Jericho rejoindra ensuite Los Angeles et Tokyo en passant par Athènes, Rome, Berlin, Strasbourg et New-York. Elle sera à chaque fois grossie de musiciens locaux. – A. W.

DANSE

David Gordon et sa Pick Up Company

Le chorégraphe américain David Gordon a travaillé avec Yvonne Rainer et Merce Cunningham ; il a participé à l'aventure de la Judson Dance Theater et collaboré au Grand Union, collectif de chorégraphes qui a marqué l'orientation de la « post modern dance » dans les années 70. Ses recherches vont dans le sens d'une danse sans motivations psychologiques ni personnalisation excessive, dont la théâtralité naît du mouvement. Le Théâtre du Silence et le GRCOP lui ont commandé des ballets, *Pas et Par* (1981) et *Beethoven and Boothe* (1985). Mais c'est la première fois que la compagnie séjourne en France grâce à un système de résidence organisé par l'American Center et la Maison de la culture 93 de Bobigny. Le spectacle présenté au centre du boulevard Raspail (les 13, 14 et 15 juin) sera repris ultérieurement à Bobigny. – M. M.

ET AUSSI : Kitty Kortes Lynch au Centre culturel de Wallonie-Bruxelles (Festival du Marais). Brigitte Farges à la Ménagerie de verre (le 17 juin à 18 h 30). Soirée du *Gay Pied Hebdo* à l'Escalier d'or (Appaix, Chevalier, Larrieu, Lombard, Aubin le 17 juin).

ARTS

Le Nouveau Musée national d'art moderne au Centre Georges-Pompidou

Les travaux ne s'achèveront qu'en novembre, mais, dès maintenant, il faut aller voir la partie accomplie du miracle : la création d'un très grand musée d'art moderne tel qu'on n'osait l'espérer dans les hauteurs de Beaubourg. Un musée clair, blanc, rigoureux, classique avec des salles et des cimaises bien ordonnées, savamment éclairées, où tout a été fait pour la mise en valeur des œuvres – triées sur le volet – de la collection. Une grande réussite que l'on doit à l'architecte italienne Gae Aulenti pour le contenant, à Dominique Bozo et à l'équipe des conservateurs du musée pour le contenu. – G. B.

ET AUSSI : *les portraits d'Ingres des musées nationaux réunis au département des peintures du Louvre. Félicien Rops, peintre, graveur, illustrateur, au Musée des arts décoratifs.*

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

LES IMMATÉRIAUX. Espaces communs, 5e étage. Jusqu'au 15 juillet.

JEAN-PIERRE BERTRAND – DAVID TREMLETT. Dessins. PALERMO. Rétrospective. – UNE AUTRE COLLECTION POUR LE MUSEE. – ATELIER POLAROID. Jusqu'au 19 août. Galeries contemporaines.

LUMIÈRES. Je pense à vous. Jusqu'au 5 août.

LA MODE EN DIRECT. Jusqu'au 23 septembre. CCI.

LIVRES D'ARTISTES. Jusqu'au 7 octobre. BPI.

OPÉRA BASTILLE. Avant-première. Grand foyer. Jusqu'au 30 juin.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

Musées

RENOIR. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F, le samedi : 16 F (gratuite le 8 juillet). Jusqu'au 2 septembre.

SALON DES INDÉPENDANTS. De la Bible à nos jours, 3 000 ans d'art. Grand Palais (256-45-08). T.l.j. de 10 h à 20 h ; mardi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 26 juillet.

REGARD SUR LA VILLE. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 23 juin.

JAMES TISSOT, 1836-1902. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 juin.

GUSTAVE DORÉ et la peinture religieuse et monumentale. Petit Palais (voir ci-dessus).

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6×13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES OBJETS D'ART, 1980-1984. Musée du Louvre, entrée porte Saint-Germain-l'Auxerrois. Pavillon de Flore (260-39-26), sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 17 juin.

LES PORTRAITS D'INGRES. Peintures des musées nationaux. – LE DESSIN A GÊNES Du XVIe au XVIIIe siècle.

PASTELS FRANÇAIS DU XVIIIe SIECLE. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

RONSARD. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 septembre. Poète de la nature. Serres d'Auteuil, 3, avenue de la Porte d'Auteuil (bois de Boulogne) (651-71-20). T.l.j. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 4,25 F. Jusqu'au 8 septembre.

MARC RIBOUD. Photos choisies, 1953-1985. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 8 juillet.

RÉTROSPECTIVE ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 8 septembre.

ERRO. Paysages 1959-1985. B. ET H. BECHER. Chevalements. ELLES SONT DE SORTIE : P. Doury et B. Richard. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 juin.

PARANT & Co. Cent mille et une boules. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 octobre.

LIVRES CONSTRUCTIVISTES RUSSES DES ANNÉES 20. Bibliothèque du Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 13 h ; mer., de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 juillet.

JEAN-FRANÇOIS DE TROY. L'histoire d'Esther. EDMOND ABOUT, écrivain et critique d'art, 1828-1885. AFFICHES RÉCENTES DE MUSÉES. Musée d'art et d'essai, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 13 juillet.

JEAN AMADO. Le doute et la pierre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 13 juillet.

FÉLICIEN ROPS (1833-1898), peintre, graveur, illustrateur. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 juillet.

BROR HJORTH. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 15 septembre.

D'AGAGGIO. Rétrospective. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-95-00). Jusqu'au 30 juin.

RANCILLAC. Images éclatées. YVARAL. Mona Lisa synthétisée. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 18 août.

ARCHÉOLOGIE ET PROJET URBAIN. Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 2 septembre.

LES SIÈCLES ROMANS EN BASSE-NORMANDIE. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (633-01-40). Jusqu'au 31 juillet.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Halle, Barret, Tintand, Trülzsch). Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 45. Entrée : 12 F ; dim., 6 F. Jusqu'au 30 septembre.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Epoque. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 27 octobre.

RÊVES D'HIER... RÉALITÉS D'AUJOURD'HUI. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 7 juillet.

ALMANACHS, CALENDRIERS ET CARTES POSTALES. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 7 septembre.

JURG KREIENBUHL. Hommage à la galerie de zoologie. Muséum national d'histoire naturelle du jardin des Plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 juin.

Centres culturels

PARIS-I - PARIS-VIII. Les arts plastiques à l'Université. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 13 juillet.

HARTUNG. Hôtel de ville, salle Saint-Jean (276-40-66). Sauf mardi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 10 août.

CINQUANTE ANS DE DESSINS AMÉRICAINS, 1930-1980. Ecole des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 13 juillet.

CHARLES VANDENHOVE. Une architecture de la densité. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

QUATRE FRANÇAIS EN AMÉRIQUE : Aballéa, Bouchony, Ryan, Saussois. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 25 juin.

CARL KYLBERG (1878-1952), peintures, aquarelles, dessins. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 juillet.

GÉRARD LE CLOAREC. Espace P. Cardin, 1-3, avenue Gabriel (266-17-30). Sauf dim., de 12 h à 19 h. Jusqu'au 20 juin.

TINTIN. « Ils ont marché sur la Lune » de la fiction à la réalité. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129 rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 6 octobre.

ART VÉNÉZUÉLIEN. Dessin et figuration. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h à 14 h. Jusqu'au 6 juillet.

AUTOUR DU PARFUM, du XVIe au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 septembre.

LÉON GISCHIA, peintures, dessins, décors de théâtre, etc. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 juillet.

Galeries

DE WATTEAU A INGRES. Œuvres de jeunesse. Galerie Cailleux, 136, faubourg Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 12 juillet.

LES NOCES CATALANES. Barcelone-Paris 1870-1970. Jusqu'au 27 juillet. KENNETH ARMITAGE. Sculptures, dessins 1948-1984. Jusqu'au 20 juillet. SONIA DELAUNAY. Les Simultanés, 1925... 1985. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

MATIÈRE ET MÉMOIRE : Ettinger, Fontenean, Mackendree. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 12 juillet.

ENZO CUCCHI, NINO LONGOBARDI. Œuvres inédites 1975-1982. Galerie Antiope France, 57, rue Saint-Louis-en-l'Ile (354-82-43). Jusqu'au 29 juin.

QUATRE HISTOIRES DE BLANC ET NOIR + UNE : Bauer, Garvin, Soussi, Verdeguer, Magdalinski. Galerie Grindefer, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 13 juillet.

BERENICE ABBOTT. Photographe : New-York les années 30. Galerie Gerry Salant, 18, rue Littré (222-05-92). Jusqu'au 15 juillet.

MEURTRE DANS UN CHATEAU ANGLAIS. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (272-21-27). Jusqu'au 31 juillet.

CARL ANDRÉ. Travertino. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 12 juillet.

LYDIE ARICKX. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 12 juillet.

GARDY ARTIGAS. Sculptures, dessins. Galerie Maeght Lelong, 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 20 juillet.

HONORATA BLICHARSKA. Tapis et tapisseries. Galerie A. Blondel 2, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 27 juillet.

BRACONNIER. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 6 juillet.

VICTOR BRAUNER. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 12 juillet.

JOHN CHAMBERLAIN. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (278-11-71). Jusqu'au 13 juillet.

EMILE CHAMBON. Peintures 1950-1970. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 27 juillet.

GENEVIÈVE CLAISSE. Les averbaux. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 27 juillet.

JEAN CLAREBOUDT. Sculptures récentes. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 12 juillet.

CLAVÉ. Hommage à Picasso. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 22 uin.

HENRI JEAN CLOSON. 1888-1975. Galerie F.-Berndt, 11, rue de l'Echaudé (325-52-73). Jusqu'au 29 juin.

DAVID CONNEARN. Dessins. Galerie M.-Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 14 juillet.

PIERRE DESSONS. Peintures 1984-1985. Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 6 juillet.

DENISE ESTEBAN. Dessins. Galerie Jean-Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 22 juin.

MONIQUE FRYDMAN. Œuvres récentes. Galerie B. Lebon, 34, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 13 juillet.

JOSÉ GAMARRA. Galerie Albert-Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 6 juillet.

RAYMONDE GODIN. Traces de saisons. Peintures récentes. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 13 juillet.

THOMAS GLEB. Pafilages. Galerie Galarte, 13, rue Mazarine (325-90-84). Jusqu'au 22 juin.

OSCAR GAUTHIER. Œuvres abstraites 1948-1951. Galerie J. Barbier, 19, rue Guénégaud (633-92-28). Jusqu'au 29 juin.

MADELEINE GRENIER. Peintures. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 12 juillet.

LOUIS JAMMES. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 27 juin.

KABAKOV. Œuvre peinte et dessinée. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 13 juillet.

ARNAUD LABELLE-ROJOUX. Remakes. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 30 juin.

HENRI LAURENS. Œuvres 1915-1954. Galerie Louise Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 20 juillet.

MARQUET. Galerie de la Présidence, 90, rue du Faubourg Saint-Honoré (265-49-60). Jusqu'au 30 juin.

FRANÇOIS MARTIN. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 29 juin.

MIRO, l'enfance d'Ubu. 1953, gouaches et collages. Galerie Marwan-Hoss, 12, rue d'Alger (296-37-96). Jusqu'au 28 juin.

FRANCE MITROFANOFF. Combats. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 29 juin.

JOSEF NEUHAUS. Sculptures-reliefs. Repères, 20, place des Vosges (277-99-01). Jusqu'au 29 juin.

NILS-UDO. Espace photos. Galerie Claire-Burrus, 30-32, rue de Lappe (540-05-93). Jusqu'au 13 juillet.

PAOLINI. Melancolia ermetica. Galerie Maeght Lelong, 13 et 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 29 juin.

ANTONIO DE PASCALE. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 29 juin.

PIAUBERT. Galerie P.-Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 juin.

PICHETTE. Œuvres sur papier. Galerie O. Nouvellet, 19, rue de Seine (329-43-15). Jusqu'au 29 juin.

ALAIN POUILLET. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 13 juillet.

SIGMAR POLKE. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 12 juillet.

RENOIR. Dessins et aquarelles. Galerie Hopkins-Thomas, 4, rue de Miromesnil (265-51-05). Jusqu'au 29 juin.

ANTOINE RÉVAY. Peintures récentes. Galerie G, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (548-10-22). Jusqu'au 6 juillet.

GUY ROUSSILLE. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 13 juillet.

EDWARD RUSCHA. Quelques dessins. Galerie G. Browstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'au 13 juillet.

SAURA. Lithographies et sérigraphies. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 29 juin.

PETER SEBASTIAN. L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 27 juin.

FRANS SPANJAARD. Designer « de Stijl ». Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 28 juin.

ALDO SPOLDI. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 12 juillet.

TAL-COAT. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 27 juillet.

En région parisienne

ASNIÈRES-SUR-OISE. André Masson. Livres illustrés de gravures originales. Abbaye de Royaumont (035-30-16). Jusqu'au 25 juillet.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les métiers de la restauration des œuvres d'art. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (684-77-79). Tlj., de 10 h à 21 h ; Dim., de 10 h à 12 h. jusqu'au 30 juin.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Dedans/Dehors/Propositions IV (Aoun, Bossut, Egaus, etc.). Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

CHANTILLY. Bourdelle dans la maison de Sylvie. Parc du château (458-28-69). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

COLOMBES. Métamorphoses textiles : créateurs contemporains. M.C. Théâtre, 14, rue Thomas-d'Orléans (782-42-70). De 15 h à 20 h. Jusqu'au 28 juin.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Henri Matisse, l'atelier d'Issy (1909-1917). Musée municipal, 16, rue Auguste-Gervais. Sauf le lundi et le mardi matin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 juin.

MELUN. Première rencontre internationale de sculpture contemporaine. Musée, 4, quai de la Courtille (439-17-91). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 ; dim. de 15 h à 18 h 30. Jusqu'au 7 juillet.

NOISY-LE-GRAND. Sport 85. Gymnase de Champy, rue Renoir (303-54-73). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 30 juin.

PONTOISE. Les sept sacrements d'A. Godyn (XVIIe-XVIIIe siècles). Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 septembre. Peintures néo-impressionnistes. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Dessins et aquarelles du XVIIIe siècle. Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte (38-14-70). Jusqu'au 9 juillet.

AMIENS. Dessins en utopie Satellisation. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 13 juillet.

ARRAS. Bata Mihailovitch. Centre culturel Noroit, 6-9, rue des Capucins (71-30-12). Jusqu'au 30 juin.

AVIGNON. Collection d'art moderne de la Fondation Maeght. Grande chapelle du palais des Papes. Jusqu'au 31 juillet.

LE NEUBOURG. Œuvres contemporaines acquises par le Frac. Château du Champ de Bataille (35-03-72). Jusqu'au 14 juillet.

GIEN. Faïences fines de la faïencerie de Gien. Musée de la Faïencerie, place de la Victoire (67-00-05).

LILLE. Un palais pour un musée. Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 8 juillet.

LYON. Dokoupil. Travaux 1981-1984. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 7 juillet.

MARCQ-EN-BARŒUL. Autour de Gauguin à Pont-Aven, 1886-1894. Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 22 juin.

MARSEILLE. Giorgio Morandi. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 18 juin. Gottfried Honegger. Galeries de la Vieille-Charité, rue de l'Observance (90-26-14). Jusqu'au 9 juillet.

MONTBARD. Philippe Levantal. Abbaye de Fontenay (92-15-00). Jusqu'au 14 juillet.

MULHOUSE. Tony Langen, peintures. Musée des beaux-arts, 4, place Guillaume-Tell (43-98-11). Jusqu'au 7 juillet.

NANCY. Autochromie. Musée de l'Ecole de Nancy, 38, rue du Sergent-Blandan (340-14-86). Jusqu'au 29 juillet.

NICE. Carmelo Arden Quin, Rétrospective 1936-1985. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 23 juin. – André Verdet. Masques et visages sacrifiés. Musée Jules Chéret, 33, avenue des Baumettes. Jusqu'au 15 juillet.

ROCHEFORT. Henry Chapront (1876-1965). Dessins, cartes postales, gravures. Musée des beaux-arts, 63, avenue de Gaulle (99-20-70). Jusqu'au 2 juillet.

SAINT-ÉTIENNE. Vélo mon amour. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). – Takis. Ecole régionale des beaux-arts, 15, rue Henri-Gonnard.

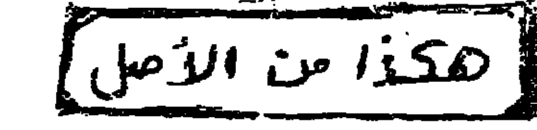
SAINT-PAUL-DE-VENCE. Christo : Surrounded Islands. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 juin.

SAINT-PRIEST. Sculptures du Frac Rhône-Alpes. Galerie municipale d'expositions, place Ferdinand-Buisson. Jusqu'au 30 juin.

SENLIS. Mindszenti. Chapelle royale Saint-Frambourg (453-39-99). Jusqu'au 30 juin.

STRASBOURG. Art et traditions populaires en Hongrie. Hôtel de ville, place Broglie. Jusqu'au 30 juin.

TOULON. Alberto Burri, Rosso e Nero, Toulon 1985. – Serge Maillet. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 3 juillet.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ : Pré Catelan (255-45-55), 20 h 30 (12).

CINQ NO MODERNES : Rond-Point (256-70-80), 20 h (13).

LES MILLE ET UNE NUITS : Nanterre, Théâtre par le bas (778-70-88), 20 h 30 (13).

LES TROYENNES : Espace Gaîté (321-76-75), 20 h 30 (17).

EN CAMARADE : Potinière (361-44-16), 21 h (18).

HORS PARIS

LIMOGES : L'homme qui rit, de Victor Hugo, mise en scène de Robert Angebaud, au Centre dramatique du Limousin (55) 33-35-78, du 12 au 15 juin.

STRASBOURG : Mangeront-ils, de Victor Hugo, par l'Ensemble théâtral de l'Est (88) 26-16-17, mise en scène de Bernard Jenny, au parc de la Citadelle, du 13 au 22 juin à 21 h 30.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), relâche.

SALLE FAVART (296-06-11), relâche.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) mer., sam., lun. à 20 h 30 : Bérénice ; jeu., mar., 20 h 30 ; dim., 14 h : Feydeau (comédies en un acte) ; ven., dim, 20 h 30, sam., 14 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

☞ CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer, mer., 18 h 30 : Qui a faim n'est pas le seul, d'après V. Hugo ; sam., 15 h : les Aventures du petit père Lapin (dern.). Grand Théâtre, mer., jeu., ven., sam., 20 h 30 : Ubu roi (dern.). Théâtre Gémier mer., ven., sam., 20 h 30 : Mille francs de récompense (dern.).

☞ ODÉON (325-70-32) (dim., soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h : Œdipe-Roi.

PETIT-ODÉON (325-70-32), (lun.) 18 h 30 : Jardin sous la pluie.

☞ TEP (364-80-80) : (mer., dim.) 20 h 30 : Turbulence.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.) : Débats-rencontres-musée : mer. à 18 h 30 : présentation du projet Opéra-Bastille ; de 14 h à 17 h : Dis, téléphone-moi un mouton ou Photocopier, télécopier ; jeu. à 18 h 30 : Aux origines de notre modernité, par D. Zacharopoulos ; 18 h 30 : les Enfants du divorce ; jeu. à 21 h et ven. à 20 h 30 : Polyphonix, 9e Festival international de poésie et musique. Concerts-Animations : jeu. à 18 h 30 : Musique de chambre avec les solistes de l'EIC (Boulez, Davies, Carter, Kurtag, Debussy) ; lun. à 20 h 30 : Hommage à M. Philippot (ensemble parcours 27XXI, atelier de musique contemporaine d'Evreux, dir. : J.-C. Bernède). Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI (sauf mardi), 13 h : Carolyn Carlson, d'E. Cloué ; 16 h : les Hommes du Président, de P. Rufing ; 19 h : les Tribulations de saint Antoine, de T. Zéno ; sauf lundi et mardi à 15 h : le Cinéma des peintres ou le film sans caméra ; 18 h : Présentation choisie des coproductions du Centre. Marin Karmitz, éditeur de films à Paris ; voir Festival de cinéma. Ciné-immatériaux : mer., jeu., lun. à 17 h (renseignements à l'accueil).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), ven., mar., 20 h 30, dim. 14 h 30 : Rinaldo. Concerts : jeu. 20 h 30, Orchestre philharmonique de New-York, dir. : Z. Mehta (Symphonie nº 6, de Mahler) ; sam. 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Cl. Bardon (Haendel, Haydn, Schubert, Brahms) ; lun. 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. : J. Guschlbauer, piano : A. Weissenberg (Brahms, Roussel).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : mer., ven., sam : Rosas ; mar. : François Verret.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), jeu., ven., sam., 20 h 30 ; dim., 17 h : Cinquante ans de claquettes (J. Bense et ses danseurs).

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34) (Mer., D. soir), 20 h 45, dim. 17 h : Fast et Food au théâtre ; (Mer.), 22 h 30, dim. 19 h : Renseignements généraux.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70) (L., Mar.), 20 h 30, dim. 19 h : l'île de Satan.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : les Amoureux.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) (J., D. soir), 21 h, mar., dim. à 15 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot (dern. le 15).

AU CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), les 14 et 15 à 20 h 30 ; le 16 à 16 h : la Langue étrangère : Spectacle Racine.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : les Soldats (dern. le 15).

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames (dern. le 15) ; lun., 20 h 30 : le Journal intime de Sally Mara.

☞ CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L), 20 h 30, dim., 16 h : Place de Breteuil ; (D.), 21 h : Joe. Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.) 20 h. 30, dim. 16 h : le Paradis sur terre.

CENTRE JUIF D'ART ET DE CULTURE (805-28-60), le 18 à 18 h 30 : les Contes de la lumière perdue ; 20 h 30 : Pourimshpil d'arrière-saison.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.) 20 h 30 : la Machine infernale.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L), 20 h 45, dim., 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11) (D), 20 h 30 : Chant pour une planète.

DAUNOU (261-69-14), (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.) 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ DIX-HEURES (606-07-48) (D), 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉÂTRE (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 16 h : l'Instant fatal.

ÉCUME-THÉÂTRE (542-71-16) (D., L.), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

☞ EDEN-THÉÂTRE (356-64-37) (D), 21 h : la Jalousie du barbouillé.

EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16) (D. soir, L.) 18 h 30, dim. 15 h 30 : Si vous saviez messieurs ; (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 18 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D., L.), 21 h : Chez Pierrot.

ESPACE CARDIN (266-17-81) (D. soir, L.) 20 h 30 : Météorologies.

☞ ESPACE MARAIS (584-09-31) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : le Secret du bonheur.

☞ ESSAION (278-46-42) (D, L), I. 21 h + sam. 17 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher... II. 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

☞ FONTAINE (874-82-34), (D.), 20 h 30, sam., 17 h et 21 h : Triple Mixte.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D soir, L), 20 h 45, dim. 15 h : Love (dern. le 15).

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99) (D soir, L), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine (dern. le 15).

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) (D), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs (dern. le 15) ; 20 h : C'est rigolo ; (V., D.) 21 h 45, sam. 22 h 30 : les Contes de Chelm ; ven. 21 h 45 : Sketches satiriques. II. 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : S. Varègues ; 18 h : Parlons français nº 2.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D., L.), 21 h : Créanciers.

☞ MADELEINE (265-07-09), ven., mar. 20 h 45 ; sam. 18 h et 20 h 45 : De Saxe, roman.

☞ MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.), 21 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00) (J., D. soir), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Hélène 1927.

MICHEL (265-35-02), (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : le Journal d'Anne Frank.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle (D., L.), 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Mangeront-ils (dern. le 15).

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90) (sauf le 17), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme (dern. le 15) ; II. (D. soir, L.) 21 h 15, dim. 15 h 30 : la Part du rêve.

RANELAGH (288-64-44), sam. et lun. 21 h : la Seconde Surprise de l'amour.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39) (Mer. soir, D.), 20 h 30, mer. 18 h : Ruy Blas.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours ; sam. 18 h, mer. 22 h : la Vie du gars qui naît. — II. Mer., jeu. ven., sam., 20 h 30 : Huis clos ; mar. 22 h 15, sam. 16 h : Herculanum Express.

☞ TEMPLIERS (278-91-15) (D., L.), 20 h 30 : Du dac au dac.

☞ THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show ; mer. 21 h : Tremplin.

THÉÂTRE NOIR (346-91-93) (L.), 20 h 30 : Otis Redding.

☞ THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L), 20 h 30, dim. 17 h : l'Animal de l'aube.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88) (D), 21 h : Salomé ; sam. 21 h : Vol d'oiseaux.

☞ THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h : Cinq no modernes (à partir du 13). Petite salle, (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : le Voyage sans fin.

☞ THÉÂTRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 15 h : la Collection.

THEATRE 33 (874-70-56), mer., jeu., mar. 20 h 15, ven., sam. 18 h 15, dim. 15 h : Une soirée presque comme les autres.

THÉÂTRE SAINT-LÉON (855-32-63), mer. 16 h, mar. jeu., ven., sam. 20 h 30 : Amour et Colère.

THÉÂTRE 347 (874-44-30), le 18 à 20 h 30 : la Place royale ; le 18 à 15 h et 20 h 30 : Atelier M. Bozonnet.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15, sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Logomachie ; (D.), 22 h 30 : Carmen cru (dern. le 15).

UNION (278-47-74), 20 h 30 : Ici ou ailleurs (dern. le 15).

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h : Ohé ! là-bas, le clown cheval ; Armistice au pont de Grenelle.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to Baby ; 22 h 30 : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) (D., L.), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

LE GRENIER (380-68-01) (D., L., Mar.) 22 h : Bonjour les ordures.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (J., D., L.), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; (D., L.) 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

TINTAMARRE (887-33-82), sam., 16 h : la Timbale.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : les Barbares (dern. le 15).

CAFÉ DE LA DANSE (357-05-35), le 12 à 20 h 30 : Cie de la Pierre aux Dames, à 22 h 30 : Cie Zaza Didier, le 14 à 20 h 30 : Cie I. Allard, à 22 h 30 : J. Blaine, les 15, 16 à 20 h 30 : Cie Gwall, le 15 à 22 h 30 : Cie I. Allard.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 12 à 20 h 30 : Vidya.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16) (D.), à 20 h 45 : Orage provisoire (à partir du 14).

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 16 h : Carmen.

THÉÂTRE DU JARDIN (745-23-72), le 12 à 15 h, le 13 à 14 h 30 : Camisa Verde e Branco ; le 14 à 20 h 30, le 15 à 15 h et 20 h 30, le 16 à 15 h, les 17, 18 à 14 h 30 : Ballets E. Pagava.

18 THEATRE (226-47-47), le 18 à 20 h 30 : Autant en emporte le temps.

UNESCO (568-10-00), les 13, 14 à 20 h 30 : Cie Haidar.

Les opérettes

RANELAGH (288-64-44), le 17 à 21 h : l'Archipel papou.

THEATRE DE PARIS (874-10-75), Petite salle (D., L.), 21 h : L'Amfiparnaso.

LA VILLETTE Grand Halle (249-77-22), les 11, 12, 13, 14, 15 à 20 h 30 : Tango solo desolato.

Opéra

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (342-01-23), (D.), 20 h : Turandot.

TH. DES CHAMPS-ELYSEES (723-47-77), les 15 et 17 à 19 h 30 : Pelléas et Mélisande.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE JUIF D'ART ET DE CULTURE (805-28-60), le 13 à 20 h 30 : Soirée yiddish.

CIRQUE D'HIVER (504-72-04), vend. 20 h 30, sam., dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Emilie Jolie (dern. le 16).

GYMNASE (246-79-79) (L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 16 h : Thierry Le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 21 h 30 : S. Varegues.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 21 h : Pandavani.

MAISON DE LA POESIE (236-27-53) (S. soir, D. soir, L.), 21 h : sam. 18 h, dim. 15 h 30 : La nuit remue.

OLYMPIA (742-25-49), (D. soir), 20 h 30 ; dim. 17 h : G. Gil (dern. le 16) ; le 17 à 20 h 30 : P. et M. Jolivet, J. Edwards ; le 18 à 20 h 30 : S. Papagalli, Flying Pickets.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), (D.) 20 h 30, sam. 17 h et 21 h : Brazil en fête.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), jeu., ven., sam. 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfaite.

LA TANIÈRE (337-74-39). I : les 12, 13, 14, 15 à 20 h 45 : V. Merveille, J. Tourneur, D. Bessonat ; à 22 h 30 : Hold-up ; le 17 à 20 h 45 : Une soirée au Chat noir.

TROU NOIR (578-84-29), 21 h : le 12 : Bejo ; le 13 : X. Lacouture, V. Absil ; Les 14, 15, 16 : G. Servat, C. Besson ; le 17 : Hugo ; le 18 : G. Pierron, J. Moiziard ; le 12 à 24 h : B. Koenig, J. Lowry.

LA VILLETTE Grande Halle (249-77-22), Accordéon(s) en fête ; le 12 à 18 h 30 : A. Abbot ; le 13 à 18 h 30 : Barreaux, Stochl, Flammer ; le 15 à 18 h 30 : Y. Drouet, le 15 à 21 h : Araujo Quintet, les Etoiles, N. Pereira, F. Varis ; le 16 à 16 h : grand final et bal.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 12 JUIN

Eglise des Billettes, 20 h 30 : P. Soler (Guitarra Flamenca).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 20 h 30 : Ensemble Bach de Paris, dir. : J. Von Websky (Bach).

Lucernaire, 20 h : Duo K. et L. Diessel (Beethoven, Schumann).

Gaveau, 20 h 30 : Yo Yo Ma (Bach).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ensemble orchestral Y. Nommick (Mozart, Beethoven, Haydn).

La Table verte, 22 h : D. Vidal, M. Bourladoncle (Brahms, Poulenc, Verdi).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Quatuor Amadeus (Beethoven).

Eglise Sainte-Claire, 21 h : M. Bonin, J.-J. Mosalini, A. Anderson (Bach, Haendel, Scarlatti).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (Musique des troubadours et trouvères, musique élisabéthaine).

Radio-France, Grand-Auditorium, 20 h 30 : Quatuor Via Nova (Magnard, Schubert).

Saint-Louis-des-Invalides, 20 h 45 : Ensemble choral de Paris (Requiem de Mozart).

JEUDI 13 JUIN

Salle Gaveau, 20 h 30 : R. et M. Th. Longchambon (Chopin, Schubert, Schumann).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Cl. Arrau (Liszt, Beethoven, Schubert).

Centre Bosendorfer, 18 h 30 : F. Goléa, D. Navia (Fauré, Poulenc).

Lucernaire, 20 h : F. Sartori, A. Laloge, J.-Ch. Guiraud (Brahms, Britten, Hindemith).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 20 h 30 : voir le 12.

La Table Verte, 22 h : voir le 12.

Eglise de la Trinité, 21 h : Chœurs du Marais, Chorale M.A. Charpentier, Orchestre de Fontainebleau, dir. : P. Merle Portalès (Haendel).

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : Ensemble l'Offrande musicale, dir. : B. Verlet (Bach).

Eglise Saint-Merri, 21 h 15 : Formation de musique de chambre de l'orchestre de Paris (Mozart).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Chœur et Orchestre de l'Ecole nationale supérieure, dir. : P. Holiner (Haydn).

Eglise suédoise, 20 h 30 : La Chorale de l'Eglise Skarholmen (Chants folkloriques).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : *Nouvel Orchestre philharmonique, dir.* : L. Hager (Mendelssohn).

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : C. Mantoux (Bach).

Pavillon de Bagatelle, 12 h 30 : Ph. Cassard (Schubert, Chopin, Liszt).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Libre Parcours Voix.

ATSCAF, 192, rue Saint-Honoré, 19 h : Sextuor Schoenberg (Brahms, Schoenberg).

Esplanade de Chaillot, 22 h 30 : Orchestre de Paris (Haendel).

VENDREDI 14 JUIN

Eglise des Billettes, 20 h 30 : voir le 12.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : voir le 12.

Lucernaire, 20 h : voir le 13.

Centre Bosendorfer, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian, R.-M. Negrea (Franck, Enesco, Rachmaninoff).

Grande-Halle de la Villette, 18 h 30 : Intervalles - Concert IRCAM.

La Sphère, 20 h 30 : Trio d'Anches doubles : J. Querlier, F. Lucas, G. Rousselet.

Ranelagh, 21 h : Trio A. Stocchetti (Satie, Milhaud, Stocchetti).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (l'Amour courtois au Moyen Age, airs de cour du XVIe siècle).

FIAP, 20 h 30 : P. Tamborini, M. Garbarini (Prokoviev, Rachmaninoff).

Table Verte, 22 h : voir le 12.

SAMEDI 15 JUIN

Lucernaire, 20 h : voir le 13.

Eglise suédoise, 18 h : Chorale de l'Eglise Sofia (Chants folkloriques).

La Sphère, 20 h 30 : voir le 14.

Radio-France, Grand-Auditorium, 19 h : Chorale Audite Nova de Paris (Duruflé).

La Table Verte, 22 h : voir le 12.

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ensemble Circé (*Bach, Schubert*).

Théâtre 18, 16 h 30 : J. Simon, G. Moutier (Mozart, Schumann, Schoenberg).

DIMANCHE 16 JUIN

Notre-Dame, 11 h 30 : Pasadena Boys Choir.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : J. Wjuniski (Bach).

Lucernaire, 18 h 30 : CMC (Webern, Nodaira, Lefebvre).

Radio-France, Grand-Auditorium, 18 h 30 : « De Concert », création mondiale de L. Roquin.

Saint-Pierre de Montmartre, 17 h : Ensemble vocal C. Poupelin d'Alençon (Marie du Calvaire, texte de Ch. Péguy, Pièces d'Orgue de Vierne et Messiaen).

Eglise Saint-Merri, 16 h : N. Lindeblad, *B. Sills, B. Andres (Bach, Haendel, Jolivet).*

Rond-Point, 11 h : A. Schiff (Bach).

Notre-Dame, 16 h : American Singers.

Saint-Eustache, 11 h : Shawnee Mission Chorus.

LUNDI 17 JUIN

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 16.

Parvis de la Défense, 12 h : Orchestre de jeunes d'Ile-de-France, Orchestre de jeunes étrangers.

Athénée, 20 h 30 : J. Varady.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars antiqua de Paris (musique du temps de Saint-Louis, de la guerre de Cent ans).

Radio-France, Auditorium 106, 19 h : C. Roque-Alsina (Kergomard, Terruggi, Corau).

FIAP, 20 h 30 : M. Geoffrey (Guiliani, Albeniz, Pujol).

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : M. Hayashima (Bach).

Notre-Dame, 16 h : Shawnee Mission Chorus (Musique sacrée).

MARDI 18 JUIN

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Radu Lupu (Beethoven).

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Chauveau (Tchaïkovsky, Liszt).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 16.

Parvis de la Défense, 12 h : voir le 17.

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble orchestral « Harmonia Nova », Orchestre français d'Oratorio, dir. : D. Rouits (*Beethoven*).

Sainte-Chapelle, 20 h 45 : The Pasadena Boys Choir (Franck, Mozart, Fauré).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : Ensemble instrumental A. Stajic, Ensemble vocal intermezzo (Bach, Haydn).

Radio-France, Grand-Auditorium, 18 h 30 : Solistes du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski (Weber, Roussel, Milhaud).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre *P. Kuentz (Bach).*

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, sol. : J.-P. Wallez, A. Noras, A. Ciccolini (Schubert).

Théâtre du Musée Grevin, 19 h 30 : *Concert « Surprise-Party ».*

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Dany Doriz Sextet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 13, 14 et 15, à 22 h 30 : Salsa grenobloise.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 14, 15 et 16 : Lol Coxhill ; le 17 : Joue contre joue.

ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS DE LA VILLETTE, 144, rue de Flandre (208-79-90), *13 à 21 h : Betty's* Boob, Western Eyes.

FORUM (297-53-47), les 12 et 13, à 21 h : Little Bob Story.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (803-00-11), le 13 à 18 h 30 : Trio Barbeaux ; 21 h : Joe King Carasco, Zacharie Richard ; le 14 à 21 h : B. Lubat, F. Varis Quintet, D. Galiano Quartet ; le 15 à 21 h : J.-P. Ivery, Y. Drouet, J. Mesly ; le 16, à 21 h : Nazare Pereira, Les Etoiles.

MEMPHIS MELODY (329-60-73). 22 h : mer., ven. : A. Levy, jeu., lun. : Tao et Vincent, sam. : R. Elig, dim. : H. Gulbay, mar. : Y. Chelala ; 0 h 30 : mer. : N. Bienvenu, jeu. : M. Silva, ven., mar. : G. Bonard, sam. : Worthy Funks, lun. : J. Irvin.

MONTANA (548-93-08), (dim.) 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi (dern. le 15) ; à partir du 17 : Trio Zip.

MUSIC'HALLES (261-96-20) 22 h : Monica Passos, J.-P. Claverie, M. Madore (dern. le 15) ; à partir du 18 : M. Perez, D. Goyone.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 12 et 13 : *Nen's Band ; les 14, 15 :* Jim Peppers Pow Wow ; le 17 : Paquita D'Rivera.

PARVIS LA DÉFENSE (776-44-26), les 14 et 15, à 22 h : Sery Simplice, Frères Djatis.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, le 12 : Watergate Seven + One ; le 13 : Orpheon Celesta ; le 14 : High Society Jazz Band ; le 15 : Minor Swing ; le 17 : All Stars ; le 18 : Claude Luter.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Labib, P. Poles, J.-C. Souberbielle, R. Portier, H. Labarrière.

PLACE DE LA CONCORDE, le 15, à partir de 19 h : A. Bashung, J.-J. Goldman, K. Kacel, B. Lavilliers (fête de SOS-racisme).

QUOTIDIEN (271-44-54), 21 h 30, les 14 *et 15 : Lionel Coranel Quintet.*

REX CLUB (236-83-93), le 14, à 20 h : Soma Holiday.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : F. Guin Swing Quintet (jusqu'au 14) ; le 15 : René Franc Hot Jazz Quintet ; le 18 : Quintette de Paris.

SUNSET (261-46-60) (D), 23 h : Trio Ch. Vander (dern. le 15) ; à partir du 16 : Groupe Sixun.

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

THÉÂTRE, cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont (D) 21 h 30 : Mangeront-ils ?

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, *(D) 19 h 30 : A quelque chose hasard est* bon.

(D) 21 h 30 : La légende des siècles.

MUSIQUE, Eglise Saint-Merri, le 13, 21 h 15 : Solistes de l'Orchestre de Paris (Mozart),
le 17, 21 h 15 : Jugenkantorei Dormagen. Dir. : H. Max (Schütz, Bach),
le 19, 21 h 15 : Ensemble G. Dufay. Dir. : A. Bedois (de Corbeil, Perotin, Dufay).

DANSE, Centre culturel Wallonie-Bruxelles, (D) 20 h 45 : Orage provisoire (à partir du 14).

SPECTACLES POUR LES JEUNES, Jardins de l'hôtel de Marle (D) 14 h 30 : mer. et sam. à 15 h 30 : Ulysse série noire.

ANIMATIONS DE RUES, place du Marché Sainte-Catherine (D, L) 19 h 30 : le 15 à 19 h 30 : Bal Folk avec Tournecul,le 13, à 19 h 30 : Poésie avec Marc Roger, le 13, à 20 h 30 : Boum Taf Clowns, le 12 à 19 h 30 : 4 h moins 5.

Festival de la Butte-Montmartre

(262-46-22)

Aux Arènes de Montmartre, rue Chappe, 75018 Paris, les 15, 16, 17, 18 à 21 h 30 : Contes d'Andersen,
les 16, 17, 18 à 15 h 30 : Petrouchka, les 17, 18 à 14 h 30 et 16 h 30 : Les Fables de La Fontaine.

Festival de l'Ile-de-France

(723-79-16)

ECOUEN, Musée national de la Renaissance, le 16, *à partir de 16 h 30 : Orches*tre de chambre de Fontainebleau (Haendel, Mozart, Viotti, Bach).

MILLY-LA-FORÊT, halle, le 16, à partir de 16 h 30 : Orchestre de chambre J.F. Paillard (Tchaïkovsky, Strauss, Wagner).

NOGENT-SUR-MARNE, sous-préfecture, *le 16, à partir de 15 h 30 : En*semble instrumental de France. Dir. : P. Bride (Chevalier Saint-Georges, Mendelssohn, Rossini, Mozart).

TREMBLAY-LES-GONNESSE, église Saint-Médard, le 15, à partir de 18 h 30 : Quatuor Michel Piquemal (Schumann, Schubert, Brahms).

VAUX-LE-VICOMTE, château, le 16, à partir de 15 h 30 : Nouvel Ensemble vocal Caillard, Quintette de cuivres Floreat *Musica.* (Schütz, *Mendelssohn, Saint-*Saëns, Verdi).

VITRY, Parc Adolphe-Chérioux, le 15, à partir de 17 h : Orchestre baroque de l'Ile-de-France. Ensemble polyphonique de Choisy (Haendel).

En région parisienne

AUVERS-SUR-OISE, Eglise, (038-*41-15), le 15 à 21 h : D. My, J. Blanc,* R. Daugareil, B. Lhuissier, N. Santos, C. Tsan (Brahms, Schumann).

BOBIGNY, MC (831-11-45), le 18 à 21 h : D. Gordon/Pick Up Co.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), le 12 à 20 h 30 : A. Hervé Big Band, E. Louiss Group ; le 13 à 20 h : J. Brackeen, C. Houston, J. Abercrombie, T. Gurtu Rainer Bruninghaus, Chet Baker Trio, Ph. Catherine ; le 14 à *20 h 30 : Celea Couturier Group, Quest ;* le 18 à 20 h 30 : A. Metayer.

COLOMBES, MJC (782-42-70), le 14 à 21 h Expression Danse ; le 15 à 20 h 30 : Hugo t'es fou.

FONTAINEBLEAU, Eglise, *le 15 à 21 h :* Chœurs du marais, Orchestre de Fontainebleau, dir. : P. Merle-Portales (Haendel).

FONTENAY-AUX-ROSES, Espace Traveling (661-27-47), le 13 à 22 h : Mr To.

GENNEVILLIERS, Salle des Fêtes (799-48-74), le 12 à 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Bach, Berg, Mahler...).

LONGJUMEAU, Th. A. Adam (909-*60-14), le 15 à 20 h 30 : Festival interna*tional de folklore.

MEUDON, Chapiteau des Tréteaux de France, le 12 à 21 h : Peter Goss Dance Company ; le 13 à 21 h : En attendant Molière ; le 14 à 21 h : Cl. Nougaro ; le 15 à 21 h : le Chant du monde.

MONTREUIL, Parc Montreau (858-91-49), le 16 *à partir de 14 h : Grande* fête champêtre.

NANTERRE, Auditorium M.-Ravel (774-*93-19), le 18 à 21 h : M. Chemin.*

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des Arts (848-10-30), le 14 à 20 h 30 : N. Pereira ; le 16 à 15 h : Chœurs de France, dir. : Cl. Giot (Martinu) ; le 18 à 20 h 30 : Gala du Conservatoire de danse.

ROISSY-EN-BRIE, sous chapiteau (029-46-02), les 14, 15, 16 à partir de 14 h : Festival musiques et chansons de femmes.

SAINT-DENIS, Festival (243-00-59), **hôtel de ville**, le 12 à 20 h 30 : N. Anfuso (Haendel) : Th. G.-Philipe, les 14, 15 à 20 h 30 : Bashung. — **Basilique**, les 16, 17 à 20 h 30 : Orchestre national de France (Beethoven).

S. INT-GERMAIN-EN-LAYE, L'Eclipse (973-38-13), le 14 à 21 h : P. Caratini, J.-J. Mosalini, G. Beytelmann.

SCEAUX, Parc de la Ménagerie, le 15 à 21 h : E. Louiss Sextet, Gémeaux (660-05-64) le 18 à 21 h : D. Levallet Quintet.

SENLIS, Auditorium F.-Liszt (453-39-99), le 16 à 17 h : Orchestre du violon d'ingres, dir. : *Cl. Charpentier* (Glück, Haydn, Beethoven).

VERSAILLES, 22e Festival (950-71-18), Péristyle du Grand Trianon, les 13, 18 à 21 h : le Cid ; les 14, 15 à 21 h : Phèdre.

VILLE-D'AVRAY, 7e Festival, Château (750-44-28), le 16 à 15 h et 21 h : Festival Saint-Saëns. — **Gymnase**, le 17 à 21 h : Orchestre symphonique de la Garde républicaine, dir. : R. Boutry ; le 18 à 21 h : Orchestre symphonique du Conservatoire de Prague.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 12 JUIN

16 h, Le pavillon brûle, de J. de Baroncelli ; 19 h, Cannes 85 (Perspectives du cinéma français) : la Vraie Histoire du Chaperon rouge, de A. Ikhlef ; la Part de l'autre, de J. Labrune ; 21 h, Les Archives du film présentent : la Vie de bohème, de M. L'Herbier.

JEUDI 13 JUIN

16 h, Pour un sou d'amour, de J. Grémillon ; Cannes 1985 (Perspectives du cinéma français) : 19 h, le Ruban, de F.C. Jacob ; l'Affaire des divisions Morituri, de F.J. Ossang ; 21 h, Elle a passé tant d'heures sous les sunlights, de P. Garrel.

VENDREDI 14 JUIN

16 h, Prenez garde à la peinture, de H. Chomette ; *19 h, Cannes 85* (Perspectives du cinéma français) : Contes crépusculaires, de Y. Charnay ; le Temps d'un instant, *de P. Jallaud ; 21 h, Hommage à J.H.* Lewis (en sa présence) : film montage.

SAMEDI 15 JUIN

Hommage à J.H. Lewis : 15 h, So dark the night ; 17 h, le Démon des armes ; Cannes 85 (Perspectives du cinéma français) : 19 h, le Réacteur Vernet, de L. Dussaux ; Elsa, Elsa, de D. Haudepin ; 21 h, les Destins de Manoel, de R. Ruiz.

DIMANCHE 16 JUIN

Hommage à J.H. Lewis : 15 h, Desperate search ; 17 h, le Mystère des bayous ; Cannes 85 (Perspectives du cinéma français) : 19 h, La poupée qui tousse, de F. Lahoussa ; Visage de chien, de J. Gasiorowski ; 21 h, Belgica-Argentina, de O. Langlois ; Passage secret, de L. Perrin.

LUNDI 17 JUIN

Relâche.

MARDI 18 JUIN

Hommage à J.H. Lewis : 16 h, le Maître du gang ; 19 h, The Halliday Brand ; 21 h, Cannes 85 (Perspectives du cinéma français) : Caryl Chessman, L'écriture contre la mort, de J.C. Rosé ; Tant que farem sital, de R. Souza ; Impair et passe, de P. Chiuzzi.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 12 JUIN

Classiques du cinéma mondial : 15 h, A tout péché miséricorde, de A. Cavalcanti ; 17 h, Quand les vautours ne volent plus, de H. Watt ; 19 h, Cent Jours du cinéma espagnol : la Vieille Mémoire, de J. Camino.

JEUDI 13 JUIN

Classiques du cinéma mondial : 15 h, la Boîte magique, de J. Boulting ; 17 h, A l'ouest de Zanzibar, de H. Watt ; 19 h, Cent Jours du cinéma espagnol : Somnambules, de M. Gutierrez Aragon.

VENDREDI 14 JUIN

Classiques du cinéma mondial : 15 h, la Femme du planteur, de K. Annakin ; 17 h, Rapt, de C. Crichton ; 19 h, Cent Jours du cinéma espagnol : Tigres de papel, de F. Colombo.

SAMEDI 15 JUIN

Classiques du cinéma mondial : 15 h, Il importe d'être constant, de A. Asquith ; 17 h, la Mer cruelle, de C. Frend ; Cent *Jours du cinéma espagnol : 19 h, Raza, el* espiritu de Franco, de G. Herralde ; 21 h, A un dios desconocido, de J. Chavarri.

DIMANCHE 16 JUIN

Classiques du cinéma mondial : 15 h, Geneviève, de H. Cornelius ; 17 h, Une reine est couronnée (le couronnement de la reine Elisabeth II d'Angleterre) ; Cent Jours du *cinéma espagnol : 19 h, Asignatura pen*diente, de J.L. Garci ; 21 h, Camada negra, de M. Gutierrez Aragon.

LUNDI 17 JUIN

Classiques du cinéma mondial : 15 h, Marée haute à midi, de P. Leacock ; 17 h, Vainqueur du ciel, de L. Gilbert ; 19 h, Cent Jours du cinéma espagnol : Bilbao, de B. Luna.

MARDI 18 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Egyptien) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

A. K. (Fr.) : Olympic petite salle, 14e (544-43-14) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A.). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (526-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA CAGE AUX CANARIS (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

CARMEN (Esp., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Calypso, 17e (380-30-11).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

ELIANAIKA (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

GIGOLO (RFA/USA, v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; *Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).*

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (Hsp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CONSUL, film américain de John Mackenzie (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e *(225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e* (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; — V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

DESTRUCTOR, film américain de Max Kleven (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

JOY AND JOAN, film français de Jacques Saurel (**) : Forum, Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Georges V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARJORIE, film américain, de Martin Ritt (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount, Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Paramount Montparnasse, 14e (335-*30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

PATROUILLE DE NUIT, film américain de Jackie Kong (v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

PHENOMENA, film italien de Dario Argento (*) (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *UGC* Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES POINGS FERMÉS, film français de Jean Louis Benoit : Latina, 4e (278-47-86) ; Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PORTÉS DISPARUS, film américain de Joseph Zito, (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; *UGC Normandie, 8e (563-16-16) ;* (v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *UGC Gare de Lyon, 12e (343-*01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *UGC Convention, 15e (574-93-40)* ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

هكذا من الأصل

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MASK (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-36-14) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ROCK, ROCK, ROCK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (272-52-36).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SOS FANTOMES (A., v.o.), v.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos (H.sp.), 14e (327-52-37).

STARFIGHTER (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STEAMING (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (533-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

DES « TERRORISTES » A LA RETRAITE (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOXIC (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-84-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Y A PAS LE FEU (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Images, 18e (522-47-94).

L'AS DE PIQUE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Fauvette, 13e (331-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GEANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

GETAWAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MAN HUNT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

POLTERGEIST (A., v.f.) (**) Maxéville, 9e (770-72-86).

LE PONT DU NORD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA POUPÉE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-64-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Rialto, 19e (607-87-61).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SORCIÈRES (It.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES TUEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Médicis, 5e (633-63-20).

YOU AND ME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ZELIG (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

Les festivals

BUSTER KEATON, Action Ecoles, 5e (325-72-07). Mer. : Sherlock Junior ; jeu. : Steamboat Bill Junior ; ven. : les Trois Ages ; sam. : les Lois de l'hospitalité ; dim. : le Mécano de la General ; lun. : la Croisière du Navigator ; mar. : Ma vache et moi.

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55). T.l.s., 21 h : Charlot papa : Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma belle en promenade.

50e ANNIVERSAIRE DE LA FOX (v.o.). Action Rive Gauche, 5e (329-44-40). Mer. : la Route au tabac ; jeu. : Niagara ; ven. : l'Aventure de Madame Muir ; sam. : Péché mortel ; dim. : les Implacables ; lun. : Madame Croque-Mari ; mar. : Voyage à deux. UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). Mer. : l'Empereur du Nord - l'Incident ; jeu. : MASH - Troublez-moi ce soir ; ven. : le Carrefour de la mort - les Rois du jazz ; sam. : The Rose - Chut, chut, chère Charlotte ; dim. : la Mousson - les Inconnus dans la ville ; lun. : Zardoz - la Flibustière des Antilles ; mar. : Marine let's go - Chérie, je me sens rajeunir.

RICHARD GERE (v.o.). Calypso, 17e (380-30-11). 18 h : A bout de souffle ; 20 h : American Gigolo ; 22 h 15 : Officier et gentleman.

JEAN-LUC GODARD. Studio 43, 9e (770-63-40). Mer., 18 h 15 : Numéro deux ; jeu., dim. 18 h 15, sam. 14 h 15 : One plus one ; ven. 18 h 15 : Pierrot le fou ; sam. 18 h 15 : Lutte en Italie ; dim. 16 h 15, lun. 18 h 15 : Prénom Carmen ; jeu. 22 h, lun. 22 h et 23 h, mar. 18 h, 19 h : Scénario Passion ; mer. 18 h, 22 h, sam. 14 h, dim. 16 h, lun. 18 h : Entretien Sollers-Godard ; ven., sam., dim. 22 h, jeu., ven., sam. 18 h : France tour détour.

QUINZAINE KEN RUSSEL (v.o.). Cinéma Présent, 19e (203-02-55). Ven. 18 h 30, sam. 16 h 15, dim. 15 h, lun. 18 h 30 : Au-delà du réel ; jeu. 20 h 30, sam. 14 h 15, 20 h 10, dim. 17 h 15 : Lisztomania ; mer. 20 h 30, ven. 20 h 45, sam. 18 h 15, 22 h 15, dim. 19 h 30, lun. 20 h 45 : les Diables.

***MARIN KARMITZ**, éditeur de films à Paris.* Centre G.-Pompidou, salle Garance (278-37-29). Mer. 20 h 30 : le Troupeau, de Z. Okten ; jeu. 14 h 30 : la Vedette, de R. Hauff ; 17 h 30 : Hester Street, de J.-M. Silver ; 20 h 30 : la Rue de la honte, de K. Mizoguchi ; ven. 14 h 30 : le Grand Soir, de F. Reusser ; 20 h 30 : Baxter Vera Baxter, de M. Duras ; sam. 14 h 30 : l'Année des treize lunes, de R.W. Fassbinder ; 17 h 30 : Regards et sourires, de K. Loach ; 20 h 30 : l'Or dans la montagne, d'E. Olmy ; dim. 14 h 30 : la Nuit de San-Lorenzo, de P. et V. Tavianni ; 17 h 30 : Yol, de S. Goren ; 20 h 30 : Travail au noir, de J. Skolimowski ; lun. 14 h 30 : Ce répondeur ne prend pas de message, d'A. Cavalier ; 20 h 30 : Dans la ville blanche, d'A. Tanner.

E. ROHMER. Républic-Cinéma, 11e (805-51-33). Sam., lun. 16 h : le Genou de Claire ; dim. 16 h : la Collectionneuse ; mer. 16 h : la Carrière de Suzanne + la Boulangère de Monceau.

LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS MÉTRAGES. Olympic, 14e (544-43-14).

NUIT « FÊTE DU CINÉMA ». Denfert, 14e (321-41-01). Ven. à partir de 24 h : le Mépris, India Song, Adieu Philippine, Glissements progressifs du plaisir.

S. RAY (v.o.). 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00). Mer., dim. : les Joueurs d'échecs ; jeu. : le Salon de musique ; ven. : la Déesse ; sam. : le Monde d'Apu ; lun. : Charulata ; mar. : la Grande Ville.

A. TARKOVSKI (v.o.). Escurial, 13e (707-28-04). 13 h 30 : Stalker ; 16 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; 18 h 30 : Solaris ; 21 h 30 : Andreï Roublev.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 12 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : Dallas.
Suite des règlements de comptes à l'intérieur de la famille Ewing.

21 h 25 Série : L'histoire secrète du pétrole.
Emission de J.-M. Charlier. N° 5 : Le règne despotique des sept sœurs.
1951 : à l'instigation de l'Angleterre, l'ONU crée le royaume de Libye. Le roi accorde aussitôt d'énormes concessions pétrolières aux Anglo-Saxons. Quelques années plus tard, le Moyen-Orient devient une poudrière. Un document très riche et fourni, un peu aride.

22 h 25 Cote d'amour.
De G. Foucault et L. Toitou, présentée par Sidney.
Madonna, Mink Deville, Jesse Garon, Crazy Cavan, Capdevielle, Carol Ingram, Bronski Beat...

23 h 10 Journal.

23 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 L'histoire en marche : le Serment.
Téléfilm réalisé par R. Kahane, avec B. Lacy-Penot, P. Rocard, C. Wilkening...
Le Serment *inaugure une grande série historique de Stellio Lorenzi et Marcel Jullian. En 1555, à Montpellier, la violence est quotidienne : les bûchers de la Sainte Inquisition brûlent à tout propos, des bandes d'étranges justiciers – les « fols de Dieu » – sèment la terreur. Une émission de grande qualité, des images splendides.*

22 h 15 Les jours de notre vie : le coût du tabac.
Magazine médical de D. Thibault.
Risques de l'usage du tabac : cancer du poumon, des voies aérodigestives, maladies cardio-vasculaires... Avec la participation de professeurs de l'hôpital Laennec et de la Salpêtrière.

23 h 15 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cadence 3.
Emission de Lela Milcic et Guy Lux.
Avec Serge Lama, Nana Mouskouri, Michèle Torr...

22 h 5 Journal.

22 h 25 Document : Mémoire de pierre.
Emission de Bernard Frangin, réal. A. Bonnardel.
Des images d'archives, des témoignages, pour évoquer la vie à Lyon dans les années 40 : d'un côté, la vie politique, la propagande, les spectacles ; de l'autre, la Résistance (le dernier itinéraire de Jean Moulin, l'arrestation de l'abbé Boursier) ; au hasard des rues et des monuments émerge la mémoire collective de la cité sous l'Occupation.

23 h 20 Série : Etat des lieux.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Concerto en ré majeur opus 7 n° 2, *de Leclair, par l'orchestre de chambre Jean-François Paillard.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Les médias peintres : Ricardo Mosner ; **17 h 15**, Pic et Pat (et à 18 h 3) ; **17 h 20**, Woody Woodpecker ; **17 h 25**, Belle et Sébastien ; **17 h 50**, Le club des puces ; **18 h 20**, Karim Kacel ; **18 h 55**, Atout PIC ; **19 h**, Série : La folie des bêtes ; **19 h 15**, Informations.

CANAL PLUS

21 h, Tricheurs, film de B. Schroeder ; **22 h 35, le Battant**, film de A. Delon ; **0 h 40, Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?** film de C. Serreau ; **2 h 10**, Hill Street Blues.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : la fiction immigrée, avec Mehdi Charef, Nacer Kettane, Akli Tadjer et Farida Belghoul.

21 h 30 Pulsations : Gilles Petit, musicien.

22 h 30 Nuits magnétiques : sports de banlieue.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : *Quatuor à cordes en mi mineur*, de Magnard ; *Quatuor à cordes n° 15 en sol majeur*, de Schubert, par le Quatuor Via Nova.

23 h Les soirées de France-Musique : Pierre Louys et la musique.

Jeudi 13 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h Feuilleton : Joyeux bazar.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 50 A pleine vie.
Série : les évasions célèbres ; à 14 h 40, La maison de TF1 ; à 15 h 25, Quarté à Chantilly ; à 15 h 55, Images d'histoire ; à 16 h 30, L'aventure des pôles.

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h Le village dans les nuages.

18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 35 Série : Cœur de diamant.

19 h 10 Jeu : Anagram.

19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.

20 h Journal.

20 h 35 Série : l'An mil.
De J. D. de La Rochefoucauld, avec A. Recoing, P. Raynal, G. Amiot. Conseiller : Georges Duby, historien, spécialiste du Moyen Age.
Troisième et dernier épisode de l'épopée du chevalier Guillaume au domaine de Roquetaille. Cette période de l'histoire est une époque charnière et annonce les structures féodales du Moyen Age. Un film à mi-chemin entre la fiction documentaire et la reconstitution historique. Un travail méticuleux, scrupuleux.

21 h 35 Les jeudis de l'information : Questions à domicile.
Emission de la rédaction de TF1, proposée par P.-L. Séguillon, A. Sinclair et A. Tarta.
M. Michel Rocard, ancien ministre de l'agriculture, en direct de son domicile parisien.

22 h 50 Journal.

23 h 5 Etoiles à la une.
La Main tendue, *court métrage de Quentin Raspail.*

23 h 30 Journal.

23 h 55 Bonsoir les clips.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Peut-on parler librement du sexe ?

14 h 45 Série : Les Eygletière.

15 h 40 Reprise : 39-45.
2e partie : La guerre du désert. Rommel-Montgomery.

17 h Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Guérir mieux pour moins cher.

17 h 45 Récré A2.
Poochie ; Mes mains ont la parole ; Viratatoums ; Légendes indiennes ; Téléchat.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord pas d'accord (INC).

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Expression directe.
Journée d'un député à l'Assemblée nationale.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Nid d'espions.
Film soviétique d'A. Alov et V. Naoumov (1980), avec I. Kostolevsky, N. Belokhvostikova, C. Jurgens.
En 1980, les carnets secrets d'un ancien agent allemand révèlent un attentat préparé par les nazis, en 1943, contre Churchill, Roosevelt et Staline, à la conférence de Téhéran. L'histoire paraît très compliquée, invraisemblable parce qu'elle est mal mise en scène. Il y a un héros soviétique et une participation rapide d'Alain Delon.

22 h 15 Alain Decaux, l'histoire en question : Hailé Sélassié, roi des rois.
Portrait d'un « grand du siècle », le Négus, ancien empereur d'Ethiopie. Sa carrière politique : régent en 1916, roi en 1928, empereur en 1930. L'émission utilise de nombreux documents d'archives jamais projetés en France. Avec la participation de Mariam Senna Asfa Wossen, petite-fille du Négus, et M. Gontran de Juniac, ancien ambassadeur de France à Addis-Abeba.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h *Télévision régionale.*
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cinéma 16 : l'Homme des couloirs.
De Philippe Faure, réal. C. Bitsch, avec Pierre Dux, Hubert Deschamps, Paulette Dubost...
Ils sont deux – Roger et Philibert. – Ils s'ennuient dans leur maison de retraite. Ils décident de s'évader : Roger conduit Philibert dans un château désert, un château tout en couloirs... Une petite fresque entre émotion et sourire.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Etat des lieux.

22 h 35 Prélude à la nuit.
Fantaisie et fugue en ut mineur, *de J.-S. Bach, par Anna Stella Schic, piano.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; **9 h, Rue Barbare**, film de G. Behat ; **10 h 55, To be or not to be**, film de E. Lubitsch ; **12 h 30**, Cabou Cadin ; **13 h 5**, Rue Carnot (et à 17 h 25) ; **13 h 30**, Série : l'Hôtel en folie ; **14 h, le Juge**, film de P. Lefebvre ; **15 h 45, Carmen**, film de C. Saura ; **18 h**, Jeu : 4C+ ; **18 h 40**, Jeu : Les affaires sont les affaires ; **19 h 10**, Zénith ; **19 h 45**, Tout s'achète ; **20 h 5**, Top 50 ; **20 h 35, Passeur d'hommes**, film de J. Lee Thompson ; **22 h 35, l'Homme blessé**, film de P. Chéreau ; **0 h 15, le Quart d'heure américain**, film de P. Galland et G. Jugnot ; **1 h 40**, Rearview mirror (SOS otages).

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; **8 h 15, Les enjeux internationaux** ; **8 h 30, Les chemins de la connaissance** : Claude Bruaire, la force de l'esprit (et à 10 h 50 : la patience des mots de Yves Sandre) ; **9 h 5, Les matinées, une vie, une œuvre** : John Locks, ou l'esprit de résistance dans l'Angleterre du XVIIe siècle ; **10 h 30, Musique** : miroirs ; **11 h 10, Répétez, dit le maître** : la vie, ça s'enseigne aussi ; **11 h 30, Feuilleton** : La Célestine ; **12 h, Panorama** : la Provence ; à 12 h 45, littérature ; **13 h 40, Peintres et ateliers** : l'atelier de Dabuchi ; **14 h, Un livre, des voix** : « La série américaine » de Beaumont-Delocque ; **14 h 30, « Berliner Requiem »**, émission de la RTBF ; **15 h 30, Musicomania** : faire la fête à la musique, les préparatifs ; **17 h, Le pays d'ici** ; **18 h, Subjectif** : agora, avec Benoîte Groult ; **19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine** ; **20 h, Musique, mode d'emploi** : musiques vocales du XXe siècle avec Dorothy Dow.

20 h 30 Shadow Boxing, de M. Quint, avec A. Prucnal, A. Christie....

21 h 30 Vocalyse : Récatonpilu, spectacle enregistré au Lucernaire ; poèmes de Jean Tardieu.

22 h 30 Nuits magnétiques : plastiques.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; **7 h L'imprévu** ; **9 h 8, L'oreille en colimaçon** ; **9 h 20, Le matin des musiciens** : musiques élisabéthaines ; **12 h 5, Le temps du jazz** : feuilleton « Earl Hines et les petits comités » ; **12 h 30, Concert** : « L'Enfance de l'art » : œuvres de Jolivet, Caplet, Alain, Bancquart ; **14 h 2, Repères contemporains** : Luigi Nono, Fukushima, Lehmann, Pousseur ; **15 h, Les après-midi de France-Musique** : Sonates de Scarlatti par Scott Ross ; à 15 h 10, Iberia : œuvres de Granados, Albeniz ; **18 h 2, Côté jardin**, magazine de l'opérette ; **18 h 30, Jazz d'aujourd'hui** ; **19 h 15, Rosace** : magazine de la guitare ; **20 h 4, Avant-concert**.

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : *Symphonie n° 2*, de Mendelssohn, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. L. Hager, sol. J. Fugelle, S. Ghazarian.

23 h Les soirées de France-Musique : Folksongs revisited : œuvres de Haydn, Beethoven.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 13 JUIN

– *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la CFDT, est l'invité du journal de France-Inter, à 7 h 40 et à celui d'Antenne 2 à 20 heures.

COMMUNICATION

DANS LE CADRE DES DOSSIERS DE L'ÉCRAN

« Des « terroristes » à la retraite » sera finalement diffusé le 2 juillet sur A 2

A l'issue de la réunion, le mardi 11 juin, du conseil d'administration d'Antenne 2, sous la présidence de M. Jean-Claude Héberlé, celui-ci publiait le communiqué suivant :

« *Ayant pris connaissance des différents éléments du dossier concernant le film* Des « terroristes » à la retraite, *et notamment du communiqué de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle du 9 juin 1985, le conseil d'administration d'Antenne 2 a arrêté à l'unanimité les nouvelles conditions dans lesquelles ce film sera diffusé dans le cadre normal des* « Dossiers de l'écran » *précédé d'une présentation replaçant les événements dans leurs contexte historiques et suivi d'un débat auquel seront conviées les parties concernées. Le président d'Antenne 2 a décidé que le film sera diffusé le 2 juillet 1985.* »

L'annonce de la reprogrammation de cette émission controversée – évoquant notamment les activités et la « liquidation » du groupe Manouchian, sous l'occupation – suscite des réactions, en majorité favorables. Ainsi, le comité de soutien au film de Mosco « *constitué essentiellement d'anciens résistants FTP-MOI, des frères, sœurs, fils, filles, veuves et proches des fusillés ou déportés, manifeste sa profonde satisfaction par la décision prise par le conseil d'administration d'Antenne 2 de programmer le film qui témoigne du combat contre l'oppression nazie et pour la liberté des émigrés communistes, juifs, Arméniens, Espagnols, Italiens, Hongrois, Roumains et Polonais* ».

L'association des fils et filles de déportés juifs de France, se réjouit de cette décision, estimant que ce film témoigne que « *les juifs ne sont pas allés à l'abattoir comme des moutons, mais que nombre d'entre eux ont résisté et combattu les armes à la main pour défendre, sur le sol de France, la liberté et la dignité de tous les hommes* », déclare le communiqué.

« *Bravo, c'est formidable, c'est ça la démocratie !* », s'est exclamée Mme Mélinée Manouchian, veuve du résistant fusillé, à l'annonce de la décision, ajoutant qu'elle donnera une conférence de presse sur le « groupe Manouchian », vendredi 14 juin, à 10 heures, au Montparnasse Park-Hôtel (19, rue du Commandant-René-Mouchotte).

Au contraire, le bureau politique du Parti communiste français qualifie de « *déshonorante pour ses auteurs* » et de « *mauvais coup contre l'honnêteté intellectuelle et la démocratie* » la décision d'Antenne 2, précisant : « *Il s'est trouvé un président de la République, des ministres, des dirigeants de parti, tous socialistes, pour (...) obtenir envers et contre tout ce qu'ils n'ont jamais cessé de vouloir : la diffusion du film.* » (...) « *Se réclamer comme le font les uns et les autres de la liberté est une escroquerie* », poursuit le PCF, qui se déclare « *prêt à toutes les confrontations, à toutes les analyses* », avant de demander : « *A quand un film sur le rôle du Parti socialiste dans les guerres coloniales ?* »

Le PCF met également en cause le rôle joué dans cette affaire par le président de la chaîne, M. Jean-Claude Héberlé, qui « *après avoir affirmé qu'il se rangeait à l'avis du jury d'honneur, renie son engagement et fait sienne la volonté du prince* ».

M. Jean-Claude Héberlé estime, pour sa part, que dans cette affaire chacun a « *joué son rôle* », et il se réjouit de l'unanimité du conseil d'administration d'A 2, qui a fixé les nouvelles conditions de diffusion de ce documentaire, en « *respectant les garanties* » demandées par la Haute Autorité. « *Je ne suis pas sûr*, a-t-il déclaré à l'Agence France-Presse, *qu'il aurait été possible de faire l'économie de tout ce débat. En France, dès qu'il s'agit de sujets controversés, les choses prennent vite un tour passionnel.* »

Parapluies et liberté

La course au parapluie est terminée. M. Jean-Claude Héberlé avait ouvert le sien : la Haute Autorité de la communication. Laquelle se précipita sur un deuxième : le jury d'honneur. L'engin n'a pas répondu à l'attente de sa créatrice. Troisième parapluie : dans un communiqué, la Haute Autorité déclare qu'après tout elle n'a voulu formuler qu'un avis. Retour à Héberlé, qui a recours à son dernier refuge contre l'averse : son conseil d'administration. Le film litigieux passera le 2 juillet, avec beaucoup de commentaires autour. Ouf !

L'article premier de la loi du 29 juillet 1982 proclame solennellement : « *La communication audiovisuelle est libre.* » L'ennui avec la liberté, c'est qu'elle est beaucoup plus difficile à vivre que la contrainte. Surtout lorsqu'on n'en a pas l'habitude. Il y a des peuples qui ont mis des siècles à y parvenir. La télévision, emmaillotée depuis sa naissance dans des langes bien serrés, a bien du mal à marcher toute seule. D'autant que le cercle de famille n'est guère disposé à applaudir à grands cris ses premiers pas.

Certains qui ont crié haro sur la « censure » seront les premiers, sans nul doute, à la réclamer demain si les idées, les mœurs, l'histoire ou les mythes qu'ils chérissent sont mis en cause. L'apprentissage de la liberté d'expression reste à faire. Et ni Antenne 2 ni le PC ne doivent rester seuls sur les bancs de l'école.

JEAN PLANCHAIS.

Un appel à une démarche unitaire de la presse pour être partie prenante dans la télévision privée

L'apparition des nouveaux médias et la perspective de nouvelles télévisions ont ouvert un débat important au sein de la presse écrite, tentée par le « multimédia ». Aux inquiétudes de la presse quotidienne régionale à propos du rapport Bredin, ont succédé celles de la presse hebdomadaire régionale d'information, qui tenait son congrès national les 8 et 9 juin, à Toulouse, et a manifesté son souhait d'investir dans les nouveaux médias.

L'ouverture des stations régionales de FR 3 à la publicité n'a pas eu, « *pour l'instant* », de conséquences dramatiques, ont reconnu les congressistes en notant cependant que la création de télévisions privées requiert des investissements *bien supérieurs aux moyens* – limités – des hebdomadaires régionaux.

De son côté, la Fédération nationale de la presse hebdomadaire et périodique (FNPHP), dans un rapport, propose aux journaux de s'organiser en une même structure pour être partie prenante dans la télévision privée.

« *Le risque serait de ne pas en prendre.* » Voilà qui est clair et résume bien la position de la fédération nationale de la presse hebdomadaire et sa détermination à se lancer tout de suite dans la bataille des télévisions privées. Il y a même « *urgence* », dit-on, « *pour les éditeurs à déclarer publiquement leur volonté d'être partie prenante dans ce dossier* ». A quoi cela rimerait-il d'attendre davantage ? Rien ne prouve que l'opportunité d'ouverture se reproduise ; le rachat ultérieur d'une chaîne pourrait bien s'avérer hors de prix ; et qui dit que ce ne sont pas les groupes audiovisuels qui, d'ici peu, essaieront d'acquérir les entreprises de presse ? Voyez l'Angleterre, où le cher lord Thomson avait pris naguère le contrôle du *Times*, grâce aux profits dégagés par la télévision écossaise...

Pour la FNPHP, la presse a des atouts : son poids politique d'abord, « *sans commune mesure avec son poids économique* » ; sa « *puissance de promotion* » ensuite, qui en fait le « *passage obligé de la commercialisation des chaînes* ». Le marché ? Il existe, assure le rapport, en matière d'audience comme en termes d'investissements publicitaires, « *fait de transferts, mais aussi de gisements encore inexploités* ». La publicité ? Elle couve, et le volume supplémentaire à la disposition des diverses chaînes est compris dans une fourchette de 2,85 à 4,05 milliards de francs. Sans doute l'exemple italien montre-t-il une terrible diminution de la part de la presse écrite dans les investissements publicitaires (64,5 % en 1976 contre 43,3 % en 1984), mais la fédération estime cependant que « *l'explosion du marché a bénéficié en réalité à tous les médias* », la forte poussée du tirage de la presse indiquant même que « *les télévisions ont tendance à stimuler l'intérêt pour les journaux* ».

Et la FNPHP de suggérer une structure juridique et financière pour un réseau de télévision dans lequel la presse aurait une place essentielle. Une structure qui obéirait à une triple logique : un pluralisme absolu en amont (tous les titres – regroupés en coopérative, – posséderaient, quelque soit leur capacité d'investissement, un ticket d'entrée sur le réseau) ; une démarche unitaire avec une direction et une gestion uniques ; et une stratégie industrielle impliquant la participation de partenaires économiques puissants. Enfin, une structure qui, par le biais de filiales ouvertes à des partenaires majoritaires extérieurs, offrirait à la presse une possibilité d'intervention directe aux trois niveaux du réseau : la diffusion, la régie publicitaire, d'où serait exclus les partenaires étrangers au monde de la communication, et la production.

Le gain serait énorme, estime la fédération. La télévision deviendrait « *un formidable outil de promotion* », les émissions fonctionnant comme « *autant de produits d'appel* ». Et la « technicité » que pourrait acquérir la presse en participant à la gestion d'un réseau ainsi que la capacité d'investissement qu'elle en retirerait à moyen terme feraient des journaux, selon la FPHP, « *des candidats privilégiés pour toutes opportunités, en cas d'accélération fort probable du phénomène de dérégulation* ».

A. Co.

LA RADIO NRJ-LORRAINE CONDAMNÉE POUR « PUBLICITÉ ABUSIVE ET ILLICITE »

(De notre correspondant.)

Nancy. – La radio NRJ-Lorraine a été condamnée le 30 mai par le tribunal de commerce de Nancy à une astreinte de 1 000 F par jour d'infraction constatée pour « *publicité abusive et illicite* », à la suite d'un délibéré introduit par une autre radio nancéenne, Rockin'chair.

Dans une publication envoyée aux annonceurs de la région, NRJ-Lorraine s'était prévalu du meilleur taux d'écoute de la bande FM (29,65 % contre 20,71 % à Rockin'chair) et avait affirmé se situer, toutes fréquences confondues, en deuxième place (15 % d'écoute moyenne) juste après RTL (19 %), mais avant Europe 1 (12 %) et Rockin'chair (10 %). La radio se fondait sur un sondage réalisé à sa demande par une école d'hôtesses nancéenne... « *une démarche pour le moins contestable, et une rigueur bien sujette à caution* », selon Me Gérard Michel, l'avocat de Rockin'chair.

Ce fut aussi l'avis du tribunal, pour qui, seul, le recours à des organismes spécialisés – tels que IPSOS ou IFOP – peut être garant de l'objectivité du sondage. Un sondage brandi comme une publicité comparative « *illicite parce que mise en place et exploitée par un seul concurrent au détriment d'autres concurrents parfaitement identifiables* ».

Dans la conclusion de l'ordonnance de référé, le tribunal ne pouvait être plus clair, il est « *anormal pour NRJ*, a-t-il estimé, *de présenter un sondage dont elle a l'initiative exclusive, dont elle ne prouve pas le sérieux et par lequel elle entend démontrer un revirement spectaculaire en sa faveur et en un temps record des taux d'écoute des radios locales alors qu'un sondage antérieur et un sondage en cours de réalisation prochaine peuvent donner à l'ensemble des médias des renseignements fiables et établis avec dès garanties pour tous les partenaires concernés.* »

J.-L. B.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Le docteur Michel WURM et Mme, née Ariane DROIN,

sont heureux de faire part de la naissance de

Clément,

le 2 juin 1985.

52, rue des Montagnards,
63400 Chamalières.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Alexander ALLAN,
née Christina Edmond,

veuve de M. Alexander ALLAN,

survenu à Auch le 25 mai 1985.

Mrs May Cruickshanks, sa sœur,
17, Craigmillar Road,
Glasgow G 42 9 JZ.

M. Mark Sholl,
Paris,
Et ses amis.

– Ville-d'Avray. Juan-les-Pins.

Mme Henri Bazin,
sa mère,
Mme Jean Bazin,
son épouse,
M. et Mme Daniel Devaux,
sa sœur et son beau-frère,
Jean-Pierre et Françoise Devaux,
ses neveu et nièce,
M. Roger Sirven,
son beau-père,
Et toute la famille

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BAZIN,
ingénieur civil
du génie maritime,

survenu à Ville-d'Avray le 11 juin 1985, dans sa cinquante-sixième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 14 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Nicolas-Saint-Marc de Ville-d'Avray, où l'on se réunira.

51-55, rue de Sèvres,
92410 Ville-d'Avray.

– M. et Mme Bernard Emschwiller et leurs enfants,
M. et Mme Paul Kessler,
leurs enfants et petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Germaine BLOCH,

survenu le 7 juin 1985, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Mme Francine Carpentier,
Mme Marie-Thérèse Carpentier-Gramont,
M. Roger Carpentier
Et toute la famille

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert CARPENTIER,
née Jeanne Hainaut,

survenu à son domicile le 31 mai 1985, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Louis d'Hyères le lundi 3 juin.

Villa Rochelle,
Route de Toulon,
83400 Hyères.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Jacques Déchin,
son épouse,
MM. Patrick, Vincent, Emmanuel Déchin,
Mlle Bénédicte Déchin,
ses enfants,
M. Pierre Déchin,
ses enfants et petits-enfants,
M. Yves Boisdon,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Déchin, Moufle, Gautrelet, Boisdon, Flicoteaux,
ont la profonde douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques DÉCHIN,

survenu le 11 juin 1985, dans sa cinquante-cinquième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu le vendredi 14 juin, à 15 h 30, en l'église Saint-Martin de Nocé (Orne).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

116, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.

– Mme Jean-Pierre Fonterme,
Laurent, Marie-Christine et Thierry Fonterme,
M. Pierre Fonterme,
M. et Mme Marius Serange,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre FONTERME,
architecte.

– Sa famille a la douleur d'annoncer le décès de

Anne de JAEGER,
docteur ès lettres,
chargée de recherche au CNRS,

survenu le 19 mai 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 22 mai 1985, à Clamart.

– *Mme Yves Lebigre,*
son épouse,
Mlle Corinne Lebigre,
sa fille,
M. et Mme Philippe Ruhl
et leurs enfants,
sa sœur, son beau-frère et ses neveux,
M. Guillermo Torrens-Sastre,
son beau-père,
M. et Mme Guy Rudolf
et leurs enfants,
ses beau-frère, belle-sœur, neveux et nièce,
M. et Mme Henri Jegou,
ses beaux-parents,
Les familles Lebigre, Rougerie, Chapson, Simonnet,
Les amis d'*Historex*, les radio-amateurs, le *Yacht-Club de l'Océan*, les Archers de la Terre brûlée
Et les amis
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Yves LEBIGRE,
F 6 BHJ;

décédé en son domicile, le 10 juin 1985, à l'âge de cinquante ans, muni des sacrements de l'Eglise,
Et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies religieuses qui seront célébrées le jeudi 13 juin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de la Nativité, sa paroisse, rue Charles-Péguy, à Lozère-sur-Yvette, et, à 17 h 45, en l'église Saint-Denis, à Saint-Denis-d'Oleron.
Réunion à l'église.
L'inhumation aura lieu à Saint-Denis-d'Oleron, dans le caveau de famille.

6, rue des Acacias,
91120 Lozère-Palaiseau.
2 *bis*, canton de la Ramée,
17650 Saint-Denis-d'Oleron.

– M. et Mme Humbert Lesca,
Gaëtan et Nicolas,

ont la tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme LESCA,
née Catherine Risso,
dite « Nina »,

survenu le 7 juin 1985 à Cannes.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau familial au cimetière du Grand-Jas de Cannes, le 10 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Suzanne Lehmann,

très touchée par les nombreux témoignages d'affection et d'amitié qu'elle a reçus lors des obsèques de

Charles LEHMANN,

remercie pour le réconfort qui lui a été ainsi apporté sa famille, ses amis et le service tableaux de la Nordstern.

Anniversaires

– Il y a dix ans disparaissait

Françoise DUCASSÉ,
épouse Pépin Lehalleur.

Elle avait vingt-trois ans.

Puissent ses amis avoir une pensée à sa mémoire.

– Il y a quatre ans disparaissait

Szlama PRESBURGER.

Que ceux qui l'ont connu pensent à lui.

– Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu

André SAURET,
éditeur,

en ce seizième anniversaire de sa mort.

Danièle et Raymond Levy.

Messes anniversaires

– Pour le vingtième anniversaire du décès du

***docteur* Jean TROUILLER,**

des messes seront dites, au cours du mois de juillet :
– à Saint-Romans (38160)
– et à Voiron (38500).
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé.

Communications diverses

– AMIS DE L'ISLANDE
l'assemblée générale 1985 de
L'ASSOCIATION
FRANCE-ISLANDE
aura lieu le samedi 15 juin, à 9 h 30,
Maison de la Norvège,
9, boulevard Jourdan, Paris-14e.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– *Université Paris-III, jeudi 13 juin* à 14 heures, salle Bourjac, M. Nabil Ajan : « Mouvement et inertie dans l'univers imaginaire de Rousseau. »

– Université Paris-XII, vendredi 14 juin à 14 heures, salle G 100, M. Jean-Marc Florand : « La présomption de garde ».

– Université Paris-VII, vendredi 14 juin à 15 heures, salle des Séminaires, Mlle Ionna Kaftanzoglou : « L'ascension et la décadence d'un concept : la bourgeoisie nationale. »

– Université Paris-III, lundi 17 juin à 14 heures, salle Greard, M. Silvio De Santa Junior : « Contribution à une analyse sémiotique. »

– Université Paris-II, lundi 17 juin à 9 heures, salle des Conseils, M. Patrick Louis : « Contribution à l'étude du mouvement royaliste, l'hebdomadaire *la Nation française*, 1955-1967. »



Togo : l'Afrique sans ses tourments (II)

LA visite du président Eyadema à Paris, du 10 au 13 juin, permet de faire le point sur les relations du Togo avec la France qui est son premier fournisseur, son premier client et son principal bailleur d'aide. Peut-être en raison de la stabilité du régime – le général Eyadema est au pouvoir depuis 1967, – le Togo apparaît comme un havre de paix dans la région. (Voir notre premier supplément paru dans nos éditions datées 9-10 juin.)

Doté de quelques ressources, notamment le phosphate, il doit néanmoins mener une dure bataille pour le développement. Il a souffert ces dernières années de la chute des cours de sa principale exportation ainsi que de la sécheresse, mais sans connaître la famine. En 1983, il a fait son entrée dans le « club des pauvres » : les « pays moins avancés » (PAM). La même année, sa dette extérieure atteignait des proportions alarmantes.

Depuis, Lomé s'est engagé dans une politique de redressement économique au prix de lourds sacrifices demandés à une partie de la population. Le Togo a respecté les engagements pris à l'égard du Fonds monétaire international, dont il est considéré comme un des meilleurs « élèves » africains. Il a obtenu des conditions favorables de rééchelonnement de sa dette auprès des membres du Club de Paris. Le taux de croissance du PIB, après avoir été négatif, redevient positif.

Pour poursuivre ses investissements productifs, le Togo doit faire appel à des financements extérieurs. Parrainée par la Banque mondiale et le PNUD, préparée au cours d'une réunion à Paris en janvier, une conférence des bailleurs de fonds pour le développement du Togo se tiendra à Lomé du 26 au 28 juin.

Une autre rencontre internationale importante aura lieu dans la capitale togolaise quelques jours plus tard, du 4 au 6 juillet : la huitième conférence de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Une conversion au libéralisme économique

LE Togo est un des pays africains viables économiquement. A moins qu'il ne perde totalement le contrôle de sa croissance démographique – déjà préoccupante, – il conservera pendant plusieurs années la capacité de nourrir sa population. Estimée actuellement à quelque trois millions de personnes, celle-ci dispose de 56 600 kilomètres carrés de terres généralement cultivables. D'autre part, les ressources minières sont importantes à l'échelle du pays ; le phosphate (environ 2 % de la production mondiale), le calcaire et le marbre sont exploités. La qualité de l'infrastructure des transports (routes et port de Lomé) constitue un troisième atout ; il n'y a pas au Togo de régions isolées, difficiles à administrer ou à mettre en valeur.

Pendant dix ans, le Togo a disposé des ressources nécessaires pour une politique de développement volontariste, fondée sur des plans quinquennaux (1966-1970 et 1971-1975). Il s'agissait de créer les infrastructures nécessaires pour l'intégration des différentes régions, les réformes agraires visant à l'autosuffisance alimentaire et la formation d'un tissu industriel moderne.

Le troisième plan (1976-1980) mettait davantage l'accent sur le développement du secteur tertiaire, qui, aujourd'hui, contribue pour moitié à la formation du PIB, dont 25 % pour le commerce et le tourisme. Mais sur un montant initialement prévu de 282 milliards de francs CFA (1 franc CFA = 2 centimes), seulement 206 furent effectivement débloqués. En effet, il fallut réviser en baisse des objectifs établis après le quintuplement du prix du phosphate en 1974. La chute des cours, à partir de 1975, ne fut que partiellement compensée par la hausse de ceux du cacao et du café, autres exportations principales du pays, qui baissèrent eux aussi par la suite.

Après une période d'euphorie, qui engendra quelques imprudences, le Togo s'aperçut que ses richesses étaient tributaires de contraintes : l'évolution erratique des cours des matières premières, en ce qui concerne le phosphate ; les aléas climatiques en ce qui concerne les cultures d'exportation.

Austérité dès 1979

Le quatrième plan (1981-1985) ne put être mis en œuvre en raison du cumul de facteurs externes et internes défavorables. La dette extérieure s'alourdissait du fait de la montée du cours du dollar, alors que la crise économique mondiale suscitait la baisse des recettes d'exportation. La fermeture des frontières décidée par les pays voisins avait des effets négatifs sur l'activité commerciale, qui, au Togo, dépasse traditionnellement le cadre des frontières nationales. La sécheresse de 1983 compromettait les récoltes de cacao et de café qui constituent les deuxième et troisième recettes d'exportation après le phosphate.

En fait, pour pouvoir bénéficier d'un réaménagement de certaines échéances de la dette extérieure en accord avec le Fonds monétaire international et le Club de Paris, le gouvernement togolais avait pris des mesures d'austérité dès 1979. Les dépenses d'investissements publics passèrent de 108 milliards de francs CFA en 1978 à 42 milliards en 1980.

A partir de 1983, le programme de stabilisation financière et de restructuration de l'économie établi en accord avec le FMI et la Banque mondiale vise à réduire de moitié le déficit des finances publiques afin de permettre un réaménagement de la dette extérieure. La côte d'alerte avait été atteinte en 1982 avec des arriérés de paiement de cette dette s'élevant à plus de 30 milliards de francs CFA au titre des montants ayant déjà fait l'objet d'une consolidation par le Club de Paris et les banques commerciales engagées au Togo. Au 31 décembre 1983, l'encours total de la dette extérieure s'élevait à 314 milliards de francs CFA.

L'examen de conscience des planificateurs togolais s'accompagne d'une conversion au libéralisme. Dans l'euphorie du « boom » phosphatier, de grands espoirs avaient été fondés sur les sociétés d'Etat. Une révision déchirante s'est opérée ; on reconnaît maintenant, à Lomé, que les entreprises nationales créées dans les années 70 pèchent par inefficacité et excès d'ambition. Les sociétés d'Etat sont ou seront rendues au secteur privé. Les investisseurs étrangers sont invités à prendre le relais d'une épargne nationale souvent insuffisante. Le ministre des sociétés d'Etat est en fait chargé de leur liquidation : c'est un homme issu du secteur privé, jugé parfaitement compétent par les experts internationaux.

En décembre 1984 un groupe américain s'est déjà vu confier la « location-gérance » de l'ancienne acierie nationale. Les installations de stockage des hydrocarbures sont sous le contrôle de la Shell. Il n'est pas question de maintenir en l'état l'ancienne raffinerie de pétrole, lourdement déficitaire. Les sociétés qui traitaient le textile, les matières plastiques, les détergents, l'huile d'arachide et les produits laitiers seront confiées au plus offrant et de large facilités fiscales seront accordées aux investisseur étrangers. Seul le secteur « stratégiques » de phosphate, des produits agricoles exportables, de l'eau et de l'électricité resteront sous le contrôle de l'Etat.

En dehors du capital international, les PME togolaises sont encouragées à développer leurs activités par une simplification des réglementations en vigueur. L'exaltation des valeurs de la libre entreprise s'accompagne de mesures visant à diminuer la charge de la fonction publique. Les salaires des fonctionnaires ont été bloqués. Ceux qui ont dépassé la cinquantaine sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite. En 1984, l'administration et les sociétés d'Etat employaient quarante cinq mille fonctionnaires ; tous ont dû verser un impôt de « solidarité » retenu à la source et constituant 5 % de leurs émoluments.

Amorce de redressement

Les mesures d'assainissement ont déjà commencé à porter leurs fruits. Le service de la dette a été ramené en 1984 à 45 % du budget (contre 50 % en 1983) et à 56 % des recettes d'exportation (contre 61 %). Toujours en 1984, le produit intérieur brut (PIB) est estimé à 291,6 milliards de francs CFA, en hausse (de 2,3 %) pour la première fois depuis quatre ans. Les exportations ont représenté 35,8 % du PIB, et les importations 42,3 %. Il faut souligner qu'une part importante des marchandises importées est réexportée parfois de façon clandestine et échappe aux statistiques douanières.

Des achats accrus de la part de certains pays, la France notamment, et la prospection de nouveaux marchés expliquent les bons résultats constatés dans les exportations de phosphates. Leur volume pour l'année dernière est évalué à 2,9 millions de tonnes, soit une progression de 45 %.

D'autre part, une bonne saison des pluies laisse prévoir cette année de biens meilleures récoltes qu'en 1984 : 15 000 tonnes de cacao (+ 58 %), 35 000 tonnes de coton (+ 45 %) et 8 000 tonnes de café (+ 400 %). De très bonnes récoltes de riz, ignames, mil et maïs ont été enregistrées, entraînant une baisse sensible des prix sur les marchés et favorisant une hausse du pouvoir d'achat en général.

Il y a des excédents alimentaires par rapport à la consommation nationale, et la France songe à acheter une partie de ceux-ci pour les redistribuer aux pays du Sahel affectés par la sécheresse. Cela permettrait de faire de considérables économies de transport et de soutenir le marché togolais. La Communauté européenne a déjà acheté des excédents de maïs togolais pour les acheminer au Niger.

Depuis le lancement de la « révolution verte », en 1977, un effort considérable a été accompli en faveur du secteur agricole, qui emploie 750 000 personnes, soit 80 % de la population active totale, et a représenté 32,4 % du PIB en 1984. A l'inverse de beaucoup de pays de la région, le Togo est autosuffisant en produits vivriers, à l'exclusion du riz, du blé et du sucre.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 25.)



L'histoire mouvementée d'un pays convoité

LE Togo, un des membres les plus sûrs de la famille francophone d'Afrique noire, est en fait une ancienne possession allemande. *Seul gain territorial* de la France en Afrique avec le Cameroun après la guerre de 1914-1918, il fut longtemps l'objet des convoitises européennes au dix-neuvième siècle. *La population togolaise était* constituée à l'origine d'une majorité de fugitifs qui tentèrent, aux quinzième et seizième siècles, d'échapper aux guerres que se livraient les Ashantis au Ghana actuel et les *Moss* en Haute-Volta.

Aux rivalités africaines vont succéder rapidement celles des Européens. *Des voyageurs danois,* portugais, hollandais et britanniques visitent le littoral et se livrent à différentes opérations commerciales. Les premiers Français actifs sont des commerçants *marseillais*, spécialisés dans la vente de l'huile de palme au Dahomey, qui s'implantent en 1864 à Petit-Popo puis à Porto-Seguro. Ils sont suivis par d'autres compatriotes et se trouvent en rivalité avec des Allemands, déjà *installés depuis 1856 et bientôt* soutenus par Bismark.

Un territoire partagé

Entre Paris et Berlin, c'est à qui obtiendra au plus vite sa zone de « protectorat ». En 1883, Jules Grévy signe un décret qui instaure en principe ce protectorat sur les territoires de Petit-Popo, Grand-Popo, Agoué et Porto-Seguro. Mais un an plus tard, le 5 juillet 1884, un émissaire allemand, le Dr Nachtigal, signe un accord avec le représentant de M'lapa III, chef traditionnel de l'actuelle localité de Togoville. Cet accord garantit à M'lappa III l'indépendance de son territoire en échange de la liberté de commerce pour les Allemands. Togoville était à l'époque un simple village qui a donné son nom au pays.

La zone sous influence allemande s'étend rapidement avec le ralliement des notables de communautés voisines et bientôt, malgré les conventions passées naguère avec la France, le *pavillon* est hissé à Porto-Seguro. A la conférence de Berlin en 1885, Paris renonce à ses « droits » sur ces territoires. La conférence trace les zones d'influence respectives de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne (entre Lomé et Aflao) et de la France. L'Allemagne s'est taillé la part du lion sur le littoral, mais il lui reste à conquérir le nord du pays où les populations kabré et konkomba lui opposent une résis*tance farouche pendant* plus de quinze ans.

Même après la « *pacification* », les Européens se risqueront rarement au nord en raison de l'insécurité. Au sud, la colonisation allemande, marquée par une discipline sans faille, aboutit vite à des résultats économiques non négligeables. *Plusieurs lignes* de chemin de fer sont tracées pour l'exploitation du coton et du cacao. Avant la Grande Guerre, les convois ferroviaires atteignent Atakpamé, à environ *200 kilomètres vers le nord.*

Le Togo est le seul pays au monde dont la capitale, Lomé, est pratiquement située sur une frontière. C'est là le résultat du partage intervenu après la défaite allemande. Une premiere division a lieu en 1914 après *une guerre plus rapide en* Afrique noire qu'en Europe. Aux termes d'une convention signée à titre provisoire le 30 août entre les gouverneurs de la Gold Coast (aujourd'hui le Ghana) britannique et du Dahomey français, Lomé et les riches terres à cacao de la région de Palime passent sous administration britannique ; la France se voit attribuer la partie la plus pauvre du pays. Cette partition est rectifiée en juillet 1919 par *le Conseil suprême allié*, composé de la France, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Italie ; la décision de ce Conseil sera entérinée en 1922 par la Société des Nations. Henry Simon, alors ministre des colonies, peut se féliciter de *la nouvelle donne : Paris*, indique-t-il, obtient « *la partie principale du Togo, son entier front de mer, le port de Lomé et les voies ferrées qui en partent* ».

L'article 119 du traité de Versailles stipule que Berlin « *renonce à tous ses droits et titres sur les possessions d'outre-mer* ». Le legs involontaire de l'Allemagne est assez considérable pour l'époque. Un wharf, à Lomé, permet le trafic maritime malgré le caractère peu hospitalier du littoral pour les bâtiments de fort tonnage. Le réseau routier compte plus de 1 200 kilomètres de voies carrossables. Quelque trois cent quarante établissements dispensent un enseignement moderne ; jusqu'en 1912 la scolarisation avait été confiée aux missions *catholiques et protestantes, qui* formèrent un embryon d'élite locale.

Revendiqué par Hitler

D'une superficie de 33 900 kilomètres carrés, le Togo occidental, sous mandat britannique, est rattaché administrativement à la Gold Coast. Le Togo oriental, sous mandat français, s'étend sur 56 000 kilomètres carrés. Il est administré de façon autonome jusqu'en 1934, année où des mesures d'austérité décidées à Paris aboutissent à une certaine fusion des personnels avec le Dahomey. A partir de 1936, le gouverneur de l'Afrique occidentale française (AOF) assume notamment les fonctions de commissaire *de la République pour le Togo.*

Le mandat est confié à la puissance de tutelle « *dans l'intérêt des habitants du territoire pour accroître leur bien-être matériel et moral et favoriser le progrès matériel et moral, mettre fin à l'esclavage et au commerce des esclaves ainsi qu'au travail forcé ou obligatoire sauf pour les travaux de services publics éventuels et sous condition d'une rémunération équitable, contrôler le trafic des armes, des munitions et des spiritueux, empêcher l'exploitation des populations en surveillant les conditions de travail, enfin assurer la liberté de commerce et des cultes ainsi que l'établissement des missionnaires sous réserve du maintien de l'ordre public et des bonnes mœurs* ».

La partition du territoire n'est pas profitable à une partie des habitants *arbitrairement séparés de part* et d'autre de la frontière établie par les autorités européennes ; c'est notamment le cas des Ewés, des Mampoursis, des Mobas, des Konkombas et des Akpossos. Toutefois, sur le plan économique, la colonisation n'a pas que des aspects négatifs. La voie ferrée est prolongée vers le nord ; des terres jusqu'alors désertiques sont mises en exploitation pour *la* culture du maïs et de l'igname. La crise de 1930 constituera un coup dur pour un territoire dont le commerce extérieur n'avait cessé de progresser.

La France, inquiète des revendications hitlériennes sur le Togo, essaie de se concilier les sympathies des chefs coutumiers pour consolider ses positions. En janvier 1933, à Lomé, des émeutes dues aux excès de la fiscalité avaient constitué un salutaire avertissement. Déjà une élite africaine fait du Togo un des pays les plus vivants du continent. *En 1936, les « évolués » se mêlent* aux Européens au sein d'un cercle des amitiés françaises dont le vice-président n'est autre que Sylvanus Olympio, un homme d'affaires dont *la famille est originaire du Brésil,* futur président de la République. Le Togo est en pleine ébullition intellectuelle et politique quand éclate la seconde guerre mondiale qui ouvre pour le pays une période de contraintes et de réquisitions.

Une assemblée territoriale est élue à la fin des hostilités ; majori*taire au sein de cette assemblée*, le Comité d'unité togolais (CUT) fait preuve d'un esprit frondeur à l'égard des autorités de tutelle de 1946 à 1948. Les activités de Nkrumah au Ghana ont un écho au Togo, dont les Nations unies surveillent attentivement l'évolution. Le double collège est supprimé par la loi du 6 février 1952 ; un conseil de gouvernement est mis en place par la loi du 16 avril 1955. Les grandes lignes de la loi-cadre *Defferre apparaissent déjà en* filigrane dans ces mesures préparant une émancipation progressive de l'Afrique francophone.

La République autonome du Togo, étape transitoire, est proclamée le 30 août 1956. Le premier ministre en est Nicolas Grunitzky, chef du Parti togolais du progrès *(PTP), député du Togo à l'Assem*blée nationale française depuis 1951. La France conserve la responsabilité des relations extérieures, de la défense et de la monnaie. Tout le *reste, y compris le maintien* de l'ordre public, est de la compétence du gouvernement togolais.

Alors que s'accélère le processus conduisant à l'indépendance, Sylvanus Olympio voit sa popularité grandir parmi le peuple éwé, dont il a demandé la réunification avec ses frères du Ghana en portant l'affaire jusque devant l'ONU. Son parti, le Comité d'union togolaise (CUT) gagne les élection d'avril 1958 et le gouverneur français fait appel à lui pour succéder à Nicolas Grunitzky.

27 avril 1960 : l'indépendance

Ce sera là le dernier acte de souveraineté française. *L'indépendance* est proclamée le 27 avril 1960. Sylvanus Olympio devient président de la République. Son parti recueille 97 % des voix lors des élections législatives de 1961, résultat trop spectaculaire pour ne pas être *contesté. Très vite les querelles* s'enveniment entre les habitants du Sud et ceux du Nord, qui s'estiment victimes de discriminations de la part d'un régime autoritaire.

Le 13 janvier 1963, des militaires nordistes tentent de s'emparer du chef de l'Etat ; celui-ci est abattu au moment où il allait se réfugier dans une ambassade *étrangère. Le pou*voir est confié à son ancien rival malheureux, Nicolas Grunitzky. Le nouveau chef de l'Etat s'efforce d'abord d'associer davantage les nordistes à la vie *politique* en mettant en place un gouvernement bicéphale. Les exilés reviennent nombreux du Ghana et du Dahomey après une amnistie générale. Les relations avec la France sont bonnes, et le Togo devient un des membres *actifs du Conseil de l'entente* et de l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM).

L'image du pays à l'extérieur est toutefois ternie par l'instabilité poli*tique sur le plan intérieur. L'expé*rience bicéphale se *révèle* difficile, la mésentente est manifeste entre le président et le vice-président. Après des péripéties diverses, l'armée s'ins*talle définitivement au pouvoir*, le 13 janvier 1967, quatre ans après le premier coup d'Etat, « *pour éviter que le pays ne sombre dans l'anarchie la plus complète* ». La Constitution est abolie, l'Assemblée dissoute ; un comité de réconciliation nationale porte, trois mois plus tard, le lieutenant-colonel Gnassingbé Eyadema à la tête du gouvernement.

Originaire du Nord, le nouveau maître du pays s'entoure essentiellement de compagnons d'armes de la même région au sein de l'équipe dirigeante. En 1969, un parti unique, le Rassemblement du peuple togolais (RPT) se donne pour programme l'union nationale. En janvier 1972, un référendum est orga*nisé pour légitimer le pouvoir* du président Eyadema, confirmé dans ses fonctions par le suffrage universel. Les joutes politiques qui ont marqué les premières *années d'autonomie du Togo sont finies* ; le pays gagne en stabilité, mais l'opposition, souvent active à l'étranger, peut contester ce type de légitimité.

J. G.

BIBLIOGRAPHIE

Pour l'histoire détaillée du Togo, on peut se rapporter notamment aux ouvrages suivants :

Histoire du Togo, de Robert Cornevin, Berger-Levrault, 1959.

Le Togo aujourd'hui, de Maurice Piraux, Jeune Afrique, 1977.

Histoire de l'Afrique noire, de Joseph Ki-Zerbo, Hatier, 1972.

Les Cinquante Afriques, de Claude Wauthier et Hervé Bourges, Seuil, 1979.

هكذا من الأصل

Les « nanas Benz », piliers du commerce

IL y a une catégorie sociale que les mesures d'austérité décidées au Togo n'affectent pas trop. Ce sont les « nanas Benz », les commerçantes de Lomé, ainsi surnommées parce qu'on les voit plus souvent installées dans une Mercedes que dans une R5. Elles occupent sur le marché un créneau qui résiste à la crise : la vente des tissus-pagnes non seulement à leurs sœurs togolaises, mais aussi à toutes les coquettes de l'Afrique de l'Ouest.

Il est bien difficile de comptabiliser le chiffre d'affaires des maisons d' « import-export » tenues par ces femmes. L'apparence modeste des boutiques qu'on peut visiter rue du Marché, dans le centre de Lomé, ne doit pas tromper ; les affaires sérieuses se traitent hors de la vue du commun des chalands. Au moins une trentaine de ces commerçantes dépassent un chiffre de vente annuel de 100 millions de F CFA.

A l'époque coloniale le commerce des tissus-pagnes était entièrement aux mains des importateurs européens représentés par les maisons de commerce de la place. Ensuite, ces maisons ont progressivement abandonné le commerce de détail aux Togolaises. C'est ainsi que les plus dynamiques devinrent demi-grossistes, puis grossistes, avant de découvrir qu'il était plus avantageux pour elles de traiter directement avec les fabriquants européens spécialisés dans une production qui ne manque jamais de débouchés.

Aujourd'hui les « nanas Benz » vont passer elles-mêmes leurs commandes en Europe. Elles signent des contrats d'exclusivité pour tel ou tel type de dessins imprimés, proposant des motifs dont elles sont seules dépositaires.

Elles vont visiter elles-mêmes leurs gros clients en Afrique de l'Ouest, traitant « d'homme à homme » des affaires considérables fondées sur la confiance mutuelle hors des usages commerciaux d'Occident. En principe, la fermeture des frontières décidée naguère par certains voisins du Togo aurait dû gêner considérablement ce négoce. Apparemment, en Afrique, il y a toujours des accommodements possibles pour pallier la folie passagère des gouvernements.

Les mâles togolais ne prennent nullement ombrage de la place qu'occupe les « nanas Benz ». Les autorités vantent volontiers au visiteur leur *« contribution à l'essor économique du pays »* et présentent leurs activités comme une preuve *« de la promotion sociale de la femme togolaise ». Celles-ci ne se contentent plus de* détenir 80 % du commerce pratiqué sur les marchés, elles étendent leurs activités à l'artisanat, aux transports, à la restauration et l'hôtellerie. Elles s'installent aussi dans les professions libérales et la fonction publique.

Plusieurs associations de femmes ayant des responsabilités économiques constituent un puissant groupe de pression. Il y a quelques années, Lomé fut même la première capitale africaine administrée par un « maire en pagne ».

J. G.



(« Togo d'aujourd'hui », Maurice Piraud, éditions Jeune Afrique.)

Une conversion au libéralisme économique

(Suite de la page 23.)

De vastes programmes d'aménagement des zones rurales ont été lancés sous l'impulsion des directions régionales du développement rural (DRDR) installées dans chacune des cinq régions économiques du pays. Financés par des organismes internationaux (FED, PNUD, Banque mondiale) les programmes visent à mettre un frein à l'exode rural et au vieillissement de la population agricole. Certains de ces programmes gagneraient toutefois à être coordonnés par l'action concertée des organismes d'aide, qui agissent souvent en ordre dispersé.

Parmi les principaux programmes, il y a celui de la mise en valeur de la vallée de la Kara, communément appelé « projet-FED » puisqu'il est financé à 75 % par le Fonds européen de développement. Un autre projet, visant au développement de la riziculture irriguée, est celui de la vallée de l'Oti dans le nord du pays. La Chine finance un programme sucrier à Anié, à l'Est de la région des plateaux. Il devrait permettre la production de 6 000 tonnes de sucre par an.

Pour inciter les paysans à augmenter les superficies exploitées et accroître les rendements, différents avantages sont consentis aux exploi*tations dont les propriétaires font* preuve d'imagination. Les paysans sont exonérés, depuis 1975, du paiement de la taxe civique. D'autre part, l'Etat subventionne le prix des engrais et des pesticides pour 50 %, ce qui représente une charge annuelle de plus de 1 milliard de francs CFA.

Les perspectives 1985-1990

Les recettes budgétaires de l'Etat togolais proviennent essentiellement des contributions de l'Office togolais des phosphates (OTP) et de l'Office des produits agricoles du Togo (OPAT), autrement dit elles sont tributaires du niveau de la production et de la commercialisation des deux principales ressources nationales. En 1984, elles se sont élevées à 88,6 milliards de francs CFA, en hausse de 14,5 % par rapport à l'année précédente. Les dépenses courantes, hors amortissements au titre de la dette publique, étaient de 76,5 milliards de francs CFA.

Le Togo s'est assigné des objectifs immédiats par un « programme d'ajustement structurel » pour les années 1985 et 1986. Il s'agit de consolider la balance des paiements pendant la période transitoire au cours de laquelle les mesures d'ajustement et d'assainissement n'auront pas encore porté tous leurs fruits. Pour y parvenir, *l'accent* sera mis sur la promotion des investissements privés, notamment dans les PME, la réforme de l'administration en vue de son adaptation au contexte économique nouveau, le redressement des entreprises publiques.

La stratégie du développement jusqu'à la fin de la décennie 80 repose sur la réussite de cette période d'ajustement transitoire. Il y aura peu de projets nouveaux jusqu'en 1987, à part la poursuite de la réalisation du barrage de Nangbeto, sur le fleuve Mono, qui devrait assurer au Togo l'autonomie en électricité et favoriser l'irrigation.

A moyen terme, les études en cours visent à la valorisation des ressources locales, notamment par la production *d'acide phosphorique*, et à l'exploitation plus ambitieuse de la position géographique du pays, l'intensification du trafic du port de Lomé pouvant profiter non seulement au Togo mais aussi au Mali, au Niger et au Burkina, sans débouchés sur l'Atlantique.

Fort du satisfecit du FMI et de la Banque mondiale, le Togo demandera à ses bailleurs de fonds traditionnels de lui fournir 326 milliards de francs CFA pour un programme d'investissements productifs évalués à près de 500 milliards de 1985 à 1990.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Un pays facile à découvrir

LES dimensions du Togo, six cents kilomètres de long, cinquante à cent cinquante kilomètres de large, sont un atout pour un pays qui se veut être « une Afrique miniature » et qui possède sur son sol quelques-uns des paysages qui font la richesse touristique du continent noir. Il est vrai qu'il est *en plus étonnant de pouvoir visi*ter ce pays en moins d'une semaine par des étapes qui excèdent rarement deux cent cinquante kilomètres, en se plongeant chaque fois dans une Afrique bien particulière.

Au Sud, la bande côtière, basse et sablonneuse, est couverte de cocoteraies. La frontière ghanéenne touche les faubourgs de Lomé, la capitale. C'est une ville encore paisible, construite le long de la mer et dominée par les trente-cinq étages un peu incongrus de l'hôtel du 2-Février. Alors que la plage de Lomé s'étend chaque année un peu plus vers la mer (*le Monde* du 4 février 1985), le magnifique hôtel Sarakawa, de deux cent cinquante chambres, rassemble sa clientèle internationale autour d'une piscine, au demeurant moins dangereuse que les rouleaux de la barre côtière.

L'érosion marine est telle que la route littorale vers le Bénin a souvent disparu ; plus grave, des villages de pêcheurs ont été engloutis.

La plaine méridionale est un peu le grenier à céréales du Togo. Il faut vite se diriger vers les montagnes de l'ouest du pays où il fait plus frais (la température moyenne du Togo est d'environ 30°). Le mont Agou est, avec ses 986 mètres, le point culminant du pays : une montagne à la végétation dense et tropicale où l'on cultive le café et le cacao.

Plus au nord encore, la forêt tropicale offre toutes ses splendeurs et ses senteurs lourdes. Les possibilités d'hébergement sont rares, mais l'aménagement touristique du Togo permet quelques somptueuses surprises, comme le charmant hôtel de Fazao niché en pleine montagne au milieu d'une réserve où vivent éléphants, buffles et antilopes.

Mais c'est dans la savane du parc national de la Kéran, dans le nord du pays, que l'on a le plus de chance, à condition de s'y rendre avant le lever du soleil, de voir lions, panthères et surtout phacochères et antilopes se rendre aux points d'eau.

Un peu plus à l'est, près de la frontière du Bénin, la vallée des Tambermas, constitue l'une des plus passionnantes découvertes que l'on puisse faire au Togo. Dans cette région, plus encore que dans tout le pays, on peut retrouver le caractère immuable de la vie africaine. Les Tambermas vivent dans des fermes caractéristiques qui font penser à des petits châteaux forts avec leurs tours rondes et leurs meurtrières. Ici le folklore disparaît sous la misère, et les demandes traditionnelles de « cadeaux » aux touristes sont autant d'appels de détresse.

Le Togo se laisse facilement découvrir, et il permet aux touristes pressés de se faire rapidement une idée de ce qu'est l'Afrique, avec ses richesses mais *aussi avec ses immenses problèmes.*

C. C.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

POUR PARTICIPER A L'INGENIERIE DE NOTRE CROISSANCE :

UN DIRECTEUR FINANCIER

Professionnel de la Finance, nous comptons sur vous pour participer à notre développement *dans un secteur de pointe. Notre croissance très rapide nous amène aujourd'hui à intégrer un Directeur* Financier à qui nous confierons les missions suivantes :

- supervision d'une équipe d'une vingtaine de personnes dans les domaines de la trésorerie, de la compta-*bilité générale* et analytique et du contrôle de gestion,
- contrôle des marges et d'une manière générale de la qualité financière des affaires
- ingénierie du haut de bilan, suivi des filiales, mise en place et animation du système de prévisions et de contrôle des réalisations,
- conception et encadrement de l'informatique interne,
- prise en charge et coordination de la planification triennale et de la dynamique budgétaire
- assistance de la Direction Générale et du Président
- contact permanent et privilégié avec les partenaires externes (Banques, Actionnaires, Fournisseurs, *Bourse...*).

Diplômé de l'Enseignement Supérieur HEC, ESCP ou équivalent vous avez déjà une expérience probante à un poste identique et, si possible, dans un contexte anglo-saxon avec un back-ground bancaire ou de cabinet d'audit.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous réf. 730 M à notre Conseil.

ALPHA CDI, 181 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.



MEMBRE DE SYNTEC

COMMISSIONNAIRE - AFFRETEUR
TRANSITAIRE - DECLARANT EN DOUANE
TRANSPORTS INTERNATIONAUX
(Moyen-Orient, Pacifique, Amérique du Sud...)
80 personnes, CA 200 MF,

DIRECTEUR GENERAL

Vous assurez aux côtés du Président, avec une grande délégation, le développement et le profit d'une entreprise fortement implantée sur des créneaux spécifiques.

Représentant de notre société aux plus hauts niveaux, vous êtes en relation avec grands industriels, administrations, organismes d'états...

Animateur de l'équipe, vous supervisez toutes les activités de l'entreprise, ainsi que nos réseaux étrangers, actuels ou à créer.

Une solide expérience dans ce secteur, des responsabilités de direction et la pratique courante de l'anglais sont indispensables.

Nous vous remercions de votre offre de collaboration qui sera traitée avec une discrétion rigoureuse.

Veuillez adresser votre dossier sous réf. 919 M à
Mme Bernié, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris

Responsable planification, méthodes et système d'information

à la direction de l'informatique de l'Assistance Publique

Cette Direction comprend plus de 200 personnes dans nos services centraux à Paris où nous disposons de deux IBM 4381 et d'un 4341. Nous poursuivons la mise en œuvre d'une politique de décentralisation de l'informatique dans les établissements hospitaliers dans le domaine de la gestion et des applications médicales, nous développons l'emploi de techniques avancées et renforçons le rôle de prestataires internes de services des équipes informatiques. Adjoint au Directeur de l'Informatique, vous contribuez très *largement à la préparation et à la conduite de cette évolution.* Avec l'aide d'une petite équipe de haut niveau, vous avez pour mission de :

- participer à la définition des objectifs (évaluations des projets en termes économiques et en termes de cohérence au regard de l'ensemble du système d'information, élaboration des plans d'actions annuels) ;
- mettre en place de nouvelles méthodes et procédures de gestion de projets et en assurer l'application ;
- *procéder à un suivi étroit des activités les plus importantes et, le cas échéant, rechercher avec les res*ponsables concernés des solutions aux problèmes rencontrés.

Vos responsabilités pourraient s'étendre ultérieurement à la coordination des missions d'assistance et de conseil auprès des utilisateurs.

Vous avez 34 ans minimum, vous êtes diplômé(e) d'une grande Ecole et vous pouvez vous prévaloir d'une solide expérience en informatique de gestion. Cette expérience implique le pilotage de projets d'envergure, et, si possible, la conception de schémas directeurs.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/802-2, à Hélène REFREGIER qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION 49, av. de l'Opéra 75002 PARIS

MEDIA PA



emplois régionaux

Bull, établissement d'Angers (3300 personnes) recherche

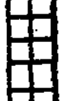
CHEFS DE PROJET INFORMATIQUE

Ingénieur Grande Ecole, option informatique (Centrales, Mines, ENSIMAG, ...), vous justifiez, de préférence, de deux années d'expérience réussie sur des projets orientés base de données et transactionnel. *Vous prendrez la responsabilité d'un projet de gestion,* depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre et encadrerez une équipe de réalisation.

Merci d'adresser votre candidature à :

Cii Honeywell Bull
Service emploi
331, avenue Patton
49005 ANGERS CEDEX





Responsable de nos engagements à court terme

Lyon

Banque privée recherche un collaborateur de bon niveau.

Il aura, en étroite collaboration avec le Directeur de la succursale, la responsabilité des engagements à court terme et devra s'assurer du bon suivi de l'ensemble des opérations de banque.

Pour mener à bien cette mission, une parfaite maîtrise de l'analyse financière des entreprises *est nécessaire.*

Ce poste s'adresse à un homme de rigueur et de discernement ayant une expérience réussie de 10 à 15 ans dans la banque.

Outre *ses qualités d'animateur,* il *devra faire preuve d'initiative.*

Toute candidature sera étudiée de façon strictement confidentielle.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite + C.V. + photo, sous la réf. ES/160, à CAPFOR - 70, rue Boileau - 69006 LYON.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CAEN
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE PERFORMANTE appartenant à l'un des tout premiers groupes français dans sa branche (C.A. 4 milliards de francs),

CRÉE – dans le cadre de la diversification de ses activités – une filiale : concentrés et préparations aromatiques, et recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE
AGRO-ALIMENTAIRE

PERSPECTIVES IMPORTANTES D'ÉLARGISSEMENT DE FONCTIONS À MOYEN TERME.

Relevant du Directeur Général, il suivra la construction et la mise en place de cette unité *hautement automatisée et sera responsable de son démarrage mi-1986.*
Il recrutera, animera et contrôlera une équipe d'environ 15 personnes (au début).
Il sera responsable de la fabrication, du contrôle qualité, des approvisionnements, de la gestion des stocks et des expéditions ; il participera à la définition des produits en relation avec la Direction Commerciale.

Le poste est situé à 2 heures au Nord-Est de Paris – Logement de fonction assuré.

Le candidat – 35 ans minimum – aura une formation d'Ingénieur et une expérience confirmée de production dans les industries *agro-alimentaire* (arômes, malterie, brasserie, levurerie, laiterie, etc.), chimie fine, pharmacie, etc.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. 20 M, en précisant votre salaire actuel à notre conseil Richard BÉNATOUIL – **GROUPE BBC** – 1 bis, place de Valois, 75001 Paris.
Les candidats sont assurés d'une discrétion absolue et peuvent indiquer les entreprises auxquelles ils ne souhaitent pas communiquer leur candidature.

HAVAS CONTACT

RECHERCHONS

DIRECTEUR DES TRAVAUX (T.P. ou ASSIMILÉ)

Entreprise parcs et jardins à restructurer.
Organisation, gestion, contrôle travaux exécutés par :
3 C.D.T., 3 C.D.C., 7 chefs d'équipe, 35 ouvriers.
Intégré équipe direction, participe toute *préparation* de projet et à toute prise décision.

30-40 ans indisp. exp. 5 à 10 ans de poste respons. similaires. Rompu conduite hommes terrain. Sens affirmé relations avec les différents protagonistes de chantier. Fort esprit d'initiative et décision susceptible s'affirmer au sein d'une équipe très motivée par une opération de redressement. Connaissances appréciées en espaces verts.

URGENT adresser lettre manus., C.V., prétentions à *S.A. LE PARC FLEURI,*
51, av. de Paris,
91410 DOURDAN.
Tél. : 459-70-60.

Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes *recrute*

UN(E) DIRECTEUR(TRICE)

pour son centre hospitalier (ESSONNE)

76 lits et service d'hémodialyse à pourvoir pour le 1er janv. 86.

Envoyer C.V. et candidature au Secrétariat *Général de la* F.N.D.I.R.P., 10, rue Leroux, 75116 PARIS.

Jeunes Ingénieurs
AM ou équivalent

Seita

Prenez tout de suite des responsabilités opérationnelles.

La SEITA (8 500 Personnes), leader sur le marché du tabac vous propose des postes «terrain» dans ses usines de l'Ouest, du Centre et du Sud-Ouest.

Avec nous, vous démarrez votre carrière industrielle. Vous aimez animer, gérer, mettre votre marque, créer. Vous *vous formerez* à nos activités, à nos équipements (machines à cadence rapide, intégrant des automatismes poussés). Vous jouerez un rôle majeur dans l'encadrement de nos unités.

Une première expérience en production (biens de grande consommation) - même au cours d'un stage - serait un atout.

La taille de *notre groupe,* la variété de nos établissements permettent une évolution de carrière diversifiée.

Merci d'adresser votre CV + lettre manuscrite en mentionnant vos prétentions sous réf. 3075 M à Ph. VINCHON à

CORT 65, Avenue Kléber - 75116 Paris
Paris - Lille - Lyon - Strasbourg

MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Dowell Schlumberger

Opportunités de carrière pour scientifiques de haut niveau

dans un centre de Recherche & Développement à vocation internationale.

Dowell Schlumberger est une compagnie internationale de services à l'Industrie pétrolière spécialisée dans les opérations de cimentation et de stimulation des puits, implantée mondialement et employant à ce jour plus de 8000 personnes. Les techniques mises en oeuvre sur puits sont développées au sein des centres de Recherche Développement de Saint-Etienne et de Tulsa (U.S.A).
Le Centre de Saint-Etienne compte actuellement 120 personnes dont 70 ingénieurs. Il est équipé d'outils expérimentaux très performants et d'un centre informatique puissant. Suite au développement de nouvelles activités et à des transferts, nous cherchons à pourvoir les postes suivants :

Chef de la section fluides polymères et suspensions

Dans le cadre du département Recherche, le candidat retenu sera chargé d'animer un groupe de chercheurs et ingénieurs dans le domaine des fluides complexes (gels, solutions de polymère, suspensions). Il aura à mettre en oeuvre les moyens nécessaires à une meilleure compréhension des mécanismes physico-chimiques, à la fois sur le plan expérimental et théorique (modélisation). Il devra aussi s'intéresser à la rhéologie et aux propriétés de transport de particules dans de tels milieux.
Le candidat retenu sera physicien ou physico-chimiste, ancien élève d'une grande école et ayant poursuivi sa formation au cours d'une thèse de doctorat d'état ou de docteur ingénieur.
Agé de 30 à 35 ans, il aura une expérience réussie de plusieurs années de recherche en France ou à l'étranger, justifiée par des publications et une bonne notoriété dans son domaine. De bonnes qualités de contact sont également indispensables.

Ingénieur de recherche - fluides polymères et suspensions

Dans la section décrite ci-dessus, le candidat retenu aura à effectuer des études physico-chimiques et structurales par des méthodes expérimentales (diffraction de rayons X, optique, spectroscopie RMN et RPE, rhéologie) et théoriques (modélisation d'écoulement hydrodynamique de solutions de polymère et de suspensions concentrées).

Le poste proposé conviendrait à un jeune docteur intéressé à développer des études à caractère relativement fondamental en milieu industriel. De bonnes connaissances en physique et en chimie sont indispensables.

Chef de la section software d'application

Reportant au chef du Département «Computer et Information», le Chef de section animera une équipe de 7 ingénieurs. Il sera responsable du développement des logiciels d'application permettant d'effectuer la conception et l'évaluation des traitements sur puits.
Le poste conviendrait à un ingénieur ayant une solide formation en analyse numérique (modélisation numérique) et une expérience approfondie du développement de logiciels. La connaissance des modèles de réservoirs et des méthodes d'interprétation de puits serait idéale.

Chef de la section traitement des venues d'eaux et récupération assistée

Dans le cadre d'un des départements de développement, le chef de section devra superviser un groupe de scientifiques et de techniciens et développer de nouvelles techniques de traitement de venues d'eau et de récupération assistée dans les réservoirs pétroliers.
Le poste conviendrait à un ingénieur grande école ayant une expérience réussie de recherche appliquée dans un domaine similaire. Une connaissance approfondie des processus chimiques, la compréhension des problèmes d'écoulement en milieu poreux et de modélisation de réservoir sont souhaitées.

Ingénieurs de recherche physico-chimie des silicates

Reportant au chef de la section Chimie du Ciment, sera responsable des projets de recherche sur le comportement et les mécanismes d'hydratation des ciments, des silicates solubles, et sur les interactions physico-chimiques entre silicates, calcosilicates et aluminosilicates.
Le candidat aura un doctorat ou équivalent en chimie physique ou minérale et une certaine expérience dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : ciment Portland, minéraux silicatés et argiles, gels de silice, silicates en solution ou verres.

Ingénieur de recherche - propriétés acoustiques des matériaux

Reportant au chef de la section Physique du Ciment, l'ingénieur chercheur sera responsable d'études portant sur les propriétés acoustiques des ciments en relation avec les propriétés mécaniques du matériau et les diagraphies effectuées in-situ.
Ce poste conviendrait à un ingénieur possédant une thèse (Docteur-Ingénieur 3ème cycle) ou 2-3 années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'acoustique ou du contrôle non destructif des matériaux. De bonnes connaissances en électronique et en traitement des signaux acoustiques seront appréciées.

Ingénieur de recherche en rhéologie des suspensions

Reportant au chef de la Section Physique du Ciment, le chef de projet est responsable de la caractérisation rhéologique des fluides non newtoniens, tels que coulis de ciment et boues de forage.
Le candidat sera un ingénieur de haut niveau possédant une thèse de doctorat ou 2-3 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la rhéologie et/ou de la mécanique des fluides. Une solide expérience pratique des techniques viscométriques expérimentales ainsi qu'une bonne connaissance théorique en mécanique des fluides et des sols est nécessaire.

Pour l'ensemble de ces postes nous recherchons des personnes dynamiques, créatives et ayant de bonnes qualités de communication. Le développement de carrière pourra se faire sur place ou dans un des centres de recherche du groupe, en Angleterre ou aux Etats-Unis ou encore dans un des centres opérationnels de Dowell Schlumberger.
Une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire, particulièrement pour les postes de chefs de section.
L'environnement scientifique, les conditions de travail et de rémunération sont très attrayantes.
Merci d'adresser votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae au Service du Personnel EFDS BP 90, 42003 St-Etienne Cédex 01 ou pour informations complémentaires, téléphoner au secrétariat du département du personnel (77) 32-64-23 Poste 101.

media system

Bull, établissement d'Angers (3300 personnes) recherche

INGENIEURS CHEFS DE PROJETS CFAO

Ingénieur Grande Ecole (AM, ESE, ...) vous justifiez, de préférence, de deux années d'expérience CFAO industrielle.
Vous connaissez si possible bien l'anglais.
Au sein de notre direction technique vous serez chargé(e) de l'étude et de la mise en place de systèmes graphiques interactifs d'aide à la fabrication.
Merci d'adresser votre candidature à :

Cii Honeywell Bull
Service emploi
331, avenue Patton
49005 ANGERS CEDEX



Lévi Tournay/Assocom



Premier constructeur européen de systèmes de navigation inertielle recherche pour son centre de fabrication de MONTLUÇON (Allier)

Jeune ingénieur (AM - ECAM - ICAM...)

pour participer au développement et à la réalisation de produits « haute technologie » alliant électronique et mécanique de précision.

Une formation complémentaire de type ESE constitue un atout supplémentaire.

Adressez lettre, C.V., photo et prétentions, sous la réf. LM, à SAGEM - B.P. 538 - 03108 MONTLUÇON Cedex.
(Réponse et discrétion assurées.)

MEDIA PA

---

chef du service relations sociales
REGION RHONE ALPES - 1000 personnes

« Nous sommes un GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS.
Nous recherchons pour l'un de nos établissements en plein développement le Chef du Service des Relations Sociales.

Rattaché au Directeur de l'Etablissement, il participe étroitement à la définition et à la mise en œuvre d'une politique dynamique du Personnel. Les tâches principales sont le recrutement, la gestion prévisionnelle et administrative, l'étude des rémunérations, le plan de formation et la communication, notamment les relations avec les partenaires sociaux et les organismes extérieurs.

Ce poste requiert un candidat de formation supérieure, d'au moins 32 ans et possédant une première et solide expérience dans un poste similaire de préférence en Industrie.

Merci d'écrire avec C.V. détaillé sous référence 3345-M à Mamrégies qui transmettra. »

Mamrégies

3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

GROUPE LUCHAIRE
DIVISION ARMEMENT
cherche

chefs de projets

chargés de conduire les études concernant la conception, la mise au point de munitions ou systèmes d'armes dans les domaines de :

- L'ARTILLERIE
- LES ROQUETTES
- LES GRENADES

Ces postes s'adressent à des ingénieurs (AM, AERO, ESTACA, INSA, ENSTA, ENSIETA,...) *possédant une expérience de plusieurs années en bureau d'études et* aptes à travailler en équipe avec des cellules spécialisées, pluridisciplinaires qui leur apporteront les études complémentaires nécessaires à la réalisation de ces projets.

Lieu de travail à proximité de BOURGES.

Ecrire sous réf. C.P. à
LUCHAIRE S.A.
Direction des Relations Humaines
180, boulevard Haussmann - 75382 PARIS Cedex 08

LUCHAIRE

Urgent
CENTRE RÉÉDUCATION PROFESSIONNEL
recherche
ENSEIGNANTS
Maintenance matériel informatique.
108.000 F/an.
5 ans d'expérience entreprise.
T. le 17 pour R.V. :
(25) 73-29-60.

Ecole Ingénieurs Tarbes cherche Ingénieur ou maître ès Science + DEA, formation physico-chimie, matér. Bourse industr. motivante dans cadre contrat Elf pour doctor. en deux ans sur fatigue matér. compos. Envoyer candidature + C.V. à : M. Petit, ENI Tarbes, Chem. Azereix, 65013 Tarbes.

POUR USINE DE TRANSFORMATION PAPIER
RÉGION NORMANDE
***INGÉNIEUR* DE PRODUCTION**
Dirigera 80 pers. en 2 postes, responsable planning, productivité, contrôle qualité, entretien, travaux neufs. Rémun. fonction expérience. Responsable plus. sites dans bref délai.
Env. C.V., photo, prétentions, Réf. Normandie, B.P. 197, 62404 BÉTHUNE CEDEX.

RÉCHARD - F.G.A.
Cabinet d'expertise comptable
RECRUTE COLLABORATEURS
NIORT (79028), 25, rue Bauger.

Recherchons
ADJOINT(E) DE DIRECTION
Formation et expérience administrative, technique et pratique pour élaboration et mise en œuvre de l'action culturelle. Envoyer dossier et C.V. avant le 17 juin à : MJC MAISON POUR TOUS, 3, rue du 8-Mai, 74100 ANNEMASSE.

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU DÉPARTEMENT DU DOUBS
Société d'Economie Mixte du Groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations
recherche
pour son antenne de MONTBÉLIARD
UN CHARGÉ D'OPÉRATIONS
Responsable de la conduite et de la gestion de plusieurs « projets de quartiers », d'opérations d'aménagement (ZAC, lotissements), de constructions (équipements publics), et de réhabilitation.

Le candidat, de formation supérieure (option urbanisme appréciée), devra posséder une première expérience professionnelle, et avoir le sens des contacts, le goût du travail en équipe, et une sensibilité aux aspects sociaux des opérations.

C.V. à **S.E.D.D.**
1, rue d'Artois, Planoise, 25000 BESANÇON.

Bull, établissement d'Angers (3300 personnes) recherche

INGENIEURS METHODES

Vous êtes généraliste (AM, Centrale, ...) et vous justifiez, de préférence, de trois à cinq ans d'expérience réussie dans le domaine de la production de petite ou moyenne serie.
Vous avez une bonne connaissance des problèmes d'industrialisation, produits nouveaux, de gestion production et de qualité. Au sein de notre direction technique, vous serez chargé(e) de définir, mettre en place et maintenir, les méthodes et les moyens de production ordinateurs de grande puissance.

Merci d'adresser votre candidature à :

Cii Honeywell Bull
Servic emploi
331, avenue Patton
49005 ANGERS CEDEX



Lévi Tournay/Assocom



2 OSCARS A L'EXPORTATION

Prix de la performance exceptionnelle
1er CONSTRUCTEUR MONDIAL DE SYSTEMES DE NAVIGATION INERTIELLE
1er CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TERMINAUX TELEX A ECRAN

recherche pour ses **Centres d'Etudes et de Développement de la Région Parisienne** (Argenteuil - Eragny - Pontoise)

Analystes Programmeurs

Niveau BTS/DUT

Gestion :
Ils assureront, en relation constante avec les utilisateurs et dans le cadre d'un centre informatique, la mise en place d'applications diverses sur mini-ordinateur. **Réf. 100**

CAO :
Ils collaboreront au développement, à la gestion et au couplage d'outils de CAO dans le domaine de la mécanique et de l'électronique sur VAX/VMS. Connaissance souhaitée : base de données. **Réf. 200**

Temps Réel :
Ils collaboreront au développement de logiciel temps réel sur micro-processeur en Assembleur, Pascal ou C. **Réf. 300**

Maîtrise Informatique

Débutants ou Confirmés

Transactionnel :
Ils collaboreront à l'analyse et la programmation d'applications en langage C sous XENIX. **Réf. 400**

Temps Réel :
Ils collaboreront au développement d'applications temps réel sur micro-processeur en langage Pascal, C ou Assembleur.
La connaissance des télétransmissions est souhaitable. **Réf. 500**

Logiciel de base :
Ils collaboreront au développement et au suivi de chaînes croisées de développement de logiciels sur mini-ordinateurs. **Réf. 600**

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à
SAGEM
Direction du Personnel et des Relations Sociales 6, avenue d'Iéna - 75783 PARIS CEDEX 16.

Importante Société de Service Quartier Alma-Rive Gauche URGENT recherche Comptable minimum 2 ans d'expérience.
- Tenue comptabilité générale jusqu'au bilan ;
- Déclarations fiscales ;
- Comptabilité en temps réel ;
- Passation des écritures ;
- Pointage des comptes.

Envoyer curriculum vitae + photo + prétentions, RÉGIE PRESSE, Service du Personnel, 7, rue Montessuy, PARIS-7e.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des

CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)

pour Paris, banl. ouest ou nord
- ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités ;
- formation assurée ;
- rémunération motivante.

Tél. : 500-24-03, poste 41.

Impte Société en banlieue de Paris recherche pour son Service de rédaction de notices d'utilisation et d'entretien concernant des matériels électroniques complexes et modernes.

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

Maîtrise EEA et Licences EEA.
Ecrire sous réf. 1076 M à L.T. ASSCOM 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

Le Revenu Français
(diffusion OJD 102000)
recherche
pour renforcer son équipe

CHEF DE PUBLICITÉ

Agressif et ambitieux (au moins 2 ans d'expérience).

Adresser C.V. et prétentions à J.F. Ducray, Le Revenu Français 1 bis, av. de la République, 75011 PARIS.

ÉDUCATION NATIONALE
I.U.T. VILLE D'AVRAY
1, chemin Desvallières, 92410
recrute

ENSEIGNANT EN ÉLECTRONIQUE

(INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE)

C.H. ARGENTEUIL
RECHERCHE

ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

A compter du 1er juillet 1985.

Ad. candid. à M. le Directeur du C.H. Argenteuil, 1, rue Valère-Collas, 95107 ARGENTEUIL Cedex.

STÉ EXPERTISE COMPTABLE PARIS-8e recherche

COLLABORATEUR(TRICE)

Confirmé(e) pour traiter dossiers PME.
DECS. Exp. cabinet 2 ans.

Env. C.V. man., photo et prétent. à Sté GOFFIN, 225, rue du Fbg-St-Honoré, Paris-8e.

DRI EUROPE
Première société internationale de prévisions et de banques de données recherche pour son siège de Paris

1 JUNIOR CONSULTANT

Niveau DESS ou équivalent, très *bon niveau en statistiques/économétrie*. Forte motivation pour contacts clientèle, bonne connaissance de l'anglais et de l'espagnol indispensable. *Connaissance en micro-informatique appréciée.*

Env. C.V. + prét. à Evelyne Pansot, DRI Europe, 13, rue du 4-Septembre, 75009 *PARIS.*

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE

recherche

EXPLOITANT(E) GRANDES ENTREPRISES

Le candidat, âgé de 28 ans minimum, de formation supérieure, aura une expérience bancaire d'au moins 4 ans et devra posséder une très bonne expérience de *l'exploitation bancaire, une parfaite connaissance des* produits bancaires, domestiques et internationaux, le sens du risque et une très bonne maîtrise de l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous réf. 6965, Pierre LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
(3.000 PERSONNES, 950 MILLIONS DE C.A.)
PRINCIPALE FILIALE
D'UN GROUPE EN EXPANSION
(2,7 MILLIARDS DE C.A.)

RECHERCHE
Pour l'une de ses unités située en Région Parisienne

LE RESPONSABLE DE LA QUALITÉ

Rattaché au Directeur de l'usine, le candidat retenu coordonnera les activités de préproduction et sera chargé de mettre en œuvre la politique d'assurance qualité, en liaison avec les services correspondants du siège.

Il s'agira d'une personne de potentiel possédant :
- **Une expérience d'au moins 5 ans acquise dans un service méthodes ou de production d'un établissement industriel spécialisé dans la transformation de produits métalliques *de moyennes ou de grandes séries* ;**
- **Une formation d'ingénieur ou équivalent ;**
- **Le sens du travail en équipe ;**
- **Une personnalité affirmée.**

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, prétentions et photo à : RÉGIE PRESSE sous nº 307751 M 7, rue de Monttessuy 75007 PARIS.

CABINET DE RÉVISION

Membre d'une association internationale de firmes d'Audit

recherche

CHEFS DE MISSION

et

JEUNES DIPLOMÉS

(HEC, ESSEC, ESC, équivalent)

Les chefs de mission auront une expérience de 3 ou 4 ans dans un milieu international. Les jeunes diplômés seront titulaires du D.E.C.S. avec ou sans expérience professionnelle. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Ecrire à RÉGIE-PRESSE, sous nº 307 736 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

ETUDES ET FABRICATIONS FLOPETROL

Société du Groupe Schlumberger, **FLOPETROL JOHNSTON** exerce principalement ses activités dans la production *et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures.*
Au sein de la Direction Recherche et Développement, des équipes aux compétences les plus variées (Informatique Scientifique, Electronique, Physique, Mécanique...) conçoivent et développent les outils faisant appel aux techniques les plus avancées. Elle recherche aujourd'hui des

Ingénieurs Grande Ecole

ou équivalent

CHEF DE PROJET LOGICIEL SCIENTIFIQUE

Il connaît les méthodes numériques (FEM...), les systèmes informatiques et les méthodes de programmation les plus modernes.
Il devra transformer les modèles mathématiques de l'interprétation en un système répondant aux questions de nos *clients. (réf. B 400)*

INFORMATIQUE TEMPS REEL

Il étudie et réalise des logiciels dans le cadre d'un système d'acquisition de données multitâches.
Il a de préférence une première expérience au cours de laquelle il a acquis de bonnes connaissances en logiciel temps réel ainsi qu'une pratique des matériels et logiciels DEC (VAX/VMS, PDP11/RSX-11). *(réf. B 401)*

La connaissance de l'anglais sera appréciée.

Ces postes - basés à 30 minutes au sud de Paris - ouvrent de larges perspectives d'évolution en France et à l'étranger, au sein d'un Groupe International de tout premier plan. Les rémunérations sont motivantes.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence, à la Direction du Personnel, **Etudes et Fabrications Flopétrol,** BP 592, 77005 MELUN Cédex.

FLOPETROL JOHNSTON
Schlumberger

---

1 SECTEUR D'ACTIVITE DE POINTE : L'INFORMATIQUE

C'est ce que nous proposons au responsable **(HF)** que nous recherchons pour prendre la tête d'une petite équipe
Sa mission : l'emploi. ● Adapter les ressources aux postes par la mobilité interne ou le recrutement, ● Prévoir les axes de développement du personnel de façon à assurer au mieux les besoins futurs de la compagnie
Son profil : ● *Etudes supérieures en Sciences Humaines.* Formation complémentaire en gestion, type IAE, appréciée, ● Expérience confirmée de la fonction en entreprise
Poste basé en banlieue sud. Adresser CV, lettre manuscrite, rémunération actuelle et souhaitée sous réf. FP1106 à A. BRODA - 15 rue du Louvre - 75001 Paris.

1 DOMAINE D'INTERVENTION : LA FONCTION PERSONNEL

Nous sommes une société de services, dont l'activité s'exerce dans le domaine agro-alimentaire, ayant d'importantes activités internationales. Nous recherchons pour notre service financier un

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ ET DU CONTRÔLE DE GESTION

Vous êtes diplômé d'une école de commerce (ou équivalent) et avez complété votre formation en comptabilité par l'obtention du DECS (et si possible de certificats supérieurs de l'expertise comptable). Vous avez une expérience *d'au moins 3 ans de préférence dans un cabinet d'audit* où vous avez acquis, outre de solides connaissances techniques, des procédures efficaces de travail et l'habitude de faire face à des situations très diversifiées. Vous recherchez aujourd'hui à valoriser cette expérience en entreprise. Rattaché au directeur financier, vous encadrerez une équipe de 7 personnes et serez chargé de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion et du suivi de la trésorerie. La connaissance de l'anglais est souhaitée. Votre rigueur, votre capacité d'adaptation et de réelles qualités d'animateur d'équipe seront les atouts de votre réussite dans cette fonction. Le poste est à pourvoir rapidement à Paris quartier Montparnasse.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Josyane Muller sous *réf.* 7890 ; *elle étudiera avec vous les possibilités* d'une future collaboration.



SERIFO MANAGEMENT
47 bis, AVENUE BOSQUET - 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11
MEMBRE DE SYNTEC

Plan Champs

ENERTEC SCHLUMBERGER recherche pour son **Département Protection et Contrôle des réseaux,** basé à Montrouge, un

Ingénieur Méthodes Tests

De formation Grande Ecole, passionné par l'informatique industrielle, il sera chargé au *sein d'une équipe dynamique et en collaboration avec les Services Etudes, Qualité,* Production ainsi que les différents clients, de l'élaboration des programmes de tests. Il aura aussi pour mission de définir la stratégie en matière de tests : achats de matériels, choix de logiciels.

Ce poste très motivant offre de larges perspectives d'évolution au sein d'un groupe de dimension internationale.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo, prétentions à ENERTEC, Service du Personnel BP 620 - 92542 Montrouge Cédex.

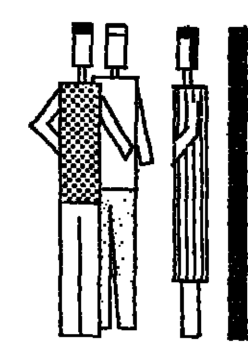
ENERTEC
Schlumberger

La Bureautique chez un grand constructeur informatique : serveurs et stations bureautiques dans un ENVIRONNEMENT DISTRIBUE, nouveaux produits tels que TERMINAUX et leurs EMULATEURS, logiciels de GESTION TRANSACTIONNELLE.

De taille internationale, notre Compagnie propose à des Ingénieurs Logiciel HF des fonctions de CONCEPTEUR et de REALISATEUR à exercer au sein de notre *Direction Technique*, responsabilités confiées en développement de logiciels de base et logiciels d'application.

Nous étudierons la candidature d'Ingénieurs Grande Ecole ou Université option informatique pouvant justifier d'une expérience de 3 ans dans deux des trois domaines suivants : MINI, MICRO, TELECOM, et ayant la connaissance des «operating systems» standards (UNIX, MSDOS...)

INGENIEURS LOGICIEL HF



Merci d'adresser votre dossier *complet* (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) s/réf. 4830 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS

DESSEIN

OFFRES D'EMPLOIS

Techniphone S.A., filiale du groupe Mors, est le leader européen sur les marchés de la péritéléphonie, téléconduite, télésignalisation et systèmes d'acquisition de mesures.
Nous employons 250 personnes et notre C.A (120 Millions de Francs en 84) est en croissance de 30 % par an.
Notre forte expansion nous amène à créer un poste d'

ingénieur commercial

Pour notre activité PERITELEPHONIE, TELECONDUITE et TELESIGNALISATION.

De formation ingénieur en électronique ou en télécommunications, vous avez une expérience de plusieurs années dans la fonction étude, recherche ou éventuellement commerciale.
Après une formation à nos produits, nous vous confierons le suivi et le développement de la clientèle (grandes entreprises privées, publiques et nationalisées ainsi qu'administrations) française et étrangère.
En étroite liaison avec les services techniques et études, vous serez responsable de la rédaction des offres et des cahiers des charges ainsi que du suivi commercial des commandes.

Ce poste, très évolutif, requiert de la rigueur et de l'autonomie mais aussi le goût du travail en équipe.

De courts et fréquents déplacements en France et parfois à l'étranger sont à prévoir.
Anglais souhaité.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (LM + CV + photo et prétentions) à :



techniphone sa
M. AUCLAIR, Direction Commerciale.
Bât. Ampère, Centre d'affaires Paris Nord,
BP 246. 93150 Le Blanc-Mesnil.

média-system

RACAL-REDAC
Linking Concept to Product

Leader en IAO - CAO - CFAO
ELECTRONIQUE (83/84 : + 40 %)
recherche

INGENIEURS D'APPLICATION H/F

Diplômé d'une école d'ingénieur électronicien, **vous avez acquis en labo, depuis 3 ans au moins,** une bonne expérience dans la conception des circuits électroniques et si possible, des simulateurs.

Nous vous offrons un job ouvert et vivant :
démontrer notre matériel, l'adapter aux besoins de notre clientèle, former et conseiller les utilisateurs.

Vous avez une bonne maîtrise de l'anglais. Mobile et disponible, vous voulez aller de l'avant au sein d'une équipe dynamique.

Ecrivez avec C.V. + prétentions + enveloppe à votre nom, s/réf. RA/MOI, à

michel jouhannaud conseils
40 bis, avenue de Saxe - 75007 PARIS

MEDIA BA

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES
(2.500 personnes)

recherche

LA SECRÉTAIRE ASSISTANTE
DE SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Auquel sont rattachés les départements :
FINANCES, PERSONNEL et JURIDIQUE.

Outre les tâches classiques d'un secrétariat de direction (sténo, comptes rendus, suivi de dossiers, plannings).

Le poste comprend :

Des études, le secrétariat juridique des sociétés du groupe, le suivi des dossiers d'assurances.

Adresser C.V. + photo et prétentions sous n° 89.224 M à
BLEU Publicité,
17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex,
qui transmettra.

Société de SERVICES AUX ENTREPRISES PARIS-OUEST, recrute

DOCUMENTALISTE
ou
SPÉCIALISTE FICHIERS

Pour recherche et préparation de fichiers sociaux-professionnels. Apte à diriger (organisation du travail et contrôle de production) une équipe de 8 à 12 opérateurs.

Envoyer C.V. à J.N. TRINH
17, bd Saint-Marcel,
75015 PARIS.

emplois internationaux

SOFTWARE TRANSLATION
English based company with international network is looking for translators with software programming expertise. Must be fluent french in english with as their mother tongue.
Please apply in writing giving C.V. details including knowledge of programming languages to box n° 6771, *le Monde* Pub., service Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

formation professionnelle

ÉCOLE D'ANIMATEURS PROFESSIONNELS PRÉPARANT LE D.E.F.A.

recrute :

Les 19 et 20 juin pour le cycle d'octobre 1985 à septembre 1986.
Les 25 et 26 septembre pour le cycle de janvier 1986 à décembre 1986.
Pour tous renseignements, téléphonez au (32) 52-60-04.

Stages de formation permanente organisés par M. le prof. Odievre destinés à des infirmier(e)s, puéricult., assist. sociales, éduc. de jeunes enfants.
– Le jeune enfant hospitalisé ;
– Jeune enfant, famille, collectivité ;
– Jeu et langage chez l'enfant de moins de 3 ans ;
– Sensibilisation à la psychologie du jeune enfant.
Renseignements et inscriptions : (1) 670-11-85 poste 333.

DEA TRANSPORT
PARIS I - ENPC - PARIS XII
Tél. ENPC - G. GUINARD - 260-34-13 postes 1150-1146.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français, hommes et femmes. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (c16) B.P. 402.09 PARIS.

Pour connaître les emplois offerts OUTRE-MER ETRANGER, demandez une documentation (sans engagement) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (G 28) 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

Suite licenciement économique

D'UN GRAND QUOTIDIEN, HOMME 31 ANS

CHEF PUBLICITÉ EXÉCUTION
EXPÉRIENCE 10 ANS
MAQUETTES, PRISES D'ORDRES, RELATIONS CLIENTS-AGENCES, CLIENTS DIRECTS, MISE EN PAGES, DÉMARCHAGES CLIENTS, CHARGÉ DES RELATIONS : PUB.-RÉDAC., CHEF/DIRECTION IMPRIMERIE.

Etudierait toutes propositions. Faire offres sous n° 6 770 le Monde *Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens. 75009 PARIS.*

Fille au pair et nourrice qualifiée, Anglaises cherchent deux familles différentes en France de trois mois à un an, nourries, logées. Rémunération par semaine 300 FF pour poste au pair ou 1.000 FF pour nourrice. Tél. : 19-44-1-878 9442 / 876 7039.

J.F. 36 ans, secrétaire aide-comptable, DEUG, anglais, 10 a. expér., bonne présent., ch. poste motiv. 851-60-93.

Vous êtes chef de file dans un domaine artistique, littéraire ou humanitaire et souhaitez être secondé par une personne de confiance. Mon C.V. vous en dira un peu plus. Merci d'écrire s/n° 2576. *le Monde* Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Pour rachat fonds hôtel classé Paris, en SA, rech. capit. même modestes. Bon placement. Ecr. s/n° 6.767 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Partic. vend Honda civic. Automat. 3 portes. Coul. bleu. An. 1980. 27000 km. ARGUS. Tél. 551-94-45 après 20 h.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

Vend appt 92 m² tt cft, 3 gdes pièces + débarras + grande cuisine équipée, s. de bains, chauff. central, w.-c., Tél. : de 9 h à 18 h au 272-67-02, après 18 h 608-14-14.

5e arrdt

MOSQUÉE
(prox. Jardin des plantes) LOFT AMÉNAGÉ 300 m² COUR PRIVÉE, TERRASSE charme provincial. Serge KAYSER (1) 329-60-60.

RUE LACEPEDE-CONTRESCARPE, séj. 3 chambres, vue, soleil. Parfait état. 1.250.000 F. Tél. : 705-31-13.

VAL-DE-GRACE 2 p. tt cft, CALME CLAIR. Px 400.000 F. 325-97-16.

GAY-LUSSAC ULM, séj. 2 ch., 73 m² envir. 960.000 F. Tél. : 705-31-13, 535-86-37.

GOBELINS : imm. p.d.t. 4e ét. 80 m², liv. + 2 chbres, soleil. 1.250.000 F. T. 546-26-25.

6e arrdt

Seine Beaux-Arts. 703-32-44.
80 m² GDE TERRASSE

7e arrdt

RUE AMÉLIE - 1 PIÈCE avec douche, coin cuis., 5e étage, clair. 329-58-65.

8e arrdt

RUE DE BERRI
SPLENDIDE 7 P., 2 bains, 2 services, 4 chbres s/jard., bel imm. pierre, 12 m balcon. ALAIN BIRN, 267-85-30.

11e arrdt

QUARTIER BASTILLE
Belles surfaces à rénover, 30 à 150 m² s/grande cour, clair et calme. Tél. : 329-58-65.

12e arrdt

BD DIDEROT
3 mn Nation, beau 2 p., 54 m², résid. neuve, 8e ét. Tél. av. 11 h, apr. 18 h. 504-02-52.

13e arrdt

Surface à aménager, r.-de-ch. s/cour clair, calme, mezzanine, finitions personnalisées. Prêt conventionné possible. Direct propriétaire. T. : 329-58-66.

TOUR CHEOPS 980.000 F très beau liv. 2 ou 3 chbres, 31e ét. 750.000 F, beau 3 p., 16e étage, balc. soleil, park. Tél. : 605-10-08.

JEANNE D'ARC récent gd 3 p. tt cft, park. s/jard. 580.000 F. 325-97-18.

15e arrdt

VOUILLÉ imm. 69, 135 m², duplex + terrasse 30 m², living + 3 chbres, soleil et charme, 1 750 000 F, 546-26-25.

16e arrdt

EXELMANS
Beau studio, séjour, entrée, cuisine, w.-c., salle d'eau. 400.000 F. Vis. 14 h à 18 h. 92, rue Chardon-Lagache.

17e arrdt

DANS HOTEL PART.
Très bel atelier beau volume. 120 m² séjour + mezzanine sur jardin dans voie privée. 1.700.000 F. 522-17-76.

18e arrdt

MAISON AV. JUNOT
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
250 m² habit. Salon, s. à manger, 4 chbres, ss-sol, garage, terrasse, jardin. 828-00-76.

20e arrdt

PYRÉNÉES
Maison d'architecte 120 m² dans vrai jardin 200 m² calme. 1 500 000 F. T. 546-26-25.

78-Yvelines

Départ retraite vends appartement 158 m², 7 pièces, tout confort, parking, 20 min. de Paris. Prix 1.300.000 F. Tél. : 946-55-67. Visite sur place le vendredi 14 juin, 8 h à 20 h, 32, rue Marcel-Sembat, 78140 Vélizy-Villacoublay.

93 Seine-Saint-Denis

LES LILAS Métro. Appt. 6 p. 140 m². Prix 1.150.000 F. CABINET MERCIER 845-79-64.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

locations non meublées offres

Paris

Montparnasse appt 2 pièces neuf, 4e sur square et soleil. Tél. : 320-67-85.

Informations sur 170 logements à louer, du studio au 6 pièces de 2.000 F à 10.000 F, selon confort et quartier. Également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence, ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Ecrire : APPEL 75. B.P. 114, 75463 PARIS CEDEX 10. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Employés et dirigeants IMPORT. BANQUE FRANÇAISE Rech. APPTS ttes cat. et VILLAS Paris Banlieue même loyer élevé. 504-04-45.

Cherche studio ou ch. indép. confort, rive gauche de préf. Tél. : 326-00-77 matin-soir.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavil. pour CADRES. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
rech. appts pour CLIENTELE ETRANGERE et appts de STANDING pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES. Tél. : 562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appart. de standing 4 pièces et plus. 285-11-06.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Pour clientèle française, étrangère et diplomates
APPTS HAUT DE GAMME et hôtels particuliers.
562-16-40

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

60-MOUY, 7 KM DE CREIL, s/1 800 m² terr. clos, maison caractère 200 m² hab., séj. 80 m², mezzanine, 3 chbres, 2 bains, cuis. équipée, gar. 2 voit. + maison gardien. 850.000. MICOT 344-43-87.

180 m² HABITABLES R.E.R. BOISSY-ST-LÉGER VILLECRESNES
Beau pav. 5-6 p., cuis. tt cft, 900 m² jardin, ss-sol, garage 2 voitures. Prix 1.175.000 F. MAS IMMOBILIER, 345-88-53.

villas

Particulier vend VILLA, quartier résidentiel « La Tronche », 38700, 140 m² habitable. Rez-de-ch. : chambre, salle de bains, gde pièce vitrée. A l'étage : living + salon, cheminée, 2 gdes chambres + 1 petite, s. de bains, w.-c. Terrain 2 000 m² env., garage 2 voit. Ecrire ou téléphoner (76) 42-55-50 M. Perret, 36, chemin de la Concorde, La Tronche 38700. Prix : 1 700 000 F.

fermettes

Cause mutation vds fermet. normande restaurée + 92 a., 3 p., chem. + cuis., s. bains, w.-c. + 4 p. mansard., bonne isolation, chauff. central. (35) 93-69-79. Prix 340.000.

hôtels particuliers

NOUS SOMMES MANDATÉS POUR VENDRE avec MAXIM. DE DISCRÉTION 3 HOTELS PARTICULIERS EXCEPT. à PARIS-7e PARIS-16e - NEUILLY. DORESSAY 548-43-94. Télex 613.807 DOUVOCAT. 3, r. Vieux-Colombier-6e.

propriétés

PROVENCE Rare et exceptionnel dans parc, arbres centenaires, piscine, tennis. Vends MAS RESTAURÉ mitoyen, 220 m². Valeur 1 200 000, sacrifié 950 000 F, avec 300 000 comptant + prêts 13 %. Tél. : (91) 37-05-21.

ST-NOM-LA-BRETÈCHE SUPERBE PROPRIÉTÉ
217 m² d'habitation.
Piscine couverte privée.
Sauna finlandais.
Salle de culture physique.
Parc 1.700 m².
TRÈS GRAND STANDING.
2.800.000 F.
C.O.P. 954-92-00.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 47 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Rare Sceaux/Chatenay, RER, très résident., appt 125 m², gar., imm. récent, occupé 75-81. 140.000 + 4.000/mois. Viagers Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés,
Démarches et tous services,
Permanences téléphoniques.
355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TELEX, SECRÉTARIAT, DÉMARCHES, CONSTITUTION sans frais d'honoraire, possibilité de stationnement.
AGECO - 294-95-28.

16e
Domiciliation, siège social, constitution sté, secrét. tril. locat. bur., télex. 651-29-77.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création toutes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +

SIÈGE SOCIAL A PARIS
bureau ou domiciliation
+ services (1) 346-00-55.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de société.
ACTE - 359-77-55.

L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
555-91-82

l'agenda du Monde

Particuliers

(demandes)

Particulier achète
Meubles anciens
même en mauvais état.
Tél. REPONDEUR : 577-81-00.

Artisans

RÉNOVEZ votre baignoire à domicile, en blanc ou en couleur. Travail de qualité à moindres frais.
PROTECBAIN
TÉL. : 825-11-66.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-orfèvres à l'Opéra 4, Chaussée-d'Antin. Etoile 37, avenue Victor-Hugo. Ventes, occasions, échanges.

BOUTIQUE D'OR
PAIE COMPTANT
BIJOUX
OR, ARGENT, DEBRIS, PIECES, DENTAIRE.
21, RUE J.J. ROUSSEAU 1er TEL 221.37.74
M° LOUVRE

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.
Vente : la médaille N.-D. de Paris.

Cours

Jeunes profs proposent cours particuliers :
– Méthodes de travail ;
– Rattrapage efficace ;
– Préparation examen.
Tél. 249-00-26 ou 249-03-58.

Papiers japonais

PAPIERS JAPONAIS
Revêtements muraux toute qualité, très grand choix de coloris avec + de 130 réf. disponibles immédiatement.
OFFRE SPÉCIALE en JUIN
- 40 % sur papier tissé 8 coloris
TECHNIQUES & DÉCORS
PARIS, 48, rue Truffaut, 17e, métro Rome et 15, rue Chevreul, 11e, métro Nation, BOULOGNE, 41, rue des Tilleuls, et NICE, TOULOUSE, LYON. Tél. Paris (1) 387-28-02.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
Pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-81-12.

Troisième âge

LES CÈDRES
Hôtellerie 3e âge, service personnalisé, cuis. soignée, pension complète à partir de 300 F p.j. 33, av. L.-Aragon, 94800 Villejuif. M° L.-Aragon. 638-34-14, 726-89-63 apr. midi.

Accessoires autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
Auto-radio, antenne, housse galerie, toit, batterie, alarme pièces détachées ttes marques attelage, anti-vol avertisseurs musicaux
DÉTAXE EXPORT
AUTOTEC
93, av. d'Italie. 75013 Paris
Tél. 331-73-56. M° Tolbiac.

Enseignement

L'anglais en Angleterre et aux Etats-Unis :
St Giles Colleges
Enseignement solide et approfondi dans des collèges réputés, contrôlés par l'Etat, à Londres, Brighton, Eastbourne ou San Francisco. Taux de succès supérieur à la moyenne. Diplômes de Cambridge Proficiency First Certificate.
St Giles Colleges
Mme. J. Prevost, 4 Rue Molière,
Résidence Opéra 12,
92160 ANTONY. Tél : (1) 668 5769.

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situés dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£17.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25 % RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre Tel. 843-51212. Telex: 96454
ou Mme Boullon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel (3) 959.26.33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Vacances - Tourisme - Loisirs

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension, 55 livres par semaine, adultes entre 21 et 60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road LONDON SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

14 km de CAHORS
FORFAIT
BASSE SAISON
« 3 ou 6 JOURS EN QUERCY » à 10 km de CAHORS :
HOTEL-MOTEL ** - PISCINE
« LE RELAIS DES CHAMPS »
46140 LUZECH
(65) 30-91-55/30-92-35.

AOUT
Particulier loue villa avec grand terrain au bord du lac Léman (tout confort, salon, salle à manger, 4 chambres). Prix 8.000 F.
Ecr. s/n° 6.768 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Randonnées pédestres dans le massif du Jura à 3 h 30 de Paris (T.G.V.)
Yves et Liliane vous accueillent dans une ferme ancienne du XVIIe siècle confortablement rénovée, table d'hôtes, limité à 12 personnes, cuisine et pain maison, chbres 2 personnes avec salle de bains, tout compris. Pension + accompagnement. Prix 1.820 F. Du dimanche au samedi. Ecrire
Le Crêt-L'Agneau
25650 Montbenoît
Téléphone : 16 (81) 38-12-51.

Jolie ferme auberge. Lac 3 h, 87440 MARVAL. Pens. compl., équit. pêche compris. Table réputée. (16-55-78-70-57).

COSTA DORADA BLANCA
Loc. appts, villas, mer. Px spéc. *juin, juil., sept. Mme BOURDIN.* Tél. : (16) 6-428-41-52.

Pied-à-terre à proximité de Paris où VOUS ÉVADER AU PLEIN AIR
Particulier vends à particulier chambre, coin cuisine, rez-de-chaussée, résidence dans parc Maisons-Laffitte TRÈS BEAU CADRE DE VERDURE. NUITS CALMES 180 000 F. TÉL. : 962-40-23.

VISITEZ PARIS part. échange 2-3 sem. août. pav. 5 p., résid., tennis, golf, piscine, prox. Paris, ctre pav. ou appt bord de mer, France, Ital., Esp., Port. Tél. Fercoq (6) 012-11-36.

Part. loue Ajaccio bd T.-Rossi. 1er étage villa 5/6 pers., jardin, terrasse, barbecue, plage 20 m. Tél. (95) 52-01-46.

PÉRIGORD NOIR (près Les Eyzies) maison périgourdine très agréable, calme vue, 4/5 personnes. Juillet 5 000 F. Tél. : 236-78-96 11 h/19 h.

A louer août-sept. mais. de campagne (cuis., séj. rustique, 2 ch., s. de bns), en pleine nature, baie de Douarnenez, 10 mn mer. Ecr. Le Pace, Le Grannec-Cast, 29150 Châteaulin. Tél. : (98) 73-54-61.

SPORT-MICRO-INFORMATIQUE
Tennis, équit., escrime, tir à l'arc. Stages 6 j. et séj. 15 juin/7 sept. enf. adol. (mixte). Le CLUB VERT (6) 903-50-80 (le matin).

CANNES LE CANNET
A louer juil.-août-sept. Appt. 4 p. tt cft, 2 bns, 4e ét. terr. soleil, vue sur mer. T. soir 16 (93) 42-05-13.

SÈTE - Bord de mer. particulier loue 2 pièces, loggia. Du 23 juin au 7 juillet. Téléphone : 489-15-08.

AOUT
Particulier loue villa avec grand terrain
au bord du lac Léman.
(Tout confort, salon, salle à manger, 4 chambres). Prix 8.000 F.
Ecr. s/n° 6.768 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

U.S.A. 8-12 ans, 13-17 ans (mixtes), camp d'été et DISNEY WORLD, ptts gpes PARIS-PARIS juil.-août, 24 j. 12.000 FF. LE CLUB VERT, (6) 903-50-80 (matin).

Stages

La boutique des ouvrages organise des stages de tissage, filage, broderie tapisserie haute lisse et à l'aiguille
Renseignements sur place
33, rue des Jeûneurs PARIS-2e (fermé le samedi) 233-45-95.

Caravanes

A VENDRE
Caravane KNAUS 535 TL 1983. Toute équipée, chambre séparée. Auvent MARNET hte couture 5,35 m. Tél. : 490-76-81 après 19 h 30.

CAMPING-CARS
LOCATION
Week-end, semaine, mois.
AVIATOUR 68, rue de Dunkerque
75009 PARIS Tél. 878-86-91.

économie

REPÈRES

Dollar : effritement à 9,39 F

Sur des marchés des changes extrêmement calmes, le dollar, mercredi 12 juin, a légèrement glissé à 9,39 F, contre 9,42 F, et 3,08 DM, contre 3,09 DM. Les opérateurs attendent la publication de nouveaux indices aux Etats-Unis (ventes au détail jeudi) pour prendre position. A Paris, le franc a continué de s'affermir par rapport au deutschemark, dont le cours est revenu à 3,0470 DM, au plus bas depuis seize mois.

Bourses : Londres et New-York inquiètes de l'électronique

Wall Street et le Stock Exchange envisagent d'établir un lien entre elles pour faciliter les opérations boursières transatlantiques face à la concurrence des systèmes électroniques. Quatre personnes doivent étudier les possibilités d'une coopération. L'agence Reuter avait annoncé, la semaine passée, qu'elle négociait l'acquisition d'une société américaine Instinet, dont le système informatisé permet de conclure des transactions boursières sur console sans passer par les bourses de valeurs. A Wall Street, comme au Stock Exchange, on entend maintenir les transactions internationales dans le cadre réglementé de ces organismes. – *(AFP.)*

Pétrole : 1984, année de la reprise

Après quatre années consécutives de baisse, la consommation mondiale de pétrole s'est accrue, en 1984, de 1,5 %, d'après l'annuaire de statistiques que vient de publier British Petroleum. Selon BP, cette hausse est, néanmoins, inférieure à celle de la consommation totale d'énergie, qui a été de 3,7 % ; le gaz et la houille ayant regagné du terrain. Elle n'a pas empêché, d'autre part, une nouvelle baisse de la part des pays de l'OPEP, qui, de plus de 50 % de la production mondiale de pétrole en 1977, a été réduite à 31,8 % en 1984, avec 18,3 millions de barils par jour.

CEE

La querelle sur les prix des céréales menace la cohésion communautaire

De notre envoyé spécial

Luxembourg (Communautés européennes). – La controverse entre La RFA et les autres Etats membres sur l'ampleur de la baisse des prix des céréales qu'il convient de décider pour freiner la tendance à la surproduction est parvenue le mercredi 12 juin à son point culminant.

Les débats de la veille ayant montré que les positions en présence ne s'étaient nullement rapprochées depuis la session marathon de la mi-mai – les Aallemands insistent pour que la baisse soit limitée à 0,9 %, alors que la Commission, approuvée par la majorité du conseil, propose une diminution de 1,8 %, – M. Filippo Maria Pandolfi, le ministre italien de l'agriculture, qui préside les travaux des Dix, a annoncé qu'il procéderait à un vote mercredi vers la mi-journée. M. Ignaz Kiechle se trouvait ainsi placé dans la position embarrassante qu'il s'efforçait d'éviter depuis que la discussion sur les prix pour la campagne 1985-1986 a commencé.

Une majorité qualifiée incertaine

Le chancelier Kohl, à qui, on le devine, il n'a pas manqué d'en référer, est pour sa part contraint s'arbitrer lui-même, de choisir entre la baisse du prix du blé qui risque de mécontenter ses agriculteurs et la position traditionnelle de la RFA sur le fonctionnement des institutions de la Communauté. Pour M. Kiechle l'alternative est la suivante : ou bien il accepte le vote avec une sérieuse probabilité qu'il s'en dégage la majorité qualifiée (1) nécessaire à l'adoption des propositions de la Commission ; ou bien, rompant avec ce qui a été la position constante des Allemands depuis vingt ans, il invoque l'article 2 du compromis de Luxembourg, celui qui prend acte que la France, contre l'avis des cinq autres Etats membres de la Communauté d'alors, et par conséquent contre l'avis de l'Allemagne, estime que, sur cette question d'intérêt essentiel, elle peut, en cas de désaccord persistant, faire usage du veto pour empêcher qu'une décision ne soit prise à la majorité qualifiée.

« Si le conseil met une délégation en minorité, cela laissera des traces, il y aura des douleurs post-opératoires », a averti, mardi, M. Kiechle, qui a souligné que son pays ne pouvait accepter *« le mouvement continu de baisse des prix auquel la Commission semblait disposée pour lutter contre les excédents et faire meilleure figure face aux Américains »*.

De fait, la procédure de vote qui est en cours aura, quel que soit son dénouement, un impact sur l'ambiance communautaire. Si M. Kiechle accepte le vote et si la baisse de 1,8 % est confirmée, les Allemands seront furieux et, on peut le penser, ne manqueront pas à l'occasion de le faire payer aux uns et aux autres. Les conséquences de l'affrontement actuel seront plus graves encore, car elles déborderont le cadre agricole si le gouvernement fédéral, usant d'une procédure qu'il a toujours condamnée, met par avance son veto à une décision. Outre le fait qu'il n'y aurait toujours pas de prix des céréales fixé, un tel choix compromettrait gravement le bon déroulement du conseil européen qui doit se tenir à Milan les 28 et 29 juin. Comment le gouvernement de Bonn pourrait-il en effet continuer à plaider en faveur d'une percée institutionnelle, d'un progrès décisif vers l'union européenne après avoir fait un usage des plus contestables du compromis de Luxembourg ? Mardi soir, personne ne se sentait en mesure de tenter un pronostic sur ce que serait finalement l'attitude de M. Kiechle. *« Il y a des bruits selon lesquels il pourrait opposer son veto »*, notait M. Henri Nallet, le ministre français. Cependant, compte tenu de l'enjeu – c'est, répétons-le, vingt ans de politique européenne allemande qui sont en cause, – il serait tout de même très déconcertant que le chancelier Kohl laissât son ministre de l'agriculture avoir recours à cette arme extrême.

Il existe une troisième hypothèse, peu vraisemblable, mais qu'on ne pouvait exclure : M. Kohl se résignerait au vote, mais les propositions de la Commission ne recueilleraient pas les 45 voix nécessaires à la majorité qualifiée. En effet, outre la RFA, les Grecs paraissaient eux aussi vouloir voter contre, et les Belges, qui préféreraient une baisse des prix des céréales moins forte que celle préconisée par la Commission, hésitaient.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Soit 45 voix sur 63. Chacun des quatre grands pays membres, la France, l'Italie, la RFA et le Royaume-Uni, dispose de 10 voix ; les Pays-Bas, la Belgique et la Grèce, chacun de 5 voix ; le Danemark et l'Irlande de 3 voix et le Luxembourg de 2 voix.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,3865	9,3895	+ 195	+ 210	+ 370	+ 400	+1 070	+1 170
$ can.	6,8440	6,8536	+ 27	+ 53	+ 50	+ 92	+ 205	+ 306
Yen (100) ...	3,7588	3,7615	+ 125	+ 134	+ 239	+ 256	+ 711	+ 759
DM	3,0431	3,0451	+ 116	+ 124	+ 225	+ 238	+ 675	+ 713
Florin	2,7023	2,7040	+ 72	+ 79	+ 142	+ 154	+ 458	+ 496
F.B. (100) ...	15,1042	15,1139	+ 168	+ 216	+ 303	+ 400	+ 891	+1 172
F.S.	3,6192	3,6218	+ 147	+ 161	+ 285	+ 305	+ 863	+ 924
L. (1 000) ...	4,7890	4,7942	– 125	– 105	– 249	– 216	– 735	– 652
£	11,8598	11,8730	– 271	– 224	– 494	– 418	–1 135	– 954

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	7 5/8	7 3/4	7 5/8	7 3/4	7 3/4	7 7/8
DM	5 3/8	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16
Florin	7	7 1/4	6 13/16	6 15/16	6 11/16	6 13/16	6 9/16	6 11/16
F.B. (100) ..	8	9	8 11/16	8 15/16	8 3/4	9	8 13/16	9 1/16
F.S.	2	3	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4
L. (1 000) ..	13 3/4	14 3/4	12 7/8	13 3/8	12 7/8	13 3/8	13 1/8	13 1/2
£	12 1/2	12 3/4	12 5/8	12 3/4	12 1/2	12 5/8	12 3/16	12 5/16
F. franç. .	10	10 1/4	10 1/16	10 5/16	10 1/8	10 3/8	10 1/2	10 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

5 MILLIARDS DE FRANCS A TROUVER POUR L'UNEDIC

Un relèvement des cotisations est inévitable

« Je tire la sonnette d'alarme », déclare M. André Bergeron pour commenter la lettre qu'il a adressée, le mardi 11 juin, aux partenaires sociaux (CNPF, CGPME, CGT, CFDT, CGC et FO). Le secrétaire général de Force ouvrière, qui agit en tant que président du conseil d'administration de l'UNEDIC, l'organisme paritaire qui gère l'assurance chômage, dresse un bilan inquiétant de la situation financière. L'absence de décision rapide, écrit-il, *« mettrait en cause l'existence même de notre institution »*. *« Dans l'obligation de vous mettre en garde »*, il réclame la tenue d'une réunion urgente, pour une concertation *« sans délai »* et, à cette occasion, appuie son argumentation de chiffres qu'il n'avait jamais avancés. *« La récente décision gouvernementale de majorer de 50 % les allocations de solidarité à compter du 1er juillet*, ajoute-t-il, exige *« un alignement pour les allocations de fin de droits versées par le régime d'assurance-chômage. Il est permis d'espérer que cette circonstance sera mise à profit*, conclut le président de l'UNEDIC, *pour que soit examinée, sous tous ses aspects techniques et financiers, la gestion de l'assurance-chômage. »*

Par le ton employé, par les données fournies, M. André Bergeron va plus loin qu'il n'a jamais été à propos des difficultés de l'UNEDIC. Depuis des mois, c'est vrai, le retour du déficit était redouté, puis s'était précisé.

Cependant, aucun des partenaires, à commencer par le CNPF, ne semblait vouloir s'en soucier dans l'immédiat. On préférait s'en tenir à la négociation prévue pour le mois d'octobre prochain, quand il faudra réviser la convention de décembre 1983, qui garantissait, affirmait-on, l'équilibre financier d'un système établi sur la cotisation des employeurs et des salariés (1).

L'annonce de la revalorisation des allocations, pour les chômeurs indemnisés par l'Etat, allait précipiter les événements. L'UNEDIC ne pouvait faire autrement que de relever le montant – 43 F par jour – de l'allocation versée aux chômeurs en fin de droits au titre de l'assurance-chômage. Et cela, dès le 1er juillet, avec même effet rétroactif, *« ce qui pose des problèmes techniques »*, souligne M. Bergeron. Cet *« alignement nécessaire »* devrait coûter 1 085 millions de francs pour la seule année 1985 et 2 350 millions pour toute l'année 1986, selon les évaluations de l'UNEDIC, le nombre de chômeurs en fin de droits étant estimé à 330 000.

Les organisations syndicales n'ont pas tardé à faire connaître leur désir d'emboîter le pas au gouvernement. A l'occasion de la réunion du bureau de l'UNEDIC, le 6 juin, elles ont demandé une rencontre au CNPF qui se refusa d'abord à arrêter une date et fit savoir ensuite, le 10 juin, qu'il acceptait d'ouvrir « très rapidement » le dossier, pour la début du mois de juillet sans doute.

Mais pouvait-on espérer, pour autant, régler la question des chômeurs en fins de droits sans aborder le problème de fond, celui du déficit de l'UNEDIC ?

Déficit de trésorerie

Les états-majors syndicaux y ont songé, mais la lettre de M. André Bergeron avance une série d'arguments en faveur d'un examen rapide du problème. *« Plus nous tarderons, plus cela coûtera cher »*, dit M. Bergeron. De fait, l'UNEDIC connaît d'ores et déjà un déficit et supporte des frais financiers importants en raison de *« la précarité de sa trésorerie »*. Sans les « fins de droits », le déficit devrait être de 3 milliards de francs à la fin de l'année. Depuis 1984, précise la lettre, l'UNEDIC a dû faire face chaque mois à un découvert de 2,5 milliards compensé par un pool de banques. Ce découvert a été porté à 3 milliards en 1985. *« Nous espérons qu'encore une fois, pour le mois de juin, nos possibilités de tirage iront jusqu'à 3,5 milliards. »*

Le ministère des finances avait d'ailleurs attiré l'attention des gestionnaires sur ce point. *« Il nous est apparu que le risque devenait sérieux que nos appels de fonds à découvert ne rencontrent plus l'accueil nécessaire »*, poursuit M. Bergeron, qui ajoute que les partenaires sociaux *« ne sauraient accepter que leur responsabilité dans une impossibilité d'assurer le fonctionnement régulier de cette institution soit engagée »*.

Responsables de la réglementation applicable et fixant le taux des contributions par un régime d'assurance dont ils sont maintenant les seuls maîtres, les partenaires sociaux n'ont d'autre issue que d'augmenter les cotisations pour trouver les 5 milliards nécessaires, la voie de la réduction des indemnités leur étant, *a priori*, fermée. Selon les évaluations de l'UNEDIC que cite M. André Bergeron, il faudrait, pour les fins de droits et le déficit, relever la cotisation de 0,80 point, sa préférence allant à un partage *« à 0,40 pour les entreprises et 0,40 pour les salariés »*.

Que penseront les autres organisations syndicales ou patronales d'une telle proposition ? Sans qu'elle se soit officiellement prononcée, la CFDT pourrait accepter une augmentation symétrique. La CGC paraît disposée à demander un effort plus grand des salariés, et la CFTC avait retenu l'hypothèse d'un relèvement global de 0,5 point. Quant à la CGT, elle refusera sans doute de discuter sur de telles bases.

Restent la CGPME et le CNPF, qui n'ont jamais fait mystère de leur opposition de principe. Soulignant que la contribution des employeurs au financement du système d'assurance-chômage est l'une des plus fortes du monde, l'organisation de M. Yvon Gattaz n'est pas disposée à faire un sacrifice supplémentaire.

En 1983, la précédente convention avait été le résultat de trois mois de négociations épuisantes, qui, elles-mêmes, avaient succédé à une intervention gouvernementale contestée. M. Bérégovoy, ministre de l'économie, pour pallier la carence des partenaires sociaux et mettre fin au déficit, avait dû prendre le décret de novembre 1982 réduisant les prestations chômage. Cette fois, la répartition entre le régime de solidarité de l'Etat et le régime d'assistance financé par les cotisations étant opérée, les organisations syndicales et patronales ne peuvent rien attendre des pouvoirs publics. Ils sont placés devant leurs responsabilités.

ALAIN LEBAUBE.

(1) La cotisation pour l'assurance-chômage calculée sur la masse salariale, s'élève actuellement à 6 %, dont 2 % sont affectés au financement exclusif de la préretraite en garantie de ressources. 4,08 % sont payés par les employeurs, 1,92 % par les salariés, une cotisation supplémentaire de 0,50 % étant prélevée sur les revenus supérieurs au plafond de la Sécurité sociale. L'assurance-chômage (UNEDIC) par cotisations dispose d'environ 46 milliards de francs. L'Etat consacre environ 30 milliards de francs au régime de solidarité, la garantie de ressources étant financée par la contribution de 2 % et par une subvention d'Etat qui s'élevait, en 1984, à 11 milliards de francs.

AGRICULTURE

EN MARGE DE LA CONFÉRENCE DE L'ALIMENTATION

Les Etats-Unis rejettent l'idée d'une organisation des marchés mondiaux

« Je ne sais pas comment on organise des marchés », a déclaré, le mardi 11 juin, M. John Block, ministre de l'agriculture des Etats-Unis, venu à Paris à l'occasion du Conseil mondial de l'alimentation (CMA). Se prononçant, une fois encore, devant la presse pour une libéralisation des échanges internationaux, arguant que cette libéralisation ne nuirait pas aux pays en voie de développement, le ministre a répondu par la négative à la proposition que M. Mitterrand avait faite à l'ouverture de cette conférence (*le Monde* du 12 juin). Le chef de l'État avait indiqué qu'il était favorable à une négociation dans le cadre du GATT, qui traite de l'organisation des marchés mondiaux.

M. Block a une nouvelle fois justifié le programme de subventions en nature (BICEP) Bonus Incentive Commodity Exportation Programme d'une valeur de 2 milliards de dollars. Il a précisé que ce programme avait été élaboré par le Congrès. Aussi, *« l'administration américaine ne peut-elle pas faire rapidement marche arrière, même si la Communauté accepte de discuter dans le cadre du GATT »*, a encore déclaré M. Block.

Pour justifier la contradiction qui existe entre ce programme de subvention et la doctrine libérale réaffirmée dans l'enceinte du CMA, le ministre américain, rappelant que la part des ventes des Etats-Unis sur le marché mondial avait diminué de 25 % en quelques années, a déclaré : *« Nous essayons seulement d'être compétitif vis-à-vis de la Communauté européenne. C'est aussi compatible avec les règles du GATT que les restitutions versées par les Européens. »*

L'Algérie, qui est le premier pays auquel les Etats-Unis ont offert de vendre du blé subventionné dans le cadre du BICEP, n'apprécie guère les commentaires des milieux français spécialisés. Le quotidien *El Moudjahid* écrit en effet que *« l'Algérie et le marché algérien ne sont la chasse gardée de personne, si ce n'est des Algériens et d'eux seuls »*. Les Etats-Unis *« ne cherchent nullement à commercer avec nous pous nos beaux yeux, mais si le blé américain répond à ces critères* [de prix et de qualité], *il fera notre pain comme il fait celui d'autres peuples dans le monde, à l'Est comme à l'Ouest »*.

Le « BICEP » dégonflé ?

Les Etats-Unis, on le sait, réclament l'ouverture de nouvelles négociations commerciales multilatérales (NCM) consacrées tant aux produits industriels qu'agricoles. M. Frans Andriessen, commissaire européen chargé du dossier agricole, a déclaré, mardi, à Paris, que *« la CEE était prête à œuvrer à l'amélioration des règles et disciplines du GATT concernant tous les aspects du commerce des produits agricoles, en tenant compte des caractéristiques et de la spécificité de l'agriculture et des problèmes auxquels les pays en développement sont confrontés »*.

En fait, l'attitude américaine peut renforcer la position de la France qui, sans refuser les NCM, n'entend pas se laisser imposer l'ordre du jour. Le marché algérien d'un million de tonnes de blé n'est pas encore gagné par Washington. M. Block l'avait annoncé trop tôt, montrant ainsi que ce programme était conçu comme une arme politique, dans la négociation en cours. Son cabinet a ensuite précisé que les adjudications n'étaient pas encore faites. Les Algériens proposent aux exportateurs les plus offrants des lots de 100 000 tonnes. Rien dès lors n'empêche les Européens de faire des propositions compétitives pour ne pas se laisser ravir le marché.

En second lieu, il semble que le BICEP soit l'objet de critiques aux États-Unis mêmes. Pour un coût prohibitif, il aurait peu d'influence sur le revenu des agriculteurs et sur la diminution des stocks. Si l'arme politique fait long feu parce qu'elle n'amène pas les Européens à composer, le bénéfice au plan économique serait aussi nul.

Certains observateurs enfin ne voient dans ce programme qu'un « coup » de politique intérieure. L'administration Reagan a besoin dans le débat sur le Farm Bill (loi agricole) du soutien des parlementaires inquiets de la situation faite aux exploitants et des conséquences de cette loi, qui prévoit une forte diminution des programmes de soutien. Pour obtenir leur appui, le gouvernement est contraint de faire une entorse à sa doctrine libérale et, en l'imitant, de justifier le système européen des aides à l'exportation.

JACQUES GRALL.

LE QUARANTIÈME CONGRÈS DE LA CFDT

« Jeux de boussoles »

De notre envoyé spécial

Bordeaux. – *« Si notre projet de 1970 a incontestablement besoin d'un débarbouillage, il y a quelque chose qui a déjà été débarbouillé : c'est le nombre des adhérents* (...). *Passer de l'hyperrevendicatif à l'hyperréalisme représente un tel virage qu'il déboussole les militants et désoriente les travailleurs. »* En citant ces propos, restés jusqu'alors confidentiels, de M. Pierre Hureau, trésorier confédéral sortant, à la tribune du quarantième congrès de la CFDT, le mardi 11 juin, M. Gigand (Basse-Normandie) a indéniablement réussi son effet.

Curieuse manœuvre qui conduisait l'opposition de gauche à la direction confédérale à « annexer » avec M. Hureau un dirigeant dont les états d'âme n'ont jamais débouché sur une dissidence.

Cet épisode, qui a provoqué un beau tumulte, est significatif de la première journée du congrès : chaque courant – les opposants, les militants « critiques », les « modernistes » – a cherché à convaincre plutôt que de se retrancher derrière ses certitudes. M. Maire lui-même, dont le discours a été accueilli sans manifestation d'hostilité ou d'approbation, a utilisé un registre plutôt unificateur, se réservant de passer à l'offensive jeudi, dans sa réponse aux deux cents intervenants inscrits.

La chèvre de M. Seguin

Les opposants ont été nombreux à faire souffler le vent de la contestation sur divers sujets, depuis l'absence d'action globale sur les trente-cinq heures jusqu'à l'acceptation par la direction de la précarité, *« danger numéro un »*. Une militante du Rhône a dénoncé une orientation confédérale qui *« culpabilise les salariés qui ont un emploi garanti »*.

M. Roux (santé) s'en est pris à l'attitude face au patronat. *« Il n'était pas possible en période de crise de continuer à jouer la petite chèvre de M. Seguin face au loup dont le but est de remettre en cause nos acquis et nos droits »*.

Provoquant comme les opposants un cocktail de huées et d'applaudissements, les « modernistes » ont justifié leur démarche. M. Foucaud (métallurgie) s'est demandé si la priorité à l'emploi était partagée *« par tous les militants de la CFDT »*, estimant que *« s'arcbouter sur la défense des acquis, c'est oublier les chômeurs »*.

M. Gagnaire (agro-alimentaire) a plaidé pour *« un syndicalisme de négociation »* en se préoccupant de l'insuffisance d'attention aux syndiqués de base : *« Nous les champions du syndicalisme autogestionnaire, pourrions-nous vivre sans adhérents ? »* Mais les principales interrogations sur la stratégie et, surtout, sur le fonctionnement de la CFDT sont venues des militants « critiques », ceux qui, à l'image de ce délégué de la chimie parisienne, veulent *« adapter notre syndicalisme sans reniement de notre passé »*. Ainsi, M. Bernard Henry, secrétaire général des Pays de Loire, a souligné que l'échec de la flexibilité avait révélé *« un énorme décalage entre le terrain et la confédération »*. Favorable à un *« vaste effort d'adaptation »*, il a souhaité une clarification de la manière d'aborder les négociations, notant que la CFDT *« donne parfois l'impression de laisser passer l'intérêt de l'entreprise avant l'intérêt des salariés »*.

Parmi ces militants critiques ou déboussolés, certains voteront le quitus à Edmond Maire, d'autres laissent encore planer le doute.

MICHEL NOBLECOURT.

AFFAIRES

CONCURRENCE JAPONAISE ET PRÉVISIONS TROP OPTIMISTES

L'échec de Thomson dans la hi-fi

Après Sony à Dax et à Bayonne, Akaï à Honfleur, Clarion à Pompey, le groupe japonais Pioneer vient d'inaugurer une usine en France, à Bordeaux, destinée à l'assemblage de trente mille enceintes acoustiques par mois, avec quarante-cinq emplois. Le gouvernement est d'autant plus déterminé à *« ouvrir la porte »* aux constructeurs nippons, qui contrôlent déjà 50 % du marché français de la hi-fi, que la tentative de reconquête lancée par le groupe nationalisé Thomson, se solde par de lourdes pertes et des licenciements.

Correspondance

Moulins. – *La décision avait été* prise peu avant mai 1981 de se lancer avec détermination sur les minichaînes hi-fi. Thomson comptait, sur la foi de prévisions du BIPE (Bureau d'information et de prévisions économiques), que de 700 000 chaînes en 1980 le marché français passerait à 1,5 million en 1986. Le groupe se fixa pour objectif de prendre 20 % du marché grâce à une production de 300 000 unités dans son usine de Moulins. La direction en prit les moyens, lançant un programme d'investissements d'environ 200 millions de francs sur cinq ans, afin d'atteindre une productivité comparable à celle des concurrents asiatiques et une importante campagne publicitaire vantant la hi-fi française, *« qui prenait,* disait le slogan, *sa source à Moulins »*. Après mai 1981, ce plan volontariste a été considéré comme un symbole de la volonté de reconquérir le marché intérieur.

Les craintes des syndicats

Hélas ! la consommation de chaînes hi-fi a connu son apogée en 1981, avec 870 000 chaînes vendues en France. Dès 1983, et plus encore en 1984, les achats s'effondrent (500 000 chaînes vendues l'an passé). La production de l'usine de Moulins n'a pu que suivre la tendance : 130 000 en 1983, 122 000 en 1984 et 95 000 en 1985, *« compte tenu de la nécessité de déstocker »*. Les résultats sont catastrophiques : le secteur hi-fi de Selimo, la filiale spécialisée de Thomson, a perdu 69 millions de francs en 1984 pour un chiffre d'affaires de 155 millions de francs. A quoi s'ajoutent des pertes liées à d'autres activités de Selimo : low-fi (c'est-à-dire des chaînes de bas de gamme) et l'opération de caméras vidéo sous licence du japonais JVC qui, en 1984, ont enregistré 90 millions de francs de déficit pour un chiffre d'affaires de 249 millions.

Il faudrait arrêter les frais. La direction s'y refuse pourtant pour éviter de frapper encore une région déjà touchée par la fermeture de l'usine de machines-outils Ernault-Somua et par des licenciements chez le constructeur de grues Potain. Elle a néanmoins élaboré un plan de licenciements collectifs de 280 salariés sur les 756 de l'entreprise. La direction départementale du travail et de l'emploi en a accordé 252, le 8 juin. Mais du côté des syndicats on craint qu'il ne s'agisse là que d'un premier lot de licenciements avant la fermeture complète de l'usine, que laisse prévoir le départ de nombreux cadres dirigeants.

De surcroît, les autres activités de Selimo n'offrent guère de perspectives réjouissantes. La direction a annoncé un abandon de la low-fi. La fabrication coûteuse de caméras vidéo serait compromise, à terme, du fait de la concurrence des caméras avec magnétoscope incorporé. L'activité, équilibrée quant à elle, de l'électronique automobile (sous-traitance de systèmes d'allumage électronique) serait elle-même *« appelée à periclíter »* : le seul client – Peugeot – souhaiterait confier ce travail à des motoristes qui soient aussi électroniciens. Pour les syndicats, les importantes restructurations en cours dans l'ensemble de la branche grand public de Thomson expliquent aussi les licenciements chez Selimo. Ainsi le projet de regrouper à Villingen (RFA) toutes les activités de recherche et d'étude de la branche compromettrait la pérennité du service « études » de Moulins, fort d'une quarantaine de personnes.

Le groupe Thomson s'attache à aider à la création de nouveaux emplois à Moulins. Une de ses filiales est chargée de cette tâche : le GERIS (Groupement d'intérêt économique pour les reconversions et l'expansion d'industries et de services). Son représentant à Moulins est opérationnel depuis février dernier, disposant de moyens incitatifs (de 20 à 40 000 francs de prêts par emploi créé, prêts convertibles en subventions quand sont embauchés des licenciés Selimo). Plusieurs projets sont étudiés, dont le plus important est l'implantation d'une fabrique de chaises en hêtre, qui pourrait générer 200 emplois accessibles à la main-d'œuvre essentiellement féminine de Selimo. Mais rien n'est définitivement acquis, souligne-t-on dans la ville, où le secteur industriel aura perdu en peu de temps quelque 1 000 emplois.

PATRICE ROTIG.

A L'ASSEMBLÉE DES CHAMBRES DE COMMERCE

Mauvais et bons côtés de la décentralisation

On pouvait s'attendre que le gouvernement reçoive une volée de bois vert de la part de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'initiative (APCCI) qui réunissait, les 10 et 11 juin à Paris, son assemblée générale. Le thème retenu pour les travaux était en effet : les relations entre les chambres de commerce et les collectivités locales.

Or, depuis que la décentralisation est en route, et avec l'interventionnisme croissant et inévitable des régions, départements et communes dans la vie économiques, les chambres consulaires sont concurrencées voire supplantées sur un terrain où, jusqu'à 1981, elles jouissaient sinon d'un monopole du moins d'une suprématie bien établie. Et avec l'effacement progressif des comités économiques et sociaux (CES) des régions au profit des assemblées élues, elles se voient privées d'un relais et d'une tribune.

Beaucoup pensaient que les présidents des chambres de commerce, qui, en majorité, se reconnaissent dans la droite bien plus que dans la gauche, allaient dresser un réquisitoire contre les lois Defferre. D'autant que le document préparatoire *rédigé par les services de* l'APCCI à cette occasion n'y va pas de main morte. *« Au lieu de simplifier le système existant, la décentralisation n'a fait que le compliquer... Doubles emplois et gaspillages se multiplient... Le produit fiscal moyen par habitant a crû dans les départements de 26,5 % entre 1982 et 1984, le coût des emprunts s'alourdit... »*, lit-on au fil des pages.

En fait, les responsables consulaires ont fait preuve de modération. *« La marche vers la décentralisation est irréversible, et il est souhaitable que cette réforme réussisse,* a déclaré M. Pierre Netter, président de l'APCCI, *et il faut que nous cherchions à trouver notre place dans le concert de la décentralisation en développant nos missions essentielles : information, formation et animation. Les complémentarités entre les chambres et les collectivités s'imposent, car les besoins sont immenses. Deux idées doivent nous guider : modernité et nuance. »*

Une rivalité mal acceptée

Financées par une taxe additionnelle à la taxe professionnelle (un impôt que contestent de plus en plus les entreprises) et par les recettes des services rendus aux usagers (aéroports, zones industrielles, formation des cadres), les CCI acceptent mal la rivalité des collectivités locales les plus actives ou les plus sollicitées, dont la toile d'araignée *économique s'étend de jour en jour. « Rassurez-vous,* leur a précisé M. Daniel Hoeffel, sénateur (UDF) du Bas-Rhin, président de la commission d'information du Sénat sur la décentralisation. *D'une manière générale, les collectivités se sont gardées d'intervenir trop de fois dans la gestion des affaires industrielles. Elles ont fait preuve de prudence, et c'est bien... »*

L'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing a lui aussi critiqué de nombreuses modalités de la réforme (fonction publique territoriale, partage prochain des directions de l'équipement, confusion région-département), mais il a qualifié la loi du 2 mars 1982 de *« méritoire »*.

Les chambres de commerce sont donc invitées désormais à faire leur *aggiornamento* et à se comporter comme des partenaires d'égal à égal avec ces nouveaux acteurs du jeu économique que sont les villes et les *conseils généraux et régionaux.* Mais, de même que les collectivités territoriales doient veiller à ce que l'Etat ne leur transfère pas des charges indues, et donc de l'impopularité, pour des compétences qu'il ne veut plus assumer lui-même, de même les chambres consulaires auront besoin de résister aux pressions des élus locaux qui, dans les situations difficiles ou les régions les plus frappées par la crise, sont parfois tentés de leur dire au nom de la *solidarité locale et de l'efficacité : « L'économie, c'est votre métier, vous êtes des chefs d'entreprise, prenez le relais... »*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● **Pernod-Ricard achète une société milanaise de spiritueux et d'apéritifs.** – Le groupe Pernod-Ricard a annoncé le 10 juin à ses actionnaires, au cours d'une émission spéciale à TF 1, la prise de contrôle à 100 % d'une société milanaise, la firme Ramazzotti, productrice de spiritueux et d'apéritifs (330 millions de chiffre d'affaires en 1984). Ce rachat reste soumis à l'approbation des autorités françaises et italiennes.

Le Crédit foncier abaisse les taux d'intérêt de ses prêts au secteur libre

Le Crédit foncier de France (CFF) abaissera, à dater du 14 juin, le taux de l'ensemble de ses prêts immobiliers au secteur libre (construction sans aide de l'Etat) de 0,5 point à 0,8 point selon les prêts. C'est la seconde baisse de ce genre depuis le début de l'année.

Le Crédit foncier a réalisé, en 1984, un bénéfice net de 174 millions de francs, en hausse de 18 % par rapport à 1983. Selon M. Bonin, gouverneur du CFF, la structure de son bilan place le Crédit foncier au sixième au septième rang des établissements de crédit français, avec 208 milliards de prêts et 13 milliards d'immobilisations pour 5 milliards de fonds propres et plus de 200 milliards de dettes à long et à moyen terme.

Une assemblée générale extraordinaire proposera, le 26 juin, aux actionnaires (Caisse des dépôts, 7 %, Assurances générales de France et Union des Assurances de Paris, chacune plus de 5 %, fonds communs de placement du personnel, 4,9 %, ainsi que cinquante-neuf *mille actionnaires) une augmentation* de capital de 973 millions à 2 milliards de francs, réalisable en une ou en plusieurs étapes. Cette augmentation de capital est destinée à *« accompagner la progression des encours longs et à maintenir un ratio entre les fonds propres et les risques comparables à celui des établissements financiers qui font appel aux marchés nationaux et internationaux »*.

LA CHAINE SHERATON NE SAURAIT ÊTRE ASSOCIÉE AUX DIFFICULTÉS DE LA BPGF

Nous avons reçu du président-directeur général de la société Sheraton Hôtels France, après les articles consacrés aux déboires de M. Gendry, les précisions suivantes :

« Le groupe Sheraton a été récemment mis en cause au travers de deux articles parus dans le Monde *des 16 et 20 mai 1985 intitulés « Ancien président de la BPGF, M. Jean-Luc Gendry est inculpé d'abus de biens sociaux » et « L'inculpation de M. Jean-Luc Gendry, un équilibriste de génie joue et perd ».*

» Or la société Sheraton Hôtels France a cédé l'hôtel connu sous le nom de Paris Sheraton Hôtel qu'elle exploitait à Montparnasse par acte en date du 18 décembre 1981 à la société Nouvelle d'exploitation hôtelière.

» Cette dernière société faisant partie du groupe Nova-Park, a repris l'exploitation de cet hôtel à compter du 1er octobre 1982, et ce sous le nom de Montparnasse Park Hôtel.

» La chaîne d'hôtels Sheraton ne saurait donc être associée de près ou de loin aux difficultés rencontrées par la BPGF ou par le groupe Nova-Park à l'occasion de l'exploitation du Montparnasse Park Hôtel. »



CONJONCTURE

LA PRÉPARATION DU BUDGET DE 1986

Les droits de mutation des fonds de commerce seront réduits pour les entreprises unipersonnelles

Le projet de loi sur la création d'entreprises unipersonnelles actuellement discuté au Parlement sur le *plan juridique* (*possibilité de créer* une SARL avec un seul détenteur de capital au lieu de deux) sera complété à l'automne sur le plan fiscal dans le projet de loi de finances pour 1986.

Ce projet aura pour conséquence de faciliter la transmission des petites affaires, les fonds de commerce notamment. Mais l'agriculture et les professions libérales pourraient être concernées. Nouveauté : patrimoine individuel et patrimoine de l'entreprise seront distingués, évitant que la responsabilité du gérant unique ne soit engagée sur la totalité de ses biens.

La loi de finances pour 1986 ramènera probablement les droits de mutation de 16,60 % (en incluant les compléments locaux) à 4,80 % pour les fonds de commerce. Les cessions dites massives (vente intégrale des parts) pourraient également être concernées par ce régime. Une condition sera exigée : que le capital de ces nouvelles sociétés ait été détenu pendant au moins trois ans, *ce qui reporte* à 1989 le coût de ces mesures pour l'Etat.

Un problème devra être résolu : celui du régime fiscal du gérant unique. Si celui-ci était soumis au *régime des gérants majoritaires* de SARL (article 62 du code général des impôts), il ne bénéficierait pas de la possibilité de déduction des 20 % des salariés accordée aux entrepreneurs individuels sous certaines conditions (adhésion à un centre de gestion agréé). Le gérant unique devrait en outre payer un droit d'apport. Pour rendre plus attrayant le nouveau régime des entreprises unipersonnelles, on recherche au ministère de l'économie et des finances comment accorder aux *gérants* uniques, pour leurs revenus, le statut fiscal des entrepreneurs individuels, sans que cela *coûte trop cher à l'Etat. La chose* apparaît difficile, la seule réduction des droits de transmission pouvant entraîner pour le Trésor une moins-value de plus de 1 milliard de francs.

A. V.

ÉTRANGER

ALORS QU'UN ACCORD A ÉTÉ CONCLU AVEC LE FMI

L'Argentine dévalue fortement le peso

Le directeur général du FMI, *M. Jacques de Larosière a confirmé* la conclusion d'un accord avec l'Argentine, annoncée il y a quelques *jours par le président* Alfonsin. Il en soumettra en conséquence les termes au conseil d'administration de cette institution qui se prononcera en juillet ou en août.

L'approbation par le directeur général *du nouveau programme* d'austérité – dont le détail ne sera révélé que dans quelques jours – mis au *point avec le gouvernement* de Buenos-Aires, implique que le FMI mette à la disposition de celui-ci le *crédit* de 1,4 *milliard* de dollars accordé à la fin de 1984 (et qui doit expirer en mars 1986) mais suspendu au mois de mars dernier par suite du non-respect par l'Argentine de certains engagements pris en vertu du programme de redressement. Une première tranche de 236,5 millions de dollars avait été tirée par Buenos-Aires. Une deuxième, égale à 591 millions de dollars, pourra être utilisée après l'approbation officielle du nouvel accord.

Quelques heures avant la déclaration de M. de Larosière, le gouvernement argentin avait annoncé une nouvelle « *dévaluation* » de sa monnaie, la plus forte qui soit intervenue depuis l'arrivée au pouvoir du président Alfonsin en décembre 1983. Il s'agit d'une dépréciation de 18,06 % qui porte le cours du dollar à 758,36 pesos. *La monnaie argentine est soumise* à un *régime* de change qualifié par le FMI de « *flottement dirigé* ». L'infation intérieure est de l'ordre de 1 300 %. Le FMI ne fixe pas à proprement dit d'« objectif » de diminution de l'inflation, sauf de manière indirecte en demandant au pays de souscrire des engagements sur un ralentissement programmé de la masse monétaire. Il s'agirait de ramener dans une première étape le rythme d'inflation aux environs de 600 %.

Peu de temps après l'annonce de *l'accord donné par le directeur* général du FMI, un communiqué était publié à New-York par le comité de *banques représentant l'ensemble* des établissements financiers créanciers de l'Argentine. Selon ce texte, les négociations *en vue de l'ouverture* de quelque 4,2 milliards de crédits bancaires à l'Argentine « *devraient progresser rapidement* ».

Cependant, Buenos-Aires doit faire face à des échéances immédiates, ayant accumulé quelque 1 200 millions de dollars d'arriérés sur le paiement des intérêts. En attendant le déblocage des fonds attendus du FMI, les Trésors publics et les banques centrales de plusieurs pays industrialisés envisagent d'octroyer à l'Argentine un crédit-relais de 470 millions de dollars.

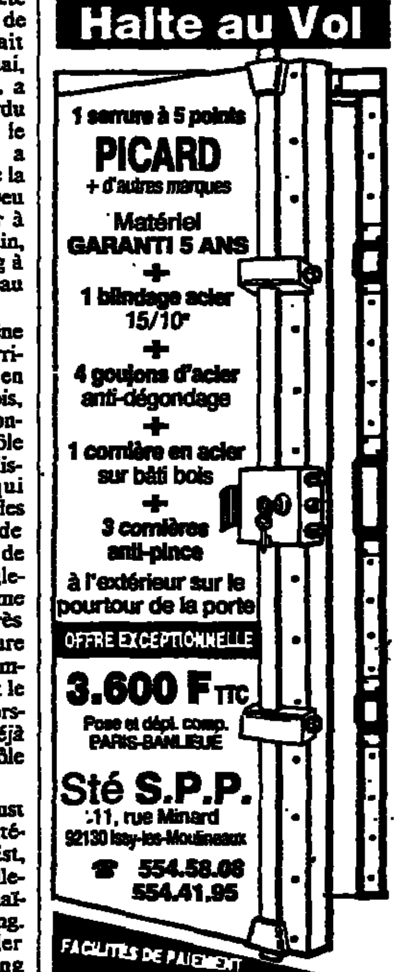
EBRANLÉE PAR LA FAILLITE DE L'OVERSEAS TRUST BANK

La Bourse de Hongkong subit un vif recul

La communauté financière de Hongkong reste fortement secouée par la faillite de l'Overseas Trust Bank (OTB) récemment intervenue (*le Monde* daté 9-10 juin) et par la crainte de devoir assister à de nouvelles défaillances directement liées à cette affaire. Conséquence directe de ce malaise, l'indice Hang Seng de cette place boursière, qui avait dépassé les 1 600 points à la fin mai, son plus haut niveau de l'année, a fortement chuté. Après avoir perdu 86,95 points en une seule séance le 7 juin, le jour où le scandale a éclaté, le baromètre numéro un de la Bourse de Hongkong a repris un peu de hauteur le 10 juin pour céder à nouveau 79,74 points le lendemain, ramenant *ainsi l'indice Hang Seng* à 1 492,13 points, son plus bas niveau depuis deux mois.

Pendant ce temps, sur la scène bancaire, les autorités de ce territoire britannique, qui doit passer en juillet 1997 sous pavillon chinois, ont entrepris une étude en profondeur des mécanismes de contrôle applicables à l'ensemble des établissements, notamment en ce qui concerne les taux de liquidités et les créances douteuses. Cette étude pourrait déboucher, au début de l'année 1986, sur une nouvelle réglementation concernant la troisième place bancaire mondiale, après New-York et Londres. Cette mesure est jugée nécessaire par de nombreux observateurs, qui rappellent le précédent de septembre 1983, lorsque le gouvernement local avait déjà été contraint de prendre le contrôle de la Hang Lung Bank.

Fondée en 1955, l'Overseas Trust Bank possédait notamment des intérêts dans toute l'Asie du Sud-Est, son capital étant détenu essentiellement par des Malaisiens, des Thaïlandais et des Chinois de Hongkong. Par ailleurs, le groupe financier dirigé par la Malaysian Hong Leong, qui avait formulé une offre de reprise sur la Hongkong and Commercial Bank, filiale à 62 % de l'OTB, a finalement retiré son offre, ce qui a également pesé sur les cours de Bourse.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SCGPM

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE ET DE PRODUITS MANUFACTURÉS

Le conseil d'administration, réuni le 13 mai 1985, sous la présidence de M. Jean-Claude Pittau, a arrêté les comptes de l'exercice 1984.

L'activité hors taxes de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 1984 s'élève à 630 330 000 F, contre 568 376 000 F pour l'exercice précédent, soit une progression de 10,9 %.

Dans la même période, le chiffre d'affaires export est passé de 9 379 000 F à 20 050 000 F.

Le résultat de l'ensemble des *activités* – 6 170 000 F – a permis à la société de bénéficier d'une incitation fiscale à l'investissement en dotant, pour un montant de 3 775 000 F, la provision pour investissement à l'étranger.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 28 juin prochain, la mise en distribution par la BNP, à dater du *31 juillet 1985, d'un dividende de 16 F* par action plus un avoir fiscal de 8 F. Dividende identique à celui de l'exercice précédent mais portant sur 10 % d'actions gratuites supplémentaires créées et distribuées lors de l'augmentation du capital de décembre 1984.



BAIL ÉQUIPEMENT

L'assemblée générale, réunie le 30 mai 1985 sous la présidence de M. François de Dreuzy, a approuvé la mise en distribution, à compter du 17 juin 1985, d'un dividende de 17,50 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 8,75 francs, en augmentation de 6 % sur celui versé au titre de l'exercice précédent.

Cette distribution atteindra près de 20 millions de francs (contre 17,8 millions de francs en 1983 et 11,6 millions de francs en 1982). Elle a *été* rendue possible par la progression du résultat de l'exercice 1984 : après amortissement intégral des 15,5 millions de francs de frais d'émission de l'emprunt obligataire émis en mars 1984, le résultat financier de Bail Equipement a en effet atteint 54,12 millions de francs avant impôt, contre 38,19 millions de francs en 1983.

Le résultat financier consolidé du groupe ressort à 22,27 millions de francs (*après 30,54 millions de francs d'impôt* latent sur les sociétés) ; soit 19,63 francs par action.

Les quatre premiers mois de l'année 1985 permettent de constater une tendance favorable à la croissance de l'activité, qui devrait s'accentuer d'ici à la fin de l'année. Les premiers résultats permettent également de bien augurer de l'évolution de la rentabilité.



TOTAL Compagnie Française des Pétroles

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Compagnie Française des Pétroles sont appelés à se réunir le vendredi *21 juin* à *10 h 30*, à l'Hôtel Hilton International (18, avenue de Suffren - Paris 15e) en Assemblée Générale Ordinaire et en Assemblée Générale Extraordinaire.

Un film sera projeté avant l'ouverture de l'AGO, à 10 heures précises.

La brochure « La Compagnie Française des Pétroles et le Groupe Total en 1984 » sera disponible, après l'Assemblée, sur demande au Service Diffusion de Total CFP, 5, rue Michel-Ange, 75016 Paris. Tél. : 743-80-00.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 11 % – 1977

Les intérêts courus du 20 juin 1984 au 19 juin 1985 seront payables à partir du 20 juin 1985 à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 8 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 16,49 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse Nationale des Allocations Familiales), soit un net de 81,41 F.

A compter de la même date, les titres appartenant aux séries « A » et « C » sorties au tirage au sort du 10 avril 1985 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F.

***

En application de l'article 94-11 de la loi n° 81-1160 du 30 décembre 1981 (loi de finances pour 1982) et du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, il est rappelé que :

* les porteurs qui ont déposé leurs titres ainsi que la loi le prescrit verront le montant des sommes qui leur sont dues portées au crédit de leurs comptes tenus par les intermédiaires habilités choisis par eux ;
* les porteurs qui n'auraient pas déposé leurs titres à la date du 3 novembre 1984 seront tenus de satisfaire à cette obligation légale afin de pouvoir exercer leurs droits ;
* concernant les titres inscrits en comptes « nominatifs purs », le remboursement des séries « A » et « C » « 11 % 1977 » et les intérêts seront réglés aux titulaires directement par la Caisse Nationale des Télécommunications ;
* les obligations portant :
  – la lettre de la série « F » sont remboursables depuis le 20 juin 1978 ;
  – la lettre de la série « D » sont remboursables depuis le 20 juin 1981.

CNT – Obligations 10,6 % – 1979

Les intérêts courus du 21 juin 1984 au 20 juin 1985 seront payables à partir du 21 juin 1985 à raison de 190,80 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon n° 6 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 21,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 31,78 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse Nationale des Allocations Familiales), soit un net de 156,90 F.

A compter de la même *date*, les obligations comprises dans la série de numéros 13 001 à 54 075 sortis au tirage au sort du 23 avril 1985 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 7 au 21 juin 1986 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie Générale, recettes des Finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, de la Caisse des Dépôts et Consignations, au siège de la CNT, 20, *avenue Rapp - PARIS 7e, ainsi qu'aux* guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

– d'une *part, que les intérêts* concernant *les* titres nominatifs seront *réglés* directement aux titulaires par la CNT :

– d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et *comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT* dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;

– enfin, que les titres compris dans les séries de numéros 370 069 à 383 957, 393 571 à 407 459, 115 364 à 131 141, 14 023 à 29 911 *et 416 246 à 430 134 sont* respectivement remboursables depuis le 21 juin 1980, le 21 juin 1981, le 21 juin 1982, le 21 juin 1983 et le 21 juin 1984.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 juin

Hausse des valeurs pétrolières

Les valeurs pétrolières ont mis mardi un peu d'huile dans les rouages de la Bourse qui avait tendance à ralentir son allure. En fin de séance, l'indicateur instantané cédait 0,25 %.

Les valeurs pétrolières qui avaient sérieusement accusé le coup la semaine dernière à la suite de la baisse des prix du brut sur le marché mondial, ont donc relevé la tête. Elf-Aquitaine en particulier avec une hausse de l'ordre de 4 %. La compagnie vient de découvrir du pétrole à l'est du Bassin parisien, à Sézanne exactement. Il s'avère donc que cette région est riche en hydrocarbures. Il suffisait de rien de plus pour redonner un coup de fouet à Esso qui cotait un cours en hausse de 4,5 %. Le certificat Elf-Aquitaine a progressé de 3,2% et la Française des Pétroles de 2 %.

Le reste du marché était moins actif que les jours précédents affirmaient les spécialistes. De plus, des investisseurs étrangers vendaient un peu de « papier » qui a pu être dans l'ensemble facilement absorbé par un marché toujours aussi riche de liquidités. Mines de Salsigue a gagné près de 5 %, Merlin-Gérin 2,7 % et Beghin-Say + 2,2 %. La Générale de Fonderies progressait de 2 %, Europe nº 1 et Perrier 1,8 %. Par contre, Crédit national a cédé 4,3 %, TRT 4 %, Immeubles de la Plaine-Monceau 3,6 %, Alsthom et la CFDE 3,5 %. Repli de 3 % de la Générale des Eaux.

La devise-titre a été ferme à 10,04 F environ. Les valeurs étrangères ont été recherchées notamment les Japonaises.

L'or a repris de la hauteur. A Londres, il était négocié à 313,25 dollars. A Paris, le lingot a repris 300 F à 94 300 F tandis que le Napoléon restait stable à 550 F.

NEW-YORK

En repli

Teinté d'irrégularité la veille avec une prédominance de replis, le marché new-yorkais a accentué cette tendance, mardi, dans un volume d'affaires plus étoffé, 102,06 millions d'actions ayant changé de mains, contre 87,94 millions à la précédente séance. Les baisses l'ont, une nouvelle fois, emporté sur les gains (812 contre 732), près de 500 titres étant inchangés. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 4,60 points, à 1 313,84 points, les valeurs technologiques apparaissant parmi les plus affectées au fil des compartiments.

Les échanges ont été particulièrement nourris (entre 1 et 2,5 millions d'actions) sur une demi-douzaine d'actions, parmi lesquelles figuraient Detroit Edison, Litton Industries, Sperry Corp., IBM, Hewlett-Packard, Mesa Offsore.

Les analystes restent partagés en ce qui concerne l'évolution de l'économie américaine, ses répercussions sur les taux d'intérêt et, par voie de conséquence, sur les marchés financiers. Certains d'entre eux prévoient une relance des affaires au deuxième semestre 1985, ce qui éloignerait la nécessité d'un assouplissement du crédit de la part du Fed. D'autre, en revanche, estiment que la croissance restera faible, obligeant la Réserve fédérale à favoriser de nouvelles baisses des taux d'intérêt. Ces incertitudes ont conduit de nombreux opérateurs à procéder à des prises de bénéfices.

VALEURS	Cours du 10 juin	Cours du 11 juin
Alcoa	31 7/8	32 1/8
A.T.T.	23 5/8	23 3/4
Boeing	45 1/8	45
Chase Manhattan Bank	59 1/4	59 1/2
Du Pont de Nemours	57 5/8	57 3/8
Eastman Kodak	44 1/4	44 1/2
Exxon	51 5/8	51 7/8
Ford	45 3/8	45 3/8
General Electric	61 1/8	61 1/4
General Foods	72 1/4	71 3/4
General Motors	74 5/8	74 1/4
Goodyear	29 1/4	29 1/4
I.B.M.	127 3/4	126 3/8
I.T.T.	31 7/8	32 3/8
Mobil Oil	30 1/8	30 1/4
Pfizer	49	48 1/4
Schlumberger	37 3/4	38 1/2
Texaco	37 1/2	37 7/8
U.A.L. Inc.	58 1/8	58 1/8
Union Carbide	41 1/4	41 5/8
U.S. Steel	27 1/8	27 1/8
Westinghouse	34 3/4	33 1/2
Xerox Corp.	49 3/8	49 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ROSSIGNOL. – Les bénéfices nets consolidés de Rossignol, dont le siège est à Voiron (Isère), ont fait un bond de 53 % lors de l'exercice 1984-1985 (clos fin mars), s'établissant à 41,97 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs (+ 10 % par rapport à 1983-1984), a indiqué, le 11 juin, le PDG du groupe, M. Laurent Boix-Vives.

La victoire de Mats Wilander (sous contrat avec Rossignol) à Roland-Garros devrait se traduire par *« quelques dizaines de milliers d'heures de travail pour des ouvriers français »*, dans la région Rhône-Alpes, a ajouté le PDG du groupe, qui emploie 2 500 personnes environ. Le groupe a vendu 330 000 cadres de raquette dans le monde en 1984-1985, dont près de 260 000 produits dans ses usines. Rossignol détient actuellement 13 % du marché français des raquettes. La firme de M. Boix-Vives, qui a connu de nombreux déboires financiers (surtout aux Etats-Unis) en se lançant dans le tennis, gagne à présent de l'argent dans cette activité. Dans le ski – près des trois quarts du chiffre d'affaires du groupe, – Rossignol conserve une position mondiale de premier plan avec 24,7 % du marché en valeur, en compagnie des fabricants autrichiens (Fischer, Knessel, Atomic), qui réalisent ensemble 35 à 36 % des ventes mondiales.

DAFSA KOMPASS. – En présentant les comptes 1984 du groupe et les perspectives qui s'offrent à lui (*le Monde* du 12 juin), le président, M. Pierre Cabon, a confirmé la signature d'un accord avec la Société française d'assurances pour favoriser le crédit (SFAFC), dont l'identité n'avait pas été révélée jusqu'à présent. Cet accord porte sur la création d'une société commune, Bilans Service SA, chargée de gérer et de commercialiser auprès de l'ensemble de la communauté financière *une base de données sur les comptes de* quelque trente mille entreprises, en attendant de doubler au moins cette capacité dans un délai de deux ans, comme initialement prévu (*le Monde* daté 27-28 janvier 1985).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	10 juin
Valeurs françaises	124,5
Valeurs étrangères	106,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 juin	11 juin
Indice général	230,7	230,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 juin .... 10 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 juin	12 juin
1 dollar (en yens)	249,95	249,70

BOURSE DE PARIS Comptant 11 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 11/6

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
325	Ericsson	337	337 90	338	+ 0 29
525	Exxon Corp.	495	514	514	+ 3 83
430	Ford Motors	454	450 60	449 50	– 0 99
285	Free State	243	254 80	255 30	+ 5 06
154	Gencor	153	157	157	+ 2 61
290	Gén. Belgique	303	301	301	– 0 66
610	Gén. Electr.	622	620	621	– 0 16
705	Gen. Motors	752	752	752	....
66	Goldfields	65 50	66 50	66 50	+ 1 52
37	GdMetropolitan	36 90	36 90	36 90	....
147	Harmony	128 20	132	133 50	+ 4 13
31	Hitachi	29 35	29 70	29 60	+ 0 85
720	Hoechst Akt.	725	733	732	+ 0 96
1770	Siemens A.G.	1840	1875	1870	+ 1 63
161	Sony	160 50	164 80	164 80	+ 2 67
210	T.D.K.	186	192	191 50	+ 2 95
14 50	Toshiba Corp.	14 90	15 10	15 10	+ 1 34
980	Unilever	989	995	985	– 0 40
410	Unit. Techn.	439 50	440	440	+ 0 11
925	Vaal Reefs	858	878	878	+ 2 33
....	Volvo	247 70	248 50	249	+ 0 52
460	West Deep	408	418	418	+ 2 45
360	West Hold.	304	308 50	315 10	+ 3 65
490	Xerox Corp.	499	498	498	– 0 20
1 92	Zambia Corp.	1 87	1 87	1 88	+ 0 53

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 445	9 410	9 150	9 760
ECU	6 841	6 839	....	....
Allemagne (100 DM)	304 880	304 760	295	310
Belgique (100 F)	15 133	15 121	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 490	270 460	260	280
Danemark (100 krd)	85 030	85	80	88
Norvège (100 k)	106 170	106 100	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 915	11 888	11 550	12 300
Grèce (100 drachmes)	6 910	6 890	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 787	4 790	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 180	362 220	3 520	3 700
Suède (100 krs)	105 730	105 800	101	108
Autriche (100 sch)	43 405	43 400	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 368	5 363	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 320	5 360	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 875	6 869	6 650	7
Japon (100 yens)	3 774	3 771	3 760	3 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/6
Or fin (kilo en barre)	94450	94300
Or fin (en lingot)	94000	94300
Pièce française (20 fr)	550	550
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	544	544
Pièce latine (20 fr)	542	541
Souverain	688	682
Pièce de 20 dollars	3905	3925
Pièce de 10 dollars	2010	2020
Pièce de 5 dollars	1340	.....
Pièce de 50 pesos	3495	3495
Pièce de 10 florins	563	560

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 12 juin 1985 a été tiré à 432 453 exemplaires

A B C D E F G

LIÉ A LA BATAILLE DES CAMPS PALESTINIENS

Le détournement par des chiites d'un avion jordanien aggrave encore la situation à Beyrouth

Les pirates de l'air qui ont détourné, mardi matin, un Boeing de la compagnie jordanienne Alia, menaçaient, ce mercredi matin 12 juin, de faire exploser l'avion, immobilisé sur une piste avec quarante-huit passagers, huit membres des services de sécurité jordaniens et un équipage de neuf hommes si le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, ne partait pas *« dans une heure »* de Tunis pour Beyrouth. En fin de matinée, ils ont reporté leur ultimatum à 14 heures locales (11 heures GMT).

Beyrouth. – Le détournement du Boeing-727 de la compagnie jordanienne Alia n'est que le dernier épisode d'une situation qui s'est brutalement aggravée, mardi 11 juin, dans la capitale libanaise. Cette détérioration est liée, sans conteste, à la bataille des camps palestiniens.

Les exigences énumérées, dans la nuit de mardi à mercredi, par les pirates de l'air sont, à cet égard, sans équivoque, puisqu'ils ont demandé *« l'évacuation de Beyrouth de tous les combattants palestiniens et leur transfert dans les pays arabes, dont les délégués sont réunis à Tunis, ainsi que la venue dans les douze heures de M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, faute de quoi il porterait la responsabilité du sort réservé aux otages »*.

C'est mardi matin que le Boeing d'Alia, qui devait assurer le vol Beyrouth-Amman, a été détourné par quatre ou six hommes armés, qui ont pénétré en voiture sur la piste de l'aéroport, normalement surveillé par les hommes de la 6e brigade de l'armée libanaise. Le Boeing, avec soixante-cinq passagers à son bord, dont le doyen par intérim de l'université américaine de Beyrouth, et neuf hommes d'équipage, a alors décollé pour se poser successivement à Larnaka (Chypre) puis à Palerme avant de revenir à Beyrouth dans la nuit.

C'est là que les pirates du « commando-suicide Moussa-Sadr », du nom de l'imam vénéré par les chiites libanais disparu en Libye en 1978, ont fait connaître leurs exigences et critiqué dans un communiqué les pays arabes, *« silencieux lorsque le Liban du Sud a été envahi* [par l'armée israélienne], *quand Beyrouth a été détruite et lors de Tal-el-Zatar* [camp palestinien tombé aux mains des phalangistes après un long siège en 1976] ». Les pirates reprochent aux pays arabes *d'« avoir combattu M. Yasser Arafat quand celui-ci luttait contre Israël et de le protéger depuis qu'il est devenu un agent israélien »*.

Ces revendications rejoignent à la fois le jugement porté par Damas sur *« la politique capitularde du chef de l'OLP »* et les desiderata du mouvement Amal, qui exige toujours le désarmement des Palestiniens du Liban et la prise en charge des camps par l'armée et par la gendarmerie libanaise. Les pirates, qui ont en vain essayé de se poser à Tunis où siège la Ligue arabe, critiquent aussi les récentes décisions de la Ligue qui demande un cessez-le-feu général à Beyrouth, la libération des prisonniers palestiniens et le retrait d'Amal et de la 6e brigade de la périphérie des camps.

De notre envoyée spéciale

Les négociations menées dans la nuit à l'aéroport de Beyrouth par un représentant d'Amal qui a pu pénétrer à l'intérieur de l'appareil n'ont abouti pour l'instant qu'à la libération de neuf otages. Depuis l'aube l'avion stationne à quelques centaines de mètres devant l'aérogare, seul au milieu des pistes et sans qu'aucune mesure de sécurité particulière soit prise.

L'affrontement PSP-Amal

Le bouleversement provoqué à Beyrouth par la bataille des camps palestiniens a d'autre part, à partir d'un incident mineur, provoqué mardi après-midi, en plein cœur de Beyrouth-Ouest, un violent affrontement entre les deux plus puissantes milices de la ville, le PSP (Parti socialiste progressiste druze) et Amal. En effet, un étudiant PSP se voyant refuser par un gardien de la faculté de droit, l'autorisation de faire entrer sa voiture dans la cour de l'établissement, a alerté le poste PSP le plus proche, alors que des miliciens d'Amal venaient à la rescousse du gardien.

Très vite, les combattants des deux bords ont fait parler leurs kalachnikovs avant de se bombarder à la roquette. Alors que les combats se propageaient de quartier en quartier, mitrailleuses et canons de 105 sans recul, se sont fait entendre.

Pendant trois heures, les explosions ont retenti dans la capitale libanaise livrée une fois de plus aux milices. Il a fallu deux réunions entre les responsables PSP et ceux d'Amal pour faire cesser les affrontements en début de soirée. Dans un communiqué commun, le PSP et Amal ont réaffirmé leur alliance.

La tension est restée vive toute la nuit dans la capitale déserte, secouée seulement par le bruit des obus qui se sont de nouveau abattus autour des camps palestiniens de Borj Barajneh et de Chatila.

La violence de cet affrontement chiito-druze, qui a fait trois morts et quarante-huit blessés, est révélatrice de l'extrême tension entre des alliés d'aujourd'hui séparés par la guerre des camps. Le mouvement Amal, qui livre seul sur le terrain cette bataille, reproche en effet au PSP non seulement de n'avoir pas pris part aux combats, mais encore de jouer le rôle de protecteur des Palestiniens. Or si, au niveau des états-majors, MM. Joumblatt et Berri *continuent d'insister* sur la solidité – d'une alliance née de la prise de contrôle de Beyrouth-Ouest le 6 février 1984, qui leur a permis d'imposer leurs vues face aux pouvoirs du président Amine Gemayel, à la base les miliciens s'observent sans aménité.

Cet affrontement s'est produit, d'autre part, alors que la milice chiite et la 6e brigade font l'objet depuis le début de la guerre des camps d'attaques nocturnes dont la gravité va s'amplifiant. La plupart de ces attaques – une cinquantaine en vingt-trois jours – ont été revendiquées par le groupe Hamzeh-Résistance clandestinité des Mourabitouns (milice sunnite), qui accuse Amal *« d'exécuter un complot contre le peuple palestinien »*.

Enfin, le seul résultat concret sur le terrain du récent sommet Gemayel-Assad, l'ouverture de la voie de passage du Musée qui relie les secteurs est (chrétien) et ouest (musulman) de Beyrouth, a été remis en cause, mardi, par un nouvel embrasement de la ligne de démarcation. Le « Front de la montagne » s'est lui aussi ranimé, et, ce mercredi à l'aube, on entendait les échanges d'obus jusque dans le centre-ville où la tension demeure vive.

F. C.

M. de Grossouvre quitte l'Elysée

Le *Journal officiel* publie mercredi 12 juin un arrêté qui met fin aux fonctions, à compter du 1er juillet prochain, de M. François de Grossouvre, chargé de mission auprès du président de la République. Le même arrêté indique que M. Bernard Candiard est nommé à compter du 12 juillet chargé de mission à la présidence de la République, où il remplacera, pour les affaires agricoles, M. Henri Nallet, devenu ministre de l'agriculture.

Un ami de M. Mitterrand

Plus qu'un conseiller ou un fidèle en politique, M. François Durand de Grossouvre, fils de banquier, docteur en médecine, président de sociétés, puis exploitant agricole, connaît M. Mitterrand de longue date. Il est l'un de ses confidents. Résistant, il a participé aux combats du Vercors.

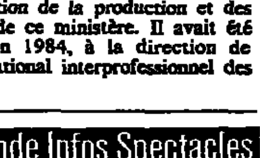
C'est donc tout naturellement que M. de Grossouvre, aujourd'hui âgé de soixante-sept ans, s'est installé à l'Elysée en mai 1981 dans le sillage du nouveau chef de l'Etat. Spécialiste des affaires de renseignements et de défense – il avait dirigé au PS une cellule, animée aussi par un ancien du SDECE, consacrée au renseignement, et mis en place avec MM. Chevènement et Hernu les « Conventions pour l'armée nouvelle », – il a élargi ses centres d'intérêt en s'occupant dès son entrée à l'Elysée des affaires de police et de terrorisme.

Il s'est rapidement heurté, dans le domaine de la police, aux compétences de M. Gilles Ménage, directeur adjoint au cabinet du président de la République, puis à l'autorité de M. Pierre Joxe, lorsque celui-ci a été nommé ministre de l'intérieur, en juillet 1984.

M. de Grossouvre a effectué, pour le compte du président de la République, de nombreuses et très discrètes missions à l'étranger, notamment en Corée du Nord, au Maroc, en Jordanie, en Syrie, dans les pays du Golfe et en Afrique. Jusqu'à la fin de 1984, il s'est également rendu à plusieurs reprises au Liban, où ses interventions ont irrité plus d'un responsable local et d'un diplomate français. Les déplacements n'étaient guère coordonnés, en effet, avec l'action du ministère des relations extérieures.

M. BERNARD CANDIARD

[Né le 3 août 1947 à Tunis, M. Bernard Candiard, diplômé d'études supérieures de droit public, a commencé sa carrière au ministère de la justice, puis, à partir de la fin de 1976, au ministère de l'agriculture. Il a été notamment (avril 1980) chef du bureau des viandes à la direction de la production et des échanges de ce ministère. Il avait été nommé, en 1984, à la direction de l'Office national interprofessionnel des céréales.]



Sur le vif
Droits de l'homme

L'autre jour, je ne sais pas si vous vous en souvenez, je taquinais les Américains qui s'étranglent de trouille, en buvant leur café devant la télé du matin, à l'idée d'affronter la jungle des villes. Eh bien, depuis que je suis rentrée à Paris, moi c'est pareil, j'ai les jetons.

De quoi ? D'un attentat. Vous me direz : bof, sorti de Marbeuf, de Copernic, du faubourg du Temple, des avions et du Pays basque, il n'y en a pas des masses. Faut pas paniquer comme ça.

D'abord, c'est pas vrai. Il y a tout un tas de gens de par le monde qui ne sont pas contents et qui tiennent absolument à nous le faire savoir à coups de pétard. Et puis, maintenant, il n'y a pas que les gens, il y a les bêtes. Et alors là, il ne s'agit plus de rigoler. Parce que question génocide, avec quatre-vingt-quinze millions de victimes par an, rien que dans les labos et rien qu'en Europe et aux Etats-Unis, les juifs et les Arméniens n'ont plus qu'à la boucler.

D'ailleurs, la section dure du Front de libération des animaux multiplie les actions de commando à l'exemple des Anglais, qui, pour protester contre des expimentations sur des singes gavés de sucre et donc exposés à des caries dentaires, ont terrifié les populations en faisant courir le bruit que des centaines de milliers de tablettes de chocolat étaient empoisonnées. Ici, on frappe plus fort et plus soudain : camions incendiés, enlèvements, vitrines brisées, colis piégés... Tenez, pas plus tard que samedi dernier, deux gendarmes ont été grièvement blessés dans la Sarthe en essayant d'en désamorcer un.

Ça on ne vous le dit pas. Ou peu. On a peur de vous faire peur. D'autant qu'on sait très bien à quoi s'en tenir sur les intentions du FLA. Son porte-parole a accordé récemment une interview à l'AFP, dans une arrière-salle de café, la tête recouverte d'une cagoule et d'un foulard, à la corse. Ces « activistes apolitiques » exigent la fermeture immédiate de tous les camps de concentration installés dans les instituts de recherche scientifique. Et ils n'hésiteront pas à tuer des humains pour les empêcher de tuer les animaux. Ils vont plus loin. Tous végétariens, ils viennent de placarder leur profession de foi sur la boutique d'un commerçant des Hauts-de-Seine : viande = meurtre ; boucher = meurtrier. Vous allez voir, c'est encore les Français innocents qui vont trinquer.

CLAUDE SARRAUTE.

AU PROCÈS DE LA « PISTE BULGARE »

« L'ordre d'assassiner le pape est venu de l'ambassade soviétique à Sofia »
déclare Ali Agça

De notre correspondant

Rome. – Plus encore que par ses envolées visionnaires, Ali Agça, le jeune Turc auteur de l'attentat contre Jean-Paul II, déconcerte par ses « révélations ». Avec calme et dans le silence attentif de la salle d'audience de Foro Italico à Rome, Agça a affirmé, le mardi 11 juin : *« L'ordre d'assassiner le pape est venu de l'ambassade soviétique à Sofia. »* Après une phase mystique lors des premières audiences, puis des déclarations confirmant ce qui figure déjà dans le dossier d'instruction et, à la fin de la semaine dernière, le repli dans le silence (Agça se disait menacé par les *« services secrets de l'Est »* et ne voulait plus répondre aux questions), l'imprévisible personnage a une nouvelle fois changé de tactique. N'attendant apparemment plus un message du Vatican, ne craignant, semble-t-il, plus pour sa vie, Agça a déclaré au début de l'audience : *« Je suis prêt à parler. »*

« *Nous, les Loups gris* (organisation d'extrême droite turque), *nous avons agi avec la complicité des Bulgares Ayvasow, Vassilev et Antonov. Mais j'affirme que le premier secrétaire de l'ambassade soviétique à Sofia a versé 3 millions de marks au chef des Loups gris, Celebi, par l'intermédiaire de Celenk.* » On savait déjà qu'Oral Celebi, chef des Loups gris en Europe, arrêté et accusé dans ce procès mais qui n'a pas encore été entendu, avait reçu l'argent de l'attentat. Celenk, parrain de la Mafia turque, actuellement en résidence surveillée à Sofia, étant, selon Agça, celui qui aurait financé le complot. Jusqu'à présent, la filière bulgare s'arrêtait là. Pour le compte de qui agissait Celenk ? Agça vient de donner sa version. *« A Sofia,* poursuit le jeune Turc, *Bekir Celenk m'a dit que l'ordre était parti de l'ambassade soviétique, et il m'a présenté le premier secrétaire de celle-ci. L'homme s'appelait Milenkov ou bien Malenkov, je ne me souviens pas très bien. »*

Quand le président s'étonne qu'un diplomate en poste à Sofia rencontre tranquillement un terroriste turc recherché par la police de son pays, Agça précise : *« Et pourtant, il m'a rencontré. D'ailleurs, nous n'avons pas seulement parlé de l'attentat contre le pape, mais aussi d'une série d'actions contre les installations de l'OTAN en Europe. »* Pour être plus convaincant, Agça affirme ensuite être en mesure de reconnaître le diplomate soviétique si on le lui présente.

Ce personnage est un nouveau venu dans la « filière bulgare ». Mais, font remarquer les défenseurs de M. Antonov, ce n'est pas la première fois qu'Agça mentionne une personne portant un nom voisin de celui qu'il avance aujourd'hui. Au cours de l'instruction, il avait déjà parlé d'un certain Malenkov, espion bulgare en liaison avec l'ambassade soviétique à Téhéran. Puis il s'était rétracté.

PHILIPPE PONS.

Du 23 juin au 3 juillet
M. BUSH VISITERA SEPT PAYS EUROPÉENS DONT LA FRANCE

Le vice-président américain, M. George Bush, se rendra en visite dans sept pays européens, dont la France, entre le 23 juin et le 3 juillet, a-t-on appris, mardi 11 juin, à Washington. Il s'entretiendra également, à cette occasion, avec des dirigeants de l'OTAN et de la CEE, en particulier de l'initiative de défense stratégique du président Reagan, et de la décision que vient de prendre M. Reagan de continuer à appliquer les accords SALT-2.

SIGNATURE A LISBONNE ET A MADRID DE L'ACTE D'ÉLARGISSEMENT DE LA CEE

Plusieurs des chefs de gouvernement des pays de la Communauté européenne (dont, pour la France, M. Laurent Fabius) et ministres des affaires étrangères se sont réunis ce mercredi 12 juin, à Lisbonne, afin de procéder à la signature solennelle de l'acte d'adhésion du Portugal à la CEE. Dans l'après-midi, une cérémonie de même nature devait avoir lieu à Madrid pour marquer l'adhésion de l'Espagne.

Les pays qui sont représentés par leur premier ministre sont, outre la France et les deux nouveaux membres, l'Italie, le Danemark, la Belgique, l'Irlande et les Pays-Bas. Cette double adhésion, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1986, comme le prévoit le calendrier communautaire, devra encore, d'ici là, être ratifiée par les Parlements nationaux, ou par référendum.

Après la signature de l'acte d'adhésion de l'Espagne, le roi Juan Carlos devait offrir, mercredi soir à Madrid, une soirée de gala en l'honneur de ses hôtes européens.

(Lire nos informations page 5.)

UN COLONEL TUÉ DANS UN ATTENTAT A MADRID

Madrid *(AFP)*. – Le colonel Vicente Romero et son chauffeur ont été tués, ce mercredi 12 juin dans un attentat à Madrid, a annoncé un porte-parole de la direction générale de la police de la capitale espagnole.